

سكنا في الامم

La création du canton du Jura soumise à référendum en Suisse

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algeria, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Algérie, 1,20 DA; Belgique, 12 sch.; Danemark, 13 kr.; Espagne, 5 0/10; France, 5,75 fr.; Grèce, 20 dr.; Irlande, 30 s.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,50 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

RÉPRESSION ET RÉFORMES EN AMÉRIQUE LATINE

NICARAGUA

La rébellion semble écrasée après la chute du dernier bastion des insurgés

Les hésitations de M. Carter

Alors que la paix des cimetières et des fosses communes s'étend peu à peu sur le Nicaragua, les États-Unis commencent à prendre leurs distances avec l'une des dictatures les plus sanglantes et les plus durables du continent.

Ce ton nouveau est dû sans aucun doute aux informations en provenance de Managua et faisant état d'une répression aussi sauvage qu'avare dans la plupart des localités du pays.

Ce ne sont pas quelques timides rappels à l'ordre qui montrent fin un massacre d'un peuple par les hommes de main de son président ni non plus l'intervention tardive et furtive de l'Organisation des États américains (O.E.A.).

La guerre civile aurait pris fin au Nicaragua avec la chute du dernier bastion rebelle, la ville d'Estelí, où les dommages causés par l'aviation seraient incalculables.

Alors que, à Londres, l'Internationale socialiste a demandé jeudi 21 septembre le départ du général Somoza, à Washington, l'Organisation des États américains a commencé à se pencher sur le dossier Nicaragua.

Huit ministres des affaires étrangères seulement participent à la réunion de l'O.E.A., convoquée à l'initiative du Venezuela et qui devrait s'achever ce vendredi.

Les informations parvenues à Washington confirment que la garde nationale du Nicaragua est parvenue à briser la rébellion armée.

Le département d'État a réaffirmé, mercredi, que les États-Unis ne cherchent nullement à provoquer le départ du dictateur nicaraguayen.

Cette déclaration, édictée par les observateurs, reflète surtout la volonté du gouvernement américain de ne pas avoir l'air de s'immiscer dans les affaires intérieures du Nicaragua.

BRÉSIL

Le président Geisel entame une libéralisation prudente des institutions

La majorité gouvernementale au Congrès brésilien vient d'adopter un projet de réformes institutionnelles, d'inspiration libérale, qui lui avait été présenté le 26 juin dernier par le président Geisel.

La mesure la plus spectaculaire consiste en l'abolition de l'Acte institutionnel n° 5, édicté en décembre 1968 par le président Costa E Silva, qui conférait des pouvoirs exorbitants au chef de l'État, était devenu le symbole de l'arbitraire militaire au Brésil.

Au terme de deux sessions tumultueuses, le Congrès a approuvé, le jeudi 21 septembre, le projet de réformes politiques qui lui avait été présenté il y a trois mois par le président Geisel.

Il prévoit notamment la suppression de l'Acte institutionnel numéro 5 (A.I. 5), qui octroie, depuis dix ans, au chef de l'État des pouvoirs d'exception.

Les textes adoptés substituent cependant à l'A.I. 5 deux nouveaux instruments de défense de l'État, dont au président de la République le pouvoir de prendre des « mesures d'urgence ».

LES PROLONGEMENTS DE LA CONFÉRENCE DE CAMP DAVID

Un accord global n'est possible qu'avec la participation de l'O.L.P., déclare M. Brejnev

M. Arafat et Kadhafi rencontrent le roi Hussein

La stratégie du parti socialiste est remise en cause par certains de ses membres

Les déclarations de M. Michel Rocard, dimanche 17 septembre au « Club de la presse » d'Europe 1, mettant en cause « un certain archaïsme politique » ont suscité diverses réactions au sein du P.S.

Le parti socialiste se retrouve, à la veille de la rentrée parlementaire, dans une situation à peu près analogue à celle qu'il e connue avant les vacances.

M. Mitterrand, appuyé par MM. Gaston Defferre et Gérard Jaquet, avait, dans un premier temps, obtenu de M. Pierre Mauroy qu'un compromis fût passé sur les problèmes de démocratie interne et de fonctionnement du parti.

M. Pierre Mauroy s'était alors vivement réjoui et avait violemment dénoncé la manœuvre au cours d'une réunion du secrétariat du P.S.

L'armistice conclu lors de la réunion du comité directeur, le 8 juillet dernier, n'aura pas duré

Trois monologues

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« Pour nous, confie, désabusé, ce dirigeant de l'opposition non communiste, c'est le vote, il nous faut remonter à des années en arrière, au lendemain de

mai 68 et des élections législatives qui ont suivi, pour trouver une situation comparable : la division, la défaite, le découragement, l'absence de perspectives...

« Alors on se rabat, faute de mieux, sur les présidentielles de 1981. Or elles risquent fort de ressembler à celles de 1969, où, au second tour, la gauche, éliminée, assistait en spectatrice au duel Pompidou-Pohier, blanc bonnet et bonnet blanc, comme on disait.

AU JOUR LE JOUR

Qui ne paie pas ses dettes...

En somme, on ne nationalise pas la sidérurgie, on nationalise ses dettes. Si c'était pour prendre la partie la plus désavantageuse du programme de la gauche, ce n'était pas la peine de ne pas changer de gouvernement.

« Le département d'État a réaffirmé, mercredi, que les États-Unis ne cherchent nullement à provoquer le départ du dictateur nicaraguayen. Cette déclaration, édictée par les observateurs, reflète surtout la volonté du gouvernement américain de ne pas avoir l'air de s'immiscer dans les affaires intérieures du Nicaragua.

Un entretien avec M. Claude Gruson

« Les vrais débats sur l'avenir de la société française ont été jusqu'à présent escamotés »

M. Claude Gruson, soixante-huit ans, ancien directeur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), actuellement directeur dans une société bancaire, a animé pendant six ans le groupe interministériel d'évaluation de l'environnement de la présidence duquel il vient de démissionner.

Le groupe a été créé par Robert Fougère, qui fut le premier des ministres de l'environnement. A l'époque, ce ministère avait un objectif politique nouveau, mais ne disposait d'aucun système d'information propre, d'aucun service pour mener le travail de réflexion initial.

BUKOWSKI A PARIS

Un Maiakowski du Pacifique

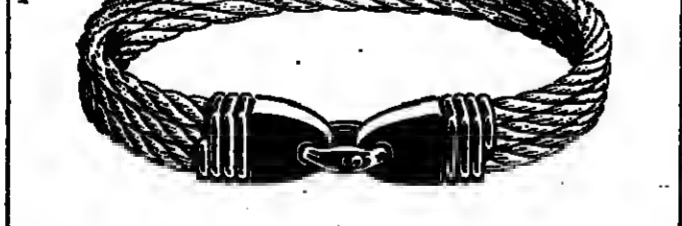
A l'occasion de la sortie de son premier volume de poèmes en français, Charles Bukowski, écrivain américain que l'on dit « underground », se trouve aujourd'hui à Paris.

La réticence du public français pour le poète étranger est connue, les difficultés souvent insurmontables, rencontrées par les traducteurs sont connues, elles aussi.

Edgar Reichmann, éditeur de Bukowski, o' en travaillé. Le miracle est là. Les mots simples du poète californien, leurs rencontres insolites, nous viennent de la rue, nous viennent de la vie et nous sont rendus simplement.

Force 10 à l'échelle Fred.

Quand un homme de la mer devient joaillier, il transforme un câble marin en un bracelet d'or et d'acier.



FRED joaillier, 6, rue Royale, Paris 8<sup>e</sup> - Tél. : 260.30.65. Boutique Fred, 84, Champs-Élysées. Hôtel Loewes, Monte-Carlo. Hôtel Byblos, St-Tropez. Aéroport d'Orly - Beverly Hills.

NICOLL 1030 ham



QUALITÉ DE LA VIE

Un entretien avec Claude Gruson

(Suite de la première page.)

— Et c'est ce que vous n'avez pas fait...

— Disons que je n'ai pas fait que cela. A chaque réunion du groupe j'ai bien précisé mon point de vue. Il est peut-être possible — mais je n'en suis pas sûr — dans une région déterminée, à un moment donné, de sérier les points importants pour l'environnement et d'en tirer des indicateurs. Mais inventer un indicateur global, sûrement pas. Le bonheur national brut, c'est absurde, c'est de la fantasmagorie.

— Vous avez publié, en 1974, des statistiques sur l'environnement et le cadre de vie qui ont été actualisées et rééditées en 1978. Ne trouvez-vous pas dans ces six cent cinquante pages de chiffres les éléments d'une série d'indicateurs ?

— Ces volumes de statistiques sont très intéressants et très amusants à consulter. Ils montrent l'immense variété des phénomènes auxquels il faut songer quand on parle de qualité de la vie. L'inconvénient de cette revue périodique, c'est qu'elle met tout sur le même plan : les pollutions, les bruits, les déchets, les crédits affectés aux parcs régionaux, etc. Vous avez une masse de chiffres. Quelle pondération allez-vous leur donner ? Est-ce le pouvoir politique en fonction de ce qu'il croit savoir des souhaits de la population, qui va faire cette pondération ? Il est tout disposé à le faire, mais je crois qu'il n'est pas armé pour cela. Et on aurait tort de lui donner ce droit.

— A mon avis, le pouvoir ne devrait être en droit de choisir qu'après un débat sérieux, un cours d'écologie, les leaders d'opinion, convenablement informés, se seraient exprimés. Il faudrait suivre l'exemple des Pays-Bas où s'est instauré un véritable débat autour de l'idée du changement des modes de vie. Mais les Pays-Bas sont une démocratie vraiment avancée.

— En 1974, vous avez publié un rapport intitulé « La lutte antipolluante : une nouvelle politique de l'environnement, une nouvelle politique économique ». L'agence pour les économies de matières premières, l'agence nationale des déchets, la dépollution, les économies d'énergie, la politique d'aménagement du temps, ne sont-elles pas des retombées de ce rapport ?

— Je ne suis pas pour grand-chose dans ce qui a suivi. C'étaient des idées en l'air dont

je me suis fait l'écho. En outre, je ne crois pas à leur pleine efficacité.

— Le pouvoir s'est tout de même fortement inspiré de votre travail.

— Oui. On s'est beaucoup amusé avec les cent propositions que nous avions formulées. Mais il y avait quelques pages initiales, plus importantes à mes yeux, et qui n'ont pas été prises au sérieux. Je disais qu'une vraie lutte contre le gaspillage, c'est-à-dire pour la récupération des déchets, pour la promotion des activités d'entretien et de réparation, pour les économies d'énergie, supposait une multitude de politiques complémentaires qui devaient être rentables, ou au moins non lourdement déficitaires si elles étaient le fait de services publics. Un problème de calcul économique et par conséquent un problème de prix, se posait. Mais, dans le système de

prix actuel, la réparation — qui fait appel à de la main-d'œuvre — coûte de plus en plus cher, tandis que les activités de recyclage des biens usés sont rentables. Si le prix de l'énergie était à un niveau compatible avec une solution à long terme de la crise énergétique, c'est-à-dire beaucoup plus élevé, on aurait intérêt à garder les vieilles voitures (si elles ne consomment pas trop) et les machines à laver, et à les faire réparer. Or les instruments économiques dont nous disposons ne permettent pas de gérer le système des prix. Ceux-ci évoluent comme ils peuvent, sans jamais prendre en compte les exigences du long terme. La politique des prix, quand elle existe, se limite à des contrôles analogues à des blocages. Pour agir autrement, il faudrait une planification. Or celle que détaille le rapport anti-gaspillage. On a oublié ce préalable.

un grand esprit. Il avait voulu monter une opération exemplaire — prendre le problème le plus important, rassembler des gens venant d'horizons divers, mais tous compétents et tenter de leur faire dire les points sur lesquels la communauté scientifique considèrerait qu'il y avait pas de problème et les points sur lesquels il était nécessaire d'expérimenter, de réfléchir, de débattre en somme. Mais à ce moment, le débat était déjà envenimé : on commençait à échanger des injures sinon des bombes. Quand le ministère de l'Industrie a vu notre rapport, dont il n'a pas bien perçu l'intention, bien qu'on la lui ait expliquée, il a reculé. Il n'a pas eu envie de se créer des ennemis supplémentaires.

— Les conclusions de ce rapport sont-elles de nature à inquiéter le pouvoir politique ?

— Absolument pas. Nous posons un certain nombre de problèmes non résolus et nous indiquons les solutions qu'il faut rechercher. Nous ne sommes ni inquiétants ni rassurants.

— La démocratie fonctionne-t-elle réellement en ce qui concerne les solutions qu'il faut rechercher ?

— On ne peut évaluer un débat énergétique. Il dépasse de très loin le débat nucléaire. Celui-ci pourrait en être l'amorce. On est intéressé à une réflexion sur les modes de vie.

— Quel rôle les écologistes peuvent-ils jouer dans ce débat ?

— On trouve parmi les écologistes des gens sérieux et des gens qui le sont moins. Les syndicalistes C.F.D.T. de l'énergie électrique par exemple, qui ont publié un livre sur le nucléaire, me paraissent sérieux. Il est probable que, sans les écologistes, le débat ne serait pas ouvert. Mais ils l'ont porté immédiatement à un tel degré de passion et même de violence que son développement est devenu difficile. Ils l'ont donc finalement occulté. Un débat implique que l'on s'écoute, que l'on échange des informations, que l'on mène une analyse commune dans un grand effort d'objectivité. C'est ça qu'on ne fait pas.

— Comment inciter les citoyens à participer à un débat scientifique alors que tous les sondages montrent que les Français ne s'intéressent pas vraiment aux questions scientifiques et encore moins au nucléaire ?

— Si on avait publié et étudié le rapport sur les déchets nucléaires, on aurait vu que, débarrassé de tous ses aspects scientifiques, le problème devient assez clair. Par exemple, satelliser les déchets les plus dangereux malgré le coût de l'opération, les enfouir dans le sous-sol malgré les risques de séismes, alors que des déchets demeurent dangereux pendant des siècles ? Voilà un grand problème politique. Il me paraît de nature à intéresser certainement les Français à partir du moment où il serait posé clairement, en ce qui concerne notamment ses implications immédiates. En passant d'autres problèmes moins vertigineux s'éclairciraient.

« La difficulté de réorienter une économie et une société complexes »

— Le courant de pensée des écologistes, qui, sur bien des points, rejoint nos travaux, vous paraît-il en mesure de modifier cette politique du secret ?

— Je mets à part l'écologie turbide ; celui qui pose des questions ne peut pas acheter minier vers un fascisme. Il en a d'autres qui sont tout à fait respectables. Ce qui me frappe, c'est qu'ils ne paraissent pas avoir conscience des problèmes du long terme. Selon eux, on change de cap comme sur un petit voilier. Ils n'aperçoivent pas l'extraordinaire difficulté qu'il y a à réorienter une économie et une société complexes. La logique de la planification paraît leur échapper. Or le débat écologique ne devient utile et opérationnel qu'à partir de l'instant où il se place dans une vue programmable.

— Ce courant, même s'il oublie les difficultés que vous dites, est-il assez fort pour changer quelque chose ?

— Le courant écologique a un impact sur la population. C'est une force assez judicieusement orientée. Mais elle n'aurait

une influence politique réelle qu'à condition d'accepter la progressivité. De ce point de vue, le moratoire nucléaire est bien trop radical. Certes, ceux qui le réclament ne manquent pas d'arguments. Mais on ne peut pas stopper les programmes d'équipement. C'est à dire que l'on va vers une insuffisance de la puissance installée, vers des ruptures d'approvisionnement et finalement vers des drames aussi graves qu'un accident dans une centrale. C'est ce qu'a dit la Fédération protestante de France — dont je fais partie — en réponse aux inquiétudes des Eglises d'Alsace : un débat nucléaire doit être organisé ; mais il ralentira l'exécution du programme ; il faut donc se préparer à gérer une économie de disette. Nous n'avons pas été compris par certains, qui ont accusés de vouloir imposer nos vues idéalistes par des contraintes bureaucratiques. Pourtant, à partir de l'instant où l'on accepte un débat difficile et mal préparé, il est certain qu'on s'expose à retarder l'exécution du programme nucléaire. D'ailleurs, il a déjà pris du retard.

« Contrôler la technocratie »

— Comment devrait s'engager ce débat ?

— Il faudrait commencer par montrer que nous allons vers une économie par exemple qui doit être gérée autrement qu'en pratiquant des coupures de courant. Cette démonstration placerait dans son contexte le problème énergétique et la question nucléaire. A cet égard, l'idée de M. Giscard d'Estaing de créer un conseil d'information électro-nucléaire n'est pas mauvaise. Mais que fait ce conseil ? Il devrait réunir un certain nombre de grands techniciens impartiaux.

— Existe-t-il ?

— Les gens qui sont au côté du pouvoir disent : « Ou bien ils n'ont pas de responsabilités et ils ne sont pas compétents ou bien ils ont des responsabilités et ils sont engagés. » Je ne suis pas aussi pessimiste.

— Un homme de grande qualité intellectuelle, un bon physicien universitaire par exemple, qui serait associé de façon prolongée à un groupe de travail chargé de répondre aux questions des divers courants d'opinion, devrait arriver. Même s'il n'est pas compétent au départ, il le deviendra. Peut-être pas avant que le technicien d'E.D.F. Mais il faut bien contrôler la technocratie. C'est à ce groupe de grands techniciens impartiaux que la C.F.D.T. par exemple, poserait ses questions. Le groupe répondrait. A ce moment, un vrai débat naîtrait.

— Pourquoi quittez-vous la présidence du groupe interministériel d'évaluation de l'environnement ?

— D'abord parce que j'ai solennellement déclaré par ce que le groupe n'a plus de signification. Le ministère de l'environnement fonctionne depuis six ans. Il n'est pas devenu une grande administration mais il a des services, des hommes qui réfléchissent, notamment des statisticiens. La formule du col-

lège chargé d'une mission de débroussaillage est devenue inadéquate. Nous avons exécuté un programme qui a été débattu, j'espère à présent que notre étude sur Rouen sera publiée intégralement. Mais c'est un rapport établi par des hommes et des femmes indépendants. Il n'est pas conformiste.

— On vient d'installer une mission chargée d'établir avec six entreprises publiques, privées comme cobayes, une comptabilité patrimoniale. Qu'en pensez-vous ?

— C'est une idée heureuse. Sur un certain nombre de points comme les espaces cultivables, les espaces verts, les monuments historiques, etc., on peut recenser le patrimoine et le décrire de manière systématique. C'est une démarche qui va dans le même sens que celle des statisticiens qui ont publié l'annuaire de l'environnement. Elle est très lourde et il faut engager dès qu'on le peut. Le risque est d'occuper la discussion. Faire des collections de chiffres, c'est capital. Mais le problème de la synthèse n'est pas résolu pour autant. C'est d'ailleurs vers d'autres horizons de réflexion que je m'achemine maintenant.

Propos recueillis par MARC AMBROISE-RENDU.

Exité par la S.A.R.L. Le Monde.

Gemma : Jacques Favet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Imprimerie de « Monde », 5, rue de Valenciennes, PARIS-10<sup>e</sup>, 1077.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'Administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57487.

Yogourt et yoga

par GABRIEL MATZNEFF

DANS Fedora, le superbe film de Billy Wilder, un médecin explique que le secret de la belle Martha Keller, censée avoir soixante-dix ans et en paraissant vingt-cinq, est une stricte discipline diététique et mentale. Et il remarque sans se presser : « Vous comprenez ce que je veux dire : yogourt et yoga. »

La maîtrise du corps et celle de l'âme sont une aventure unique, et la seule qui vaille d'être vécue. Les intellectuels qui écrivent sur la réforme de la société devraient se pénétrer qu'avant de prétendre réformer le monde, il convient de se réformer soi-même. Pour poser un problème, il faut avoir mis de l'ordre dans son propre cœur ; ce n'est que lorsque nous serons devenus des êtres de lumière, que nous pourrions éclairer les autres.

Les milieux zen enseignent que chacun de nous porte en lui la nature de Bouddha, mais que pour parvenir à cette part divine de l'être, nous devons subjuger notre corps. Les vrais bouleversements sont intérieurs. Ce ne sont pas les structures de la société qui doivent être modifiées, mais notre regard sur le monde et notre conduite dans la vie. Les gens englobent beaucoup trop ; ils sont prisonniers de leurs bragues, de leurs ambitions, de leur jalousie, de leur soif d'apparence et de gloire ; ils sont captifs de la double illusion du temps et de l'espace.

« La révolution commence au petit déjeuner »

Dans *Nous n'irons plus en Luxembourg*, un personnage alfreux que la révolution commence au petit déjeuner. Cela signifie que seule le métrage de notre ventre peut nous donner la liberté. Nous sommes ce que nous mangeons, et le choix de notre nourriture est plus important que ce que les hommes prennent d'ordinaire au sérieux. Nietzsche, qui, lorsqu'il vivait à Gènes, à Venise, à Nice, faisait lui-même son marché, expliquait ironiquement Kant et Hegel par l'abus des pommes de terre et de la choucroute. La macrobiotique, cet ensemble de recettes de cuisine, signifie étymologiquement la plénitude de vie.

En 1955, un certain Lombard a publié un livre intitulé *La Cuisine et la Médecine, ou l'art de conserver ou de détruire sa santé par une alimentation convenable*, avec une gravure représentant un cuisinier et un médecin se serrant la main. Il est significatif qu'aujourd'hui de jeunes maîtres de la cuisine française tels que Michel Oliver et Alain Senderens se veulent les disciples du fameux diététicien de Crans-sur-Sierre, Christian Cambuzat.

Dans son Institut du Valais, Christian Cambuzat, qui a choisi pour emblème le portrait du comte de Saint-Germain, est un professeur de vie infiniment plus sérieux que les pseudo-gourous qui peuplent les montagnes alentours. Il rend à ses curistes le sveltesse de leur adolescence, mais surtout il régénère leur psychisme, leur enseigne le contrôle de soi, et transforme la vision qu'ils ont de l'existence. Il n'y a pas de pire ennemi du bonheur qu'un ventre dégraisé, ce ventre que saint Jean Climacque appelle « notre adversaire bruyant et méchant ». La diététique est la voie royale, le chemin de la connaissance, le chef de la sagesse, Yogourt et yoga. Pour que me félicité soit complète, il ne me manque que le numéro de téléphone de Martha Keller.

**Günter Wallraff**  
Le journaliste indésirable



Günter Wallraff, en Allemagne ce nom sonne comme un défi. Günter Wallraff est un journaliste célèbre et craint, parce qu'il pratique une forme de reportage vérité inconnue en France.

Le *Nouvel Observateur*

Günter Wallraff est devenu la conscience journalistique de tout un pays. Et peut-être même de toute une profession, partout où elle peut encore s'exercer.

Barthélémy, *La Quinzaine Littéraire*

Il faudrait tout pouvoir citer, tant ses reportages et la base sont inquiétants et exemplaires.

*Lire Magazine*

Ce qu'il décrit a une portée qui dépasse les frontières.

Raymond Lavigne, *L'Humanité-Dimanche*

Il faut lire et faire lire *Le Journaliste Indésirable*.

André Gisselbrecht, *L'Humanité*

**FRANÇOIS MASPERO**  
1 place Paul Painlevé 75005 Paris

« Procéder comme des professeurs devant des élèves »

— De ces trois scénarios, quel est le plus favorable à la qualité de la vie ?

— Parce que je suis un homme de gauche, je dis le second, quoi que pas dans l'immédiat, mais notre conclusion essentielle c'est que, selon le scénario dans lequel on se place, les problèmes de la vie, du système d'enseignement, des indicateurs, etc., se posent différemment. Exemple : les loisirs d'une population qui tend à vieillir ne sont pas les mêmes que ceux qu'il faut favoriser pour attirer des jeunes cadres. Le point capital consiste donc à engager une réflexion, un débat sur les modes de vie, en partant de plusieurs scénarios.

— Cette méthode des scénarios peut-elle servir ailleurs ?

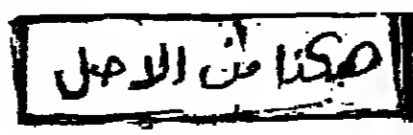
— L'idée que nous avons commencée à mettre en œuvre me paraît parfaitement transposable dans d'autres régions. A Rennes on a l'ille comme à Rouen, les problèmes de qualité de la vie ne deviennent concrets qu'à partir de l'instant où l'on tente de les voir dans une perspective d'évolution. C'est là que réapparaît la nécessité d'une planification ; tant qu'en France et en Europe on n'aura pas une idée globale de notre avenir, les études régionales ne pourront rester que très vagues. Il faut d'abord répondre à la question : « Comment l'économie occidentale va-t-elle se tirer du mauvais pas dans lequel elle se trouve ? » Et, si on aperçoit une solution, quel type de société implique-t-elle ? C'est seulement alors que les problèmes régionaux peuvent être précisés.

— Parmi les travaux du comité interministériel d'évaluation de l'environnement, quel est le plus intéressant et date de 1978. Une vingtaine de membres et une trentaine de comités ont participé pendant deux ans à sa préparation. Pourquoi ce travail n'a-t-il jamais été publié ?

— La publication des autres rapports du groupe dépendait du seul ministère de l'environnement. Pour celui-ci, l'aval du ministère de l'Industrie a été demandé et M. d'Ornano, alors ministre de l'Industrie, n'a jamais répondu. Le pouvoir politique et administratif a été très déconcerté par le problème nucléaire jusqu'en 1978, on se refusait d'avoir un commissariat à l'énergie nucléaire tourné vers des applications pratiques. Là-dessus est arrivée la guerre du Kippour et le programme nucléaire accéléré. Un mouvement de contestation s'est amorcé. Les hommes du pouvoir milieux politiques et dirigeants d'E.D.F. — se sont dit : « Voilà un dossier que nous étudions depuis des années ; nous avons fait toutes les prospectives imaginables ; nous voyons bien que la solution que nous retenons est la seule admissible ; par conséquent, il nous suffit de la faire comprendre. » Et ils ont voulu procéder comme des professeurs devant des élèves. Mais les professeurs ont reçu des pommes cuites.

— C'est ici qu'intervient votre rapport ?

— Et si on aperçoit une solution, quel type de société implique-t-elle ? C'est seulement alors que les problèmes régionaux peuvent être précisés.





LES PROLONGEMENTS DES ACCORDS DE CAMP DAVID

Deux nouveaux pays arabes - modérés - ont rejeté, jeudi 21 septembre, les accords de Camp David; la Tunisie et les Emirats arabes unis. Ces prises de position renforcent le Front de la fermeté, dont les représentants (Syrie, Libye, Algérie, Yémen du Sud et O.L.P.), réunis à Damas, doivent annoncer samedi les décisions auxquelles ils sont parvenus pour faire échec à la « trahison » du président Sadate. On a appris ce vendredi à Damas que le colonel Kadhafi et M. Arafat avaient quitté la capitale syrienne pour Irbid, dans le nord de la Jordanie, afin d'y rencontrer le roi Hussein.

roi Hassan II de lui apporter son appui. La conférence de presse qu'il devait tenir jeudi à Rabat a été reportée à vendredi.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, est arrivé jeudi après-midi à Ryad, venant d'Amman, pour tenter de persuader les dirigeants saoudiens de modifier leur position négative. Une première entrevue entre M. Vance et le roi Khalid eut lieu jeudi en présence du prince héritier Fahd Ben Abdel Aziz, du prince-sultan Ben Abdel Aziz et du vice-ministre des affaires étrangères, Chaik Abdel Rahman El Mansouri.

veille M. Vance à Amman ne paraît guère positif. Selon l'Agence France-Presse, les « éclaircissements » apportés par le secrétaire d'Etat américain au roi de Jordanie n'ont entraîné aucun changement dans la position négative de la Jordanie au sujet des accords de Camp David. Les discussions auraient porté surtout sur le sort qui serait réservé à la Cisjordanie et à Gaza au terme de la période intérimaire de cinq ans. Les Jordaniens auraient voulu l'assurance qu'Hassan II se retirerait alors totalement des territoires occupés, ce que leurs interlocuteurs américains n'ont pu confirmer. Sur la question de la représentation du peuple palestinien, les explications du secrétaire d'Etat

américain auraient paru aussi insuffisantes aux Jordaniens. A Washington, deux ou trois lettres de clarification destinées à sceller les accords de Camp David devraient être publiées ce vendredi. Mais le texte prévoyant l'interdiction des implantations juives en Cisjordanie a proposé duquel s'opposent les négociateurs américains et israéliens ne pourra, semble-t-il, être mis au point avant la semaine prochaine. M. Begin prétend toujours qu'Israël ne s'est engagé à suspendre les implantations que pour trois mois seulement et non pour toute la période intérimaire de cinq ans. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

FACE A L'« ALLIANCE ÉGYPTO-ISRAËLO-AMÉRICAIN »

Les pays du Front de la fermeté sont tentés de resserrer leurs liens avec Moscou

Damas — Les participants au sommet du Front de la fermeté n'ont pas été longs à constater que la répétition des accords égypto-israëlo-américains de Camp David était difficile et les accords à des choix directs sans lesquels ils ne sont pas encore tout à fait résolus. La Syrie, en particulier, qui assume les risques de sa position frontalière avec Israël, ne montre une fois de plus hostile à tout aventurisme, même si elle est prête à aller plus loin que lors des précédents sommets de Tripoli et d'Alger.

De notre envoyé spécial

discute l'attitude à adopter à l'égard du roi Hussein de Jordanie. Un consensus s'est dégagé pour prendre acte du rejet par celui-ci des accords de Camp David et il a été décidé que le président Kadhafi irait en personne à Amman après la conférence pour l'en informer. Sans se faire d'illusion sur la possibilité de rallier le souverain jordanien au Front de la fermeté, les participants sont d'accord pour ne pas lui donner de raisons de hasarder dans le camp adverse.

Unité retrouvée des Palestiniens

Tous les leaders palestiniens ont pris la parole : outre M. Arafat, MM. Habbache, Hawatneh, Mohsen, Yhri, Fahoum et Abou Ayad. Ce dernier a menacé avec virulence de « faire tomber des lattes », et dans les coulisses de la conférence, le porte-parole du F.P.L.P., le docteur Habbache, M. Bassam Abou Cherif, a été encore plus clair en affirmant que son organisation allait mener des opérations terroristes contre les intérêts américains.

Les Palestiniens ont beaucoup insisté sur leur unité retrouvée sous la pression des événements. M. Habbache a évoqué les dangers qui menacent la résistance palestinienne et la Syrie au Liban. M. Hawatneh (F.D.L.P.) a abondé dans le sens du président Boumediène, affirmant que l'alliance soviétique était stratégiquement indispensable pour contrecarrer la politique américaine, qui a subi un changement qualitatif après Camp David à l'égard des forces nationalistes arabes.

La Libye ne s'est pas encore montrée très active. Le colonel Kadhafi, ayant insisté sur la nécessité d'obtenir la participation de l'Irak — seul autre bailleur de fonds possible pour le Front de la fermeté, dont le président libyen ne voudrait pas assumer seul toute la charge financière, — s'est vu répondre par le président Assad de Syrie de se charger lui-même de la démarche. Il a téléphoné au président Baek à Bagdad. Celui-ci a seulement promis d'étudier les résultats du sommet de Damas.

Pour dégager des mesures concrètes concernant l'alliance avec l'U.R.S.S., la mise en place de mécanismes militaires et financiers destinés à rendre efficace le Front de la fermeté et un boycott de l'Égypte — qui pourrait être commercial, bancaire, aéronautique et même postal, — les chefs d'Etat ont tenu une réunion restreinte au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Le sommet devait prendre fin samedi.

Mais c'est dans une certaine mesure que les travaux se déroulent, car la tension sur lequel se trouve le Front de la fermeté apparaît piégé. Le mouvement saoudien est, à la réflexion, moins hostile à M. Sadate qu'il n'a paru de prime abord, et l'on est convaincu, ici, que l'aide financière de l'Arabie Saoudite à l'Égypte va se poursuivre. La mise en quarantaine de l'Égypte, pour spéculer sur quelle soit, risque, surtout, de camoufler une absence de décision sur les questions de fonds. Enfin, personne n'a demandé à la Syrie pourquoi M. Vance était, dès samedi, invité à venir à Damas vendredi ou samedi. Nombreux sont pourtant ceux qui se posent la question.

LUCIEN GEORGE.

L'armée israélienne est à nouveau intervenue en Cisjordanie contre les militants du Bloc de la foi

Jérusalem — Un accueil que certains qualifient de « trompeur » a été réservé au ministre israélien n'a connu depuis longtemps attend M. Memahem Begin, à l'aéroport Ben-Gourion, ce vendredi 22 septembre, en début d'après-midi. Le centre d'information du gouvernement, qui préparait depuis deux jours la cérémonie, a notamment publié sous le titre de « Le peuple d'Israël salue son premier ministre » pour que les organisations et mouvements désirant participer à cet accueil se fassent connaître. Pareille préparation est tellement inhabituelle qu'un porte-parole officiel a dû justifier cet appel en déclarant qu'il ne s'agissait pas de créer une « fête officielle », mais d'assurer — sur le thème : « La nation est avec vous » — la coordination entre les différents groupes qui s'étaient déjà adressés à ce sujet au premier ministre.

De notre correspondant

Le mouvement pour la paix, maintenant, qui, veld trois semaines encore, manifestait contre l'attitude intransigente du gouvernement, avait, dès l'annonce du sommet de Camp David, décidé de faire au premier ministre une réception chaleureuse. Le mouvement a, lui aussi, fait parler jeudi dans les journaux des placards publicitaires pour appeler ses militants à souhai- ter la bienvenue à M. Begin.

retourner. Il n'y aura pas de calme dans la région tant que dure la trahison du gouvernement.

Tension chez les Palestiniens

Une vive tension règne, d'autre part, parmi la population palestinienne de Cisjordanie, bien que le mot d'ordre de grève générale lancé mercredi par l'O.L.P. n'ait guère été suivi, et ce n'est qu'à Naplouse, le dimanche, qu'un certain malaise, mais jeudi toutes les administrations municipales ont fermé leurs portes. Les maires avaient décidé de manifester leur solidarité avec leur collègue de Beit-Jalsh (près de Bethléem), M. Behara Daoud, qui se trouve suspendu désormais définitivement de ses fonctions. La Cour suprême israélienne a rejeté, en effet, son appel contre la décision prise par les autorités militaires en juillet dernier, à la suite d'un incident avec la police survenu un an auparavant.

La grève des maires a été plus significative, d'autant que ces derniers ont publié un communiqué commun déplorant « les pressions du gouvernement militaire israélien pour opprimer des manifestations sur son programme d'autonomie en Cisjordanie ». Le nouveau maire pressenti pour Beit-Jalsh passe pour être « pro-jordanien ». Les élus municipaux — en majorité favorables à l'O.L.P. — accusent les autorités israéliennes de tenter de mettre en place « des représentants favorables à l'application du « plan Begin ».

Les autorités israéliennes craignent actuellement une recrudescence de l'agitation, l'O.L.P. conservant une grande influence sur la population. Des sondages réalisés ces derniers jours avec discrétion tendraient à prouver qu'après un moment de flottement la majorité de la population « politique » se montre résolument hostile à l'application des accords de Camp David.

Jeudi, de nombreux incidents se sont produits dans plusieurs localités. Les élèves des lycées, notamment à Naplouse, Jenin et Haïhoul (près de Hébron) ont organisé des manifestations, incendié des pneus dans les rues et lancé des pierres sur des véhicules militaires. A Haïhoul, le couvre-feu a dû être imposé. Un attentat à l'explosif a endommagé, jeudi soir à Jérusalem, un autobus. Frès de Naplouse, plusieurs arrestations ont eu lieu, car, selon la police, une « cellule » du Fath projetait de déposer une bombe à Tel-Aviv.

FRANCIS CORNU.

SANS CONDAMNER LE SOMMET DE CAMP DAVID

La Tunisie rejette le contenu des accords

De notre correspondant

Tunis. — Le gouvernement tunisien a rejeté, jeudi 21 septembre, les décisions arrêtées à Camp David, estimant qu'elles ne garantissent pas le rétablissement de la paix et de la stabilité au Proche-Orient. Mais il n'en a pas pour autant condamné le sommet américano-israëlo-égyptien. Bien au contraire, il a exprimé son appréciation pour les efforts entrepris en vue d'obtenir la crise et de prévenir toute évolution susceptible de mettre en danger la paix mondiale.

Cette position a été définie par le ministre de l'Information, M. Chadly Kilbi, qui a expliqué que toute solution au conflit ne pouvait être traitée que « globalement, en tenant compte des problèmes à la fois, et en premier lieu, celui posé par le peuple palestinien ».

1) Le respect de la légalité internationale telle qu'elle découle de la résolution adoptée par l'ONU en 1947 et qui prévoit la création d'un Etat palestinien. On sait que la Tunisie a été le premier pays à préconiser le retour au plan de partage de la Palestine.

2) Le respect de la légalité internationale qui rejette l'occupation par la force des territoires appartenant à autrui ; 3) Le respect de l'humanité qui s'est désignée comme un sommet arabe de Rabat de 1974 qui avait consacré l'O.L.P. comme unique représentant légitime du peuple palestinien.

D'autre part, selon les Tunisiens, les accords ne répondent pas non plus aux revendications des peuples musulmans en général et des Palestiniens en particulier pour ce qui a trait à la question de Jérusalem.

MICHEL DEURÉ.

Le « Bulletin » de l'Agence télégraphique juive : Paris met l'accent sur l'impossible

Commentant le communiqué du conseil des ministres de mercredi le Bulletin quotidien d'information de l'Agence télégraphique juive écrit notamment, vendredi 22 septembre :

« Le communiqué du conseil des ministres aura été déçu. Certes, l'acharnement de M. Carter est salué avec le point d'honneur qui convient à l'esprit de diplomates plus habitués aux sous-entendus et au scepticisme distingué qu'à la mise en œuvre d'une volonté « sportive » de résister. Certes, il est rendu hommage à M. Sadate et à M. Begin, mais sans admiration excessive. Chacun a bien senti que le but du communiqué français était de rappeler qu'un règlement partiel ne saurait aboutir à une solution acceptable et que toutes les parties intéressées (comprenez notamment l'O.L.P.) devaient être

associées à la définition d'une paix globale. Le gouvernement n'aurait-il pas été mieux inspiré en mettant l'accent sur ce qui est possible et non sur ce qui est impossible ? Possible : la paix entre Israël et l'Égypte. Possible : la définition, même difficile, des grandes lignes d'un règlement en Cisjordanie faisant justice à l'aspiration des Palestiniens de ces régions.

« Impossible : un accord avec l'O.L.P. ne conduisant pas à la disparition d'Israël. Impossible : un règlement avec les pays du Front de la fermeté, qualifié aujourd'hui de Front de la fermeté. (...) Dans la perspective de paix, aujourd'hui définie, ne vaut-il pas mieux confier l'intérêt des Palestiniens à une autre organisation que l'O.L.P. fondée essentiellement sur la force guerrière et terroriste ? »

A TRAVERS LE MONDE

Danemark

LA REINE MARGHERITE II DU DANEMARK et le prince Henrik retournent une visite officielle en France, du 12 au 15 octobre, annonce un communiqué de l'Élysée.

Égypte

LE PARTI « MISR » (Centre) qui dirigeait l'ancien premier ministre égyptien M. Mamdouh Wahab, a décidé, jeudi 21 septembre, de fusionner avec le parti national démocratique créé par le président Camp David et par le président Sadate. La création de cette formation a réduit à une vingtaine les effectifs du MISR. — (A.F.P.)

Pakistan

UN ÉPICIER PAKISTANAIS vivant en Grande-Bretagne, M. Mirza, s'est accusé, jeudi 21 septembre, d'avoir émis une émission télévisée, d'être l'auteur du meurtre pour lequel M. Ali Bhutto, ancien premier ministre, a été condamné à mort. M. Mirza, qui assure ne pas avoir fait ces déclarations sur commande, a expliqué qu'il avait agi à cause d'une querelle de famille et avec la complicité d'un membre de l'Organisation de libération de la Palestine. Après l'émission, la police britannique a interrogé quelle allait enquêter sur l'affaire. — (A.F.P.)

République de Djibouti

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI, M. Hassan Gedi, a été élu, dimanche 21 septembre, son gouvernement. Un communiqué présidentiel radiodiffusé indique qu'en vertu de la loi constitutionnelle numéro deux et dans le souci de procéder à une nouvelle distribution des responsabilités, le président Hassan Gedi a pro-

noncé la dissolution du gouvernement. Les ministres, ajoute le communiqué, restent cependant chargés de l'exécution des affaires courantes. — (A.F.P.)

Uruguay

DEUX DIRIGEANTS de l'Union des Jeunes communistes uruguayens ont été arrêtés, a annoncé un communiqué officiel publié à Montevideo, le jeudi 21 septembre. Il s'agit de MM. Rodriguez Villalba, premier secrétaire de cette organisation, et Francisco Villafan, secrétaire à la propagande. Le P.C. est interdit depuis quelques jours en Uruguay, et ses principaux dirigeants ont été emprisonnés ou exilés. — (A.F.P.)

Une délégation de l'Amitié Franco-Israël, composée de dix-sept parlementaires français appartenant à plusieurs partis, et conduite par le général Guillaud de Benouville (R.P.R.), effectuée depuis le début de la semaine une visite en Israël, s'est à ce jour par le chef de l'Etat. Elle a rencontré diverses personnalités politiques. — (A.F.P.)

Ecole des Attachés de Direction. Communiqué aux bacheliers: École supérieure de gestion, l'E.A.D. ouvre de réels débouchés au sein des différents départements de gestion de l'Entreprise. 5 options: Gestion financière - Gestion du personnel - Étude du produit et distribution - Publicité et Relations publiques - Commerce international. 3 ans d'études après le baccalauréat. (Admission d'office en 3<sup>e</sup> année pour les candidats titulaires d'un DUT, d'un BTS ou d'une licence). Reprise: lundi 16 octobre. E.A.D. Enseignement supérieur privé 8 rue Saint-Augustin, 75002 Paris - Tél. 261.6114. Demandez notre documentation. Nom, Prénom, Adresse, Niveau d'études.







EUROPE

Suisse

La naissance d'un nouveau canton

Berne. — Etape décisive vers la création du canton du Jura, les citoyens suisses ont appelé aux urnes dimanche 18 septembre pour ratifier la révision de la Constitution fédérale qui entraîne la sécession de trois des six districts francophones du canton de Berne.

Selon un processus d'auto-détermination mis au point par les autorités cantonales bernoises, les Juraissiens francophones s'étaient prononcés, le 23 juin 1974, en faveur de la création d'un vingt-troisième canton. Les citoyens bernois avaient ensuite approuvé les changements de leur propre constitution cantonale, rendus nécessaires par la séparation de trois districts jurassiens.

Pour sanctionner l'accession du Jura au rang de canton, les Suisses devront à leur tour approuver deux amendements de leur charte fondamentale. Le Jura viendra s'ajouter aux vingt-deux cantons énumérés dans l'article premier. Autre modification prévue à l'article 50, le nombre des représentants à la Chambre haute (conseil des Etats) passera de quarante-quatre à quarante-six.

A en juger par l'avalanche inhabituelle de prises de position en faveur du canton du Jura, le référendum de dimanche devrait, en principe, se réduire à une simple formalité. Autorités fédérales en tête, tous les corps constitués, églises, organisations professionnelles et partis politiques confondus font chorus pour recommander de voter oui. Le président de la Confédération et tous les membres du gouvernement fédéral se sont personnellement et activement engagés dans la campagne. Dans une démarche sans précédent, les gouvernements cantonaux unanimes ont exhorté leurs administrés à accueillir « à bras ouverts » le nouveau canton dans le comité helvétique. Direc-

tionnellement et activement engagé dans la campagne. Dans une démarche sans précédent, les gouvernements cantonaux unanimes ont exhorté leurs administrés à accueillir « à bras ouverts » le nouveau canton dans le comité helvétique. Direc-

De notre correspondant

tement concerné, le gouvernement du canton de Berne s'est, lui-même, résigné à la séparation. « La raison nous commande de dire oui », a-t-il déclaré. Cet empressement subit à reconnaître le fait jurassien peut paraître d'autant plus étonnant qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Longtemps, la Suisse officielle ne s'était guère préoccupée de la minorité francophone du canton de Berne. Sous prétexte de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un canton, le conseil fédéral s'était d'abord abstenu d'une prudente réserve et s'était bien gardé d'intervenir. Il aura fallu que la tension monte dans le Jura pour que les autorités fédérales s'y intéressent de plus près, craignant sans doute aussi de voir l'image de la Suisse ternie à l'étranger.

Après avoir fait un pas de côté en envoyant des troupes dans le Jura en 1968, le conseil fédéral s'était résolu à constituer une commission de bons offices pour tenter de sortir de l'impasse. Ensuite, le canton de Berne avait été invité à lâcher du lest et à rechercher une solution durable. Au lendemain du référendum de 1974 sur la séparation, une délégation gouvernementale, présidée par M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et police, a été chargée de superviser l'étape de transition. Jusqu'alors tenus pour des exaltés, les autonomistes sont ainsi devenus des interlocuteurs valables.

Salon les derniers sondages, plus de 80% des citoyens suisses se déclarent favorables au nouveau canton. Officiellement, seuls quelques éléments ultranationalistes isolés ont prononcé le « non ». Dans le secret de l'isolement, cependant, des raisons émotionnelles et subjectives pourraient aussi déterminer la vote de certains électeurs. D'autres ne voient pas d'un bon oeil l'apparition d'un nouveau canton de langue française, de surcroît catholique.

Malgré l'unanimité des Eglises, l'aspect confessionnel ne doit pas être complètement négligé. Dans les districts à majorité protestante du Sud, l'organisation antiséparatiste Force démocratique a prêté au pas donner de consigne de vote. Tous jours très pragmatiques, certains Suisses se demandent aussi si le Jura sera économiquement et financièrement viable et quel sera le coût de l'opération. En définitive, l'enjeu du référendum de dimanche est important pour l'avenir même de la Suisse. Il devrait apporter un moment de répit dans une question qui était devenue l'un des principaux sujets de politique fédérale. Le résultat de cette consultation devrait aussi contribuer à relever l'image d'un fédéralisme vivant, non sclérosé, en mesure de résoudre les problèmes de minorités et capable de s'adapter à l'évolution de la société.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Apprenez l'anglais chez vous avec les éditions de la B.B.C.

(livres, disques, cassettes)

Remise spéciale 20 % du 18 septembre au 7 octobre

WHSMITH The English Bookshop

Librairie anglaise et salon de thé 248, rue de Rivoli, Paris 1<sup>er</sup> Tél. : 260.37.97

Catalogue sur demande

PUBLICITÉS RÉUNIES

Proche-Orient: les secrets d'un accord

Le coup de théâtre de Camp David en est-il vraiment un ?

Pourquoi le Ministre des affaires étrangères égyptien, qui participait aux entretiens, a-t-il donné sa démission ?

Quelle sera la position des autres pays arabes ? Que deviennent les Palestiniens ? Un dossier complet de L'Express.

Hesi Carmel sur place à Camp David révèle la face cachée de la négociation et des négociateurs.

Dans L'Express cette semaine

Chirac est-il un bon maire ? Quelle est la composition de son Etat-major ? Comment sont prises les décisions ? Une enquête de Christian Fauvet.



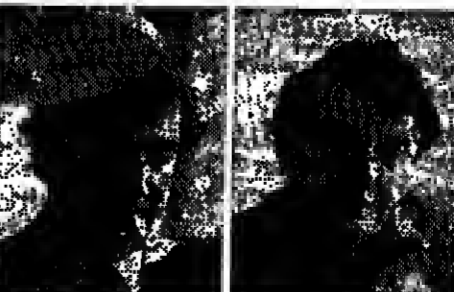
Raymond Aron



Hesi Carmel, Yves Chau et Jacques Derogy



André Pautard



Pierre Salinger



Bernard Ullmann

Une équipe d'experts (nos photos) : Raymond Aron a évalué les vraies chances de paix entre Israël et l'Egypte. Hesi Carmel était à Camp David, Jacques Derogy à Jérusalem, André Pautard à Damas, Bernard Ullmann au Caire, sous la direction de Yves Chau et avec Pierre Salinger. "The right man in the right place".

Espagne

Un hebdomadaire fait état de documents secrets américains sur le travail des agents spéciaux dans les « pays amis »

De notre correspondant

Madrid. — « Comment stabiliser un pays ami ? » La recette, venue tout droit des Etats-Unis, s'étale sur quatre pages du numéro de cette semaine de l'hebdomadaire madrilène *Triunfo* (gauche). Tout y est dit sur les diverses méthodes recommandées par les services secrets américains pour amener le « pays ami » à respecter les intérêts des Etats-Unis et à manifester un anticommunisme à toute épreuve. Le journal présente ce document comme émanant d'un « haut responsable » de l'Etat. Il s'agit, précise *Triunfo*, d'instructions ultra-sécrites accompagnant un « manuel de campagne pour les services secrets engagés dans des opérations de latérence » dont les extraits avaient commencé à être publiés en 1975 par le quotidien turc *Sayis*, mais dont la publication fut interrompue. L'hebdomadaire madrilène indique qu'il a pu entrer en possession de ce « manuel » ainsi que ses suppléments grâce à un espagnol, resté anonyme, qui les introduisit dans le pays. Les références sont données, ainsi : nom des auteurs : le général Westmoreland, chef d'Etat-major de l'armée américaine en 1970 (1), quand le document a été rédigé ; le major général Kenneth G. Chatham. Une page est reproduite à fac-similé.

L'une des parties les plus intéressantes du document concerne « les agents utilisés dans les opérations spéciales ». Les instructions expliquent le plus clairement du monde ce que les services secrets de l'armée américaine doivent faire quand les « pays amis » ont une possibilité ou de « l'indécision face à la subversion communiste : lancer des opérations spéciales susceptibles de maintenir le gouvernement et la situation politique du pays ami « la réalité du danger d'insurrection ». Les opérations en question consistent à « infiltrer des agents parmi les mouvements insurrectionnels afin de constituer, avec des éléments les plus radicaux, des groupes d'action spéciale qui (...) sous la direction des services secrets de l'armée américaine, déclenchent des actions violentes ou non, selon les cas ». Les instructeurs ajoutent que le même but peut être atteint par « l'utilisation d'organisations d'extrême gauche ».

Le journaliste de *Triunfo* qui a obtenu le document, Fernando Vázquez, écrit que le livre, on peut s'en empêcher de penser aux ligues rouges, à l'affaire Moro, aux GRAP (groupes de ré-

sistance antifasciste premier octobre), ce mouvement terroriste espagnol dont l'origine douteuse a souvent été dénoncée. Les instructions secrètes comportent d'autres passages tout aussi éclairants. C'est ainsi que le « nationalisme extrême » d'un pays ami, s'il est incompatible avec les intérêts américains, exige qu'il change de gouvernement pour bénéficier « de façon plus constructive de l'aide et de l'orientation américaines ». Il est bon, en outre, que les pays amis observent les règlements démocratiques, ou « du moins maintiennent une façade démocratique », étant donné « la préoccupation qu'ont les Etats-Unis de l'opinion publique mondiale ». Encore faut-il qu'ils gardent une solide attitude anticommuniste. « Sinon, il faut envisager sérieusement de modifier les structures » dont ces pays se sont dotés.

Le commentateur de *Triunfo* n'émet pas la moindre réserve sur l'authenticité du document. Il conclut de sa lecture qu'il y a tout lieu de s'interroger sur la politique menée par les Etats-Unis à l'égard de leurs alliés militaires. Dans tous les cas, écrit-il, « la dignité nationale est profondément outragée ». Il estime que des hommes politiques authentiquement nationalistes devraient « étudier sérieusement les relations que leurs pays doivent avoir avec les Etats-Unis (...) dans le cadre de la défense générale ou dans celui de l'OTAN ». Apparemment, c'est le cas de l'Espagne, où un débat s'est ouvert sur la nécessité ou non d'adhérer au pacte atlantique à l'expiration, en 1981, du traité militaire hispano-américain.

CHARLES VANHECKE. (1) De janvier 1964 à mars 1968, le général Westmoreland commanda le corps expéditionnaire américain au Vietnam. Il fut élu le champion américain de la « lutte contre le communisme ». A la tête de plus de 500 000 hommes, celui qui, en septembre 1967, considérait que « les forces du monde libre au Vietnam manquaient à pas de géant vers la victoire militaire », avait réclamaré pas moins de Washington, six mois plus tard, un renfort urgent de 200 000 hommes. Cette boulimie de « matériel humain » lui valut sa désignation, adoucie par sa nomination comme chef d'Etat-major de l'armée de terre au sein du « comité des chefs d'Etat-major » du Pentagone. C'est à ce poste, qu'il conserva jusqu'à sa retraite, en 1972, qu'il publia sur les pressions de l'imprimerie nationale des Etats-Unis, un étonnant rapport sur les « succès » de sa stratégie au Vietnam — pays qui tomba dans un océan d'indifférence. — (N.D.L.R.)

Selon « El País »

FRANCO CONNAISSAIT L'EXISTENCE DU RESEAU D'ESPIONNAGE NIPPO-ESPAGNOL AUX ETATS-UNIS PENDANT LA GUERRE

Le quotidien madrilène *El País* a donné, le 18 septembre, l'identité du chef du réseau d'espionnage formé de journalistes et de diplomates espagnols qui a fonctionné aux Etats-Unis au profit du Japon pendant la seconde guerre mondiale. Le *Washington Post* avait révélé récemment l'existence de ce réseau en étudiant les milliers de pages de documents qui viennent d'être remis aux archives par l'Agence nationale de sécurité américaine (le *Monde* du 13 septembre).

C'est un diplomate, M. Angel Alcazar de Velasco, qui dirigeait de Madrid ce réseau, de 1941 à 1948, après avoir vendu lui-même clandestinement aux Etats-Unis pour le mettre en place. M. Alcazar, qui, dans l'interview publiée dans *El País*, continue de proclamer ses convictions « national-socialistes », avait été recruté par les Japonais avec l'approbation de ses supérieurs hiérarchiques espagnols. Le général Franco était au courant de ses activités.

Les Japonais avaient suggéré à l'Espagne (officiellement neutre pendant la guerre) d'ouvrir un consulat à Vancouver (Colombie-Britannique) sur la côte ouest du Canada. M. Kobe, le consul espagnol, transmettait en langage codé à Tokyo, à l'aide d'un émetteur, les renseignements recueillis par le réseau, notamment sur les mouvements de navires dans les ports américains. Les services de sécurité canadiens le démasquèrent et l'expulsèrent en 1948, mettant fin au réseau.

Jocelyn PARIS 134, bd St-Germain 75 006 Paris (10e) 5, rue Chateaubriand

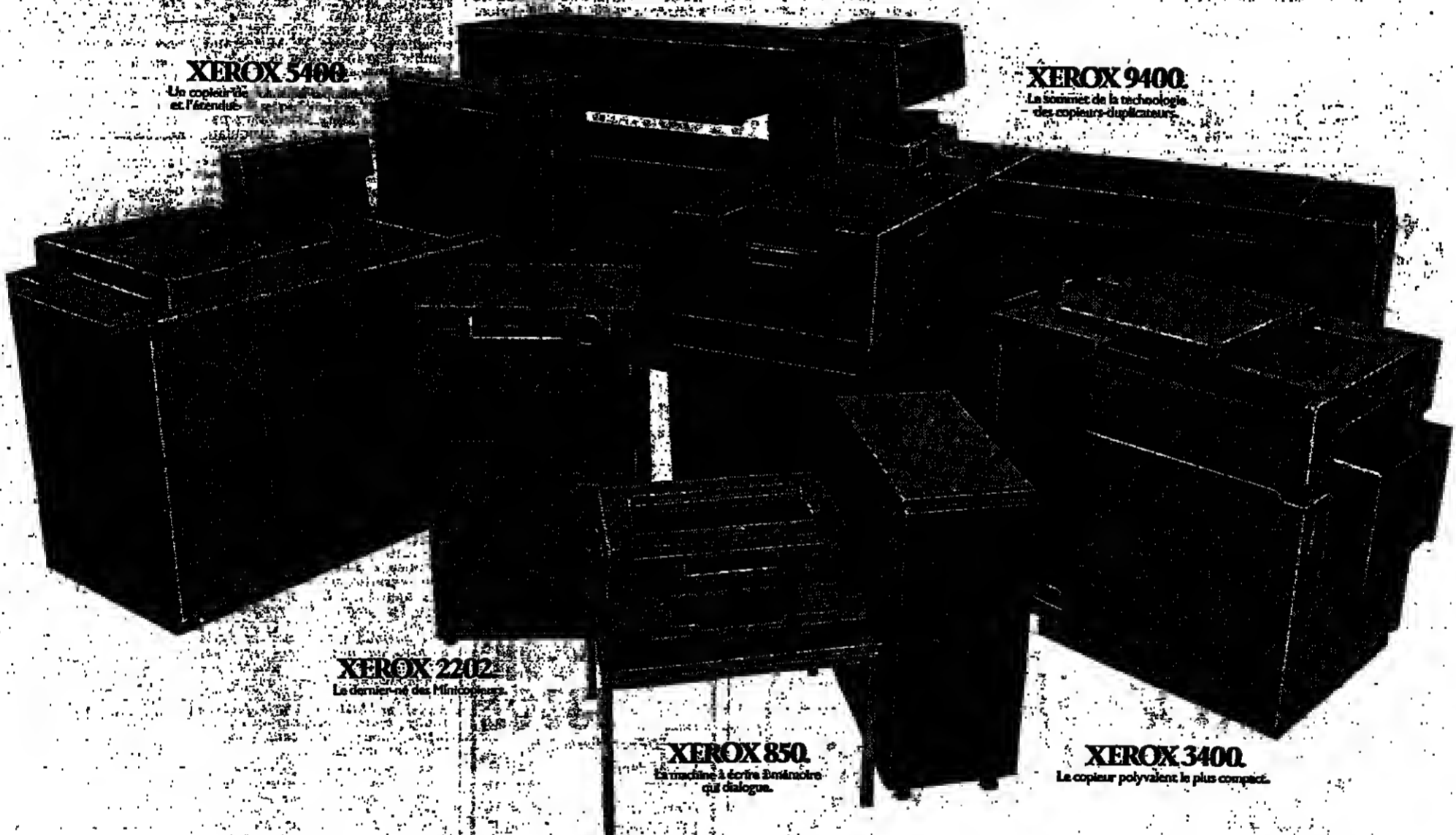






صكنا من الاجل

# L'événement du Sicob 78 c'est Rank Xerox.



**XEROX 5400.**

Le copieur de bureau le plus performant et l'écriteur le plus rapide.

**XEROX 9400.**

La somme de la technologie des copieurs-dictaphones.

**XEROX 2202.**

La dernière des Minicopiers.

**XEROX 850.**

La machine à écrire électronique qui dialogue.

**XEROX 3400.**

Le copieur polyvalent le plus complet.

## 5 nouveaux modèles. Une ère nouvelle dans l'équipement de bureau.

Pour toutes informations téléphonez au 773.01.87.

### RANK XEROX

Rank Xerox s.a. Siège Social: Arago, Défense, 5 rue Bellini - 92806 Puteaux, Tél. 776.41.40

pose essentiellement  
élutions avec la Zambie

Niger

fonctionne  
la repression

livraison prudente

Small vertical text on the left margin.



L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE PARIS

M. de La Malène (R.P.R.) tirera-t-il profit de la bataille que se livrent le P.C. et le P.S. ?

Le scrutin du 24 septembre dans la 16<sup>e</sup> circonscription de Paris (quatorzième arrondissement, partie Plaisance) présente un double intérêt. Le premier concerne le résultat final, car, au mois de mars dernier, M. Christian Lunet de La Malène (R.P.R.) ne l'avait emporté que de 57 voix sur la candidature socialiste. Le Conseil constitutionnel a d'ailleurs ramené cet écart à

39 voix avant de constater l'irrégularité du vote de quarante-quatre Français résidant au Gabon. Le second, et non le moindre, réside dans les scores respectifs du P.C. et du P.S., les communistes paraissant rechercher avant tout une victoire sur les socialistes afin de reconquérir leur place de premier parti d'opposition dans la circonscription. Faire triompher

l'union sur des bases claires est le thème principal de leur campagne.

M. de La Malène, premier adjoint au maire de Paris, candidat unique de la majorité, affronte quatorze candidats, parmi lesquels Mmes Edwige Avice, membre du bureau exécutif du P.S., soutenue par le M.R.G., et Roland

Perlican, sénateur communiste de Paris, un écologiste (M. Henri Fabre-Luce), ainsi qu'un représentant de la Fédération de Paris du M.R.G., M. Francis Szpiner, exclu mercredi 20 septembre par le bureau national du mouvement. Sur les quinze personnes qui ont fait acte de candidature, deux n'ont fait imprimer ni bulletin de vote ni profession de foi.

Le résultat final de cette consultation dépend de la réponse que les électeurs donneront à la question qu'on leur a posée : les scrutins du Pas-de-Calais et de Meurthe-et-Moselle. Il s'agit en effet de savoir si les facteurs qui ont provoqué une poussée socialiste en province joueront ou non à Paris.

M. de La Malène se comporte comme si la réponse devait être négative. Il a donc mené une campagne destinée à mobiliser dès le premier tour l'électorat de toute la majorité, en insistant à la fois sur la nécessité de confirmer le « bon choix » du mois de mars et sur le travail accompli dans ce secteur. Il affirme : « Je suis confiant parce qu'on ne travaille pas pendant vingt ans dans un quartier sans en tirer bénéfice ». De plus, il estime que ses rééllections successives à l'Assemblée nationale depuis 1958 sont une preuve suffisante de la permanence des préférences majoritaires de la circonscription, d'autant plus que les opérations de rénovation qui y ont été conduites ont entraîné une évolution rapide de la composition de la population, qui semble, a priori, favorable à la majorité. Cette population peut également être moins sensible que les Lorrains, par exemple, à la crise économique et sociale. Certes, l'opposition avance

le chiffre de trois mille chômeurs, mais il n'y a pas de cessations d'activités spectaculaires susceptibles de mobiliser les habitants.

Enfin, le premier adjoint au maire espère tirer profit de la querelle qui oppose les communistes aux socialistes. Ces derniers ont le tort, aux yeux du P.C., non seulement d'avoir « viré à droite », mais surtout d'avoir devancé pour la première fois la candidature communiste. Mme Rolande Perlican, qui totalisait 28,7 % des suffrages en 1963 (contre 7,5 % au candidat socialiste), puis 22,2 % en 1973 (contre 19,5 % pour le P.S.), a été devancée de 524 voix. Le parti communiste invite donc une nouvelle fois les électeurs de gauche à une « clarification » qui ne peut que se faire aux dépens de la candidature socialiste. Ainsi M. Georges Marchais indique-t-il à l'adresse des habitants de Plaisance : « Demandez-vous grâce à quel bulletin vous avez la certitude que votre choix sera bien interprété comme un non au pouvoir ».

De même, Mme Perlican déclare : « Vous ne pouvez pas voter pour le P.S., car il marque ses convergences avec les analyses du pouvoir, ni pour sa candidature, soutenue par le M.R.G., dont les responsables réservent leurs attitudes au P.C. ».

Le contentieux P.S.-M.R.G.

S'il est vrai que le bureau national du M.R.G. soutient Mme Avice, il n'en reste pas moins que la Fédération de Paris des radicaux de gauche présente l'un de ses membres, M. Francis Szpiner, malgré le désaveu du parti. Ce geste, pour le moins inamicale à l'égard du P.S., est à la fois la conséquence du contentieux qui oppose socialistes et radicaux de gauche parisiens (le Monde du 8 septembre) et le résultat des tensions qui existent au sein du M.R.G. (le Monde du 15 septembre). De plus, cette fédération, à l'inverse des instances dirigeantes, a accueilli avec sympathie la marche de M. Robert Fabre, alors que cette démarche continue d'être présentée par le P.C. comme une preuve supplémen-

taire de la dérive droite du P.S., et donc comme une raison supplémentaire de refuser de voter pour Mme Avice.

Ces querelles multiples ont également affecté les relations entre les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T., la première reprochant à la seconde d'avoir laissé apparaître ses préférences pour une candidature unique socialiste (le Monde du 16 septembre).

A ces éléments, qui peuvent laisser penser que le scrutin du 24 septembre ne reflètera pas une tendance nationale, s'opposent autant de raisons qui incitent à soutenir le point de vue inverse, à savoir que Paris devrait participer de l'ambiance générale favorable aux candidats socialistes.

Traditionnellement, en effet, on observe que le vote à Paris est plus politisé qu'ailleurs. Les Parisiens ont, en effet, tendance à amplifier les réactions que l'on constate en province. Ainsi, au mois de mars dernier, les électeurs de la capitale ont-ils sévèrement sanctionné la démission de la gauche.

Aussi Mme Edwige Avice écrivait-elle solennellement d'illuminer la polémique avec le P.C. Elle a insisté sur le caractère unitaire de sa campagne et réservé ses

observations sur le caractère unitaire de sa campagne et réservé ses

le caractère « symbolique » de la circonscription à d'ailleurs incité tous les candidats à se prévaloir d'une autre politique d'aménagement. Ainsi le représentant du P.S.U., M. Guy Perrin, a-t-il souhaité « relancer la ba-

L'abstentionnisme

Il est un autre argument tiré de la tradition qui peut jouer en faveur de l'opposition. La capitale en effet est, à chaque consultation, plus abstentionniste que le reste du pays (1). Or, de l'aveu même de M. de La Malène, le succès de la majorité dépend du degré de participation qu'elle aura suscité, une mobilisation insuffisante de l'électorat laissant le champ libre à « la coalition des mécontents ».

Enfin, on ne peut exclure un règlement de comptes, par électeurs interposés, entre le R.P.R. et l'U.D.F. Certes toutes les formations de la majorité ont assuré M. de La Malène de leur soutien. Mais M. Jean Lecarneau n'a pas craint de lancer ce soutien « sera de l'ampleur de celui que le R.P.R. apporte à M. Servan-Schreiber », même s'il a aussitôt corrigé ces propos en affirmant qu'il « souhaite de tout cœur le succès de M. de La Malène ». Le risque existe donc pour M. de La Malène de voir une partie de l'électorat de l'U.D.F. lui échapper, d'autant que quelques personnalités giscardiennes ont pu aller jusqu'à féliciter tel ou tel mouvement écologiste de son attitude hostile au candidat du R.P.R.

C'est que le premier adjoint au maire fait figure de symbole d'une politique de rénovation aujourd'hui remise en cause, et combattue dès l'origine par les écologistes. Ces derniers sont représentés par M. Henri Fabre-Luce, membre du réseau des Amis de la Terre depuis 1971, animateur des groupes Paris-Écologie. Il a pour suppléant M. Brice Landoie. Il estime que, tout en ayant soutenu le départ de cette consultation, les électeurs de gauche, mais aussi ceux de la majorité, pourront aisément affirmer leur hostilité à la politique d'aménagement qu'incarne le député invalidé en votant pour le « candidat vert ».

La récente polémique sur une éventuelle relance du projet de vote express riverain paraît être un argument non négligeable en faveur des écologistes. M. Fabre-Luce affirme à ce sujet : « Voilà la preuve que M. Chirac n'est pas vraiment converti à l'écologie, même s'il a mis un peu de vert dans son action ».

Toutefois, cette hostilité ne conduit pas M. Fabre-Luce à envisager un quelconque désiste-

ment pour le second tour. En revanche, le mouvement S.O.S.-Environnement, que préside M. Jean-Claude Delava, a donné pour consigne de « faire échec à M. de La Malène ».

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a ouvert le meeting en affirmant que « sans union de la gauche, il n'y a pas de chance pour le changement dans ce pays », puis il a critiqué la politique économique et sociale du gouvernement, qualifiant le premier ministre de « Gambetta de l'économie ». De son côté, Mme Edwige Avice a estimé que l'enjeu du scrutin du 24 septembre est triple : « Battre la droite, donner à toute la gauche un élan unitaire et condamner les pratiques frauduleuses de la majorité ». M. François Loncle a donné lecture d'un message de M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de

gauche, assurant la candidature socialiste du soutien de ce parti devant la présence d'un candidat unique de la gauche. Il a déclaré : « Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'entente dès le premier tour au gré des résultats du 13 mars dernier ? L'ordre de sortie des urnes a été décidé par le suffrage universel. N'était-il pas plus simple, face à une droite unie, d'aborder ce combat très significatif avec le maximum de chances ? »

Intervenant à son tour, M. François Mitterrand a tout d'abord regretté que Mme Avice n'ait pas été désignée comme candidate unique de la gauche. Il a déclaré : « Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'entente dès le premier tour au gré des résultats du 13 mars dernier ? L'ordre de sortie des urnes a été décidé par le suffrage universel. N'était-il pas plus simple, face à une droite unie, d'aborder ce combat très significatif avec le maximum de chances ? »

M. Mitterrand a ensuite évoqué l'échec électoral de l'opposition en soulignant que « le spectacle offert par une gauche divisée, amoindrie à l'extrême, est dominé et d'abord par l'explication, ensuite par le combat », et il a ajouté : « Le combat est de tous les jours. Au rendez-vous, nous sommes nombreux. Si l'histoire a pris quelque retard par la faute de ceux qui ont préféré servir les intérêts particuliers, plutôt que l'engagement solennel qui devait permettre à la gauche de l'enfermer, si l'histoire a pris quelque retard, amis, dépêchons-nous. Les luttes nous sollicitent, soyons toujours présents. »

M. Mitterrand s'est ensuite livré à une vive critique de la politique conduite par le chef de l'État. Il a affirmé : « Pourquoi dire M. Barre ou M. Monory ? Cela n'existe pas. Ce que le peuple est en train de juger c'est une action continue depuis dix ans, celle du président de la République, ministre des finances

depuis 1969. Là, en vérité, est l'entreprise la mystification des données politiques et économiques françaises. Je respecte la fonction présidentielle, je respecte au fond l'homme dans ses qualités personnelles. Je juge les résultats d'une politique. »

Au-delà de ses observations sur le plan concernant la sidérurgie (voir page 37), M. Mitterrand s'est attaché à critiquer l'ensemble du système économique actuel. Ce système, selon lui, peut se ramener à la formule suivante : l'application de la loi du plus fort. M. Mitterrand a également dénoncé « l'étrange imbrication qui existe dans les pays du tiers-monde entre le pouvoir économique, capitaliste, l'impérialisme et la dictature ».

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré, mercredi 20 septembre, au cours d'une réunion de presse dans le quatorzième arrondissement : « C'est pour tenter d'attribuer par tous les moyens le parti communiste et son influence que se déclenche en ce moment même une campagne anticomuniste multiforme et de grande ampleur. C'est pourquoi notre parti a jugé indispensable de dénoncer avec vigueur cette campagne (...). Parisiens, par exemple, des responsabilités dans la rupture de l'union de la gauche. Notre parti est resté tout au long d'une fidélité totale à ses engagements de 1972. Toutes nos propositions d'actualisation reflètent ce souci majeur. Nous avons fait dans un esprit de compromis extrême des concessions considérables à partir de ces propositions. Le parti socialiste a abandonné des positions fondamentales, a refusé d'un bout à l'autre tout pas en avant. Nous avons fait tout cela pour la construction appuyée sur les faits de la responsabilité du P.S. dans la rupture, de son virage à droite (...). »

« Troupe-t-on en la traduction de cette réalité dans les grands moyens d'information ? Pas le moins du monde. Il n'est question que des attaques répétées du parti communiste, de notre bruyance. C'est la falsification élevée à la hauteur d'une institution. »

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré, mercredi 20 septembre, au cours d'une réunion de presse dans le quatorzième arrondissement : « C'est pour tenter d'attribuer par tous les moyens le parti communiste et son influence que se déclenche en ce moment même une campagne anticomuniste multiforme et de grande ampleur. C'est pourquoi notre parti a jugé indispensable de dénoncer avec vigueur cette campagne (...). Parisiens, par exemple, des responsabilités dans la rupture de l'union de la gauche. Notre parti est resté tout au long d'une fidélité totale à ses engagements de 1972. Toutes nos propositions d'actualisation reflètent ce souci majeur. Nous avons fait dans un esprit de compromis extrême des concessions considérables à partir de ces propositions. Le parti socialiste a abandonné des positions fondamentales, a refusé d'un bout à l'autre tout pas en avant. Nous avons fait tout cela pour la construction appuyée sur les faits de la responsabilité du P.S. dans la rupture, de son virage à droite (...). »

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., venu animer un meeting, jeudi soir 21 septembre, en faveur de M. Yvon Tondou, candidat au second tour de l'élection législative partielle de Meurthe-et-Moselle, a déclaré, en faisant allusion aux divergences de la gauche : « Mis à part un contre-point de discussions et de querelles, l'union populaire est restée au cœur des Français, et c'est cette union qui fera, à Nancy, échec à la droite par un vote de censure contre le gouvernement et qui sera plus tard à d'autres moments électoraux. »

« La Fédération des républicains de progrès et l'Union des gaullistes de progrès de Lorraine approuvent l'appel lancé en faveur de M. Yvon Tondou, P.S., par M. Jean Charbonnel, président de la F.R.P. La F.R.P. et l'U.G.P. souhaitent tous les gaullistes de fidélité et de progrès de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle à assurer, en votant pour le candidat socialiste, l'échec définitif de M. Servan-Schreiber. »

« Amis, dépêchons-nous ! »

M. Mitterrand a ensuite évoqué l'échec électoral de l'opposition en soulignant que « le spectacle offert par une gauche divisée, amoindrie à l'extrême, est dominé et d'abord par l'explication, ensuite par le combat », et il a ajouté : « Le combat est de tous les jours. Au rendez-vous, nous sommes nombreux. Si l'histoire a pris quelque retard par la faute de ceux qui ont préféré servir les intérêts particuliers, plutôt que l'engagement solennel qui devait permettre à la gauche de l'enfermer, si l'histoire a pris quelque retard, amis, dépêchons-nous. Les luttes nous sollicitent, soyons toujours présents. »

M. Mitterrand s'est ensuite livré à une vive critique de la politique conduite par le chef de l'État. Il a affirmé : « Pourquoi dire M. Barre ou M. Monory ? Cela n'existe pas. Ce que le peuple est en train de juger c'est une action continue depuis dix ans, celle du président de la République, ministre des finances

M. Mitterrand a ensuite évoqué l'échec électoral de l'opposition en soulignant que « le spectacle offert par une gauche divisée, amoindrie à l'extrême, est dominé et d'abord par l'explication, ensuite par le combat », et il a ajouté : « Le combat est de tous les jours. Au rendez-vous, nous sommes nombreux. Si l'histoire a pris quelque retard par la faute de ceux qui ont préféré servir les intérêts particuliers, plutôt que l'engagement solennel qui devait permettre à la gauche de l'enfermer, si l'histoire a pris quelque retard, amis, dépêchons-nous. Les luttes nous sollicitent, soyons toujours présents. »

M. Mitterrand a ensuite évoqué l'échec électoral de l'opposition en soulignant que « le spectacle offert par une gauche divisée, amoindrie à l'extrême, est dominé et d'abord par l'explication, ensuite par le combat », et il a ajouté : « Le combat est de tous les jours. Au rendez-vous, nous sommes nombreux. Si l'histoire a pris quelque retard par la faute de ceux qui ont préféré servir les intérêts particuliers, plutôt que l'engagement solennel qui devait permettre à la gauche de l'enfermer, si l'histoire a pris quelque retard, amis, dépêchons-nous. Les luttes nous sollicitent, soyons toujours présents. »

M. Mitterrand a ensuite évoqué l'échec électoral de l'opposition en soulignant que « le spectacle offert par une gauche divisée, amoindrie à l'extrême, est dominé et d'abord par l'explication, ensuite par le combat », et il a ajouté : « Le combat est de tous les jours. Au rendez-vous, nous sommes nombreux. Si l'histoire a pris quelque retard par la faute de ceux qui ont préféré servir les intérêts particuliers, plutôt que l'engagement solennel qui devait permettre à la gauche de l'enfermer, si l'histoire a pris quelque retard, amis, dépêchons-nous. Les luttes nous sollicitent, soyons toujours présents. »

M. Mitterrand a ensuite évoqué l'échec électoral de l'opposition en soulignant que « le spectacle offert par une gauche divisée, amoindrie à l'extrême, est dominé et d'abord par l'explication, ensuite par le combat », et il a ajouté : « Le combat est de tous les jours. Au rendez-vous, nous sommes nombreux. Si l'histoire a pris quelque retard par la faute de ceux qui ont préféré servir les intérêts particuliers, plutôt que l'engagement solennel qui devait permettre à la gauche de l'enfermer, si l'histoire a pris quelque retard, amis, dépêchons-nous. Les luttes nous sollicitent, soyons toujours présents. »

Exposition aux 3 Hiboux. Du 18 septembre au 14 octobre 1978, les 3 Hiboux organisent une exposition pas comme les autres et se transforment en véritable atelier vivant. Avec des objets à construire ou à peindre, des marionnettes à fabriquer, des livres pour lire ou pour s'instruire, et des chansons à écouter ou à inventer. L'exposition des 3 Hiboux, c'est chouette. On s'amuse et on apprend.

PARIS NEW YORK 1350F. Départ Paris A-R. LISBONNE 745 F, TUNIS 800 F, ATHENES 900 F, LE CAIRE 1 300 F, MONTREAL 1 350 F, THERAN 2 100 F, MEXICO 2 900 F, ILE MAURICE 3 350 F, TOKYO 3 600 F. Départ Amsterdam A-R. BANGKOK 1 850 F. A voir V.A.R. A VOIS A DATES FIXES. Trekking au NEPAL Muktinath Annapurna 4900F. Circuit 4 semaines du 6-10 au 5-11 du 14-10 au 12-11. NOUVELLES FRONTIÈRES TOURAVENTURE. 66, boulevard Saint-Michel 75006 PARIS. Tél. 329.12.14. 34, rue Franklin 69002 LYON. Tél. 37.16.47. 9, rue Billery 38000 GRENOBLE. Tél. 87.16.53 et 54.

L'ÉLECTION DE NANCY. M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., venu animer un meeting, jeudi soir 21 septembre, en faveur de M. Yvon Tondou, candidat au second tour de l'élection législative partielle de Meurthe-et-Moselle, a déclaré, en faisant allusion aux divergences de la gauche : « Mis à part un contre-point de discussions et de querelles, l'union populaire est restée au cœur des Français, et c'est cette union qui fera, à Nancy, échec à la droite par un vote de censure contre le gouvernement et qui sera plus tard à d'autres moments électoraux. »

le journal mensuel de documentation politique. après-demain (non vendu dans les kiosques). Offre un dossier complet sur LA FORÊT. Envoyer 15 francs (timbres ou chèques) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 50 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

صلى الله عليه وسلم



LE DÉBAT AU SEIN DU P.S. APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. ROCARD

M. Estier : de quel archaïsme s'agit-il ?

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, écrit dans l'hebdomadaire l'Unité daté 22-28 septembre : « On peut s'étonner que Michel Rocard — interviewé dimanche sur un sondage traduisant une chute de popularité de plusieurs leaders politiques, et notamment de François Mitterrand — ait cru devoir affirmer que cela signifiait « probablement qu'un certain style politique ou qu'un certain archaïsme politique est condamné, qu'il faut probablement parler plus vrai, plus près des faits ».

« De quel archaïsme s'agit-il ? Et qui sont les archaïques ? Quel est ce nouveau style qui consiste à « parler plus vrai » ? Est-ce à dire que le parti socialiste jusqu'ici aurait menti ? Assant de questions qui méritent des réponses claires et l'on ne veut pas laisser se développer un certain trouble chez les militants. On voit bien déjà se dessiner une campagne sur le thème du « nouveau langage » qui devrait être celui de la gauche. Thème qui est, comme toutes les modes, résisté périodiquement sous les mêmes plumes.

M. MAUROY : une mutation de l'union de la gauche est nécessaire.

Interrogé sur les déclarations de M. Michel Rocard jeudi 21 septembre au micro de France-Inter, M. Pierre Mauroy, maître de Lille, membre du secrétariat du P.S., a déclaré : « Je ne prends pas en compte des phrases qui ont pu être prononcées par les uns et par les autres, en France ou par Michel Rocard, « Archaïsme ». De quoi s'agit-il ? S'il s'agit du parti socialiste manifestement, ce serait inacceptable. Le parti socialiste, depuis sept ans, a eu des résultats extraordinaires (...). Je crois que le parti socialiste a répondu depuis sept ans à cette adaptation, à cette mutation demandée par les citoyens. Il ne peut donc pas s'agir du parti socialiste. Est-ce qu'archaïsme veut dire que notre langage aujourd'hui...

Une stratégie remise en cause

(Suite de la première page.)

Cet état d'esprit, les amis de M. François Mitterrand cherchent à l'exploiter en relançant leur offensive contre M. Michel Rocard à partir de déclarations faites dimanche 17 septembre par le député des Yvelines au « Club de la presse » d'Europe 1. En parlant d'un « certain archaïsme politique », M. Rocard a commis, à leurs yeux, le crime suprême, celui de l'insouciance, puisqu'il a indirectement mis en cause M. François Mitterrand.

Ce que M. Martinet, comme M. Rocard, comme d'autres dirigeants socialistes proches cette fois de M. Mauroy, regrettent, c'est que le P.S. se laisse trop souvent aller au jeu de la surenchère dans lequel le P.C.F. cherche à l'entraîner. « Le parti communiste pense que le terrain des revendications est celui sur lequel il peut le plus facilement « intimider » le parti socialiste », écrit par exemple M. Martinet. Lors de la dernière session du comité directeur du P.S., M. Rocard a mené un combat parallèle en obtenant que la résolution de son parti sur la situation économique ne reprenne pas systématiquement le vocabulaire — et donc le mode de pensée — communiste. C'est ce comportement que vise d'ailleurs essentiellement le député des Yvelines quand il parle d'« archaïsme ».

porté à séduire M. Jean-Pierre Chevènement et les siens. Au-delà de ces enjeux « politiques », la confrontation qui agit aujourd'hui le P.S. n'est que la prolongation d'un débat plus ancien qui oppose depuis des décennies les partisans de la « nouvelle gauche » aux tenants d'une tradition marxiste fortement imprégnée par le guesdisme, tradition qui domine au P.C.F. et dans une fraction du courant socialiste. Cette discussion s'était trouvée tarie progressivement par l'impression politique dans laquelle le P.S. s'était engagé et par les succès électoraux remportés par la coalition formée autour du programme commun.

L'échec de mars dernier a redistribué les cartes et chacun retrouve naturellement les thèses qui lui sont chères. On assiste même au retour du vocabulaire des années 60 puisque M. Chevènement n'hésite pas à parler avec mépris de la « petite gauche », à se montrer particulièrement réticent en 1974 face au processus des « assises du socialisme », mises au point par M. Mauroy et qui avaient permis à M. Rocard et aux syndicalistes C.F.D.T. de rejoindre le P.S. Réflexe qui était aussi celui de M. Mitterrand et d'hommes comme M. Pierre Joxe.

L'ancien président du M.R.G. reçu par le premier ministre

M. Robert Fabre : « Je me demande pourquoi je gêne tant... »

M. Robert Fabre a été reçu, jeudi matin 21 septembre, à l'hôtel Matignon, par M. Raymond Barre, qui lui a confirmé que le secrétariat du gouvernement mettra à sa disposition les moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission sur l'emploi qu'il a accepté d'assumer à la demande du chef de l'Etat.

restes dans l'opposition ». Le chef du gouvernement portera « la plus grande attention » aux conclusions de la mission du député de l'Aveyron et se déclare « convaincu qu'avec l'esprit de bonne foi qui le caractérise M. Fabre tiendra le plus grand compte des réalités ».

L'ancien président du M.R.G. dispose dès à présent de bureaux situés au deuxième étage du numéro 6 de la rue de Solferino à Paris (7<sup>e</sup>) et il recevra le concours de plusieurs hauts fonctionnaires.

Dans une interview publiée par France-Soir, daté du 22 septembre, M. Robert Fabre déclare : « J'ai l'impression qu'un P.S. on continue à se mettre un bandeau devant les yeux et ne pas vouloir aller au fond du débat des stratégies futures. Est-ce qu'il faut mener l'union de la gauche, avec le P.C. et un programme de gouvernement ? Je dis non puisque le parti communiste ne veut pas arriver au pouvoir. Les Français n'ont pas voté suffisamment pour la gauche parce qu'il y a eu le P.C. qui continuait à leur faire peur. »

Au terme de son entretien avec le premier ministre, M. Fabre, qui était accompagné de M. Pierre Bracqué, ancien secrétaire national des radicaux de gauche, a indiqué qu'il avait souligné « un certain nombre de vérités sur le politique économique et sociale du gouvernement » et rappelé à son interlocuteur qu'il demeurerait dans sa mission « un homme de gauche et un parlementaire de l'opposition ».

M. Fabre précise, à propos du M.R.G. : « Le fond du problème est de savoir si le M.R.G. veut ou non son avenir une existence indépendante. Il semble que c'est presque sur demande des instances nationales du P.S. que le M.R.G. n'aurait exclu ou considéré comme hors du Mouvement. Il y a une espèce d'imitation du parti socialiste dans les affaires intérieures de notre parti qui n'est pas acceptable. »

« Je continuerai donc à m'exprimer avec la plus grande liberté, critiquant sous certains aspects la politique du gouvernement et continuant à faire des propositions en homme libre, indépendant, a-t-il ajouté. Cela ne comporte pas de ma part la moindre collaboration et encore moins la moindre soumission au gouvernement. »

« La polémique entre P.S. et M.R.G. grande attention » aux « inquisiteurs » la fédération de la Loire du P.R. qui a déclaré, jeudi 21 septembre : « Il est navrant d'observer, cinquante-deux mois de gestion cahotante le conseil municipal ne résiste pas aux remous de la politique orangeuse de l'union de la gauche (dont les différentes tendances représentées au sein de ce conseil) sont de position et aux assises de leurs leaders nationaux qu'à l'administration rigoureuse des problèmes stéphanois. »

Interrogé sur les critiques dont il est l'objet, notamment de la part des socialistes, M. Fabre a répondu : « Je me pose un peu la question de savoir pourquoi je gêne tant dans ma démarche certains de nos amis de la gauche, au M.R.G. mais aussi au parti socialiste. Est-ce que c'est parce que j'ai fait des vrais problèmes de fond ? Est-ce que c'est parce que, pour ma part, je n'accepte pas facilement les coups de pied au derrière en tendant l'autre fesse, comme je vois certains le faire ? »

M. Fabre estime que l'attitude des socialistes à son égard est injustifiée et maladroite. Dans l'entourage de M. Barre n'indique que le premier ministre « comprend parfaitement que M. Fabre, homme d'opposition,

Une coalition à éviter

L'ambiguïté existe d'autant moins que M. Michel Rocard n'est pas le premier membre du secrétariat du P.S. à défendre la thèse d'un renouvellement. Dans une série d'articles (1), M. Gilles Martinet a invité sa formation à un « deuxième renouveau » en lui proposant d'assumer complètement sa fonction de « parti de gouvernement », c'est-à-dire en hésitant pas à expliquer comment s'effectueraient, en cas de conquête du pouvoir par la gauche, les « transitions » : « au prix de quelles contraintes de quels sacrifices, faits par qui ? »

Une coalition à éviter

A ce niveau, les considérations tactiques sur la toile de fond de la succession du premier secrétaire, et les options idéologiques s'enchevêtrent. Les partisans de M. Mitterrand doivent, à tout prix, éviter d'avoir à affronter une coalition menée par MM. Mauroy et Rocard. Si, dans telle situation se présentait, il leur faudrait pour cela compter sur le C.E.R.E.S. d'où la nécessité pour eux de tenir un langage

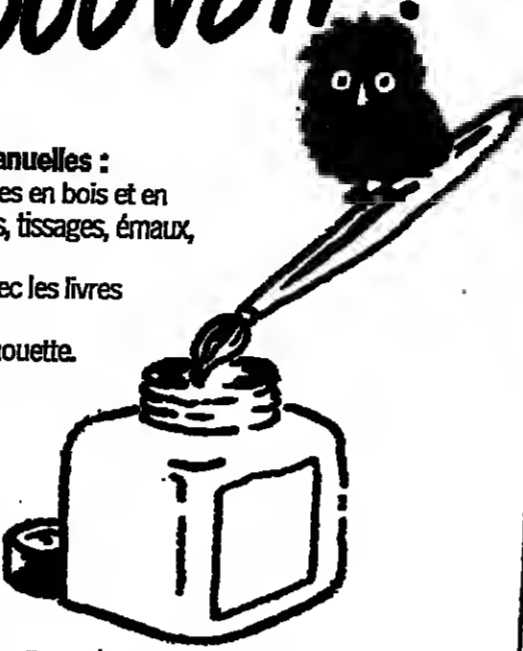
L'imagination au pouvoir! Au coin livres : une sélection de livres d'enfants spécialement choisis pour leur intérêt et pour la qualité de leurs illustrations. Les 3 Hiboux : c'est chouette. On s'amuse et on apprend. Livres - activités manuelles - disques et jeux d'enfants. AU BON MARCHÉ. Micro: Sèvres-Babylone, Paris 15.

Dans un document diffusé dans les rangs du C.E.R.E.S. dans le cadre du débat lancé au sein de la minorité du P.S., M. Chevènement écrit à propos de la stratégie de M. Rocard : « Tout en gardant la référence verbale à l'union de la gauche, elle tend à tirer la conclusion de l'échec en bâtissant une nouvelle identité pour le P.S. et en faisant à celui-ci une réaction de parti dominant appuyé sur certaines forces syndicales et pouvant gouverner aussi bien avec l'appui des communistes qu'avec le libéralisme de progrès. »

LE TRAITEMENT DE TEXTE AU SICOB : LE SPECIALISTE EST AU BOUT DE LA LIGNE. STAND 3516 - NIV. 3 - ZONE E / STAND 2156 - NIV. 2 - ZONE AF. CIT Alcatel ADREX/SMH. Une liaison expérimentale de traitement de texte aura lieu, pendant toute la durée du Sicob, entre les 2 stands CIT Alcatel.

# L'imagination au pouvoir!

**Au coin activités manuelles :**  
L'imagination est reine. Formes en bois et en polystyrène à décorer, perles, tissages, émaux, plâtres, peinture...  
Tout est là, en vrac avec les livres explicatifs.  
Les 3 Fiboux : c'est chouette. On s'amuse et on apprend.



Livres - activités manuelles - disques et jeux d'enfants.

**AU BON MARCHÉ**

Mémo: Sèvres-Babylone, Parking.

*Rita Bouche*

Cette semaine dans

# PARIS MATCH

**EXCLUSIF**

## SADATE ET BEGIN PARLENT

après Camp David.

**BEGIN :**  
« JERUSALEM ne sera jamais partagée. Nous ne voulons pas qu'un seul soldat américain vienne mourir ici pour nous. »

**SADATE :**  
« Sept cents millions de musulmans et d'Arabes ne sont pas d'accord avec BEGIN à propos de JERUSALEM. Je veux bâtir une mosquée, une synagogue et une église sur le SINAI. Et j'inviterai le Pape, CARTER et BEGIN à venir prier avec moi. HASSAD de Syrie n'a pas le droit d'insulter l'Égypte. Les Palestiniens ont leur mot à dire. »

**PARIS MATCH LE POIDS DES MOTS LE CHOC DES PHOTOS**

## POLITIQUE

### Trois monologues

(Suite de la première page.)

« La vérité, et elle n'est pas nouvelle, c'est que la gauche ne peut gagner si elle n'est pas unie, qu'elle ne peut être unie que si les communistes changent, et que plus ils changent moins ils veulent l'union et le pouvoir parce qu'ils ont assez à faire avec leurs propres débats, avec leurs militants, avec leurs partenaires du mouvement communiste international pour ne pas compliquer encore l'équation. Alors, ils retournent volontairement au ghetto », selon la vieille formule, comme ils l'avaient fait d'ailleurs en 1968-1972.

« Comme, dans le même temps, le pouvoir récupère tant qu'il peut celles de nos idées qui lui paraissent utiles — voyez la loi sur le chômage, la loi sur le logement — et commence à nous grignoter — Robert Fabre n'est qu'un précurseur, — il ne nous reste qu'à proclamer que nous allons faire surgir un bien d'un mal et que nous saurons récolter les fruits de la défaite ». Hélas ! ils ne sont pas seulement amers, ils sont trop verts ! »

#### Une crise de rejet

Les confidences d'un membre du gouvernement sont moins pessimistes, mais elles n'en trahissent pas moins un certain désarroi, une sourde inquiétude.

« En apparence, dit-il, notre situation est extrêmement favorable. La gauche est démoralisée, ses dirigeants sont tous remis en question, elle n'a plus de stratégie, pas d'espérance à proposer, son recul semble quasi inévitable. Elle ne peut attendre une relance de l'ajustement social, que freine et freinera longtemps la division syndicale corrélatrice aux divisions politiques, et surtout la crise, le poids du chômage, l'inquiétude pour l'emploi de ceux-là mêmes qui en ont un.

« Nous sommes donc pas d'adversaire crédible, mais simplement des contradictoires qui agissent en ordre dispersé. L'absence d'alternative comporte des avantages, mais un inconvénient aussi : la tentation de l'immobilisme. On critique volontiers la suffisance de Barre, et c'est vrai qu'il a pris une assurance parfois exaspérante, qu'il humilie ceux qui osent n'être pas de son avis, qu'il est certain d'avoir raison en tout. Mais sa gestion, les choses étant ce qu'elles sont, n'est pas mauvaise. Croyez-vous que Chirac, s'il était encore premier ministre, serait moins tranchant et ferait mieux ?

« Ce qui est inquiétant, c'est tout simplement que nous sommes condamnés, au mieux et à condition de ne pas faire d'erreurs, à une expansion d'environ 3 % après des années de taux de l'ordre de 6 %. Et que rien n'annonce la fin de la crise, au contraire. Alors, on peut tourner le problème dans tous les sens, le progrès est et sera deux fois plus lent, les difficultés — chômage et inflation — deux fois plus grandes, le sentiment de stagnation, voire de recul, deux fois plus fort et les risques multipliés par beaucoup plus que par deux.

« Nous sommes à la merci d'un nouvel affaissement de la conjoncture mondiale, d'une aggravation de la crise monétaire, d'une concurrence internationale de plus en plus sauvage, d'un coup d'État et à l'incontestable bien-être dont jouissent les Français. Le danger n'est pas politique, il est dans une nouvelle crise de société, une sorte de crise de rejet, dont l'éventualité, la forme et les conséquences sont évidemment imprévisibles. »

#### L'indifférence et la peur

Écoutez enfin un troisième interlocuteur, observateur étranger attentif et compétent de la vie publique française, auteur de nombreux ouvrages et articles sur notre pays :

« J'étudie et même j'enseigne l'histoire politique et sociale française contemporaine depuis un quart de siècle et, en ce moment, je suis désarçonné, je ne vous comprends plus. Ou plutôt, j'ai peur que vous soyez en train de vivre une de ces périodes de blocage de votre vie nationale où il ne se passe rien, où rien n'arrive et où, dans les profondeurs, se prépare un orage, peut-être une tempête.

« Votre gouvernement gère assez bien dans les conditions où il se trouve placé. Les Français, quoique certains se plaignent à bon droit, ne sont pas malheureux si on les compare : exception faite de l'Allemagne fédérale — encore la marge est-elle faible et du cas très particulier de la Suède, le chômage vous frappe moins que tous les autres pays industrialisés, États-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Norvège, etc. Votre taux d'inflation progresse mais crée en même temps une certaine euphorie. Les résultats de votre commerce extérieur ne sont pas mauvais, si la structure de vos échanges est moins favorable qu'il n'y paraît. Votre expansion est ralentie, comme partout, mais n'est nullement négligeable. Bref, il ne semble pas que vous couriez de graves dangers, que les perspectives soient vraiment alarmantes dans le domaine économique et par conséquent social.

« Politiquement, vous paraissiez plus stables que ce ne fut le cas depuis 1962. La gauche n'a jamais été aussi loin du pouvoir, la droite jamais aussi assurée et tranquille, avec l'adhésion tacite de la majorité du corps électoral. Le néo-gaullisme de Chirac est en évidente perte de vitesse, cantonné dans une guérilla dérisoire sur l'aménagement de Paris ou dans la démagogie anti-européenne. Socialement, les accords contractuels sont plus nombreux que les manifestations et les grèves, et rien ne laisse prévoir une poussée revendicative, encore moins des troubles. Surtout, vous n'avez plus, pour boucher l'horizon et perturber la jeunesse, une de ces querelles nationales, une de ces guerres de religion dont vous êtes si friands.

« Ainsi vous devriez être en paix avec vous-mêmes, confiants

#### M. Pierre Poujade annonce la création de l'Union pour la défense des libertés

M. Pierre Poujade, président de l'U.D.C.A. (Union de défense des commerçants et des artisans), Bernard Poindegaux, secrétaire général du Syndicat des citoyens, et Godin, président de l'Alliance des hommes libres, ancien député, ont précisé, jeudi 21 septembre, au cours d'une conférence de presse, les principaux points du programme qui sera soumis, dimanche 24 septembre, à l'Assemblée constituante de l'Union pour la défense des libertés.

La création de ce mouvement avait été décidée le 6 septembre par les représentants de diverses listes, réunis à l'appel de M. Poujade, Poindegaux, Etschemeyer, président de la Confédération nationale des travailleurs indépendants, et Yves Lavallo, membre du bureau national de l'U.F.B.A. (Union des Français de bon sens).

Le nouveau mouvement mettra notamment en avant la défense des libertés individuelles, la réduction des pouvoirs des technocrates, la redéfinition du rôle de l'État, « qui doit cesser d'être dirigiste pour redevenir libéral », il dénoncera « les maladies qu'il faut vaincre », à savoir le communisme, le progressisme, le socialisme marxiste, la technocratie abusive et le syndicalisme politique. L'Union pour la défense des libertés s'efforcera, « pour triompher chez les citoyens des mécanismes d'autodéfense », et proposera « une doctrine et une action concrète ».

M. Poujade, Poindegaux et Godin ont également indiqué qu'ils sont favorables à la réduction des interventions de l'État, des dépenses publiques et des impôts pour relancer l'économie, et qu'ils s'efforceront de promouvoir « une force politique attractive » à la faveur des prochaines élections européennes, ou « si ne faut pas laisser faire l'Europe à ceux qui ont défilé la France ».

#### M. KALINSKY RENONCE A SON MANDAT DE MAIRE DE VILLENEUVE-LE-ROI

M. Maxime Kalinsky, député communiste du Val-de-Marne, vient de se démettre de ses fonctions de maire de Villeneuve-le-Roi qu'il détenait depuis les élections de 1968. Il reste toutefois conseiller municipal de cette ville.

M. Kalinsky explique les raisons de sa démission par l'alourdissement des charges de maire et la « disponibilité » requise pour assumer la responsabilité d'une circonscription aussi importante que celle qu'il représente à l'Assemblée nationale. Le conseil municipal de Villeneuve-le-Roi se réunira le 27 septembre pour élire un nouveau maire. Le parti communiste a proposé la candidature de M. Pierre Martin au choix de ce conseil, au sein duquel il détient la majorité.

#### M. RAYMOND VALENET ancien député de la Seine-Saint-Denis EST MORT

M. Raymond Valenet, ancien député communiste (R.P.F.) de la Seine-Saint-Denis, est décédé jeudi matin 21 septembre, à l'âge de soixante-six ans, à la suite de complications opératoires dans une clinique de Paris-Bois (Seine-Saint-Denis).

Né le 6 août 1912 à Paris, Raymond Valenet, après avoir été pendant quelques années les Pliés de Lorry-Gargan, s'engage dans la carrière politique en 1947, dans la commune de Gagny. Maire de cette commune en 1959, réélu en 1963 et 1967, il occupe cette fonction jusqu'aux municipales de 1977, qui voient la mairie conquise par une liste d'union de la gauche. Gaulliste de la première heure, il est candidat sous les étiquettes socialistes en mouvement gaulliste. Conseiller général du canton de Raincy (1961), puis de Cergy (1967 et 1973), il est élu député de Seine-et-Oise (Seine-Saint-Denis) en novembre 1967, puis réélu en mars 1973 et en 1977, puis réélu en mars 1977 dans ce qui était devenu la 8<sup>e</sup> circonscription de la Seine-Saint-Denis.

Battu une première fois en mars 1978 par Mme Marie-Thérèse Cottmann (P.C.), qui se évacuait au second tour de 116 voix, Raymond Valenet s'inclinait de nouveau devant son adversaire communiste (avec cette fois un écart de 1 086 voix) le 23 juillet 1978, dans l'Assemblée législative partielle rendue nécessaire à la suite de l'annulation des résultats de mars dernier par le Conseil constitutionnel.

Raymond Valenet, qui avait participé à la Résistance, avait été député en Allemagne le 29 août 1941.

DANS LE MÊME NUMERO DU NOUVEL

## observateur

**Banquiers: comment ils exercent leur pouvoir**

La suite de notre grande enquête

صوتنا من الامم



nologues

Le Monde

# société

RENTREE DRAMATIQUE DANS UN COLLÈGE DE LA DROME

## « L'élève Courtial Véronique est décédée »

Après l'accident survenu le jour de la rentrée scolaire dans un collège de Crest (Drôme) et qui a coûté la vie à une élève, le parquet de Valence a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire. Une

autopsie a été pratiquée jeudi 21 septembre après exhumation. Ce même jour le recteur de Grenoble a publié un communiqué critiquant le fait que « certains organes de presse écrite ou parlée aient donné de ce dra-

matique accident une version inexacte, laissant planer un doute sur la sécurité dans l'établissement ». Selon le recteur, l'accident s'est produit « alors que la surveillance des enfants était parfaitement assurée ».

De notre envoyé spécial

Crest (Drôme). — Au pied des montagnes du Diois, Crest, chef-lieu de canton dauphinois au climat déjà provençal, est une ville sage, modérée, douce comme son climat et dans l'ensemble — heureuse. On y planterait volontiers sa tente ou sa maison de retraite : c'est une ville pour bien vivre. Aujourd'hui, la ville médite sans hargne ni esprit de vengeance, le drame qui vient d'en-deuilier le collège Revez-Long.

Magnifique collège inauguré l'an dernier, il occupe, non loin de la rivière, un vaste espace au milieu d'une campagne verdoyante. Une architecture plaisante, aux volumes agréables, des cours et des recoins, beaucoup de couleurs, une propreté méticuleuse. Dans la cour, entourée d'un mur, des enfants jouent au ballon. Leurs cris joyeux se perdent dans les arbres. A l'ombre du préau trois adultes, assis sur un banc, surveillent leurs évolutions. Tout va bien.

L'accueil est chaleureux. « Tu es le nouveau professeur d'italien ? Enfin ! » « Non, je suis journaliste. » Les visages se ferment et les regards se détournent. Le délégué du SNES, dans la salle des professeurs, annonce que son syndicat va publier un communiqué. Le principal, le quarantaine, encore bronzé, mais bouleversé, ne veut plus parler de cette affaire — « laissons les parents à leur peine » — et renvoie sur l'inspection académique de Valence.

Au panneau d'information des professeurs, un avis du chef d'établissement, placardé depuis lundi, résume le drame : « L'élève Courtial Véronique, gravement blessée par un caillou vendredi et victime d'une fracture du crâne, est malheureusement décédée samedi après-midi. Les obsèques auront lieu aujourd'hui à 15 heures. » Le principal invite ensuite les professeurs à en informer les élèves et à leur demander de se recueillir. Il leur suggère aussi de rappeler que « sont interdits les jets de pierre, les bagarres et les boucassades ».

### Les faits

« L'élève Courtial Véronique » était une petite fille de douze ans, troisième d'une famille de cinq enfants, dont les parents habitent Suzes-sur-Crest, petit village de montagne situé à une douzaine de kilomètres. Le père est ouvrier agricole. « Des braves gens du cru », disent les gendarmes. Et fière, jusqu'au 15 septembre, de leur fille qui, après une bonne scolarité, promettait de faire une cinquième sans histoire.

Le jour de la rentrée des classes, à 13 h. 45, des dizaines d'élèves attendent, dans la cour ou sur le pelouse où trônent deux grandes sculptures, l'heure de la reprise des cours. On parle des vacances, des professeurs qu'on aura cette année. On crie, on court, on joue. Comme le font, à la même heure, des millions d'enfants dans toutes les villes de France. Les élèves remarquent à peine l'absence des surveillants : ils sont en grève, comme partout ailleurs, à l'appel de leurs syndicats. Le principal, son adjoint et une surveillante, qui « font fonction » de conseillers d'éducation, sont là pour remplacer les grévistes. Il n'y a donc

ni plus ni moins d'adultes que d'habitude pour surveiller la rentrée des cinq cents élèves.

Véronique, qui parle avec une amie de son village, pousse soudain un cri de douleur. Elle a reçu un caillou sur le haut du crâne. « De la taille d'un œuf ou d'un poing fermé », précise le chef d'établissement dans le rapport qu'il enverra le jour même à l'inspecteur d'académie. Véronique a très mal, mais, c'est debout et consciente qu'elle pourra être accompagnée à l'infirmerie. Après quelques minutes, elle est prise de vomissements, signe fréquemment associé aux traumatismes crâniens. La principale appelle une ambulance privée et, à 14 h. 30, Véronique est admise à l'hôpital de Crest. Une radio révèle un anévrisme du haut de la boîte crânienne. A 19 heures, le chirurgien l'opère.

A minuit, elle se réveille et échange quelques mots avec son père. Mais le lendemain matin elle est prise de douleurs très violentes et doit être conduite en salle de réanimation. Au milieu de l'après-midi du samedi, le chirurgien annonce aux parents qu'il n'y a plus rien à espérer. La fillette est transportée dans son village, où, à 18 h. 30, le médecin de famille constate le décès. Lundi, Véronique est enterrée à Suzes-sur-Crest. Mercredi, le parquet de Valence — alerté par une enquête préliminaire de la gendarmerie — ordonne l'ouverture d'une information. Jeudi matin, le corps de Véronique est exhumé — en présence de ses parents, comme le veut le loi — et autopsié à Valence. Il est du nouveau inhumé dans l'après-midi.

### Les interprétations

Voilà pour les faits. En attendant les résultats de l'enquête, beaucoup s'interrogent. « C'est à se demander ce qu'ils vont découvrir », dit un voisin de la famille Courtial. Le plus étonnant est la manière dont l'affaire a été cachée aux gendarmes de Crest et au maire, le docteur Ruzier. Ce n'est que le lundi, le jour de l'enterrement, qu'ils ont eu vent de l'accident, « par la rumeur publique ». Ni le principal, ni l'inspection académique, ni le directeur de l'hôpital, ni les médecins ne s'étaient élevés de les alerter. Le principal, à vrai dire, avait averti ses supérieurs hiérarchiques. « Je pense que l'information avait été faite localement », nous a déclaré l'inspecteur d'académie. « Chaque fois qu'un caillou est lancé dans une école, on ne prévient pas la gendarmerie », dit de son côté le chef des services administratifs de l'inspection académique.

Autre point obscur : le permis d'inhumer n'a-t-il pas été signé trop rapidement ? C'est l'opinion des enquêteurs qui estiment qu'on aurait pu — et l'information avait circulé, — faire l'économie d'une exhumation et éviter cette épreuve supplémentaire aux parents.

Quand une fillette meurt, peut-on se contenter d'accuser la fatalité ? Nos pères s'en seraient satisfaits, mais notre époque veut à chaque effet une cause et, à chaque drame,

son coupable. Une chose paraît certaine aujourd'hui : c'est bien un enfant qui a lancé le caillou. Ces camarades l'ont vu. Des adultes du collège l'ont vu. Fallait-il, au nom de l'intérêt de cet enfant-là, laisser planer un doute et laisser croire que le caillou aurait pu être projeté par un camion passant sur le route ? Hypothèse techniquement insoutenable : la route est éloignée et on ne peut pas y rouler vite. Certains ont pu être tentés d'éviter l'engrenage de l'enquête et des dénonciations entre enfants. « Le milieu enseignant, nous a dit un responsable de la gendarmerie, est très fermé à nos investigations et difficile à pénétrer. »

« Le milieu médical aussi », ajoute-t-il. Et, de ce côté-là, il est vrai que les enquêteurs se posent aussi des questions. L'opération s-t-elle été bien menée ? Si oui, pourquoi cette hésitation à signer l'acte de décès ? Pourquoi ce mutisme à l'égard de la gendarmerie, alors qu'il y avait eu, et lui ne pouvait ignorer, homicide ? « Tout cela est très troublant », dit-il... à l'inspection académique.

Trois logiques se sont sans doute rencontrées autour du cadavre de Véronique : la logique éducative qui a voulu protéger les enfants du collège du choc supplémentaire de l'enquête. La logique médicale qui veut que, dans la mort comme dans la vie, le secret soit bien gardé. La logique des gendarmes et du code pénal : « Quand il y a mort violente, il faut connaître les causes », dit le colonel Vincent, qui commande le groupement de Valence.

Aucun enfant ne sera condamné pour la mort de Véronique. Le garçon qui l'a sans doute tuée n'a pas treize ans et ne peut donc pas être condamné. Quelle charge pourrait être retenue contre le personnel du collège ? Comme le dit le colonel Vincent : « Même si on mettait un surveillant derrière chaque élève, cela n'empêcherait pas les enfants de prendre des cailloux et de les lancer. »

Dans la salle des professeurs, au-dessous de l'avis annonçant la mort de Véronique, une autre affiche, en gros caractères, annonce : « Lundi 25 septembre, le collège sera fermé à l'occasion de la fête locale. » Le cœur n'y sera pas.

BRUNO FRAPPAT.

APPEL AUX « CHASSEURS DE PRIME » DANS LA SOMME

## « Wanted »

Longtemps, la population de Vron (Somme), village de sept cent cinquante habitants, avait été persuadée de ne compter que « bien honnêtes gens. Des vols, des méfaits crapuleux dans ce petit bourg de la région d'Abbeville ? Pas plus, pas moins qu'ailleurs : on regrette bien, de temps à autre, le dépeçage illégitime d'un veau, ou la disparition d'une volaille. Le notaire avait été cambriolé. On avait également appris qu'un inconnu avait volé 5 000 F à la poste l'an dernier. Mais, jamais, les Vronnais n'avaient soupçonné que l'un des leurs soit un criminel. Les coupables devaient toujours être « les autres », des étrangers, peut-être des jennes d'Abbeville.

Le soir du 9 septembre, pourtant, alors qu'à quelques centaines de mètres, la fête locale battait son plein à la salle municipale, Mme Dreuillet, une commerçante, a été menacée par un malfaiteur masqué très bien renseigné. « T'esquiné pas, explique l'inconnu, ton mari est à la salle des fêtes, c'est lui qui contrôle les entrées. Si tu ne donnes pas les clés, tu vas rejoindre au cimetière ton fils mort il y a treize ans. » Dès lors, personne ne doute plus : un mauvais garçon au moins, habitait Vron, où il était connu de tous, sans doute estimé, parvenant depuis des mois à dissimuler ses méfaits. La gendarmerie commença son enquête avec des indices sommaires : un blouson de cuir, une voix enrouée...

Le maire, M. Henri Labroy,

pour défendre son village, a préféré une autre solution. Un bien curieux remède, qui rappelle les usages de l'Ouest américain avant que les lois fédérales ne viennent régner sur U.S.A. Le 15 septembre, M. Labroy fit adopter par son conseil municipal, en présence d'une centaine d'habitants et d'un officier de gendarmerie, le principe d'une prime offerte à quiconque fournirait des indices permettant l'arrestation du malfaiteur. Le montant de cette somme est resté inconnu. M. le maire a mis les premiers 300 francs dans cette cagnotte à usage inhabituel.

### Prime et délation

La population, dans l'ensemble, se déclare favorable à cette initiative. Mais les « chasseurs de prime » locaux n'ont pas, pour l'instant, fait avancer l'enquête. M. le maire a déjà rempli trois pages de cahier de renseignements. Cependant, les habitants viennent surtout livrer leurs vieilles querelles, des soupçons datant parfois de la dernière guerre. Personne n'a encore trouvé le criminel, mais chacun connaît une sorcière, un cousin usurpateur d'héritage, un spécialiste du remembrement agricole agissant à son seul profit, etc.

Après la vague montante d'auto-défense que connaît le France, Vron découvre-t-elle la dénonciation commanditée ? Applique-t-on, même sans le vouloir, le principe d'une émission de télévision à succès en République fédérale allemande, au cours de laquelle les témoins sont invités à aider la police dans ses recherches de malfaiteurs ou de terroristes ? On fait observer, à la préfecture de la Somme, que M. Labroy a agi « en sa qualité d'officier de police judiciaire », mais que cette initiative, jugée discutable, risque d'entraîner surtout une cascade de délations. Le maire de Vron, qui manifestement n'avait pas prévu toutes les conséquences de cette offre de « prime municipale », affirme, en tout cas, être hostile à la création de milices locales. « Il règne à Vron une ambiance de Chicago, explique-t-il. Il fallait agir. »

Ph. Eg.

● Le bureau national du Cid-Unad s'élève « contre la mise sous contrôle judiciaire de M. Jacques Charroux, patron d'un bar grenoblois qui, menacé dans sa personne et ses biens par une équipe de racketteurs, a abattu, le 16 septembre, l'un d'eux, Ali Gouache, d'un coup de fusil, alors qu'il se trouvait manifestement en état de légitime défense ». Inculpé de meurtre et placé sous contrôle judiciaire le 18 septembre, M. Charroux avait été laissé en liberté par M. Georges Baumet, juge d'instruction à Grenoble (le Monde du 20 septembre).

● La cour d'assises du Var a acquitté, jeudi 21 septembre, M. Henri Lieutaud, cinquante-sept ans, propriétaire d'un bar de la banlieue toulonnaise, qui avait mortellement blessé, le 1<sup>er</sup> novembre 1977, M. Charles Morel, ancien légionnaire, alors qu'il tentait de pénétrer par effraction chez lui. Le ministère public avait requis une peine de cinq ans d'emprisonnement assortie du sursis.

LE MONDE  
mei chaque jour à la disposition  
des lecteurs des rubriques  
d'annonces immobilières  
Vous y trouverez peut-être  
LA MAISON  
que vous rêviez...

**L'imagination au pouvoir!**

Au coin des jeux : du jeu de cubes en bois aux puzzles, en passant par le petit train, le cerceau et le jouet insolite... Tout pour passer des heures passionnantes.

Les 3 Hiboux : c'est chouette. On s'amuse et on apprend.

Livres - activités manuelles - disques et jeux d'enfants.

**AU BON MARCHÉ**

Méroc: Sèvres-Babylone, Parking.

Rita Bouche

**LA PERI-INFORMATIQUE AU SICOB : LE SPECIALISTE EST AU BOUT DU CIRCUIT.**

STAND 3151/53 - NIV. 3 - ZONE AF

**CIT Alcatel** CIT Alcatel

transac SINTRA transac SINTRA

TRANSAC SINTRA

# qui a bu, doit savoir!

## Devancez les alcotests!

Faites vos essais vous mêmes et la route sera à vous en toute confiance.

**POUR ENVOI** Je vous prie de m'adresser:

- Un ensemble Alcotest comprenant: 10 tubes réactifs, 10 embouchures, 1 poche de mesure alcotest pour la somme de 180 F TTC (frais d'envoi compris).
- Un ensemble Alcotest comprenant: 3 tubes réactifs, 3 embouchures, 1 poche de mesure Alcotest pour la somme de 85 F TTC (frais d'envoi compris).

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Code Postal \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_  
 Règlement joint \_\_\_\_\_ à l'ordre de SOFILEC  
 24, rue de Valenciennes - 92100 Boulogne, à Paris  
 Je me réserve le droit d'annuler ma commande sous 7 jours. LM 22-9

### encore plus douces...

# Lentilles de contact souples

## On ne les sent plus sur l'œil!

Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact: fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (d'une aux larmes et à l'air), spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...

# Essayez YSOPTIC

80, Bd Malesherbes  
75008 PARIS TEL. 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

# JUSTICE

## RENDRE A LA JUSTICE SA CRÉDIBILITÉ

### V. — Au nom de l'efficacité

par PIERRE ARPAILLANGE

Des magistrats aux décisions qu'ils rendent (le Monde) des 21 et 22 septembre, M. Pierre Arpaillange soumet à l'analyse le fonctionnement de la justice — sans crainte de dénoncer les erreurs et les carences —, concluant à la nécessité de changements fondamentaux plutôt que de décisions « au coup par coup », parités « démesurées, improvisées ».

Un ancien ministre de la justice, qui a cessé ses fonctions depuis un peu plus d'un an, a déclaré: « De mon passage place Vendôme, j'ai appris qu'il faut en toutes circonstances éviter d'avoir affaire à la justice. »

Ce propos déshabillé d'un homme politique intelligent démontre à lui seul le manque de crédibilité dont souffre la justice dans l'opinion.

Rendre à la justice sa crédibilité, c'est d'abord en parler sans scepticisme ou désillusion, ou résignation, mais aussi sans légèreté; je dois dire à ce sujet que j'ai été désemparé d'entendre le garde des sceaux s'expliquer récemment à l'Assemblée nationale sur l'évasion d'un détenu au milieu des rires, y compris de ceux de ses collègues du gouvernement.

Je pense aussi qu'il faudrait s'exprimer sur la justice avec fermeté, mais également avec prudence et humilité, car per-

sonne ne peut se flatter de posséder les remèdes capables de sortir la justice de la crise où elle ne cesse de s'enliser.

En même temps, il ne faut pas craindre de dénoncer les erreurs et les carences. Sans doute l'impact que peuvent avoir des propos publics sur l'opinion peut être plus nuisible à ceux qui nous gouvernent, mais le libéralisme ne se divise pas.

A mon avis, on peut s'attendre dans l'avenir à une considérable déperdition des valeurs fondamentales de l'être humain, auxquelles nous devons nous accrocher.

Tout d'abord, il est un point sur lequel aucune transaction n'est possible. Tous les êtres humains sont égaux dans le respect qui leur est dû en tant que « personnes humaines »; par conséquent, quel que soit le poids de leur faute, une dimension métaphysique.

Il faut s'en souvenir: — Et à la police, au cours d'une garde à vue; — Et au cours d'un interrogatoire par un juge d'instruction; — Et le jour de l'audience.

Le plus important est d'épargner tout homme l'humiliation, car l'idée de dignité ne doit à aucun moment être plétiée.

Certains esprits s'opposent aux réformes au nom de l'efficacité; mais c'est une notion bien ambiguë appliquée à la justice.

Selon eux, la peine de mort devrait être maintenue au nom de l'efficacité (2). C'est un argument facile, commode, mais dont jamais personne n'a pu vérifier l'exactitude. J'ai déjà dit que la France moderne — seule de tous les pays occidentaux — ne peut accepter le maintien de cette peine barbare.

Qu'on organise un vaste débat tant au Parlement que dans l'opinion publique, soit à l'initiative de l'Etat, sans attendre la solution, car on a déjà tout dit et tout écrit sur le sujet. C'est au nom de l'efficacité

pour eux de la suppression du régime progressif — ou qui verraient sans déplaisir des restrictions apportées aux droits et prérogatives des avocats.

Il faut savoir aussi, par exemple, que les textes qui assurent, « sur le terrain », le contrôle de la garde à vue par les magistrats du ministère public sont de moins en moins appliqués.

De tous ces éléments, de tous ces faits, découle un climat qui n'est pas sain pour la justice. Cela n'est possible que parce que, depuis quelques années, dans beaucoup de domaines, la « minime » de la police a pris le pas sur celui de la justice.

Et il l'a fait, tout naturellement si j'ose dire, et comme pour remplir un « vide ».

Et si cela n'est pas sain pour la justice, cela ne l'est pas non plus pour la police, et je connais de nombreux policiers qui ne sont guère satisfaits de cette situation. Le fait que la police connaisse actuellement un profond malaise qui se traduit par des manifestations collectives — alors que, sur le plan de la police judiciaire, elle n'a sans doute jamais eu de pouvoirs aussi étendus et une plus large liberté d'action, n'est pas donner des motifs d'interrogation.

Certains esprits s'opposent aux réformes au nom de l'efficacité; mais c'est une notion bien ambiguë appliquée à la justice.

Selon eux, la peine de mort devrait être maintenue au nom de l'efficacité (2). C'est un argument facile, commode, mais dont jamais personne n'a pu vérifier l'exactitude. J'ai déjà dit que la France moderne — seule de tous les pays occidentaux — ne peut accepter le maintien de cette peine barbare.

Qu'on organise un vaste débat tant au Parlement que dans l'opinion publique, soit à l'initiative de l'Etat, sans attendre la solution, car on a déjà tout dit et tout écrit sur le sujet. C'est au nom de l'efficacité

Certains esprits s'opposent aux réformes au nom de l'efficacité; mais c'est une notion bien ambiguë appliquée à la justice.

Selon eux, la peine de mort devrait être maintenue au nom de l'efficacité (2). C'est un argument facile, commode, mais dont jamais personne n'a pu vérifier l'exactitude. J'ai déjà dit que la France moderne — seule de tous les pays occidentaux — ne peut accepter le maintien de cette peine barbare.

Qu'on organise un vaste débat tant au Parlement que dans l'opinion publique, soit à l'initiative de l'Etat, sans attendre la solution, car on a déjà tout dit et tout écrit sur le sujet. C'est au nom de l'efficacité

aussi que certains, jadis, ont pu justifier la torture... Comme si la torture pouvait être justifiable. On l'a bien vu de 1954 à 1962, et les séquelles qu'elle a laissées n'ont pas totalement disparu.

Comment d'ailleurs, dans notre esprit et dans nos coeurs, pour des femmes et des hommes qui ont vécu cette époque, se souvenir pourrions-nous d'effacer?

D'ailleurs qu'est-ce qu'une justice efficace? (3)

Il n'y a pas une « bonne » et une « mauvaise » justice, et celle-ci ne se juge pas à ses résultats, c'est-à-dire à la gravité des sanctions qu'elle prononce.

L'armée doit être efficace. Une police doit être efficace. Les finances aussi. Et également une équipe professionnelle de football.

La justice n'a pas à être efficace dans le même sens. Elle est la justice et ne souffre l'adjonction d'aucun qualificatif de valeur.

« L'efficacité immédiate, l'efficacité pour l'efficacité » n'a pas de sens en matière de justice, car l'efficacité, dans ce domaine, ne peut pas être un idéal.

Et si l'on me demandait que répondre à la pensée célèbre: « Il y a l'Etat, la raison d'Etat, et plus loin, très loin, la justice », je dirais, pour ne pas prendre d'exemples récents: la raison d'Etat donne l'affaire Dreyfus, l'intérêt supérieur de l'Etat, les « opérations spéciales » et l'une comme l'autre ont toujours et partout anéanti la justice.

Ceux qui veulent étendre la notion de légitime défense et partiellement même pour ce faire, à une association dont la légalité peut paraître douteuse ou ceux qui prônent le développement des milices privées ne se rendent sans doute pas compte des dangers que leur « théorie » recèle, puisqu'elle risquerait, elle étant relayée par des magistrats, de nous ramener à la vengeance privée, et à toutes ses conséquences néfastes pour la sécurité de l'Etat. Sans attendre l'efficacité contre la violence dont ses auteurs se réclament.

Et souvenons-nous que le combat pour la vérité, la justice et les droits de l'homme est un combat qui jamais ne prendra fin.

Car « jouer le jeu », comme le demandent certains, c'est-à-dire maintenir le système actuel, n'est qu'une attitude résignée et sans espoir; et ce serait pour moi une forme de complaisance, alors que je ne veux être ni complaisant, ni aveugle, ni complice.

Il faudrait que la France de la Révolution, après avoir donné au monde le goût de la liberté, puisse lui donner demain celui de la justice.

Quel plus grand dessein, et plus à propos, à soumettre aux citoyens de notre pays!

### Des libertés surtout formelles

Le problème des droits de l'homme et des libertés avait paru en France assez important, il y a quelques années, pour que chaque groupe parlementaire, on presque, ait éprouvé le besoin de déposer une proposition de loi, et une commission spéciale avait été créée pour élaborer « une véritable charte des libertés ».

Souhaitons que le travail entrepris ne reste pas au point mort.

Sans doute, il serait injuste de ne pas reconnaître que la France, « pays de libertés », est un pays libre.

Mais force est d'admettre qu'actuellement les libertés y sont surtout formelles (1).

Et, en effet: Comparez la liberté de la presse en France, d'une part, et les pays occidentaux, d'autre part, et l'objectivité à la télévision dans ces pays et en France. Imaginez, aux Etats-Unis, la suppression de la censure préalable à la consommation, ou de certaines émissions et pensez que Ralph Nader a fait condamner la General Motors.

Imaginez, en France, une affaire du « Watergate » ou, à l'inverse, aux Etats-Unis, une affaire d'installation d'écoutes dans les locaux d'un hebdomadaire.

Pensez que, dans notre pays, la plus grande incertitude subsiste sur la pratique des écoutes téléphoniques: on nous dit qu'elles n'existent qu'à la demande des magistrats, mais je n'ai jamais vu, pour ma part, un magistrat en demander par écrit l'installation, une seule fois.

Dans toutes ces hypothèses, et il y en a beaucoup d'autres, mais je ne veux pas allonger la liste, l'Etat montre sa faiblesse.

Et il en est de même de certaines institutions. Que, dernièrement, le membre du conseil de l'ordre, l'Ordre des avocats, dont est la vocation — de plaider en faveur de prévenus poursuivis en flagrant délit, n'est pas sans laisser perplexe, alors qu'il se s'agitait, pour ne pas avouer, que de plaider sans complaisance.

Vu là où on en est réduit pour « jouer le jeu », d'autres, mais je ne veux pas allonger la liste, l'Etat montre sa faiblesse.

### Police et justice

Hier, lorsqu'on parlait moins de la justice ou qu'elle était plus respectée, il était question de rattachement de la police judiciaire au ministère de la Justice. Aujourd'hui, c'est l'inverse qui prévaut, et on assiste à un abaissement du rôle de la justice dans plusieurs secteurs tout à fait symptomatiques.

Certains, relevant que les membres du ministère public ne sont pas véritablement magistrats, ont suggéré qu'ils pourraient être sans inconvénient rattachés au ministère de l'Intérieur; qu'en tout cas, ils devraient constituer un corps entièrement à part de celui des magistrats du siège, avec recrutement séparé, et suppression des « passerelles » — facteurs de confusion qui permettent, à un magistrat d'être affecté du parquet au siège, et inversement.

C'est sans doute le même état d'esprit qui guide ceux qui ont pu parler, depuis quelques mois, du rattachement des prisons au ministère de l'Intérieur, ou du remplacement des surveillants par des gardiens de la paix, ou encore ceux qui ont voulu réduire les pouvoirs des juges de l'application des peines dans les établissements pénitentiaires — corollaire.

(1) Voir Jean Rivrot (président); Roger Errera; Les Libertés à l'abandon, Editions du Seuil; Philippe Bouchier, tous ces propos et ceux qui y ont répondu, dans le Monde du 23 mai 1978. Voir aussi l'instruction conjointe des ministères de la Justice et de l'Intérieur en date du 21 novembre 1977 réglementant la situation des étrangers expulsés en instance de départ de France qui vient d'être annulée par le décret du 7 juillet 1978 au Conseil d'Etat.

(2) Pour beaucoup de délinquants l'emprisonnement de la sanction n'a aucune valeur, car ils sont incapables de se projeter dans l'avenir.

(3) A ne pas confondre avec les nécessités de l'administration de la justice.

# lettre ouverte

## aux quinquagénaires et plus, bien décidés à vivre un TROISIEME AGE heureux... à Cannes

La retraite mais... C'est la descente de la vie. Vous avez (statistiquement) 20 ans, peut-être plus, de vrais loisirs bien gagnés devant vous.

Ce serait dommage de les gâcher. L'organisation de votre nouvelle vie mérite bien quelques instants de réflexion.

Que souhaitez-vous? Conserver votre niveau de vie quel que soient vos revenus. Rester parfaitement indépendant, mais n'être pas isolé, surtout à l'heure du coucher.

Etre assuré d'une surveillance médicale en permanence, si vous en avez besoin. Disposer de services domestiques (ménage, cuisine, cuisinier, hôteesse...), avoir des distractions sur place... et puis, le soleil... et puis des amis qui vous aident à résoudre les petits problèmes de vos enfants avec l'administration (par exemple).

C'est bien cela? Non neus ne sommes pas voyants extralucides. Simplement, nous avons procédé à une enquête, dite de motivation, dans le seul but de trouver une formule perfectionnée de RESIDENCE CLUB 3<sup>e</sup> AGE qui réponde parfaitement à vos désirs.

En quelque sorte, c'est vous-mêmes qui avez conçu la « RESIDENCE CLUB ABADIE » cumulé des avantages de l'appartement bien à soi, du confort hôtelier, des agréments d'un club de loisirs, de la sécurisation d'un centre-médical incorporé.

Elle est située sur les hauteurs de CANNES, à 1/2 heure de la Croisette, dans un quartier calme et insouciant.

Les 3 petits immeubles qui s'élevaient dans près de 3 hectares de parc privé, avec piscine, se composent de studios et de 2 pièces, et même de 3 pièces avec loggia, cuisinette équipée, salle de bains, placards aménagés.

Et puis, il y a CANNES et toute la Côte d'Azur aux plaisirs et activités sportives inépuisables, et à portée de la main, grâce au minibus de la Résidence.

Encore quelques mots, des réponses plutôt, aux premières questions que vous nous posez.

Combien? A partir de 2221000 vous pouvez acquérir un studio. Quant aux charges, nos hôteesses vous expliqueront sur place, ce qu'elles représentent puisqu'elles vous permettent d'utiliser les services d'entretien, chauffage, personnel de service, minibus.

La restauration est en plus, il faut compter 37F par jour pour le service à table. Quand? Immédiatement pour la 1<sup>re</sup> tranche. Vos garanties? Le programme est financé par la Banque de l'Union Immobilière qui assure la bonne fin des travaux.

Amélioré et amélioré-tout sur place: du lundi au samedi à CANNES, 284, av. Michel Jourdan (Arrêt Bus: Briquetière), tél. 47.37.17 et 47.46.04.

Remboursement des frais de transport à tout acquiescer (avion, train ou taxi) bon pour une documentation

Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_



LE CONSEIL LIBRE DU CINEMA F... assistant-ré... scribe... monteur-m... CLCF

صحة من الامم



صوتك من الامل

JUSTICE

LE RÉGIME DE SURETÉ

Le projet de M. Peyrefitte maintient une partie des prérogatives du juge d'application des peines

Le projet de loi modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines...

bligue et le chef d'établissement ont voix délibérative, n'intervient donc plus que pour les peines supérieures à trois années d'emprisonnement.

Certaines dispositions du projet, a indiqué le garde des sceaux, reprennent les conclusions du rapport du comité d'études sur la violence.

Il laisse surtout la porte ouverte à l'effort individuel du condamné qui, s'il manifeste une volonté certaine de

réadaptation sociale, pourra obtenir une réduction de la durée du régime de sûreté, voire sa cessation. Le juge de l'application des peines, après avis de la commission de l'application des peines, saisira à cette fin la juridiction du lieu de détention du même degré que celle qui a prononcé la condamnation...

La fin de l'incohérence ?

Depuis plusieurs mois, on l'attendait ce conseil des ministres du mardi 20 septembre, qui devait être essentiellement consacré aux institutions judiciaires.

Syndicat de la magistrature — mineurs — et que l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) a, sur ces questions, une position « très modérée ».

« Cette loi, loin d'être un texte de circonstance, est le résultat de trois années de réflexion : loin d'être un retour en arrière, elle s'avère, au contraire, selon le garde des sceaux, l'esprit des textes de 1945, 1958 et 1975, dans lesquels le volontarisme réinsérait la loi redonnait toutes ses chances à la réinsertion compromise par des incidents multiples ».

à croindra en ce cas que les « incidents malheureux » qu'évoque le ministre ne continuent d'avoir lieu, et cette fois à l'intérieur des prisons.

L'humanisation et ses limites

Dans un article de l'Unité syndicale « Police, organe officiel de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), M. Henry Buch, secrétaire général de cette fédération, écrit notamment :

vigueur jusqu'alors dans les prisons françaises. « Ne pas savoir faire la distinction entre les délinquants primaires, les « paumés » de la correctionnelle, comme les baptise Alain Peyrefitte, et les professionnels du crime, les contraindre à une promiscuité malsaine en les maintenant au-delà des limites permises, retarder ou compromettre leur réinsertion sociale, c'est les préparer à proscrire demain les rangs de la pègre, des sociaux du type irrécupérable.

« Cette loi, loin d'être un texte de circonstance, est le résultat de trois années de réflexion : loin d'être un retour en arrière, elle s'avère, au contraire, selon le garde des sceaux, l'esprit des textes de 1945, 1958 et 1975, dans lesquels le volontarisme réinsérait la loi redonnait toutes ses chances à la réinsertion compromise par des incidents multiples ».

« Ce n'est pas un texte répressif, conclut M. Peyrefitte, mais un texte normal de mise en ordre de quelque chose qui manquait de rigueur. »

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS pour devenir assistant-réalisateur scripte monteur-monteuse

attention ! pour ne pas manquer cette semaine la lecture de l'éducation le seul hebdomadaire de l'actualité scolaire et universitaire

ÉDUCATION

Le transfert de l'université de Vincennes

Le conflit entre Paris-XIII-Villetaneuse et le ministre s'aggrave

L'U.T. de Saint-Denis a été évacuée

Agissant au nom du ministre des universités, le recteur de l'académie de Créteil a décidé de faire évacuer le jeudi 21 septembre les locaux de l'ancien U.T. de Saint-Denis, afin de prévenir toute « occupation illégale ».

Le conseil de l'université Paris-Nord (Paris-XIII Villetaneuse), réuni le 21 septembre, « approuve la ferme protestation de son président », M. Jossicowicz, et « joint sèchement les propositions de sa lettre au ministre des universités ».

SCIENCE

le grand choix...

Jeunes gens et jeunes filles, avec ou sans bac, c'est le moment du grand choix. Vous souhaitez un enseignement efficace, une formation concrète en relation directe avec les réalités de l'entreprise.

L'organisation internationale de communications par satellites a renvoyé à décembre le choix du véhicule qui mettra en orbite les trois derniers satellites Intelsat-5.

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE \* Hôtel confortable et école dans le même bâtiment.

le grand choix... Préparez les professions du COMMERCE, de l'INDUSTRIE et du TOURISME à l'IDRAC

LA TELEPHONIE AU SICOB : LE SPECIALISTE EST AU BOUT DU FIL. STAND 3451/52 - NIV.3 - ZONE DE CIT Alcatel

A CREDIBILITE

EMENAGEMENT

# ÉDUCATION

## Libres opinions

### Qui a peur de Vincennes ?

par JEAN GATTEGNO (\*)

L'UNIVERSITÉ de Vincennes est née en 1969 de la rencontre de deux forces : le volontarisme d'Edgar Faure et sa conciliation d'une part des universitaires en donnant une chance aux modernistes (quitte à ce que le nouveau centre serve d'abcès de fixation) ; et, d'autre part, l'aspiration de certains enseignants à une novation, sinon à un bouleversement pédagogique et intellectuel, devenus vitaux pour eux dans un système fortement sclérosé.

Malgré, dès avant l'ouverture de l'université, est apparu un troisième élément non explicitement prévu par les uns ou par les autres : un type nouveau d'étudiant. Des étudiants ultra-motivés, intellectuellement et souvent aussi politiquement, et qui vivaient dans Vincennes, eux, une possibilité de rupture avec tout ce qu'ils avaient connu.

Ce sont les enseignants de fondation qui, sans grande opposition du ministère, ont opéré les choix pédagogiques : système des unités de valeurs, cours nombreux en soirée, contrôle continu sans examen final. Mais ce sont ces étudiants, eux-mêmes, qui ont été la force motrice des enseignements, qui ont imposé, à la majorité des enseignants, et en tout cas à ceux qui détenaient l'autorité légale, ce qui constitue aujourd'hui l'autre face des « accords » de Vincennes : refus d'une limitation des inscriptions, accès libre des non-bacheliers, refus de laisser le personnel de service aux mains de régriers, mise sur pied d'un enseignement du français pour les travailleurs étrangers... et aussi, même et ce furent des victoires de courte durée, refus en 1973 et en 1976 de l'application des réformes gouvernementales en matière de diplômes nationaux et refus de la pré-inscription pour les étudiants étrangers.

Politiquement, ce pouvoir de fait n'a pas toujours gêné le ministère, ravi de voir que ces « agitateurs » avaient déjà contre eux ceux pour qui une « université démocratique » doit être aussi solidement liée au sein d'un État municipal. Les choses ont commencé à changer lorsqu'il s'est révélé que nombre de ces étudiants ressemblent à Vincennes, une fois leurs études achevées, en tant que membre du personnel administratif ou technique, ou comme chargés de cours, et disposent dès lors d'un pouvoir institutionnel. A qui s'ajoutait l'afflux d'étudiants du tiers-monde, fort mal vus, et pas seulement au ministère de l'Intérieur. Le temps était venu de tenter d'anéantir avec Vincennes.

Politiquement, ce pouvoir de fait n'a pas toujours gêné le projet de Mitterrand-Vallès, concédé par des universitaires de toutes confessions, et qui aurait répété les expériences, pourtant concluantes, des débuts de Nanterre. Et c'est aujourd'hui le projet de Saint-Denis, provocation évidente à l'égard de Vincennes, à qui on offre un terrain minuscule, sur lequel l'architecte du ministère a pour tâche de caser quinze mille étudiants alors que Vincennes en compte trente mille.

Malgré ce projet lui-même est à mettre en rapport avec l'annonce, faite par le ministère, que l'existence à Vincennes de diplômes nationaux reconnus passe par la fin du recours acquisit au contrôle continu, et l'organisation d'examens. Et là, le débat est loin d'être purement formel. Le contrôle pratiqué à Vincennes est une des formes essentielles de la volonté d'élargir l'accès aux étudiants tels qu'ils sont, caractéristique de la majorité de tous ceux qui travaillent à Vincennes. L'accès libre des non-bacheliers, la forte proportion d'étudiants travailleurs et d'étrangers, ne sont guère compatibles avec la possibilité d'un tel contrôle. Or c'est bien cette volonté qui a heurté beaucoup de gens, à Vincennes comme en dehors.

Vincennes montre, en effet, que si des étudiants qui sont, comme on dit, le « tout-venant » peuvent mener à bien des études universitaires, et partir certes de l'offre des enseignants (le détonneur du savoir) mais aussi de la demande des étudiants, la raison principale en est que les connaissances des premiers ont cessé de servir systématiquement, par le biais d'examens stérilisants et infantilisants, de seule référence et de seul modèle. En sorte que se trouve mis en question — oh ! bien modestement encore ! — un des piliers du système d'enseignement supérieur traditionnel : celui, précisément, qui légitimait et codifiait la supériorité du « corps enseignant » sur les étudiants.

Cette mise en question est un des préalables au changement que devra subir l'université dans sa nature comme dans sa fonction, et l'on voit qu'elle cesse d'être exclusivement le débouché de la scolarité secondaire et des classes moyennes, pour s'ouvrir aux travailleurs et aux adultes. L'expérience poursuivie à Vincennes annonce la possibilité, et c'est sans doute là que prend sa source l'hostilité quasi viscérale des tenants de l'université traditionnelle, qu'il s'agisse d'hommes (et de femmes) politiques ou d'universitaires à l'égard de Vincennes. La seule — la sexualité, le drogue, etc. — n'est que littérature de gare.

(\*) Professeur de littérature anglaise à Paris-VIII - Vincennes, membre de la commission exécutive de la section enseignement supérieur du CGEN-C.F.D.T.

# MÉDECINE

## Les mesures en faveur de la maternité

Présentant le jeudi 22 septembre quatre mesures de protection de la maternité et du nouveau-né (nos éditions datées 22 septembre), Mme Simone Veil, ministre de la Santé et de la Famille, a accompagné Mme Monique Pelletier, ministre déléguée chargée de la condition féminine — a déclaré que ces dispositions s'inscrivent dans une attitude d'ensemble du gouvernement, au application, notamment du programme de Blois. Il s'agit, a relevé Mme Simone Veil, d'une politique volontariste de protection de la mère et de l'enfant.

Voici le détail des mesures présentées par Mme Simone Veil :

1) **Prise en charge intégrale du diagnostic et du traitement de la stérilité.**

Sur 400 000 couples qui se marient chaque année, 40 000 sont stériles dans un cas sur trois. La stérilité est d'origine masculine, dans la même proportion, elle est d'origine féminine. Les autres cas de stérilité sont imputables à l'hypertension du couple.

Le loi du 12 juillet 1978 a posé le principe de la prise en charge intégrale du diagnostic de la stérilité, de son traitement et de certains diagnostics prénataux. Le caractère féminin est curable, estime-t-on, dans un tiers des cas (cette proportion tombant à 15 % chez l'homme). D'autre part, certains couples hésitent à avoir des enfants, car ils redoutent — dès avant la conception — l'éventualité de malformations congénitales chez l'enfant, si l'un de leurs proches parents a été frappé d'un trouble qui leur semble héréditaire. Soixante-deux consultations de conseil génétique fonctionnent déjà, qui permettent de préciser le caractère héréditaire ou non, d'une maladie ou d'une malformation. En outre, la ponction amniotique, pratiquée à la quinzième ou seizième semaine de grossesse, permet de rassurer une femme qui redouterait de porter un enfant atteint de certaines maladies congénitales. Cet examen n'est toutefois pratiqué que si le médecin estime le risque important.

Il est en outre prévu d'encourager la surveillance à domicile des femmes enceintes qui, pour des raisons médicales ou sociales, rencontrent des difficultés pour se faire hospitaliser.

3) **Prise en charge intégrale de l'hospitalisation du nouveau-né au cours de son premier mois de vie.**

Cependant, a noté le ministre de la Santé, il ne faudrait pas que ces dispositions découragent les employeurs d'enfants de jeunes femmes. Ce dossier, a-t-elle rappelé, est confié à Mme Monique Pelletier. Cette dernière s'est pour sa part félicitée de ces nouvelles mesures de protection de la maternité, mais a relevé que certaines d'entre elles pourraient avoir une incidence sur l'emploi. « Il faut expliquer aux employeurs que la maternité est un fait social », Mme Monique Pelletier a-t-elle déclarée désireuse de « ne pas empêcher »

Jusqu'à présent, seuls les soins des enfants prématurés étaient intégralement pris en charge. Cette mesure sera étendue à tous les nouveau-nés, quel que soit leur terme et leur poids de naissance. C'est le loi du 12 juillet 1978 qui a permis de supprimer cette discrimination et de faire bénéficier l'ensemble des nouveau-nés des soins de haute technicité. Cette mesure, qui devait entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> octobre, coûtera à l'assurance-maladie quelque 10 millions de francs en année pleine.

D'autre part, le dépistage de l'infirmité motrice cérébrale, des troubles auditifs de l'hypothyroïdie, de la phénylcétonurie, seront poursuivis et encouragés. Détectés très tôt, ces troubles peuvent, si le traitement est appliqué immédiatement, être corrigés, atténués, voire supprimés.

4) **Prolongation de deux semaines de congé post-natal.** Cette prolongation résulte également de la mise en vigueur de la loi du 12 juillet 1978. Le congé de maternité passe ainsi de quatorze à seize semaines. S'il s'agit d'une grossesse pathologique, le congé de maternité comprendra huit semaines avant et six après la naissance, s'il s'agit d'une grossesse multiple, il sera composé de six semaines avant et douze après la naissance. Lorsque ces deux éléments seront conjugués, le congé sera, au total, de vingt semaines. Cette mesure prendra effet à dater du 1<sup>er</sup> octobre, pour toutes les femmes enceintes à cette date et pour toutes celles dont le

sur les attributions des autres ministères. Mme Simone Veil, enfin, a estimé que le gouvernement n'attendait de ces quatre dispositions qu'un progrès quantitatif négligeable de la courbe des naissances. Ce qui importe surtout, a conclu le ministre de la Santé, est leur aspect qualitatif.

L'enquête de l'Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) qui vient d'être rendue publique, justifie, s'il en était besoin, les efforts « qualitatifs » entrepris en la matière.

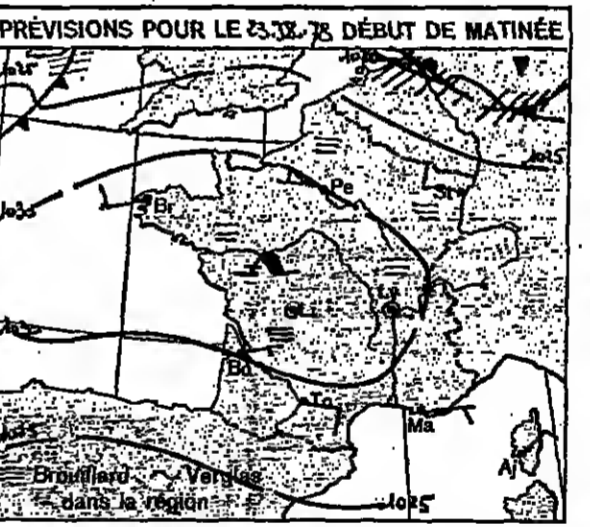
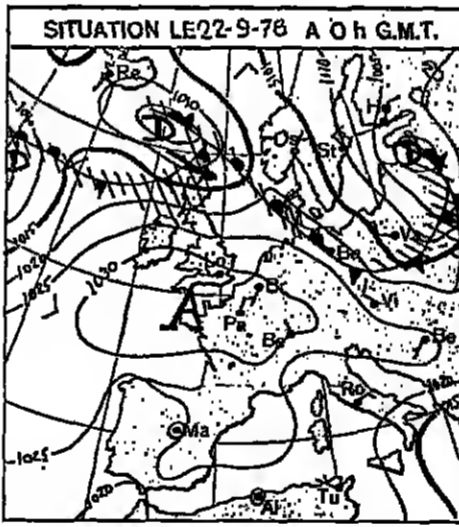
congé post-natal est en cours. Son coût est évalué à 400 millions de francs par an. Des mesures particulières seront prises pour que les non-salariés et les femmes en congé de maternité puissent bénéficier des mêmes droits. Enfin, le ministère de la Santé et de la Famille signale que des études approfondies sont actuellement menées pour examiner les modalités d'extension ultérieures du congé de maternité : congés continus ou fractionnés, crédits d'heures, travail à temps partiel, réduction de la durée hebdomadaire de travail.

Enfin, le ministère de la Santé et de la Famille a adopté le principe de deux actions particulières dans le Nord-Pas-de-Calais et en Corse, régions où l'évolution de la mortalité périnatale est en retard par rapport à la moyenne nationale. Il s'agit essentiellement d'une action d'information des futures mères et de sensibilisation de l'opinion. La campagne menée dans le Nord-Pas-de-Calais a été entreprise dès 1977. L'action prévue en Corse devrait commencer au début de 1979.

Mme Simone Veil a rappelé en outre qu'en mai 1978, deux mesures ont permis d'assouplir les délais au cours desquels peuvent être effectués les examens ouvrant droit à l'attribution des allocations pré et post-natales ; d'autres mesures de permis d'assouplir les délais de paiement de la maternité, si elle le souhaite, de percevoir tous les remboursements concernant cet enfant. La même mesure sera, on le sait, appliquée aux prestations familiales à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1979.

# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 septembre et samedi 23 septembre à 24 heures : Les hautes pressions qui couvrent une grande partie de l'Europe occidentale régresseront temporairement vers le sud en s'affaiblissant légèrement, couvrant les régions d'origine océanique, qui contourneront la haute pression, se rapprochant un peu de la France.

Les basses pressions qui couvrent une grande partie de l'Europe occidentale régresseront temporairement vers le sud en s'affaiblissant légèrement, couvrant les régions d'origine océanique, qui contourneront la haute pression, se rapprochant un peu de la France.

beige et allemande, où il pleuvra légèrement. Les vents seront faibles puis modérés, de secteur ouest dominant. Les températures minimales changeront peu ; les températures maximales baisseront. Sur les autres régions, après la dissipation rapide des brouillards du début de la matinée, le temps sera souvent ensoleillé malgré quelques passages nuageux. Les vents seront faibles, sauf brises côtières modérées. Les températures seront peu différentes de celles de vendredi. Vendredi 22 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était de 1 025,9 millibars, soit 772,4 millimètres de mercure. Température la plus élevée indiquée le maximum enregistré au cours de la journée du 21 septembre : le second minimum de la nuit, du 21 au 22) : Alais, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 20 et 10 ; Bordeaux, 23 et 7 ; Brest, 21 et 9 ; Caen, 18 et 5 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 18 et 3 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 21 et 10 ; Lille, 21 et 10 ; Lyon, 19 et 5 ; Marseille, 23 et 11 ; Nancy, 18 et 7 ; Nantes, 22 et 10 ; Nice, 24 et 16 ; Paris - Le Bourget, 20 et 7 ; Pau, 17 et 7 ; Strasbourg, 17 et 9 ; Rennes, 22 et 9 ; Strasbourg, 17 et 9 ; Tours, 21 et 8 ; Toulouse, 23 et 8 ; Poitiers-Pérez, 22 et 22. Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 12 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 25 et 14 ; Berlin, 16 et 9 ; Bâle, 18 et 12 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Casablanca, 29 et 22 ; Copenhague, 15 et 7 ; Genève, 18 et 6 ; Lisbonne, 28 et 18 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 11 et 2 ; New-York, 27 et 12 ; Palma-de-Majorque, 28 et 19 ; Rome, 25 et 10 ; Stockholm, 12 et 5.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2185 HORIZONTALMENT I. Peut être la réalisation d'un homme qui aspirait à une carrière bien remplie. II. Permet de mettre sur la bonne voie ; A des tâches sur sa robe. III. Solides, quand on peut tenir ; Objet de nos aspirations ; Pas comme s'il en pleuvait. IV. Nombre d'unités pour une règle ; Fleur ; Quatre termes ; Préfixe. V. Est impossible à faire quand il n'y a pas mâche ; Fruit de Chine. VI. Reste au fond de la pièce ; Même pas culottée ; Frapperas. VII. N'atteint pas le mille ; Pré position ; N'annonces pas. VIII. Le mois de printemps ; A formé un territoire. IX. Pronom ; Fait une assignation ; Département. X. Est bien mal élevé ; Qui ne risque pas de s'en-voler ; Peut se tirer à un anil. XI. Vouloir le bien d'autrui ; Saint qui voulait voir les choses du bon côté ; Ville de la Drôme. XII. Sur un escalier ; Me laissai aller. XIII. Souvent perdu au bras des dames ; Pas nette ; D'un auxiliaire ; Très humide quand il est pourri. XIV. Le pied ; Entre deux propositions ; Col des Alpes. XV. En mettant beaucoup de sel. VERTICALEMENT 1. Moins fariboles que la chair. 2. Passé défini ; Pris avant de sauter. 3. Change quand c'est son intérêt ; En vitesse ; Le dernier c'est pour les lions. 4. Assu-

er le nécessaire ; Drôle d'habitude ; Vieille ville. 5. Sa racine peut nourrir le feu ; Peut se faire avec un balot ; Les bureaux le matin, les brouillards persisteront plus longtemps dans les vallées. Quelques éclaircies apparaitront l'après-midi, sauf près des frontières.

## Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 22 septembre 1978 : UN ARRÊTÉ portant fixation du prix du quintal du blé-ferme pour la campagne 1978-1979. UNE LISTE Des élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs ayant obtenu le diplôme de décorateur.

## Strées

Pour les femmes qui veulent travailler, l'Association « Animation en région parisienne » organise, du 2 octobre au 4 novembre, un stage de cinq semaines à temps complet, réservé aux femmes veuves, divorcées, séparées, célibataires avec enfant ou bénéficiaires de l'allocation de parents isolés. Ce stage sera rémunéré à 80 % du SMIC. Seuls candidats à l'inscription : que les candidates aient au moins le niveau bac. Ce stage de cinq semaines doit faciliter l'entrée des participantes ou leur retour dans la vie professionnelle. L'Animation en région parisienne, tél. 222-86-37.

LOTTO TIRAGE N° 38 DU 20 SEPTEMBRE 1978

|   |   |    |    |    |    |
|---|---|----|----|----|----|
| 4 | 5 | 12 | 25 | 34 | 41 |
|---|---|----|----|----|----|

NUMERO COMPLEMENTAIRE 36

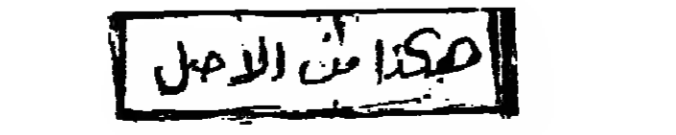
RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1<sup>er</sup>)

|                |                |
|----------------|----------------|
| 6 BONS NUMEROS | 2 740 181,80 F |
| 5 BONS NUMEROS | 120 012,50 F   |
| 4 BONS NUMEROS | 7 117,30 F     |
| 3 BONS NUMEROS | 124,70 F       |
| 3 BONS NUMEROS | 9,30 F         |

PROCHAIN TIRAGE LE 27 SEPTEMBRE 1978

VALIDATION JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE 1978 APRES-MIDI

LISEZ Le Monde des Philatélistes





MÉDECINE

La prématurité et la mortalité périnatale diminuent constamment en France

S'il est un domaine où les progrès de la médecine ont été parmi les plus spectaculaires au cours de ces dernières années, c'est peut-être celui de la médecine périnatale. En d'autres termes, les soins du nourrisson avant, pendant, et immédiatement après sa naissance. Les résultats de cette amélioration étaient connus de façon empirique : les grossesses dites « à risques » sont décelées de plus en plus tôt, donc de mieux en mieux surveillées ; les accouchements difficiles, moins fréquents, sont donc plus facilement maîtrisés ; le rôle des pédiatres, dans les heures et les jours qui suivent la naissance, croissant. Conséquences : la mortalité périnatale diminue constamment, de même que la prématurité, donc le nombre d'enfants morts-nés, ou handicapés dès la naissance.

On possède aujourd'hui, depuis la publication de l'enquête de l'INSERM, des chiffres qui confirment de façon éclatante la qualité de ces résultats. L'étude, qui compare les données recueillies en 1972 à celles de 1976, a été réalisée à la demande du ministère de la santé et de la famille, sous la direction de Mme la docteur Clémentine Rumeau-Rouquette. Elle étudie tout aussi bien l'évolution de la mortalité et de la morbidité périnatale que l'incidence de la prématurité, la fréquence des malformations congénitales, l'évolution de la surveillance des grossesses, celle des modalités d'accouchement, d'allaitement et de contraception.

MORTALITÉ PÉRINATALE

Comparable aux taux britanniques en 1970, le taux français de mortalité périnatale, c'est-à-dire la proportion d'enfants morts entre le quatrième-vingtième jour de grossesse et le septième jour de vie extra-utérine, lui est aujourd'hui inférieur (France 1,67 % ; Angleterre et Pays de Galles : 1,77 %). Ce taux reste cependant supérieur à ceux qu'enregistrent les Pays-Bas et les pays scandinaves. En outre, d'importantes inégalités régionales subsistent. Si le taux général est tombé, pour la France, de 2,13 % à 1,67 % en quatre ans, plusieurs zones se distinguent par des fréquences de mortalité supérieures à la moyenne nationale, notamment les régions Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord et Corse, ces deux dernières ayant des chiffres supérieurs à 2 %.

PRÉMATURITÉ (naissances avant le 37<sup>e</sup> semaine de grossesse)

La diminution de la prématurité est particulièrement rapide puisqu'elle est passée, de 1972 à 1976, de 8,2 % des naissances à 6,8 %. Les auteurs de l'enquête expliquent cette chute spectaculaire, d'une part

par la diminution du nombre des grandes multipares (femmes ayant accouché de très nombreuses fois, donc exposées à mettre au monde des enfants prématurés). Mais ils constatent aussi cette diminution chez les femmes qui accouchent pour la première ou la deuxième fois. Les mesures adoptées pour prolonger « artificiellement » les grossesses difficiles (cœliotomie du col de l'utérus, repos, médicaments bloquant les contractions) semblent prouver ainsi leur efficacité.

En revanche, les redacteurs de l'enquête n'ont pas constaté de baisse sensible de l'hypotrophie (poids insuffisant de l'enfant compte tenu de l'âge gestationnel). 7 % des enfants pesaient 2 500 grammes ou moins en 1972, 7,1 % en 1976.

L'une des explications avancées à côté par les auteurs est l'extension du tabagisme chez les femmes enceintes, le tabac étant un facteur important et reconnu du faible poids de l'enfant. Ainsi, en 1976, le taux d'hypotrophie (qui est de 5,2 % dans la population générale) atteint 7,1 % chez les « moyennes fumeuses » (moins de dix cigarettes par jour) et 17 % chez les « grandes fumeuses » (plus de dix cigarettes).

Au contraire, les divers signes de souffrance fœtale au cours du travail n'ont guère varié, de même que l'incidence des malformations congénitales.

SURVEILLANCE DES GROSSESSES

Elle s'est considérablement améliorée entre les années 1972 et 1976 : ainsi, la proportion des femmes qui ont subi moins de quatre consultations prénatales est passé de 15,3 % à 10,6 %. Aujourd'hui, plus de 70 % des femmes enceintes sont examinées au moins une fois par un obstétricien au cours de leur grossesse. Les hospitalisations prescrites au cours du troisième trimestre sont plus fréquentes — de même que les ordres de travail. Les examens biologiques prénataux se font également beaucoup plus nombreux.

Mais, dans ce domaine, d'importantes inégalités socio-culturelles sont constatées. Les femmes les mieux suivies étant aussi celles dont le niveau d'études est égal ou supérieur au baccalauréat. Un exemple : seulement la moitié des femmes qui n'ont aucun diplôme, ou le certificat d'études, subissent plus de quatre visites prénatales. Or cette proportion atteint 75,7 % pour les bacheliers et 82,9 % pour les diplômés de l'Université... Les inégalités régionales sont également très importantes dans ce domaine.

MODALITÉS DE L'ACCOUCHEMENT

La formation de 40 % des petites maternités (moins de quinze lits) a provoqué une concentration des accouchements dans les grands établissements, la plus souvent pourvus d'équipements lourds. Aussi constate-t-on, de plus en plus souvent, que l'accouchement est déclenché artificiellement (11,5 % en 1972, 14,3 % en 1976) et qu'il dure de moins en moins longtemps. En effet, les accoucheurs obstétricaux recourent de façon croissante à une terminaison « opératoire » de l'accouchement : 2,1 % des enfants naissent par césarienne en 1972, 6,5 % en 1976 ; 6,9 % à l'aide des forceps en 1972, 11,2 % en 1976. Enfin, la progression de la surveillance électronique des accouchements a fait, en quatre ans, un bond extraordinaire puisqu'elle est multipliée par deux : 5,4 % en 1972, 10,8 % en 1976.

ALLAITEMENT

Dans le même sens, les interventions sur l'enfant dès sa naissance au profit de plus fréquentes : réanimation, examens bactériologiques et cliniques, transferts vers des établissements spécialisés. D'une manière générale, la proportion de nouveau-nés examinés par un pédiatre a presque doublé en quatre ans (35,8 % en 1972, 67 % en 1976).

L'allaitement maternel progresse rapidement, surtout — là encore — lorsque le niveau socio-culturel est élevé. 36,9 % des femmes allaitaient leurs enfants en 1972, 45,5 % en 1976. Sur ce point, les différences régionales se sont atténuées.

CONTRACEPTION

Un nombre croissant d'accouchés disent avoir recouru à « une » méthode contraceptive avant ou entre leurs grossesses : 40,4 % des femmes en 1972, contre 59,1 % en 1976. Sur ce point, l'un des résultats les plus frappants de l'enquête est la progression de la pilule, à laquelle ont recouru 34,4 % des femmes interrogées en 1976 (contre 11,1 en 1972). Cette augmentation s'est produite au détriment des techniques dites « classiques » (méthode des températures, non interrompue, préservatifs). Enfin, la proportion des femmes qui accouchent avant l'âge de vingt ans et après quarante ans a continué à diminuer, ainsi que le nombre des mères de plus de trois enfants.

C. B.

LE NOUVEL observateur

Après le sommet de Camp David, Anouar El Sadate, le président égyptien, a été vivement critiqué par les Palestiniens et les pays arabes du "Front du refus" qui lui reprochent d'avoir cédé devant Begin.

Pourquoi le leader égyptien a-t-il fait ces apparentes concessions à Begin et à Carter ?

Qu'attend-il, en échange, du président américain ?

Le refus des Saoudiens et des Jordaniens d'accepter les décisions de Camp David est-il définitif ?

Jean DANIEL, Josette ALIA, et les correspondants du Nouvel Observateur à Jérusalem, à Damas et à Washington ont voulu savoir quels sont :

les atouts secrets de Sadate cette semaine dans le Nouvel Observateur



UN NUMERO EXCEPTIONNEL DU NOUVEL observateur

ANCIENS COMBATTANTS

LE GÉNÉRAL SIMON DEVIENT CHANCELIER DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Par décret au Journal officiel du vendredi 23 septembre, le général d'armée (cadre de réserve), Jean Simon, a été nommé chancelier de l'ordre de la Libération, en remplacement de M. Claude Hettier de Boislambert, qui occupait cette fonction depuis 1962.

Créé par le général de Gaulle, en novembre 1940 à Brazzaville, pour distinguer les Français libres dans le combat contre l'occupant, l'ordre de la Libération a compté jusqu'à mille cinquante-neuf compagnons (en tenant compte des 23 personnes mortes, comme les villes ou les unités combattantes). A ce jour, quatre cent cinquante compagnons sont en vie.

Renouvelé dans ses fonctions, pour la dernière fois, en août 1974, M. Hettier de Boislambert, âgé aujourd'hui de soixante-deux ans, n'avait pas demandé la prolongation de son mandat de chancelier, qui est d'une durée de quatre ans et qui arrive à expiration le 21 septembre 1978. M. Hettier de Boislambert demeure, avec vingt-huit autres compagnons, membre du conseil de l'ordre.

Né le 30 avril 1912 à Brest (Finistère), le général d'armée Jean Simon, admis dans la deuxième section du cadre de réserve en avril 1975, a occupé plusieurs postes importants de la hiérarchie militaire, notamment celui d'inspecteur général de l'armée de terre en septembre 1969 et de secrétaire général de la défense nationale en mai 1975. Alors âgé de vingt-neuf ans, Jean Simon a été fait compagnon de la Libération le 23 juin 1941. Il a été l'un des premiers officiers à rallier Londres, avec M. Pierre Messmer, peu après le 18 juin 1940. Dans les rangs de la 13<sup>e</sup> demi-brigade de la légion étrangère, il participe aux combats en Syrie, en Libye, en Tunisie, en Italie et à la campagne de France. En 1944-1945, il est attaché au cabinet du général de Gaulle.



# Équipement

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### La loi de 1972 a renforcé les pouvoirs de l'administration dans les régions

constatent les élus socialistes de la région Rhône-Alpes  
De notre correspondant

Grenoble. — Les groupes socialistes et communistes du conseil régional Rhône-Alpes se sont réunis séparément, mercredi 20 septembre, les premiers à Chambéry, les seconds à Saint-Martin-d'Hères, pour préparer la prochaine session de l'assemblée régionale, qui se tiendra les 26 et 28 septembre à Charbonnières. Analysant la situation économique régionale marquée par une brutale aggravation du chômage, les conseillers régionaux socialistes et communistes se déclarent très préoccupés : « La région Rhône-Alpes a désormais basculé dans la crise, constate le groupe communiste. Le mythe d'une région privilégiée entraînée par le pouvoir est donc bien mis à mal. C'est 60 % au moins de l'activité régionale qui est condamnée à la stagnation ou à la régression. »

Les conseillers régionaux de gauche veulent, d'autre part, que s'ouvre, dès la prochaine session de l'assemblée régionale, un large débat sur cette incertitude, ses prérogatives, son rôle et ses moyens, à la lumière du bilan des cinq années passées. « La loi de 1972, que le P.S. a toujours critiquée, ne permet pas à la région d'être un véritable instrument de décentralisation et d'intervention dans les domaines

essentiels de l'aménagement du territoire et du développement économique », a constaté M. Jacques Antoine Gau, député socialiste de l'Isère. Il a ajouté que, quelles que soient les limites de cette loi, il a marqué à Rhône-Alpes une volonté politique qui aurait permis d'aller plus loin dans la mise en place d'institutions régionales jouant véritablement leur rôle.

Cette carence a permis à l'administration — préfet de région, mission régionale — de prendre une place très importante. Un pouvoir d'initiative très grand. Cette situation est anormale », a conclu le groupe socialiste. C. F.

## TRANSPORTS

### Face à la diminution de son trafic lourd La S.N.C.F. fait une ouverture sur les moyennes entreprises

L'activité de la S.N.C.F. représente un excellent baromètre de l'activité économique. On voit en particulier se dessiner depuis quelques années dans les courbes de trafic du premier transporteur national les conséquences de la crise qui frappe plusieurs secteurs industriels : la sidérurgie, par exemple, placée en ce moment sous les feux de l'actualité. L'acheminement des produits sidérurgiques, des minerais, des combustibles, des matériaux de construction, des produits chimiques et fabriqués a encoché à eux seuls en 1977 50 % du trafic marchandises de la S.N.C.F. Mais de 1974 à 1977 ce genre de transport a diminué d'environ 13 % à 16 % pour les matériaux de construction, 18 % pour les minerais, 5 % pour les produits sidérurgiques.

Les responsables commerciaux de la Société nationale ont donc très normalement cherché un relais à cette activité traditionnelle. Comme l'a expliqué le 20 septembre, au cours d'une conférence de presse M. Jean-Luc Finois, directeur commercial marchandises de la S.N.C.F., ses efforts vont se tourner vers les produits de l'industrie de transformation et de la distribution traités par les moyennes entreprises et plus particulièrement sur

la chimie fine, la mécanique et la construction électrique, l'agro-alimentaire.

Pour cela, un nouveau plan de transport pour l'acheminement des marchandises en régime accéléré va être mis en place à partir du 1<sup>er</sup> octobre. La S.N.C.F. prévoit ainsi avec huit cents trains hebdomadaires, trois cent vingt quatre spécialisés, des délais d'acheminement de vingt-cinq heures à quarante-huit heures, l'augmentation de 30 % d'un train par semaine, le nouveau marché en effort, dit M. Finois de « faire sortir la S.N.C.F. de l'anonymat

## ENVIRONNEMENT

### Gènes : plus de risques de contamination.

Quatorze des seize communes littorales le mardi 19 septembre dans une pépinière du centre de Gènes se trouvent toujours dans un état préoccupant. Toutefois, vingt-cinq heures après l'accident, plus aucun risque de contamination ne subsistait dans l'usine et son voisinage. — (A.F.P.)

## CIRCULATION

### LES GROSSES MOTOS SONT-ELLES DANGEREUSES ? Les motocyclistes manifestent à Paris

Après s'être rassemblés, comme chaque vendredi, place de la Bastille, à Paris, plusieurs milliers de motards entendront, ce 22 septembre, un défilé à travers la capitale pour manifester leur hostilité aux récentes déclarations de M. Christian Gérodeau, secrétaire général du comité interministériel pour la sécurité routière. Au micro de France-Inter, M. Gérodeau avait en effet laissé entendre que les pouvoirs publics pourraient être amenés à prendre des mesures tendant à interdire la circulation des machines de grosses cylindrées (*le Monde* du 19 septembre).

On notera toutefois que, recevant dans la soirée du 21 septembre, une délégation de motards, membres de l'Association des motocyclistes indépendants (A.M.I.), qui entouraient M. Yves Mourousi, M. Jean-Pierre Solson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a très clairement indiqué que M. Gérodeau a aussi fait cette déclaration à titre personnel et non au nom du gouvernement.

Les menaces de M. Gérodeau sont venues à point nommé — puisqu'il est fortement question que la réintroduction des permis moto devienne réalité avant la fin de cette année — relancer le débat. Avec d'autant plus de force que les statistiques d'accidents concer-

nant les motos dont avait fait état le secrétaire général du C.I.S.R. pour étayer son propos, seraient en parfaite contradiction avec les chiffres enregistrés par la gendarmerie nationale, comme l'ont fait observer M. Mourousi lui-même, l'association Fratrucc-Sécurité-Moto (F.S.M.) et l'*AMI le Monde* du 21 septembre). Le défilé de ce 22 septembre exprimera mieux que des déclarations le profond malaise des milliers de motocyclistes, qui restent indéniablement victimes d'une ségrégation peu compréhensible.

J.-M. D.-S.

### Conduite en état d'ivresse : huit mois de prison.

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné, jeudi 21 septembre, à huit mois de prison ferme, un jeune homme de vingt-six ans, artisan en chauffage central à Lille, pour conduite en état d'ivresse.

### Alcoolisé sur l'A-7.

Quatre automobilistes sur les mille neuf cent trente et un qui ont été contrôlés le 21 septembre sur l'autoroute de Lille (A-7), près de Valenciennes (Nord), conduisaient en état de « léger supralévement alcoolique ». C'était la première fois qu'un tel contrôle était fait sur une autoroute.

## CARNET

### Naissances

Dominique et Yvonne TERRIEU, née Legend, partageant avec Louis la joie d'annoncer la naissance de Pierre, le 20 août 1978, 74, avenue Laferrère, Créteil.

### Fiançailles

On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Isabelle MARCHAL, fille de M. Alfred Marchal et de Mme, née Solange de Laboucq, avec le comte de LEZARDIERE, fils du marquis de Lézardière et de la marquise née Lionelle de Laour.

### Décès

JAMNE BOUSSOUNOUSE

Louis de Villeneuve a la douleur de faire part du décès de sa femme, née Jeanine BOUSSOUNOUSE, survenue le 13 septembre 1978, au terme d'une cruelle maladie, elle reposait dans la sépulture de sa famille au cimetière de Longjumeau. Il y a réuni le 21 septembre quelques amis très proches, dont un père et son frère.

[Née le 17 juillet 1905 à Paris, Jeanine BOUSSOUNOUSE fit des études d'histoire et d'histoire de l'art à Sorbonne et à l'École du Louvre. Avant de s'orienter vers le cinéma qu'elle orienta, elle devint assistante du metteur en scène Albert Cavalloni et de la réalisation de six films. Après un grave accident d'automobile, elle se dirigea vers le journalisme — elle a notamment interviewé Mussolini — puis vers la rédaction littéraire.

De 1945 à 1947, elle suivit son mari, qui avait épousé en 1938, Louis de Villeneuve, nommé représentant de la France à Rome, puis de la communication. En 1951, elle devint secrétaire générale du Comité national des écrivains, puis de la Résistance. Pendant la guerre, en effet, Jeanine BOUSSOUNOUSE s'était profondément engagée. Elle échappa miraculeusement à la Gestapo. Elle fut secrétaire de son époux, officier de marine, qui avait rejoint les forces navales libres pendant la durée du conflit. Elle devait raconter cette période de sa vie, notamment dans « Matin occupé » (Gallimard, 1964), puis y revenir dans un ouvrage de souvenirs récemment paru (cf. « Le Monde des livres » du 27 mai 1977, et « Cahiers », « le Nouvel Œuvre » : le temps des illusions).

Après la guerre, elle se consacra surtout à la rédaction d'ouvrages historiques, parmi lesquels on peut citer en particulier : « Isabelle de Catinat » (Hachette, 1949), « La Vie privée de Marie Stuart » (Hachette, 1951), « Juliette de l'Espérance » (Hachette, 1951), « Condorcet, le philosophe dans la révolution » (Hachette, 1962).

Jeanine BOUSSOUNOUSE, qui avait fait aussi une incursion dans le roman, avec « Le Chemin vert » (Donozi) et « l'Étoile filante » (Gallimard), écrit deux livres en collaboration avec Louis de Villeneuve : « Printemps sur le Danube » (Éditions de Minuit, 1953) et « Opposition à Napoléon » (Flammarion, 1961).

— Paul Constantin, Jean-Paul et Colette Constantin, Didier et Christiane Constantin, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul CONSTANTIN, née Jeanne Rogin, pharmacienne, survenue le 20 septembre 1978, dans sa soixante-dix-huitième année. Les obsèques ont eu lieu en l'église d'Andrézy, le lundi 25 septembre, à 9 h. 15. M. et Mme Guyonne, 4 et 5, résidence Le Pont-de-Comblans, 78270 Andrézy, 21 rue Marcel-Cagnat, 62160 Bully-les-Mines.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Maurice DESOUBRY, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 18 septembre 1978. De la part de : Mme Maurice Desoubry, M. Philippe Kaplan, M. et Mme Pierre Chatain, M. et Mme René Talry, M. et Mme Jean Voulet et ses fils, M. et Mme Françoise Kerigour et sa fille, M. et Mme Patrick Chatain, M. Jean-Pierre Chatain, Mme Christian Desoubry, M. et Mme Christian Desoubry et leur fille.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Jean FELDMANN, professeur honoraire à l'université Pierre-et-Marie-Curie, survenu subitement le 18 septembre 1978. Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église saint-Jacques-du-Haut-à-Pas, Paris (5<sup>e</sup>), et suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Briecourt-Robert (Seine-et-Marne). Cet avis tient lieu de faire-part. 16, rue Pierre-Nicolas, 75003 Paris.

[Né le 25 juin 1905 à Paris, Jean Feldmann, pharmacien et docteur de sciences, s'était spécialisé dans la biologie, et en particulier dans les algues. Assistent, puis maître de conférences à Alger, de 1934 à 1949, puis professeur à l'université de Paris. Il était professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie de Paris. Jean Feldmann a publié de très nombreux ouvrages portant notamment sur l'écologie des algues méditerranéennes et l'alternance de générations d'algues.

Il avait reçu en 1938 le prix Desmarest de l'Académie des sciences, et, en 1949, le prix Montégut.

### VENTE à VERSAILLES

M<sup>me</sup> P. et J. MARTIN, cress-p. ass. 3, imp. Cheval-Légers - 920-30-08 DIMANCHE 24 SEPTEMBRE, 14 h. GALERIE DES CHEVAUX-LOGES 2, 1 - OMB. D'ART et CAMEL. Exposition vendredi et samedi.

— Le docteur et Mme Louis Harnel, ses parents, Mme Jérôme Harnel, son épouse, Catherine, Ingrid, Annie, ses filles, M. et Mme Y. Briancourt et leurs enfants.

M. et Mme H. Zimmermann et leurs enfants, Mlle Véronique Harnel, M. et Mme H. Ozanne et leurs enfants, ses sœurs, beaux-frères, beaux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de Jérôme HARNEL, survenu le 14 septembre au Royal Victoria Hospital, de Montréal, à l'âge de trente-sept ans. La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Sainte-Catherine de Brossard, à Montréal, 7, rue Albert-Réville, 51100 Brossard, M. et Mme F. Gagnon, 4200 St-Jacques, H 9 W 3 X 4 (Canada).

— Mme Pierre Kaplan, M. Philippe Kaplan, Mme Jacques Lubetzki, M. et Mme Victor Aronovitch, Mme et M. Jean-Paul Lagot, Le professeur et Mme Jean Lubetzki et leurs enfants, M. et Mme Pierre Aronovitch, Les familles alliées, Tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre KAPLAN, croix de guerre 1939-1945, directeur de l'École nationale supérieure des pétroles, juge au tribunal de commerce de Paris, survenu le 19 septembre 1978, à l'âge de cinquante-deux ans. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité. La famille s'excuse de ne pas recevoir. 4, rue Massenet, 75018 Paris.

— Le président, le directeur général et le personnel du Bureau de recherches géologiques et minières ont la douleur de faire part du décès accidentel de M. Maurice KIRKBY, ingénieur géologue au B.R.G.M. en mission en Iran.

— Mme Henri Lambilliotte, sa mère, Mme Bianca Lambilliotte, sa femme, ses enfants, M. et Mme Yvonne Richardson, ses filles et leurs époux, Alain et James, ont la douleur de faire part de la mort de M. Edouard LAMBILLIOTTE, maître-assistant à l'université de Paris-1, le 20 septembre 1978. Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Jacques-du-Haut-à-Pas, Paris (5<sup>e</sup>), le samedi 23 septembre, à 11 heures.

— M. Henri-Jacques Legros, son épouse, M. et Mme Michel Legros, M. et Mme Jean-Pierre Legros, Mathias, Anne-Laure, Céline et Alice Legros, ses petits-enfants, Mme Jeanne Fortin, sa belle-sœur, Mme Madeleine Chamery et ses enfants, Tous ses amis et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de M. Jeanne LEGROS, née Rattier, décédée le 17 septembre 1978, dans sa soixante-dixième année, en son domicile de Villeneuve-Ménil.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées le mardi 19 septembre, dans l'église Saint-Jacques, à Montrouge.

— Mme Anne-Marie Lotta, ses enfants, ses petits-enfants, Le docteur et Mme Michel Lotta, leurs enfants et leurs petits-enfants, ont la douleur de faire part de la mort de M. Joseph LOTTE, plumeusement décédé à Belle-Église-Ménil, dans sa soixante-troisième année, le 19 septembre 1978, 10, rue Princesse, 75006 Paris, 26390 Le Palais. Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Charles NOETINGER, croix de guerre 1939-1945, survenu le samedi 16 septembre 1978, à Châteaufort-Landon (Seine-et-Marne), M. et Mme Jean-Louis Noetinger. Une messe sera célébrée à son intention le dimanche 17 octobre (Seine-et-Marne), à 11 heures. Cet avis tient lieu de faire-part. An coiffeur de Reichenau, à Füllgou, M. et Mme Charles Noetinger, M. Vally Noetinger, M. et Mme Françoise Patrick de Bosc de Beaumont et leurs enfants, M. et Mme Laurent Noetinger et leurs enfants.

— On nous prie d'annoncer le décès de Christian REY, ancien élève de l'École normale supérieure, survenu à Paris, le 20 septembre 1978, dans sa quarante-deuxième année. La levée du corps aura lieu le mardi 26 septembre, à 13 h. 15, à l'hôpital St-Jacques, 14, rue Dico, 75014 Paris.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui Mme GUY de SAINT PULGENT, née Jacqueline Bay, décédée subitement le 20 septembre 1978 dans sa soixante et unième année. De la part de : M. Guy de Saint Pulgent, M. et Mme Noël de Saint Pulgent et leurs enfants, M. et Mme Pierre Bazy et leurs enfants, M. et Mme de Saint Pulgent, Colonel et Mme Robert de Saint Pulgent et leurs enfants.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Michoud, à Paris (7<sup>e</sup>), le samedi 23 septembre, à 10 h. 30. L'inhumation aura lieu à Montparnasse (Loire), le dimanche 24 septembre, après une messe dite au Pic, à 10 h. 30. Ni fleurs ni couronnes.

véritable  
**Loden**  
autrichien  
coloris mode  
**FORSHO**  
LA MAISON DU LODEN  
146 rue de Rivoli Paris 1<sup>er</sup>  
tel. 260.13.51 metro Louvre  
Paris 3<sup>e</sup> Place du Louvre

UN ART  
UN MÉTIER  
**RENEL**  
fourreur  
5, avenue Victor-Hugo  
75116 PARIS  
501.70.61 - 81.32

### Vœux

— Le professeur et Mme Christian Benzebach, Anne et Xavier Bizeau, Jacques et Elisabeth Benzebach, Geneviève et Jean-Claude Pignatari, M. et Mme Gérard Lefèvre, Hélène et Charles-Henri Palissier-Cambesure, Jean-Louis Benzebach, Françoise Benzebach, ont l'honneur et la joie d'annoncer que leur fille et sœur, Mlle CHRISTIANE BENZEBOCH, ancienne élève de l'Université de Montpellier, prononcera ses vœux perpétuels dans l'église des Petites Sœurs de Jésus (Fraternité du Père de Foucauld), le samedi 30 septembre 1978, en la basilique Saint-Pierre de Rome.

### Communications diverses

— L'Ordre de la courtoisie française offrira en novembre, comme chaque année, la Coupe de la Ville de Paris au fonctionnaire le plus aimable. Ceux qui désirent participer à cette désignation doivent envoyer par écrit, seulement, le nom, l'adresse et le lieu de travail d'une personne courtoise au secrétariat de l'Ordre de la courtoisie française, 36, avenue Simon-Bollivar, 75018 Paris.

— Le Comité français de secours aux enfants, 23, avenue de Wagram, Paris (17<sup>e</sup>), lance un appel à tous pour aider à secourir les enfants victimes du tremblement de terre en Iran. Les dons sont reçus à son C.C.F. Paris 338 62 R.

### Visites et conférences

SAMEDI 23 SEPTEMBRE  
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES — 13 h. 30, place de la Concorde, grille de Tuileries, Mme Lagregois : « Montfort-l'Amaury, le charnier et la maison de Maurice Ravel, les étangs de Hollande ».

15 h. 77, rue de Valenciennes, M. et Mme Huiot : « Hôtel de Bullly ».

15 h. 82, rue Saint-Antoine, Mme Huiot : « Hôtel de Bullly ».

15 h. 83, rue de Valenciennes, M. et Mme Huiot : « Hôtel de Bullly ».

15 h. 84, rue de Valenciennes, M. et Mme Huiot : « Hôtel de Bullly ».

15 h. 85, rue de Valenciennes, M. et Mme Huiot : « Hôtel de Bullly ».

15 h. 86, rue de Valenciennes, M. et Mme Huiot : « Hôtel de Bullly ».

15 h. 87, rue de Valenciennes, M. et Mme Huiot : « Hôtel de Bullly ».

15 h. 88, rue de Valenciennes, M. et Mme Huiot : « Hôtel de Bullly ».

15 h. 89, rue de Valenciennes, M. et Mme Huiot : « Hôtel de Bullly ».

15 h. 90, rue de Valenciennes, M. et Mme Huiot : « Hôtel de Bullly ».

Mme Hager : « Promenade dans le vieux Montmartre ».

15 h. 2, rue de Sévigné : « Jardins incantés, hôtels et résidences du Marais » (A travers Paris).

15 h. 3, rue de Valenciennes : « Caves charnières de l'hôtel de Beauvais et de l'hôtel d'Orléans » (Commission d'art et d'histoire).

15 h. 4, place Saint-Blaise, Mme Simone Barrière : « Villages de Saint-Germain-de-Charonne ».

15 h. 5, rue Montcaul, Mme Anne Furrard : « Hôtel de Camondo ».

15 h. 6, rue de Valenciennes : « Hôtels et demeures de la rue Oudinot à la rue de Babouville » (Paris incanté).

15 h. 7, rue de Valenciennes : « Les salons de l'arsenal » (Histoire et archéologie).

15 h. 8, boulevard d'Argenson, métro Pont-de-Neuilly : « Le château de Neuilly ».

15 h. 9, port de Notre-Dame : « Les parcs hautes de Notre-Dame ».

15 h. 10, rue du Temple, église Saint-Étienne : « Les Templiers » (Paris et son histoire).

15 h. 11, rue de Valenciennes : « Cbrz un restaurateur de Valenciennes ».

15 h. 12, 33, rue de Valenciennes : « L'histoire de France, la couple » (Tourisme culturel).

15 h. 13, place du Prince-de-Tyrénie : « La mosquée, le souk, le café maure » (Visages de Paris).

15 h. 14, métro Pont-Neuf, côté Est-maritime, M. Guasco : « Du nouveau sur les Templiers » (Littérature-Vision).

Il n'y a pas qu'un seul SCHWEPPESS dans le vent : SCHWEPPESS Lemon et « Indian Tonic ».

**LATREILLE**  
sa boutique 30 ans  
53, rue saint-andré-des-arts  
75006 paris. tél. : 329.44.10

Bien dormir sur un bon canapé  
nous avons choisi cette semaine ce merveilleux canapé-lit à tapissier ou duvet, trouvait son place dans tous les styles. Se fait en toute dimension.

LA GUERANDE  
La Boutique du Canapé-lit  
PARIS (7<sup>e</sup>) - 542-33-52  
15 bis, rue de Grenelle

CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA PRESSE  
du 11 au 13 octobre 1978 en région parisienne  
Stage pratique (résidentiel) destiné aux architectes, élus, urbanistes, constructeurs, aménageurs.  
Rens. et inscrip. : URBAPRESS FORMATION 18 rue Duphot 75001 Paris  
Tél : 260 11 25/12 49 (Conv. Form. 11/77/011266/75)

مسكن في الامم

VOYAGE  
IRAC  
CIVILISATION  
MONDE  
LE MAR...  
d'orientation  
un ordre...  
de Musique...  
CHEZ VOTR



# Le Monde des loisirs et du tourisme

LORSQU'UN VILLAGE DE PÊCHEURS SE MET A MANGER DES SARDINES EN BOITE...!

Le « titre-vacances » à l'horizon 1980

## Le « touriste-hyène » sous l'objectif de Ridha Behi

Le tourisme est devenu une industrie. Les « jumbos », les hôtels, les villages de vacances et les organisateurs de voyages provoquent dans les pays du soleil de véritables « invasions ». L'intrusion de ces milliers d'étrangers dans des communautés à l'équilibre ancien mais fragile n'est pas sans danger.

La prise de conscience de ce que l'on a appelé la « pollution touristique » explique le succès que rencontre, depuis cinq mois, à Paris, le film *Soleil des hyènes*, du réalisateur tunisien Ridha Behi. Ce long métrage raconte les méfaits de la marée touristique à travers l'histoire — banale à pleurer — d'un village de pêcheurs nord-africains. On n'y est pas riche ; la mer y est cruelle ; le confort et la protection sanitaire sont plus que précaires. La vie s'écoule, difficile, quotidienne, mais fraternelle.

Prix de la critique arabe et de la critique internationale à Carthage, Ridha Behi, avec ses idées toutes neuves (il est né en 1947 à Kairouan), n'est pas satisfait. Il faut remonter plus loin pour analyser pièce par pièce l'aliénation provoquée par le phénomène touristique.

« Le véritable viol, c'est le tourisme, et je me suis aperçu qu'aucun film ne l'avait démontré. J'ai voulu analyser le traumatisme en plaçant l'action dans un village de pêcheurs et non dans une ville, à Hammamet ou à Djerba. L'opposition devait être totale entre la civilisation arabe et les vacanciers européens. Il fallait mettre en scène notre économie, qui est rurale et villageoise. J'ai tenté l'analyse sociologique la plus exacte possible. Je ne suis pas marxiste, mais j'ai emprunté la méthodologie marxiste. Tahar, le rebelle, n'est pas un marginal. Il perd la partie contre les « envahisseurs » parce qu'il est le moins fort. » Ridha Behi n'a pas oublié sa maîtrise de sociologie à Nanterre et les rapports de forces omniprésents.



(Dessin de PLANTU.)

« Arrive un prêt flaque de deux « fabricants de voyages » allemands. Le donar « authentique » et la plage « de rêve » les séduisent. En quelques mois, un « complexe » touristique va s'élever à côté du village... et le vider de sa substance. Les pêcheurs abandonnent leurs filets pour participer à la construction du mastodonte. Leurs filles sont exposées à un train de dîner dans le centre d'artisanat. Leurs femmes se voient interdites la plage où elles aident coutume de laver leur linge. Tahar, qui se rebelle contre cette « prostitution », se retrouve en prison. Haj Ibrahim, héros de l'indépendance et collaborateur précieux pour les Allemands, s'enrichit. Une touriste, cuisinière dans un hôtel, se fait prendre en photo en train de donner l'aumône à un vieillard adossé à son gourbi. Le donar est mort.

« J'avais réalisé, en 1972, un court métrage en noir et blanc, *Soleil interdit*, qui racontait comment un jeune vendeur de cartes postales violait une touriste allemande dans la grande mosquée de Kairouan, raconte Ridha Behi. L'histoire était tirée d'un fait divers qui, à eu, en réalité, pour cadre une plage. Le vendeur a été condamné à cinq ans de prison. Il ne s'agissait pas, pour moi, de justifier la violence, mais de décrire les réelles, le contexte social de mon héros, et l'Allemagne innocente et provocante qui a payé pour les autres. »

« Elle s'aperçoit aujourd'hui qu'elle ne contrôle rien. Omda, l'un des deux villageois porteurs de l'arrivée du village de vacances allemand, dit à un moment : « Je suis un fouet » entre leurs mains. »

« Le grand défaut du tourisme de Solaï est de provoquer une dépersonnalisation. Le tourisme nous aseptise. La civilisation occidentale est là et avec quels ambassadeurs ! Ils sont riches, ils font rêver. Leurs femmes viennent pour qu'on leur fasse l'amour. Leurs homosexuels ouvrent des clubs. Nous présumons qu'il y a pollution catastrophique qui nous

apporte de l'argent. Comme AH, l'idiot du douar, qui balade les touristes sur un chamameau, nous nous enrichissons en rendant de petits services plus qu'en travaillant vraiment. Nous devenons des larbins. »

Lamine, le forgeron-philosophe de Solaï des hyènes prophétise : « Lorsqu'un village de pêcheurs se met à manger des sardines en boîte, dis adieu à ce village. » L'acculturation est en marche et le cinéaste la prouve. « Avec une urne, on est d'accord ou pas. Avec le tourisme, le choix n'est pas possible. Il est comme les vapeurs : il s'insinue partout. Il ne nous laisse que des miettes et il nous vole notre quotidien. Prenez l'exemple des tapis. Le marché de la laine à Kairouan a été tué par le centre national d'artisanat, qui a tout pris en main. Les touristes ont imposé leur goût en matière esthétique et les tapis traditionnels sont devenus hors de prix. Pour nos mariages, nous sommes contraints d'acheter les tapis des touristes. Nous devenons ces touristes. »

Ridha Behi apparaît à travers son film comme un esthète. Il a soigné et réalisé la photographie, les couleurs et la sonorisation. « J'ai voulu créer un film beau, un film sans agression esthétique et pas ennuyeux, pour être entendu et pour être efficace. Cinéma populaire ne veut pas dire médiocre. »

### Un chemin à trouver

Il apparaît aussi comme un humaniste respectueux des valeurs traditionnelles, c'est-à-dire avant tout soucieux de la qualité des rapports sociaux. « Notre société repose sur la solidarité entre ses membres. Le tourisme détruit ces fondations et développe l'individualisme. On ne dit qu'il faut y avoir un tourisme marginal moins traumatisant. J'avais pensé, un moment, faire apparaître dans mon film deux Européennes refusant le village de vacances. En jeans et en short, elles auraient tenté de communiquer avec le douar et ça aurait raté. Ce n'est pas parce qu'on jure du kif avec un pêcheur qu'on le comprend et qu'on est compris de lui. »

Le tourisme est meurtrier. Solaï des hyènes fait le compte de l'été. Faut-il baisser les bras ? Les spectateurs sortent de la projection en ruminant la phrase d'un personnage : « Il doit bien y avoir un chemin », une troisième voie entre la misère et la prostitution. « J'ai peur des films où l'auteur se permet de donner des solutions, répond Ridha Behi. J'ai peur des slogans. Je voulais dénoncer le mécanisme touristique. Ma fonction de cinéaste s'arrête là. Mon héros ne fait pas la révolution. Toutefois le problème posé peut être résolu dans un autre contexte. Certes, l'attitude du touriste est fondamentalement identique lorsqu'il séjourne dans un pays libéral ou dans un pays socialiste. Il se conduit un peu plus comme un paysan congé dans le premier cas. Dans un pays socialiste, le tourisme est limité et les vacanciers sentent qu'ils ne se trouvent pas chez eux. Ils manifestent plus de respect pour leurs hôtes. Le touriste est aussi à l'image du pays qui l'accueille. »

ALAIN FAUJAS.

\* *Soleil des hyènes*, par Ridha Behi, cinéma le Bûche, 22, rue de Valenciennes, Paris (6<sup>e</sup>), tél. : 22-27-23. Distributeur : l'issue de certaines séances.

Le gouvernement ne se presse pas de mettre en place l'aide à la personne en vacances, dont le principe a été cependant retenu dans le programme de législature dit « de Blois ». D'ailleurs, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a émis des réserves qui pourraient provisoirement le bloquer. Une réunion interministérielle vient de permettre un premier tour d'horizon des positions des différents ministères à l'égard de cette mesure destinée à donner aux catégories sociales les plus défavorisées les moyens de partir en congé.

La principale difficulté soulevée par la mise en œuvre du titre-vacances tient à sa nature de prestation sociale. En effet, l'aide à la personne consistera en l'émission de titres achetés par les entreprises, par les comités d'entreprise ou par les caisses de retraite et reversés à un prix inférieur aux salaires. Ces titres permettraient de régler aussi bien les notes d'hôtel et de restaurant que les transports et les agents de voyages.

Le rapport Hallaire sur la création d'un titre-vacances, remis à M. Jean-Pierre Solon, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, préconise une exonération de charges pour la contribution de l'employeur jusqu'à un plafond correspondant annuellement à un salaire à 50 % du montant du SMIC (le Monde du 27 mai 1978).

Cette proposition a suscité l'opposition de Mme Veil. Celle-ci n'est évidemment pas hostile au principe du titre-vacances ; on fait remarquer dans son ouvrage que le budget 1978 a été l'occasion d'augmenter de 100 millions de francs le montant des bons-vacances distribués par les caisses d'allocation familiale, forme traditionnelle d'aide à la personne.

En fait, l'administration de la santé, qui veille en permanence sur le niveau du déficit de la Sécurité sociale, redoute de voir celui-ci s'accroître à la faveur de l'introduction du titre-vacances. Pourquoi ? Nous avons souligné le problème technique — non négligeable — de l'exonération des charges sociales de la bonification du titre par l'entreprise, dit-on au ministère de la santé. Cette exonération existe déjà pour le titre-restaurant. Nous sommes réticents parce que, jusqu'à présent, notre politique a consisté à conserver pour les cotisations sociales une assiette d'imposition aussi large et aussi cohérente que possible. L'exonération du titre-vacances représenterait un précédent fâcheux.

L'harmonisation des points de vue sera délicate, mais le gouvernement préfère-t-il prendre son temps pour aboutir au lancement d'un titre-vacances cohérent au cours de l'été 1980.

### Chasse

## Un loup de Pologne

Quand court le rumeur que des loups prenaient la direction du sud, le téléphone sonna de village en village, transmettant la nouvelle. Deux chasseurs qui résistent le soir dans la région eurent vent de l'affaire et demandèrent qu'on les prévienne dès que la harde serait mieux localisée.

Le message vint enfin. « On » les avait entendus hurler une nuit entière, « on » avait relevé leurs traces, imprimées dans la neige et le boue et le neige mélangés. Aux abords d'un hameau, près de Lubuska, fut dressée l'ambuscade. Un mirador fut monté à quelque 300 mètres du bourg et les villageois furent très tôt prêts à tout des cordes postées de bouts de chiffon blanc, banderoles dont on enterrerait le moment venu un périmètre au centre duquel serait exposé l'appât. Un vieux cheval usé par les ans et les labours fit l'affaire.

La première nuit, longue et glaciale, il ne se passa rien. La seconde, le loup apparut aux lueurs du jour.

DEPUIS plus de vingt ans, les républiques socialistes d'Europe de l'Est ouvrent certains de leurs territoires aux chasseurs étrangers. La majorité de ces touristes n'a pas de spécialité — parmi lesquels on compte bien des têtes couronnées — sont satisfaits de leur expérience. L'accueil y est généralement correct, l'organisation satisfaisante, le gibier abondant. A cela un certain nombre de raisons.

rien non plus. Au matin, pourtant, les traces étaient là, prouvant, qu'il n'étaient pas franchi les limites de la clairière. La troisième nuit, l'on entendit enfin le silence des hyènes. Halkonen et ses compagnons, silencieux, furent tendus d'arbre en arbre les banderoles qui devaient encadrer l'espace libre autour de la carcasse, formant une sorte de piège automatique et mystérieux.

A l'aube, le brouillard tombé comme une chape se dissipa et l'on vit un grand loup — « wilk » dit-on ici — au pelage gris, regard puis un autre plus petit. Au coup de carabine, le plus grand s'affaissa et le second s'écroula, éperdu, tranchant les banderoles pourtant éfrayantes, défilés débiles.

Quand le clamour des traqueurs se fut éteint, les chasseurs descendirent du mirador. Au centre de la clairière, près du cadavre du cheval, était le loup, raidi dans la mort. Non loin, deux carcasses pris aussi au piège gisaient sur trois quarts dévorés.

Il faut ajouter des mois de période probatoire consacrée à la connaissance de la nature et du gibier, ne diminuant pas le nombre des candidats mais celui des élus.

Si l'on ajoute à cela que les méthodes agricoles en usage ici n'ont pas, et de loin, de retombées aussi nocives sur le gibier et son environnement que celles que l'on peut connaître dans les pays occidentaux fortement industrialisés et dégradés par une infrastructure routière essentiellement consacrée aux déplacements privés, on aura compris à quel point toutes les conditions sont réunies pour que les territoires réservés à la chasse recueillent une faune dense et de qualité.

On retrouvera ces caractéristiques dans les pays où, à l'inverse, règne la grande propriété privée, dans les immensités américaines, dans certains territoires africains.

CLAUDE LAMOTTE.  
(Lire la suite page 18.)

**VOYAGE CULTUREL IRAQ**

Le Pays entre les deux fleuves du 2 ou 12 novembre 1978

avec Mme M. MASDUPUY, Conférencière

groupe limité à 16 personnes

Renseignements et inscriptions : **CIVILISATIONS DU MONDE**

FRANCE VOYAGES 78, P. O. de Bercy 75013 PARIS Tél. : 222-49-00 (poste 41-85) Lic. 61

LE MAGAZINE DE L'INFORMATIQUE POUR TOUS

**L'ORDINATEUR INDIVIDUEL**

- Pourquoi une nouvelle informatique ?
- Un ordinateur à 7 600 F au banc d'essai
- L'ordinateur à la pharmacie
- Musique sur votre ordinateur

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

ANNÉE 1977 EVALUATION APPROXIMATIVE DE CHAQUE ESPÈCE DE GIBIER :

(CHALE ET FIBELLES) SUR LE TERRITOIRE POLONAIS

(Entre parenthèses le nombre des animaux tués.)

Klan, 4 500 (940) ; cerf, 54 000 (11 200) ; daim, 3 200 (270) ; chevreuil, 350 000 (25 000) ; sanglier, 21 000 (25 000) ; lynx, 500 (25) ; loup, 400 (80) ; renard, 34 000 (27 800) ; lièvre, 3 000 000 (655 000) ; grand tétra, 948 (17) ; petite écrevisse, 32 700 (1 520) ; hérisson, 590 000 (225 000) ; putois, 3 350 000 (890 000) ; castor, 133 000 (140 000).

**LA TUNISIE**

- Des prix étudiés.
- Des voyages à la carte.

**TUNISIE CONTACT** ou des vacances en Tunisie préparées par des gens du pays

LA TUNISIE • UNE TERRE • DES HOMMES • Pour une documentation gratuite, retournez ce bon à :

**TUNISIE CONTACT**

30, rue de Richelieu - 75001 Paris - 296.02.25

Nom : .....  
Adresse : .....

Lic. A 651







### Jardinage

**I**RLIS, compagne de Junon et messagère des dieux, désesse que fit de l'arc-en-ciel la route entre le ciel et la terre, a-t-elle sauté le royaume micro-vincent ? Si ce n'est elle, c'est au moins, dit la petite histoire, la fleur qui porte son nom. Clovis I<sup>er</sup>, roi des Francs, encreché au bord du Rhin par une puissante armée de Goths, trouva le gus salvateur grâce aux iris jaunes (*Iris pseudacorus*) qui s'étendaient loin dans le fleuve, en un endroit où l'eau ne pouvait être que peu profonde. Reconnaisant, il adopta cette fleur pour emblème, usage suivi par ses descendants. Il fallut cependant attendre Louis VII et les croisades pour que l'iris devint « fleur de Louis », puis « fleur de l'oeil », et, enfin, « fleur de lys », devienne le symbole de nos rois.

Ce n'est pas ce bel iris du bord des eaux qui s'est démocratiquement répandu dans les jardins populaires, mais les hybrides de *Iris barbata*, dont les innombrables variétés sont le fruit des sélections conduites depuis un bon siècle dans notre pays, mais aussi en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Commément appelée « iris des jardins », cette plante d'une culture facile, pouvant demeurer fidèlement à la même place durant des années, bien adaptée à la sécheresse, peut aussi bien garnir talus et rocailles que plates-bandes, vases ou bords d'allées.

Les variétés actuelles aux coloris, tailles et périodes de floraison.

**Le premier établissement de préparation aux études de Médecine et Pharmacie** Neully Saint-Pierre, 5 centres Médicaux, Chimie, Orsay. Encadrement annuel personnalisé à la première année - Petits groupes. Vous CNU - Toutes matières. CEPES. Composent libre de professeurs 57, rue Cl.-Lafitte, 92 Neully 722.54.91 et 743.80.19

**A 15 KM. DE COMPIEGNE A ELINCOURT SAINTE MARGUERITE A 10 KM. DE L'AUTOROUTE DU NORD (sortie Reims)**



**VENEZ DECOUVRIR** des résidences de caractère de 4, 5 et 6 pièces dans le parc d'un château du XV<sup>e</sup> siècle. ces propriétés, de construction traditionnelle, sont en harmonie avec le château. • Espace : parcelles de 1200 à 4000 m<sup>2</sup>. • Parc boisé de 35 ha entouré d'une forêt de 250 ha avec possibilité de chasse. • Pièces d'eau : plusieurs étangs pour la pêche. • Calme. de quoi satisfaire les plus exigeants. Visitez sur place: les Marguerites de Bellignies château de Bellignies 60157 Elincourt Ste Marguerite Samedi et dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h en semaine de 13 h à 18 h 30 Tél. (0) 476.10.73

### Une fleur pour un monarque

son très divers constituent un choix exceptionnel pour le néo-phyte comme pour l'amateur qui se laissera peut-être gagner par la passion jusqu'à composer, comme on réalise une roseaire, un jardin d'iris.

#### Gare à l'humidité !

Juillet, août et septembre sont les trois meilleurs mois pour la plantation, qui permet alors une bonne reprise et l'épanouissement des fleurs l'année suivante. Epoque relativement calme dans les travaux du jardin, il est donc facile de trouver le temps de la réflexion pour le choix des variétés, leur commande et leur mise en place. Plusieurs impératifs sont à respecter : l'iris aime le plein soleil et, sauf dans le Midi, il faut lui éviter l'ombre, qui rend sa floraison difficile. Peu délicat sur la nature du sol, avec un goût affirmé pour les terrains neutres, voire calcaires, il exige un bon drainage et craint par-dessus tout l'humidité. Un creux où l'eau risque de stagner après la pluie lui sera souvent fatal ; en terrain peu perméable, il faudra choisir une variété à une petite bosse, ou une pente favorisant l'écoulement rapide de l'eau.

Les iris se contentent d'un sol moyen, et à moins de les installer dans une zone particulièrement aride, l'apport d'engrais se justifie rarement ; en ce cas, il sera nécessaire de l'incorporer par un bon griffage sur 10 à 15 centimètres de profondeur. Beaucoup plus importants seront l'ameublissement et le nettoyage préalable du sol d'où l'on retirera soigneusement les mauvaises herbes. Le rhizome, cette partie charnue sur laquelle naissent les feuilles et les racines, sera à peine enterré, la meilleure méthode consistant à le recouvrir d'un centimètre de terre au maximum. Après arrosage et

tassement, la partie supérieure du rhizome réapparaîtra et pourra ainsi bénéficier de l'ensoleillement. Cette plantation à fleur de terre est une condition essentielle de la bonne santé ultérieure des plants.

Pour former rapidement de belles touffes, les rhizomes seront plantés (par groupes de trois ou mieux, de cinq) en cercle, à 25/30 centimètres environ les uns des autres. Les touffes de variétés différentes seront séparées de 90 centimètres environ ; le « nez » du rhizome sera toujours tourné vers l'intérieur de la touffe, le feuillage recourbé en général à une vingtaine de centimètres formant la couronne extérieure. Un bon arrosage est indispensa-

**Pour mieux connaître les iris**

- Société française des amateurs d'iris, 154, avenue Favon-gan-de-Bras, 3355 La Valette-d'Ar. Tél. (0) 56-84-12.
- Trois jardins à visiter : parc de Sapatelle, bois de Bourges (0 4 1 1) ; Parc Floral, Orléans - La Source ; Jardin d'iris, Montargis (03).
- Un spécialiste qui propose les meilleures variétés, en particulier des collections variées en par couleurs : G. GUYON, 4399 Gen. Tél. (3) 67-85-84.

ble immédiatement après la mise en place. En trois ou quatre ans des touffes bien fournies seront constituées, et il sera possible à ce moment de les déplacer, pour varier le décor ou mettre en valeur certaines variétés, ou, enfin, de les diviser pour disposer de nouveaux groupes d'iris en d'autres points du jardin. Les touffes s'arrachent facilement à l'aide d'une fourche à bêcher, puis les rhizomes sont sectionnés et conservés sous forme simple ou double ; il est préférable de choisir ceux du pourtour dont le vigoureux est supérieure. Enfin avant la plantation, il est nécessaire d'habiller les racines et le feuillage en les raccourcissant au sécateur.

Cette technique simple d'éclaircissement des touffes pour la multiplication permet de répandre l'iris dans tous les points du jardin où sa présence est irremplaçable, le plus grand service qu'il sache rendre restant la fixation de la terre sur une pente ou un talus en plein soleil où le gazon pousse mal et se tond avec difficulté.

Pour éviter une floraison unique, certes merveilleuse mais limitée à deux mois, il est judicieux d'associer touffes d'iris et plantes vivaces aimant le soleil et résistant à la sécheresse. La gamme est assez étendue, et l'on peut citer à titre d'exemple : les campanules des murailles ou des Champs, la céralste, la corbellie d'or, l'ambretia, l'hyppericum, les sédums... On peut astucieusement jouer

**LOTO** Vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi. 3

avec les coloris, mais aussi avec les tailles des différentes variétés d'iris. Au sommet, on placera les plus grandes, et, sur les pentes, les iris dits « intermédiaires » (de 40 à 60 centimètres de haut), qui ont le double avantage de fleurir avant les autres variétés et de posséder un système racinaire très dense qui fixe bien la terre. Au premier plan, en bordure de chemin ou d'escalier, voire dans une rocaille, la solution idéale est l'iris nain ou l'iris pyramidal. Les petits iris (20-30 centimètres de haut) sont aussi précieux pour habiller un vieux mur aux pierres jointoyées de terre.

Sans quitter le monde des iris de jardin, il est possible de trouver deux groupes adaptés à la plantation en terrain frais, voire en bord des eaux. Il s'agit des descendants — très améliorés par les croisements — de *Iris pseudacorus* (celui qui sauva Clovis) et des récentes variétés de l'iris de Sibérie comme *Royal Ensign*, *Tealwood*, *White mist*, *Gai-neau*, qui forment assez vite de très belles touffes, et se prêtent bien à la confection de bouquets. Il faudrait aussi parler de l'iris de Kasempfer, sujet d'une culture immémoriale au Japon, où il a rang de fleur nationale, avec le cerisier, la pivoine et l'arbre et le chrysanthème.

MICHELE LAMONTAGNE.

## TOURISME HOTELS RECOMMANDES

**Côte d'Azur**  
06230 - VILLEFRANCHE-SUB-MER  
HOTEL WELCOMER - 3 et 4 N.N. Régis bord de l'eau. Belles chambres, vue mer. Entrée ou téléph. : (93) 80-86-81.

**Mer**  
**ILE DE JERSEY**  
(Des Anglo-Normandes)  
L'automne et l'hiver sont des périodes tout à fait favorables pour profiter pleinement de cette belle et toute petite Ile (80 km sur 10 km, 15.000 habitants) au climat d'une grande douceur (Olivier Sireman). Dans ce surprenant petit Etat indépendant, situé à 20 km des côtes françaises mais rattaché à la Couronne d'Angleterre, les petites pensions volontiers avec les hôtels confortables et les palaces de très grand luxe. Vous apprécierez le calme, la nature, les petits ports, les immenses plages, la campagne, les superbes, les bords et dans la capitale Saint-Hélier, un shopping délectable à faire rêver.  
Par bateau, par hydroglobeur : Saint-Malo, Carteret, Forbach, Granville, Par car-ferry : Saint-Malo. Par avion grandes villes de l'Ouest, Paris Jersey est à 70 minutes de Paris-Orly Sud (S.I.A. Réservations Tél. 024-50-08).  
C'est la bonne idée pour un long week-end et petit séjour.  
Pour documentation en couleurs, écrivez, en timbrant à 1.70 F à Office National du Tourisme, Services France I.M. 3, Jersey (Des Anglo-Normandes).

**Montagne**  
**EMM SAINT-VERAN (Hautes-Alpes)**  
Les chalets du Villard, T. (03) 45-82-08  
Chambres 2 à 6 personnes avec cuisinettes. Bâ : piscine, tennis.

**Stations thermales**  
**LE BOULOU (Pyr.-Or.) 65108**  
La station du toit et de la révélation, migraines, allergies, séquelles d'hépatite, cure de 12 à 20 jours. Mer à 15 km. HOTEL DES SOURCES \* N.N.

**Allemagne**  
**FRANKFURT**  
PARKHOTEL, 1<sup>re</sup> classe, centre, près gare centrale \* Wiesbaden-Opplatis 28 s. Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

**Angleterre**  
**KENSINGTON, LONDON**  
Une situation exceptionnelle près du Metro South Kensington. F 80-80, breakfast anglais, taxes incluses. GARDENWELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. K. Thom. U-58-8888.

**Suisse**  
**AROSA**  
HOTEL VALSANA, 1<sup>re</sup> caté. Vacances d'été en montagne. Piscine couverte et plein air. Quatre courts de tennis. Tél. 74232.

**U.S.A.**  
**MIAMI-BEACH (FLORIDE)**  
HOTEL MONTE-CARLO, bord océan, chambre avec balcon, w.c., T.V., plage et piscine privées, restaurant, bar, etc. Directeur français. Ecrire : 8531 Collins Avenue, Miami-Beach Floride 33141 U.S.A., dépliant gratuit.

# L'Allemagne à la carte.

**1** Week-end par avion à Berlin ou Hambourg avec Jet Tours.  
De brèves évasions de 2 à 5 jours en toute liberté, une réservation rapide et une délivrance immédiate des documents de voyage auprès de toutes les agences de voyages, transport Paris/Paris + hôtel + petit déjeuner + un repas au cours du séjour de 1000 à 2130 F Lic. A 583

**2** Francfort/Main.  
Week-end "3 jours qui se suivent et ne se ressemblent pas" : 2 nuits avec petit déjeuner et un verre de bienvenue, le "Tourist-Ticket" donnant droit à diverses gratuités et réductions, un cadeau-souvenir et une pochette d'information, de 42 à 100 DM par personne.

**3** Freudstadt (Forêt Noire).  
2 nuits + petit déjeuner + 2 repas, cocktail de bienvenue et une entrée à la piscine thermique, accès aux concerts et taxe de séjour, de 89 à 133 DM par personne.

Voici 3 propositions parmi beaucoup d'autres pour réussir un bon séjour en Allemagne. Nous serons heureux de vous adresser gratuitement notre brochure Autotour/Hiver. N'hésitez pas à nous la demander.

Nom \_\_\_\_\_  
N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
Code postal et ville \_\_\_\_\_

Office Allemand du Tourisme  
4, place de l'Opéra - 75002 Paris  
Le pays du romantisme vivant.  
République Fédérale d'Allemagne.

Le Franc tient bon.  
Bon voyage en Allemagne.

JEROME DELCOURT  
**BALI**  
matin du monde  
BALI

Le monde balinais  
Les fondements du sacré - La magie  
L'organisation sociale et la vie quotidienne  
L'art et la fête  
Une île à la mesure de l'homme  
A l'est de Bali etc.

Un très bel album cartonné 128 pages, illustré de plus de 50 photographies couleurs : 50 F

CONNAISSANCE DU MONDE  
PRESSES DE LA CITE

**aux restanques sur mer**  
préparez-vous des matins grandioses...

Entre Nice et Monte-Carlo

Votre appartement, il serait situé entre Nice et Monaco. Etre ciel et mer. Face à l'une des plus belles rades du monde : celle de VILLEFRANCHE-SUB-MER. De votre lit, vous pourriez commander l'ouverture des volets pour regarder le soleil se lever sur le CAP-FERRAT... Et quelques voiliers gagner la large. La vue, splendide, ne serait pas votre seul horizon. Vous aimeriez l'espace de la plage à vivre, prolongée encore par une terrasse fleurie, un jardin. Le maître serait extraordinairement lisse sous vos pieds et la moquette, extraordinairement douce, profonde, moelleuse.

Du marbre... il y en aurait à profusion dans la salle de bains. A l'antique, du marbre rose. Que l'on aurait fait venir pour vous du Portugal. Les murs ? Tendus d'épais tissu, pour l'intimité de l'atmosphère, ils seraient à vos toiles préférées un écran raffiné. Dans cet appartement, il ferait bon vivre. Et bon recevoir. La vie y serait d'ailleurs facilitée à l'extrême par un confort absolu. Dans le cuisine par exemple, un équipement électroménager très complet (du lave-vaisselle au lave et sèche-linge en passant par le four mural encastré, la hotte aspirante, etc.), sélectionnés parmi les hauts de gammes, serait là pour vous simplifier toutes les tâches. Aux RESTANQUES-sur-MER, vous seriez en fait en vacances toute l'année. Avec une vaste terrasse pour les petits déjeuners intimes au soleil ou l'apéritif amical des soirées bédés et parliées. Avec la mer sous vos yeux. Toujours là et jamais la même. Avec la piscine qui contribue de l'appartement, privilège que vous ne partageriez qu'avec les quelques co-proprétaires de l'immeuble. Pour votre sécurité, votre appartement serait équipé d'un système d'alarme et anti agression.

Les Restanques existent Venez visiter l'appartement décoré.

**LES RESTANQUES**  
Renseignements et ventes sur place : 30, bd du Roi Albert 1<sup>er</sup> (Basse Corniche) RN 559 - 06230 Villefranche-s/mer Tél. (93) 55.39.49 Réalisation S.E.T.F.E.L.

**Atelier de poterie**  
« LE CUI ET LE CUIT »  
accueil en groupe,  
tous les jours,  
les amateurs de 3 à 83 ans  
3, RUE LAFAYETTE, PARIS-8<sup>e</sup>  
Téléphon. (01 47) : 707-88-64

**BOUCHARD PÈRE & FILS**  
Depuis 1751  
80 hectares  
dont 68 hectares  
de premiers et  
grands crus



Documentation sur demande à : Maison BOUCHARD PÈRE & FILS au Château Boite Postale 70 21202 BEAUNE CEDEX Tél. (80) 22.14.51 Tlx Bouchard 350 830 F

Faites plaisir à votre beau-père  
Portos et Armagnacs  
personnalisés à partir de 48 Fms  
Expédition dans toute la France.

**"LA BOUTIQUE"**  
79, rue du Bac - Paris 7<sup>e</sup>  
Venez nous voir ou téléphoner :  
548.80.93

**CAV Inter**  
votre cave d'intérieur  
La conservation  
de vos vins !  
La dégustation  
à la température  
idéale !  
C'est l'affaire de...  
**CAV Inter**  
Offre spéciale  
2.670 F.T.T.C. + port au lieu de  
2.940 F + port  
Valable jusqu'au 30 septembre 1978  
DISTRIBUÉ PAR CODINTER  
5, rue du Général-Clergerie  
75116 Paris - Tél. : 505-67-54.



Plaisirs de la table

VICHY, EN SUIVANT LE GUIDE...

J'ai connu bien Vichy : j'y vais depuis un quart de siècle passer quelques heureux jours chez mon ami Jacques Aletti, le véritable amphitryon, qui est, ainsi que disait Molière, l'amphitryon en l'occurrence. L'idée m'est venue de me mettre dans la peau d'un touriste ne connaissant pas les ressources de la ville, et de me révéler, pour m'instruire, aux différents guides. L'expérience est amusante. La moralité décevante.

Commençons par les hôtels. Michelin donne quatre tourelles (luxu) aux Ambassadeurs et trois à la Compagnie fermière (et trois tourelles (confort) à huit maisons, mais sans citer le Carlton ni le Pavillon Sévigné (décevant, mais racheté par la Compagnie, qui y effectue des travaux). Le Kléber couronne luxueusement le Thermal et donne des clés d'or

à dix maisons (dont le Carlton, ne étant pas non plus, avec raison, le Pavillon Sévigné. Le Gault et Millau cite les Ambassadeurs, le Thermal et le Pavillon Sévigné, un point c'est tout.

Venons-en, ce qui importe plus, aux restaurants. Michelin, qui a retiré au Chateaubriand de Belleville la seule étoile pour Vichy (et que ce restaurant n'aurait jamais dû avoir), donne trois fourchettes rouges à la Rotonde du lac (ce crista et luxueux bâtiment du plan d'eau, tembé des mains d'Olivier en celles d'un chef moulinois) et cite la Grille Strauss, le Gentry, l'Escargot qui tête, la brasserie la France. Le Kléber donne son coq noir à la Grille Strauss, ainsi qu'au Violon d'Ingres (la révélation d'il y a deux ans, à Vichy), des marmites au Gentry et à la France, citant aussi la

Brasserie du Casino et Chez Membre (à Belleville). Gault et Millau donne une toque noire et 13 sur 20 à la Grille, citant le Chateaubriand et le Chris-Ange. C'est peu. C'est même un peu bien ridicule, lorsqu'on prône la nouveauté en cuisine, de ne pas avoir découvert le Violon d'Ingres ! Et de ne donner qu'un point de plus à la Grille qu'au Chateaubriand.

A Vichy même, il y a donc la Grille 15, place Joseph-Aletti, tél. 98-56-74, qui mériterait une étoile au Michelin, une couronne au Kléber. Puis cette petite maison excentrée, le Violon d'Ingres, où un jeune cuisinier, Jacques Müller, s'efforce à présenter poissons et crustacés, de bon arriège, d'intéressante façon (22, place Jean-Epimat, tél. 98-97-37). Sans oublier la brasserie la France (24, rue Clemenceau, tél. 98-29-18), méritant pour sa cuisine, toujours surveillée de reste, et fort bonne, que par son animation, la gentillesse des patrons, le rapport qualité-prix des additifs.

On attendra, pour juger de la cuisine du restaurant du casino, que la Compagnie ait fait le nécessaire pour attirer là un vrai cuisinier. Après tout, ce sont les joueurs qui payent, et personnellement, je ne joue pas !

Pour le reste, le meilleur cuisinier de Vichy reste, pour moi, Jacques Aletti, parce que la cuisine est son « hobby », et qu'il aime cuisiner lorsqu'il reçoit ses amis. Mais cela est une autre histoire.

Reste, enfin, les environs. Là, on trouve d'excellents endroits, à Belleville, Busset, Auzet, Saint-Sylvestre - Pragnon, Creusier... parfaitement ignorés des guides (Kléber excepté). J'en reparlerai.

LA REYNIERE.

Philatélie

FRANCE : « Le Balbuzard »  
Les émissions de l'année ont débuté par le « Balbuzard », œuvre de Jacques Biret, qui fut le premier timbre de la série « Nature », les 7 et 9 janvier (1). Le second représentera le « Balbuzard ». Vente générale le 16 octobre (8h/7h). — Retrait probable le 4 mai 1979.

1.88 F, brun, vert olive et vert clair. Format 22 x 36 mm. Dessin et gravure de Pierre Porgat. Tirage : 7 millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Mise en vente anticipée :  
— Les 14 et 15 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la Maison des Jeunes, avenue du Théâtre, rue Cour-Campinchi, à Bastia. — Oubliettes « F. J. »  
— Le 14 octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Bastia R.P. — Boîte aux lettres spéciales pour « F. J. »

« L'émission de ce timbre, prévue pour le 8 octobre, a été retardée d'une semaine.

(1) Voir Le Monde du 17 décembre 1977.

FRANCE : un timbre « hors programme »  
En 1978, le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme a été commémoré par l'émission d'un timbre de 0,45 F : c'est à lui que l'administration des postes propose, « hors programme », de souligner le trentième anniversaire par un timbre de 1,70 F. Vente générale le 11 décembre, probablement en « F. J. » les 9 et 10.

Bureaux temporaires  
① 59800 Maubeuge (Salon d'honneur de la mairie), du 2 au 6 oct. — Exposition philatélique et « Trentième anniversaire du rattachement de Maubeuge à la France ».  
② 15913 Paris (hôpital de la Pitié), du 20 septembre au 2 octobre. — Trente-deuxième Entente des Bichet.  
③ 57000 Pont-à-Mousson (abbaye des Prémonstrés), du 3 au 6 octobre. — Colloque « Liturgie prospective ».  
④ 12278 Najac, les 4, 5 et 6 octobre. — Congrès de la F.S.A. sportives, culturelles et d'entraide de l'équipement.  
⑤ 67000 Strasbourg (Palais des congrès), les 6 et 7 octobre. — Congrès européen de contactologie médicale.

Peuvent être cités encore dans un guide sérieux le Gentry 115, rue Burnel, tél. 98-29-371 ; la Brasserie du Casino (4, rue du Casino, tél. 98-23-06) et même, si vous avez la force d'entreprendre le voyage du plan d'eau sans avoir de bateau, le Rotonde du lac (tél. 98-72-46). C'est du moins mon classement, que l'on peut discuter, mais qui réfute, en tout cas, l'indigence de celui de Gault et Millau, et la bienveillance du Michelin.

DÉFENSE DU CONSOMMATEUR

Les artisans du foie gras seront mis trois ans pour obtenir enfin de l'Association française pour l'étiquetage international que la mention « produit de France » sur les boîtes des usiniers du foie gras ne puisse couvrir des foies d'importation, fussent-ils traités en Périgord ou dans les Landes. Ainsi, toutes les marques devront-elles annoncer la couleur, et les « fermiers » du foie gras trouveront meilleure amende auprès de ceux qui savent que d'être au de l'étranger, les foies ne pourront plus se faire passer pour autochtones.

Une publicité intensive court les antennes en faveur du thon en boîte. Le thon, c'est bon ! Mais il serait meilleur encore que soit fait obligation d'indiquer à quelle boîte il est préparé. C'est ce que demande le Bulletin du Laboratoire coopératif d'analyse. Cas, et certaines marques sont indiquées : « l'Annie d'olive », les autres ne précèdent point s'il s'agit d'huile d'arachide, de soja, de colza, et certaines marques, pour 80 grammes de thon dansent 40 grammes d'huile de colza.

Or, à cette dernière a été lavée de tout soupçon (comme s'empressent d'assurer ses thuriféraires), le Laboratoire coopératif est un et optimisme prématuré. — L.R.

Rive gauche  
**l'Épicurien**  
3 PETITES SALLES  
AUTOUR  
D'UN JARDIN  
11, r. de Nesles (8<sup>e</sup> park. Mazarine)  
Fermé dimanche et samedi midi  
Réserv. 329-53-73

**Les Antiquaires**  
7, rue Montalembert - 544-38-27  
PARKING MONTALEMBERT

dans un décor  
Belle Époque  
**LE CAFÉ FRANÇAIS**  
26 JUILLET 1978  
10 OCTOBRE 1978  
COTEAUX D'AIX  
Château de la Gaude  
cuvée spéciale  
et spécialités régionales  
à discrétion.  
Buffet "FOU" 70 F  
Menu "GOURMAND" 95 F  
17 bd St-Jacques  
PARIS 14<sup>e</sup> - Tél : 589.89.80  
+ Facilité de parking.  
Tous les soirs  
(dimanche excepté)  
DINER en MUSIQUE  
avec pianiste  
supplément :  
5 F

**LE RELAIS DE SEVRES**  
Cadre élégant  
cuisine classique et  
inventive. Tous les jours.

4 SAINT-GERMAIN DES PRÈS TOUTS LES JOURS  
**LE PETIT ZINC**  
FRUITS DE MER, POISSONS FRAIS, VINS DE PAYS  
**LE FURSTENBERG**  
André FURSTENBERG et son fils Roger FURSTENBERG  
à la direction et Roland LUDWIG à la cuisine  
**Le Munich**  
MICHÈLE, COGNAC, SPECIALITES  
25, rue de Buci - Paris 6

**Saint Germain de la Mer**  
une formule nouvelle  
des huîtres toujours recommandées  
de midi à 2 h du matin  
dans un cadre surprenant  
à partir de 25 F et carte  
1<sup>er</sup> restaurant audiovisuel  
Idéal pour l'après-spectacle  
2, rue du Sabot (9<sup>e</sup>)  
Tél. 222.84.90  
ouvert tous les jours, dimanche compris

**Korean barbecue**  
TOKYO  
SAINT-TOKYO  
LA BOULE D'OR  
RÉOUVERTURE  
Une nouvelle carte !  
13, bd Latour-Maubourg (7<sup>e</sup>)  
Bés. 6 705-58-18 - F. lundi

**LA BOULE D'OR**  
RÉOUVERTURE  
Une nouvelle carte !  
13, bd Latour-Maubourg (7<sup>e</sup>)  
Bés. 6 705-58-18 - F. lundi

**Le Montgolfier**  
Aux diners et suppers  
menu exotique de 8 plats  
Pianiste - Vee panoramique

**Sofitel Paris**  
842, rue Louis-Armand (15<sup>e</sup>) - 554.95.00  
Sortie péni. / Pêche venant des côtes de Seines  
Parking gratuit réservé

Rive droite  
**LE MONT BLANC**  
Jeanine GAULON  
SA TERRASSE FLEURIE  
dans le jardin  
Spécialités bourguignonnes  
et Poissons  
LE SOUS jusqu'à 22 h.  
2, r. Cadman-Périer (7<sup>e</sup>) - 581-58-40  
Fermé sam. et dim.

**« La côte de bœuf »**  
4, rue Saussier-Leroy, 75017 Paris.  
Fermé samedi soir et dimanche.  
221-73-56

**WEPLER**  
PLACE CLEWY  
222.53.24  
LA TRUITERIE  
de PARIS  
TOUTE L'ANNÉE  
Ses Poissons  
Son Foie gras  
Ses Grillades  
JUSQU'À 22 H DU MATIN

**TERMINUS NODD**  
824.48.72  
SON BANC D'HUITRES  
23, rue de Valenciennes  
face Gare du Nord  
ouvert tous les jours

**FLD** SON BANC D'HUITRES  
23, rue de Valenciennes - 770-13-89 (F. dim.)

**Julien**  
16, rue du Fy-Saint-Denis Paris 10<sup>e</sup>  
Réservation 770 12 06  
tous les jours jusqu'à 11 h 30, fermé le dimanche

**KATOU**  
78, rue La Boétie  
RES. 350-67-98  
Spécialités africaines et françaises  
DEJEUNER 76 F - VIN et serv. compris  
DINER et SOUPER  
service jusqu'à 1 heure du matin  
Fermé dimanche - Direction TOURS 11<sup>e</sup>

**Au Vieux Berlin**  
vous propose ses spécialités allemandes  
1<sup>er</sup> prix 1977  
de la meilleure cuisine étrangère en France.  
Diner aux chandeliers - piano  
et orchestre tous les dimanches  
32, av. George-V - 222.88.81  
Commande prise jusqu'à 23 h 30

**LE LORD GOURMAND**  
Daniel Métery  
9, r. Lord-Byron (angle r. Balzac)  
Tél. : 359-07-27 - PARIS 75008.  
Fermé dim. et samedi au déj.

**Spécialités Russes**  
Dégustation sur place et vente à  
emporter. Caviar frais, pressé,  
saucis de Saumon, Saumon,  
Esturgeon, Anguille fumée,  
Tarama, Borscht, Pirogkin,  
Djinnis et différents Zakouski  
avec Vodka.  
**L'Épicerie Russe**  
3, rue Gustave-Courbet  
Paris 16<sup>e</sup> - 533.16.16  
Ouvert de 9 h à 19 h 30. Fermé le dimanche.

**Dessirier**  
MAÎTRE-ÉCARTIER RESTAURATEUR  
9, place Fereira, Paris 17<sup>e</sup> - 754-74-14

**AUBERGE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT**  
MENU 76 F Apéritif, vin, café  
Service compris  
SPÉCIALITÉS À LA CARTE  
Tourist menu béarnaise - Cassoulet au confit d'oie  
Poulie à la languaise - Soufflé aux truffes  
SALONS DE 10 À 30 PERSONNES - DEJEUNERS D'AFF. - DINERS  
122, av. de Wagram (17<sup>e</sup>) - 222-61-58, 64-24 - F/Dim. - Paris, samedi

**Charlot**  
Roi des Coquillages  
12, place Clichy, Paris-8<sup>e</sup> - 674-48-64 et 65  
(face Wepler)  
Tous les jours  
jusqu'à 1 heure du matin  
Fermé le lundi

**MARIUS et JANETTE**  
TOUS LES FRUITS DE MER  
et toutes les spécialités provençales  
4, av. George-V - ELY. 71-78, SAL. 84-37

**Environ de Paris**  
HOTEL \*\*\* LUXE RESTAURANT  
**Quincangrogne**  
M. Keller, propriétaire  
sur les passerelles bord de Seine  
71 DAMPMART, près LAGNY  
30' de Paris par A-4 sortie Lagny.  
Tél. : 438-82-82.

À 30 minutes de l'ÉTOILE  
AUTOROUTE DE L'OUEST N. 12  
**RELAIS DU PAVE**  
5 km de HOUDAN  
la HAUTE GASTRONOMIE du chef  
Claude Maryvonne GRAND POËL  
DOZ 194 Fois Gros fruits -  
Steak de Canard du Béarn.  
SALONS de 12, 20, 80 couverts  
À BAZANVILLE (1<sup>er</sup> Vallon)  
487-81-82

سكيا من الاميل



ET DU TOURISME

Jeux

échecs N° 780

RESPIRONS AILLEURS

Nous abandonnons provisoirement la triste championnat du monde de Baguio-City...

- 1. e4 c5 18. Txd1 (n) 2. Cf3 Cc6 19. Txc7 Txd1 (n) 3. d4 Cc8 20. Txc7 Txd1 (n) 4. Cf3 Cc6 21. Txc7 Txd1 (n) 5. d4 Cc8 22. Dd4 (o) Fxg4 6. cxd5 (b) Fxg4 7. Fd2 (d) Fd5 (e) 8. d4 Cc6 9. d4 Cc6 10. b3 (e) Fxg4 11. Fxc3 Cc6 12. Cxh4 13. Fxg4 14. Dxc3 Dxc3 15. as1 Dxc3 16. cxd5 (b) 17. cxd5 (b) Txd1 (n) Abandon. (n)

1. e4 c5 2. Cf3 Cc6 3. d4 Cc8 4. Cf3 Cc6 5. d4 Cc8 6. cxd5 (b) Fxg4 7. Fd2 (d) Fd5 (e) 8. d4 Cc6 9. d4 Cc6 10. b3 (e) Fxg4 11. Fxc3 Cc6 12. Cxh4 13. Fxg4 14. Dxc3 Dxc3 15. as1 Dxc3 16. cxd5 (b) 17. cxd5 (b) Txd1 (n) Abandon. (n)

1. e4 c5 2. Cf3 Cc6 3. d4 Cc8 4. Cf3 Cc6 5. d4 Cc8 6. cxd5 (b) Fxg4 7. Fd2 (d) Fd5 (e) 8. d4 Cc6 9. d4 Cc6 10. b3 (e) Fxg4 11. Fxc3 Cc6 12. Cxh4 13. Fxg4 14. Dxc3 Dxc3 15. as1 Dxc3 16. cxd5 (b) 17. cxd5 (b) Txd1 (n) Abandon. (n)

1. e4 c5 2. Cf3 Cc6 3. d4 Cc8 4. Cf3 Cc6 5. d4 Cc8 6. cxd5 (b) Fxg4 7. Fd2 (d) Fd5 (e) 8. d4 Cc6 9. d4 Cc6 10. b3 (e) Fxg4 11. Fxc3 Cc6 12. Cxh4 13. Fxg4 14. Dxc3 Dxc3 15. as1 Dxc3 16. cxd5 (b) 17. cxd5 (b) Txd1 (n) Abandon. (n)



SOLUTION DU PROBLEME N° 779 (Blancs) : 1. e4, 2. Cf3, 3. d4, 4. Cf3, 5. d4, 6. cxd5 (b), 7. Fd2 (d), 8. d4, 9. d4, 10. b3 (e), 11. Fxc3, 12. Cxh4, 13. Fxg4, 14. Dxc3, 15. as1, 16. cxd5 (b), 17. cxd5 (b), 18. Txd1 (n) Abandon. (n)

bridge N° 777

Cette donne, jouée par un des meilleurs champions américains...

Qu'est-ce que le roi de cœur a fait de si remarquable...

avoir coupé l'entame, il a joué le roi de cœur...

1. e4 c5 2. Cf3 Cc6 3. d4 Cc8 4. Cf3 Cc6 5. d4 Cc8 6. cxd5 (b) Fxg4 7. Fd2 (d) Fd5 (e) 8. d4 Cc6 9. d4 Cc6 10. b3 (e) Fxg4 11. Fxc3 Cc6 12. Cxh4 13. Fxg4 14. Dxc3 Dxc3 15. as1 Dxc3 16. cxd5 (b) 17. cxd5 (b) Txd1 (n) Abandon. (n)

1. e4 c5 2. Cf3 Cc6 3. d4 Cc8 4. Cf3 Cc6 5. d4 Cc8 6. cxd5 (b) Fxg4 7. Fd2 (d) Fd5 (e) 8. d4 Cc6 9. d4 Cc6 10. b3 (e) Fxg4 11. Fxc3 Cc6 12. Cxh4 13. Fxg4 14. Dxc3 Dxc3 15. as1 Dxc3 16. cxd5 (b) 17. cxd5 (b) Txd1 (n) Abandon. (n)

BARRAGE A DOUBLE SENS

Ann. : O. don. N.-S. vln. Nord. Sud. Swanson Sontag Soloway Welch. 1. ♠ passe 1 ♣ 4 ♠

1. ♠ passe 1 ♣ 4 ♠ 2. ♠ 10 7 3. ♠ R 8 8 8 3 4. ♠ A R

1. ♠ passe 1 ♣ 4 ♠ 2. ♠ 10 7 3. ♠ R 8 8 8 3 4. ♠ A R

1. ♠ passe 1 ♣ 4 ♠ 2. ♠ 10 7 3. ♠ R 8 8 8 3 4. ♠ A R

1. ♠ passe 1 ♣ 4 ♠ 2. ♠ 10 7 3. ♠ R 8 8 8 3 4. ♠ A R

scrabble N° 42

Les progrès des scrabblers peuvent se mesurer quantitativement...

Pins encore qu'à Aix-les-Bains on a vu à Vichy...

Le dictionnaire de références est le FLI (Petit Larousse illustré)...

Table with columns: Tirage, Solution, Ref., Points. Lists words and their scores.

RESULTATS. - 1. Tachano, 1 000; 2. Hannuna, 1 020; 3. P. Bellot, 1 002.

UN TRAIT DE JENNY

Les championnats de France, qui se sont déroulés à Bordeaux...

Le dictionnaire de références est le FLI (Petit Larousse illustré)...

1. ♠ passe 1 ♣ 4 ♠ 2. ♠ 10 7 3. ♠ R 8 8 8 3 4. ♠ A R

1. ♠ passe 1 ♣ 4 ♠ 2. ♠ 10 7 3. ♠ R 8 8 8 3 4. ♠ A R

1. ♠ passe 1 ♣ 4 ♠ 2. ♠ 10 7 3. ♠ R 8 8 8 3 4. ♠ A R

Hippisme

TROIS GRANDS CHEVAUX

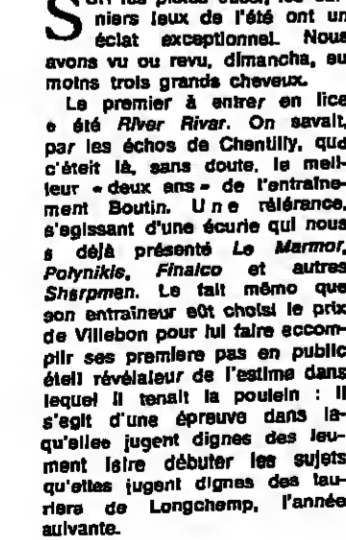
River River est par Riverman et Riverquest...

de ces chevaux de Gérald, étendant si parfaitement leurs jambes...

général : on a déjà constaté que l'année de la grande sécheresse...

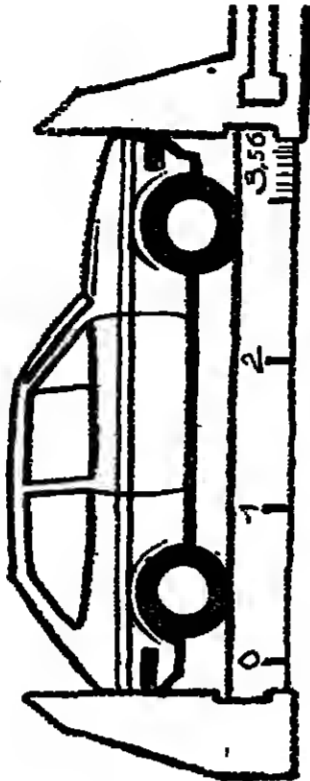
bes n'ont rien perdu de leur merveilleuse célérité...

ver pour lui un nom de danseur. La secrétaire fixa son choix...



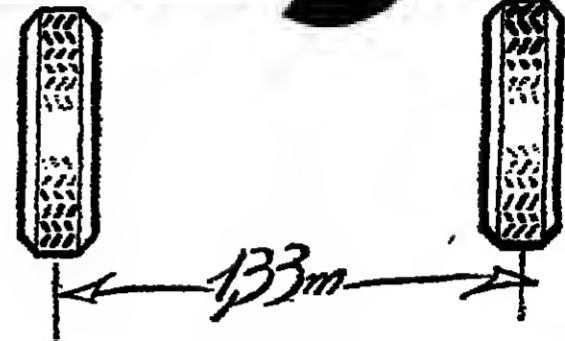
Charlet

LOUIS DENIEL



Elle tient bien la route, la Ford Fiesta. Traction avant à voie large (la plus large de sa catégorie), stabilité à toute épreuve: en Fiesta, vous êtes en sécurité.

# Large.



# Courte.

3,56 m de long, la Ford Fiesta est la voiture idéale pour la ville. Elle déboîte, se faufile et se gare partout (4,65 m de rayon de braquage).

# Sobre.

Économique à l'achat, garantie 1 an pièces et main-d'œuvre, économique à l'entretien (tous les 20.000 km seulement\*), la Ford Fiesta respecte votre budget: 5,6 litres d'ordinaire aux 100 à 90 km/h; 8,2 l à 120 km/h, 7,9 l en ville (normes UTAC, moteur basse compression). Qui dit moins?



\*sauf lubrifiants et visites préventives tous les 10.000 km.

# Ford Fiesta 5 cv.

# 20.880F\*

La Ford Fiesta est aussi pratique et confortable: 3 portes, 4 places 1.205 dm<sup>3</sup> de volume utile, banquette arrière rabattue. La Ford Fiesta existe en 5 versions: Spéciale, L, S, Ghia, Fiesta Affaires, et 3 moteurs 5,6 ou 7 CV.



\*Prix clés en main Fiesta spéciale 5 CV, au 1/8/78 hors frais d'immatriculation et hors équipement conseillé: ceintures arrière à enrouleur: 300F.



# Venez l'essayer.

Votre Concessionnaire Ford vous offre le nettoyage intérieur de votre voiture.

|   |   |  |  |  |
|---|---|--|--|--|
| <p><b>PARIS</b><br/>R.V.A. - G.C.A.<br/>75006 - 93 BD RASPAIL<br/>TEL. 222.73.80</p> <p><b>ROCHEBRUNE S.A.</b><br/>75011 - 59 AV. PARMENTIER<br/>TEL. 605.23.02</p> <p><b>ETS BUFFARD</b><br/>75013 - 110-112 BD DE L'HÔPITAL<br/>TEL. 707.78.19</p> <p><b>S.A.D.V.A.</b><br/>75016 - 19 RUE DE PRESBOURG<br/>TEL. 600.32.00</p> <p><b>S.A.F.I. 16*</b><br/>75016 - 72-76 RUE DE LONGCHAMP<br/>TEL. 553.78.40</p> <p><b>Clé DU GARAGE DE LA CHAPELLE</b><br/>75018 - 20 BD DE LA CHAPELLE<br/>TEL. 206.19.40</p> <p><b>BANLIEUE</b><br/><b>60</b><br/>BEAUVAIS<br/>ST-LAZARE AUTOMOBILES S.A.R.L.<br/>RUE GAY-LUSSAC, TEL. 02.10.03</p> | <p><b>COMPIÈGNE</b><br/>GARAGE DE L'ÎLE-DE-FRANCE S.A.R.L.<br/>7 PLACE DE L'HÔPITAL, TEL. 440.21.07</p> <p><b>CREIL/NOGENT-SUR-OISE</b><br/>LES GARAGES BRIE ET PICARDIE S.A.<br/>AV. DE L'EURDPE, TEL. 425.75.05</p> <p><b>SENILIS</b><br/>LES GARAGES BRIE ET PICARDIE S.A.<br/>17-19 AV. DE LA RÉPUBLIQUE, TEL. 493.01.38</p> <p><b>77</b><br/><b>CHILLES</b><br/>ETS M. DUPON S.A.<br/>92-94 AV. DU MARECHAL-FOCH<br/>TEL. 967.33.58</p> <p><b>FONTAINEBLEAU</b><br/>S.A. GARAGE FRANÇOIS-1<sup>er</sup><br/>9 RUE DE LA CHANCELLERIE<br/>TEL. 422.20.34</p> <p><b>MEAUX</b><br/>LES GARAGES BRIE ET PICARDIE S.A.<br/>32 COURS RAOULT, TEL. 434-07-51</p> <p><b>MELUN</b><br/>ETS ROLLAND ET CIE S.A.<br/>GRAND GARAGE DE LA GARE<br/>44 AV. THIERS, TEL. 439.36-40</p> <p><b>PROVINS</b><br/>GARAGE DU GRIFFON S.A.R.L.<br/>Mme A. BEGAT<br/>21 RUE EDMONT-NOCARD, TEL. 400.01.23</p> <p><b>VILLEPARISIS</b><br/>LES GARAGES BRIE ET PICARDIE S.A.<br/>90 AV. E.-VARLIN, TEL. 427.04.66</p> | <p><b>78</b><br/><b>HOUILLES</b><br/>ETS R. FARGES S.A.<br/>71 BD H.-BARBUSSE, TEL. 914.46.27</p> <p><b>MANTES</b><br/>S.A. DU GRAND GARAGE<br/>DE CHANTERREINE<br/>4 RUE DE CHANTERREINE, TEL. 477.31.75</p> <p><b>RAMBOUILLET</b><br/>GARAGE DE LA CLAIRIÈRE S.A., R.N. 306<br/>LA VILLENEUVE, TEL. 463.67.68</p> <p><b>SAINTE-GERMINE-EN-LAYE</b><br/>G.A.O.<br/>108 RUE LÉON-DESLOYER, TEL. 973.37.70</p> <p><b>R.N. 13 CHAMBOURCY</b>, TEL. 965.50.00</p> <p><b>TRAPPES</b><br/>ETS POUILLAT<br/>R.N. 12, TEL. 051.61.71</p> <p><b>VERSAILLES</b><br/>ETS POUILLAT<br/>6 PLACE DE LA LOI, TEL. 954.03.38</p> <p><b>91</b><br/><b>ÉTAMPES</b><br/>ETS GÉRARD MAGOT<br/>149-150 RUE ST-JACQUES, TEL. 494.00.71</p> <p><b>MORANGIS</b><br/>ORLY AUTOMOBILES S.A.<br/>Z.I. NORD CD 116, TEL. 905.02.97</p> <p><b>ORSAY-MONDETOUR</b><br/>S.A. GARAGE DU ROND-POINT, R.N. 416<br/>TEL. 907.25.52</p> | <p><b>92</b><br/><b>BOULOGNE-BILLANCOURT</b><br/>G.A.B.<br/>54 ROUTE DE LA REINE, TEL. 803.84.40</p> <p><b>MONTROUGE</b><br/>S.O.A. (S.A.)<br/>138 AV. A.-BRIAND, TEL. 636.14.14</p> <p><b>NANTERRE</b><br/>GARAGE ET ATELIER J.J. PRIOD<br/>52-58 AV. DE LÉNINE, TEL. 204.62.26</p> <p><b>PUTEAUX</b><br/>S.A.R.L. BEHRA AUTOMOBILES<br/>17-19 RUE E.-SCHNEIDERBERGER<br/>TEL. 506.60.08</p> <p><b>93</b><br/><b>AULNAY-SOUS-BOIS</b><br/>ETS A. BOCOQUET S.A.<br/>37 RUE A.-FRANCE, TEL. 823.47.33</p> <p><b>BONDY</b><br/>GREUET S.A.<br/>176-180 AV. GALLIENI, TEL. 847.16.59</p> <p><b>DRANCY</b><br/>ETS A. BOCOQUET S.A.<br/>86 AV. J.-JAURES - TEL. 831.13.05</p> <p><b>ST-DENIS</b><br/>ETS A. BOCOQUET S.A.<br/>13 BIS BD CARNOT, TEL. 822.20.95</p> <p><b>SAINTE-OUEN</b><br/>ETS A. BOCOQUET S.A.<br/>45-57 AV. MICHELET, TEL. 076.13.20</p> | <p><b>94</b><br/><b>SAINT-MAUR</b><br/>GARAGE A. PINAULT S.A.<br/>9-11 BD MAURICE-BERTEUX<br/>TEL. 283.64-41</p> <p><b>VILLEJUIF</b><br/>S.A.F.I. 94<br/>42 BD MAXIME-GORKI, TEL. 726.14.06</p> <p><b>VINCENNES</b><br/>DESHAYES ET FILS S.A.<br/>230-234 RUE DE FONTENAY<br/>TEL. 374.97.40</p> <p><b>95</b><br/><b>ARGENTEUIL</b><br/>GARAGE DES GRANDES-FONTAINES S.A.<br/>68 RUE ALFRED-LABRIÈRE<br/>TEL. 961.88.32</p> <p><b>L'ISLE-ADAM</b><br/>GRAND GARAGE SAINT-LAZARE<br/>ETS HAUVILLER S.A.<br/>59 - 61 RUE ST-LAZARE, TEL. 489.00.91</p> <p><b>PONTOISE</b><br/>GARAGE MARZET S.A.<br/>87 RUE P.-BUTIN, TEL. 464.17.22</p> <p><b>SARCELLES</b><br/>GARAGE BELLEVUE<br/>28-30 ROUTE DE GARGES, TEL. 419.12.55</p> |
|---|---|--|--|--|



Légendaire robustesse et sécurité.

صوتنا من الامم



سورة الاحقاف

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

La rentrée des revues

Les deux revues doyennes de la critique française, les Cahiers du cinéma et Positif, nées au début des années 50, inaugurent la saison 1978-1979 sous une même couleur bleue...

Musique

L'ENREGISTREMENT PUBLIC DE « PELLEAS » A LYON

Les débuts de la maturité

Paraphrasant un aphorisme fameux du Sapeur Camembert, un moraliste a dit un jour qu'on ne devrait jamais se produire au public avant d'en avoir pris l'habitude. Sur le fond il avait raison...

Jazz

Charlie Haden sans artifices

Des techniques de la contrebasse, des vidéos, des habits et de grands démons, on peut en dire dix, vingt, cent. Mais qui jouent au moins aussi bien que lui...

La Marche du temps à Nyon

Le X<sup>e</sup> Festival international de cinéma de Nyon (Suisse), qui se tiendra du 14 au 21 octobre, présentera un programme exceptionnel : tous les numéros du magazine filmé américain de la Marche du temps, pour les années 1935, 1936 et 1937...

Le retour de l'Orchestre de Chicago

L'Orchestre de Chicago a fait la rentrée symphonique de Paris, célébrant au Palais des congrès, avec la grande foule, de nombreuses personnalités françaises et américaines...

Théâtre

« Prends bien garde aux zeppelins » de Didier Flamand

Dans la dernière image du spectacle actuellement donné aux Bouffes-du-Nord, on aperçoit (ou ne voit pas) parmi les perches et les commodes, l'assombri venant se recueillir est nombreuse et bien habillée...

es films qui viennent du froid

Pour la première fois, la France héberge, du 19 au 23 septembre, un colloque, le septième du nom, des bibliothèques nordiques, avec communications particulières, rapports spécialisés, bibliographies thématiques...

Notes

« Despair » de Rainer Werner Fasshinder. En Allemagne, au début des années 30, le directeur d'une fabrique de chocolat emmène un mouveur s'appropriant l'identité de sa victime. Pourquoi, chez ce bourgeois tranquille, ce besoin de changer de peau ?

Festivals

UNE SEMAINE A SAINT-CLOUD

Du 29 septembre au 6 octobre, sur l'initiative de la municipalité de Saint-Cloud, les « Trésors de France » de Jean Danet vont installer, ainsi qu'ils le font depuis trois ans, leur chapiteau en plein cœur du superbe parc de Saint-Cloud pour y présenter une adaptation des célèbres Trois Mousquetaires, burlesque et mouvementée...

Cinéma Bilboquet 22, rue Guillaume-Apollinaire - Tél. : 222-78-23. Film de SOLEIL Ridha Behi DES HYENES

MATHILDE LA BARDONNE. \* Bouffes-du-Nord, 20 h. 30. BALZAC ELYSEES UGC MARBEUF - UGC QUELON BUNAPARTE OMNIA GRANDS BOULEVARDS FEMME. Version originale dans toutes les salles.



**MICHODIÈRE**

**18 h 30**

**AU NIVEAU DU CHOU**

Prix Courteline

**21 h**

**LES RUSTRES**

Prix de la Critique Dramatique

Meilleur spectacle 78

LOCATION THÉÂTRE ET AGENCES

**TH. MONT-PARNASSE**

**PEINES DE COEUR**

D'UNE CHATTE ANGLAISE

PAR LE GROUPE TSE

2 MATINÉES

sam. 17 h. - dim. 15 h

**THÉÂTRE DE LA VILLETTE**

**JACQUES DUFILHO** **GEORGES WILSON**

**les aiguilleurs**

FABRICE EBERHARD

**ORCHESTRE DE PARIS**

Directeur DANIEL BARENBOÏM

PALAIS DES CONGRÈS

JEUDI 28 SEPTEMBRE, 20 H 30

VENDREDI 29 SEPTEMBRE, 19 H 30

1<sup>er</sup> PROGRAMME DE LA SAISON 1978-1979

DANIEL BARENBOÏM

**MAHLER**

SYMPHONIE N° 5

Location aux caisses de 11 heures à 18 heures

**THÉÂTRE 347**

A PARTIR DU 23 SEPTEMBRE

**SUCCÈS**

écrit et mis en scène par JAVIER ARROYUELO et RAFAEL LOPEZ SANCHEZ

décor et costumes de PALOMA PICASSO

musique de CARLOS D'ALESSIO

**DEUX ANES**

DEMAIN PREMIÈRE

ANNE-MARIE

**CARRIÈRE**

MAURICE HORGUES

dans la revue d'actualité

**MADAME ROSE EST AU PARFUM !**

Location 606-10-26 et Agences

**CE SOIR 22 septembre, à 20 h 30**

**Nadia**

bernard cuou

la manufacture de jean claud fail

théâtre ouvert

**ESPACE PIERRE CARDIN**

**OEDIPUS**

**FAUST**

**RODOGUNE**

maria casares  
reine courtois  
roseliane goldstein  
éléonore hirt  
miloud khetib  
michel baudinat  
georges boitard  
françois lukji  
jean-marie patte

mise en scène: jean-marie patte  
scénographie et costumes: georges boitard  
co-réalisation: festival d'automne / spectacles en alternance / information location: festival d'automne, 2 rue d'assolant-les-moules 75003 / tel: 27 8. 10.00

fnac-montparnasse, 136 rue de rennes 75006 / tel: 222.80.56

118-67, jeudi dimanche et lundi

espace pierre cardin, 1 avenue gide-tel-75008 tel: 266.17.30 / 11 h-18 h 30, jeudi dimanche

**T.B.B.**

THÉÂTRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT, 603.60.44

DIRECTION: JEAN-PIERRE GRENIER

**ABONNEMENT 1978-1979**

I

**RUFUS**

DANS

**CALIGULA**

D'ALBERT CAMUS

MISE EN SCÈNE D'ERIC NONN

II

**LES LOUPS**

DE ROMAIN ROLLAND

MISE EN SCÈNE DE ROBERT HOSSEIN

III

**LAURENT TERZIEFF**

DANS

**LE PHILANTHROPE**

DE CH. HAMPTON - ADAPTE PAR ERIC KAHANE

MISE EN SCÈNE DE MICHEL FAGADAU

PRIX POUR LES 3 SPECTACLES: frs 75 (au lieu de 105 frs), COLLECTIVITÉS: frs 57 (au lieu de 75 frs), ETUDIANTS, CARTES VERMEIL: frs 48 (au lieu de 60 frs)

60, RUE DE LA BELLE-FEUILLE (MÉTRO: MARCEL SEMBAT)

**A PARTIR DU 26**

**THÉÂTRE ANTOINE**

**JACQUELINE MAILLAN**

**Le Front Japonais**

Comédie de LEONARD SPIEGELGASS

Adaptation BARILLET et GREY

Mise en Scène GERARD VERBEZ

Location ouverte

**THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** 26-27-29 SEPT. 20H.30

Sous le patronage de sa Majesté Hussein de Jordanie

**LA TROUPE DE DANSE CARACALLA**

pour la première fois en Europe

Location: Théâtre, Agences, et par téléphone 225 44 36

**FRANCE ÉLYSÉES (v.o.) - MONTE-CARLO (v.o.) - QUINTETTE (v.o.)**

**5 PARNASSIENS (v.o.) - MADELEINE (v.f.) - GAUMONT SUD (v.f.)**

CYRANO Versailles (v.f.)

**THEATRE DE PARIS**

Alfred de Vigny, L. Kennedy M. Meyer, Corneille Group Inc.

**Bubbling Brown Sugar**

**HARLEM-ANNÉES 30**

La Troupe de Broadway

DUKE ELLINGTON - BILLIE HOLIDAY

CAR CALLAWAY - EARL HINES

# SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

**LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES**

704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 22 septembre

## Théâtres

**Les salles subventionnées**

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

OPÉRA, 20 h. : Nivola sans retour; L'Homme qui aimait les femmes (cinéma).

**Les autres salles**

Airs libre, 18 h. 30 : Faustino, mime; 20 h. 30 : Sid-Cia.

Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.

Atelier, 21 h. : La Colotta.

Biéâtre, 21 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid.

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Francis bien gardé aux zéppelins.

Bouffes Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Nadia.

Comédie Caumartin, 21 h. : Soeing-Boeing.

Comédie des Champs-Élysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipault.

Danone, 21 h. : les Bâtards.

Essalon, 20 h. 30 : Soatie pour deux femmes seules et une E.L.M.; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.

Footaine, 21 h. : les Jeanne.

Grenoble, 21 h. : Coluche.

Hochette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve; la Léon.

Il Festival, 21 h. : Louise la Pétroleuse.

La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.

Le Loctraire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre; 20 h. 30 : Funk et punk et color-grain; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé - Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fantouil; 20 h. 30 : Lady Pélopie; 22 h. : la Muses.

Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.

Mathurins, 21 h. : la Vie en v.o.

Michel, 21 h. 15 : Diane aux canopés.

Michodière, 18 h. 30 : Au niveau du chou; 21 h. : les Rustres.

Montparnasse, 21 h. : les Folles de cœur d'une chatte anglaise.

Neuventes, 21 h. : Apprends-moi.

Odéon, 21 h. : Bajazet.

Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.

Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.

Palais des Sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.

Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux Folles.

La Pêche, 20 h. 30 : la Dernière bande.

Saint-Georges, 20 h. 30 : Patate.

Saint-Merci, terrasse, 20 h. : la Villa.

**Les théâtres de banlieue**

Bures-sur-Yvette, M.D.C., 21 h. : Tempête blutée.

Champigny, le Soleil-dans-le-Véto, 22 h. : Dux - Belchiel (jeu).

Samoreau, Grand ange aux Dimes.

**CRIS DE FEMMES**

Je venais de voir peut-être... non, pas peut-être, je venais de voir le plus beau film que j'aie vu depuis des années... Bref, je venais de retrouver ce que je préfère au monde...

FRANÇOISE SAGAN.

**THEATRE DE PARIS**

Alfred de Vigny, L. Kennedy M. Meyer, Corneille Group Inc.

**Bubbling Brown Sugar**

**HARLEM-ANNÉES 30**

La Troupe de Broadway

DUKE ELLINGTON - BILLIE HOLIDAY

CAR CALLAWAY - EARL HINES

20 h. 45 : F. Landowski, piano (Couperin, Ravel, Moussorgski).  
20 h. 45 : Quatuor Loewenrath, ave F. Doremi, piano; J.-F. Lacroix, contrebasse (Franck, Schubert).

**Les concerts**

Lucerna, 18 h. : S. Maranda, soprano; O. Kera, piano (Ravel, Debussy, Britten); 21 h. : M. Barda, piano (Rachmaninov, Schubert, Ravel, Berg).  
Atréide, 21 h. : John Cage (œuvres vocales et instrumentales).  
Point-Vert, 21 h. : M. Carde, piano; J. Villierch, basse (Brel, Sizet, Ibert, Franck...).

**Festival estival**

Feyel, 20 h. 30 : Orchestre de l'Île-de-France, dir. J. Pourcel, soliste Ph. Lefebvre, orgue (Haendel, Saint-Saëns, Chabrier, Poulenc).

**Festival de musique de chambre de Paris**

Musée Carnavalet, 21 h. : O. Pielti, soprano; R. Footelot, clarinette; H. Govers, piano forte (Schubert).

**Festival d'automne**

Théâtre Mogador, 20 h. 15 : Maitre Poulita et son valet Matti.  
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Mori El Merma.

**Jazz, pop, rock et folk**

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Maxime Saury Fanfars.  
Campagne-Française, 18 h. : John Miami Watia, rock; 20 h. 30 : David Ross.  
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Intercommunal free dance orchestra.  
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Latif Khan et Aali Ali; 22 h. 30 : Mago Featuring Andrew Cyril, Ted Danel.  
Stadium, 21 h. : Ted Curson et O. Arvanitis.  
Club Zed, 21 h. : Jazz Pop Quartet.  
Petit-Caportin, 22 h. 30 : A. Mautet et R. Rabaud.  
Petit-Journal, 21 h. 30 : New Orleans Wanderers.

**THÉÂTRE**

**FESTIVAL d'automne**

**MORI EL MERMA**

spectacle dessiné et peint par **JOAN MIRO**

par la Ciaça Teatre CENTRE GEORGES POMPIDOU

21 sept. - 16 octobre

location sur place et FNAC MONT-PARNASSE

**CE SOIR 22 SEPTEMBRE**

EGLISE ST-PIERRE - ST-PAUL

20 h. 30

**CONCERT BACH**

Trois suites de Bach, Sol majeur, Ré mineur, Do majeur par **Maurice GENDRON**

au violoncelle

René Lec. Malgou Populaire, 5 bis, rue Dombasle, Montreuil.  
Métro : Marie de Montreuil  
Entrée : adh. 20 F. Non adh. 25 F.

**THÉÂTRE OBLIQUE**

THÉÂTRE DU N° - DIRECTION PIERRE BONNE

**BAJAZZ**

de **RACINE**

créé au festival d'automne

78, rue de la Roquette - Paris 11<sup>e</sup>

355.02.94

à partir du 26 septembre

**LA TABLE**

(PAROLES DE FEMMES)

**THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG**

dans le cadre du Festival d'Automne

**THÉÂTRE GERARD PHILIPPE DE SAINT-DENIS**

59 bd Jules-guesde

loc.243.00.59 fnac-agences-copac

سكنات الامم











صوتك في الامم

|                      |          |               |
|----------------------|----------|---------------|
| OFFRES D'EMPLOI      | La ligne | La ligne T.C. |
| DEMANDES D'EMPLOI    | 48,00    | 52,82         |
| IMMOBILIER           | 11,00    | 12,58         |
| AUTOMOBILES          | 32,00    | 36,61         |
| AGENDA               | 32,00    | 36,61         |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00    | 97,24         |

# ANNONCES CLASSEES

|                    |             |       |
|--------------------|-------------|-------|
| ANNONCES ENCADREES | La m/m col. | T.C.  |
| OFFRES D'EMPLOIS   | 27,00       | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00        | 6,88  |
| IMMOBILIER         | 21,00       | 24,02 |
| AUTOMOBILES        | 21,00       | 24,02 |
| AGENDA             | 21,00       | 24,02 |

REPRODUCTION INTERDITE

## emplois régionaux

### UN ACHETEUR ALIMENTAIRE

**LIQUIDES - EPICERIE - CONSERVES**

est recruté par une importante société de distribution située en Normandie. Le candidat sera chargé au niveau de :

- de la négociation fournisseurs ;
- de concevoir et suivre les actions promotionnelles ;
- du budget, tarifs, prix, promotions, contrats ;
- d'assurer la maintenance et les modifications de l'assortiment des magasins (supermarchés et hypermarchés).

Nous souhaitons un candidat ayant une solide expérience dans les achats alimentaires.

Adr. C.V., photo, prêt, à n° 8231 M. Régie-Press, 85 bis, r. Réaumur, Paris-9<sup>e</sup>.

**Laboratoires**



**recherchent**

### délégués médicaux

**POUR LES SECTEURS SUIVANTS :**

- Calvados, Paris, Manche, Orne
- Charente, Charente maritime, Vienne
- Nord, Ardennes

**FONCTIONS :**

- Vous serez responsable de l'information thérapeutique du Corps Médical ;
- sur les spécialités de PFIZER, l'un des premiers laboratoires mondiaux ;
- et à court terme sur de nouveaux produits majeurs, issus de sa recherche.

**AVANTAGES ET CONDITIONS :**

- Postes accessibles aux candidats avec du sens d'expérience antérieure.
- Formation technique permanente assurée.
- Niveau d'études supérieures souhaité.
- Sens des relations humaines.
- Résidence s/secteur et voiture personnelle indispensables.

**STAGE DE FORMATION REMUNERE A COMPTER DU LUNDI 6 NOVEMBRE 1978.**

Adresser C.V., manuscrit, photo et numéro de téléphone à : Service commercial Laboratoires PFIZER S.P.A. 60, rue de Paris - 91400 ORSAY

## offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



### ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

offre à des

**JEUNES, libérés des obligations militaires, diplômés de l'enseignement supérieur**

**ECOLE SUPERIEURES DE COMMERCE, LICENCIÉS SCIENCES ECO,**

des postes d'

## inspecteurs

**INCENDIE, AUTOMOBILE, ACCIDENTS, RISQUES DIVERS,**

responsables des Agents Généraux dans un secteur géographique en Province.

Ces postes requièrent :

- technicité en assurance (après formation),
- goût pour les contacts et la vie active,
- aptitude à la négociation.

Formation rémunérée à Paris et en province. Les candidats sont recrutés avec le statut de CADRES, salariés et non rémunérés à la commission.

Adresser c.v. détaillé manuscrit et photo au Département Recrutement des ASSURANCES GENERALES DE FRANCE 33, rue La Fayette 75009 Paris.

### IMPORTANTE ENTREPRISE D'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES

recherche

## INGENIEUR D'AFFAIRES

Expérience indispensable dans les domaines :

- Systèmes d'armes ;
- Stabilisation et guidage des engins ;
- Composants inertels.

Le poste nécessite des déplacements fréquents de courte durée. La connaissance de la langue anglaise serait très appréciée.

Ecr. avec C.V., photo et prêt, n° 4241, Publicité Réunion, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Société (SA THIAISI) 20 pers.

### COLLABORATEUR CADRE ADMINISTRATIF

En 7 ans, la Société a beaucoup progressé. Le directeur général aimerait l'appuyer pour des problèmes précis d'organisation et de gestion sur un collaborateur libre très rapidement, très organisé et désireux de prendre des responsabilités.

Adr. brev. C.V. à fourchette de salaires : de 10 à 15 MMBB, Europa 101, 9821 RUNGIS Cedex.

### EDUCATION SURVEILLÉE SAVIGNY-SUR-ORGE

recherche

## EDUCATEURS (TRICES)

sous contrat bac, dont un char-ge de sports. Tél. : 996-33-84.

Cabinet expertise comptable (93), missions très diversifiées.

### RESPONSABLE ACTIVITES COMMERCE ET AFFAIRES

Expérience de cabinet indispensable. C.V. à 1000 F. Ecr. 7.10, « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75027 Paris-9<sup>e</sup>.

## secrétaires

**BANQUE située à MONACO**

recherche

## SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Celle-ci, sous le contrôle du Directeur Général, devra assurer son secrétariat et notamment établir les comptes rendus de réunions, de Conseils d'Administration et d'Assemblées.

Ce poste nécessite :

- excellente présentation,
- bonne orthographe et maîtrise de l'orthographe,
- diplôme B.T.S.S. (anglais apprécié), licence en droit,
- expérience d'au moins 2 à 3 ans dans poste similaire,
- personne dynamique (24/25 ans minimum) avec grande disponibilité.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo d'identité récente et prétentions à Service du Personnel - BP 144 Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - préface d'indiquer « confidentielle » sur l'enveloppe.



## MERCEDES-BENZ LONGCHAMP

Exposition voitures sélectionnées

80, rue de Longchamp 75016 Paris

Tél. : 50513.80

Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules. La garantie "Étoile" est un label de qualité Mercedes.

**BANQUE SITUÉE À MONACO**

créte le poste de

## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Celui-ci, sous le contrôle du Directeur Général, aura la responsabilité des services administratifs de la banque (secrétariat, personnel, contentieux, portefeuille, comptabilité, informatique, etc.). Il devra avoir 5 ou 6 ans au moins d'expérience professionnelle bancaire, en partie au Siège Central d'une banque, ainsi que de solides connaissances en matière administrative et comptable (en informatique appréciée).

Ce poste conviendrait principalement à un cadre dynamique de banque (classe VIII voir hors classe) ayant fait des études supérieures (C.R.S.B. recherché), âgé d'environ 35 ans et libre avant le 1<sup>er</sup> de l'année.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo d'identité récente et prétentions à Secrétaire Direction Générale - B.P. 144, Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - Préface d'indiquer « confidentielle » sur l'enveloppe.

**CENTRE D'ESSAIS DES LANDES**

Établissement du Ministère de la Défense

recherche

pour équipe de maintenance de matériels informatiques

## TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

Titulaire B.T.S. ou D.U.T. Débutant ou confirmé

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au

**CENTRE D'ESSAIS DES LANDES**

Service Personnel - 40115 BISCARROSSE-AIR

## emploi international

**ECOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE LAUSANNE (Suisse)**

**COLLABOR. SCIENTIFIQUE**

Laboratoire de polymères en bénéfice d'un doctorat en chimie des macromolécules, chimie organique, ou chimie physique. Travail lié à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la caractérisation et de la modification des macromolécules synthétiques. Offre avec pièces usuelles au verso, de l'ordre de 1000 F. Ecr. au Centre, CH-1002 LAUSANNE.

**SOCIÉTÉ D'ENGINEERING**

recherche pour la coordination de chantiers de constructions de sites à caractère en Algérie.

**INGÉNIEUR E.T.P.**

ou équivalent en technique de « coffrage glissant ». Expérience Algérie, souhaitée. Age : environ 35 ans. Ecrire avec C.V. et prétentions à P.F. n° 2044, rue de Séze, 107 PARIS, qui transmettra.

**Et Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le menu des possibilités. MONDE-EMPLOIS (Service M. 74), 14, r. Claudet, Paris-9<sup>e</sup>.**

**POUR OUTR-MER**

**INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN**

pour installation et exploitation réseaux de distribution urbains (éclairage, souterrain). Expérience plusieurs années Indip. Ecrire avec C.V. détaillé à A.T., 24, avenue de Friedland, PARIS (9<sup>e</sup>), n° 223-34-78.

**L'ECOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE**

met au concours un poste de

**Prof. de Radiochimie**

pour son département de chimie. Desal d'inscr. : 31 oct. 1978. Les personnes intéressées ou dont il leur demanderait le dossier relatif à ce poste. Direction administrative de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, 33, avenue de Cour, 1007 Lausanne (Suisse).

**TECHNICO-COMMERCIAL ECLAIRAGISTE**

exp. ind. exp. démarcher bur. locales. Paris région parisienne extension FRANCE PREVUE. Ecrire C.V. + lettre manuscrite. Prêt. n° 1. ERCO-LUMIERE, 1, rue de Linc, 75007 PARIS.

**URGENT - Recherche SERVEUSE pour restaurant**

dans le 1<sup>er</sup> arr. Tél. 265-28-36. Association de Tourisme social Paris recherche

**CADRE DE FABRICATION**

produits touristiques France et étranger, expérience aviation souhaitée, répartition en fonction de l'expérience. - Ecrire C.V. manuscrit avec photo à GAULT, 17, r. Sabet, PARIS-12<sup>e</sup>.

# l'agenda du Monde

**Offres de particulier**

A VENDRE COMPLETATEUR ATMORÉ, 301, 4, marque DUFF de novembre 1977, 1500 F. Téléphone : 908-07-33 le soir.

**Ameublement**

Sur TOUT l'ameublement

**REMISE 15 % prix JURY ou 20 % prix emporté**

livraison, toutes marques

**MOBILIA**

30, bd de Valenciennes, PARIS-15<sup>e</sup> (à 60 m. paré Montparnasse), 9, avenue d'Italie, PARIS-13<sup>e</sup>. TEL : 333-42-08.

**Antiquités**

BROCHANT 11 54, fg Saint-Honoré, 3 Paris. ACHATS et VENTES. Téléphone : 742-51-12 ou 430-25-51.

**Animaux**

200 CHIENS, Arrière-mont, 26, miniatures et divers, 184, av. d'Italie, 13<sup>e</sup>.

**Cours**

APPRENDRE L'AMÉRICAIN

L'AMERICAN CENTER

251, bd Raspail, 14<sup>e</sup>, 432-47-32. Cours de conversation en français. INSCRIPTIONS IMMÉDIATES. DÉBUT LE 9 OCTOBRE. Cours privés

Méthode pratique, constamment tous niveaux par diplômés GDES ÉCOLES. Tél. : 24-77-95. Professeur expérimenté donne cours d'ANGLAIS, tous niveaux. TEL : 334-84-41.

ANGLAIS, cours particuliers par enseignant diplômé université de Cambridge. - Prix modérés - Téléphone : 372-37-30 le soir.

ANGLAIS cours et conversation avec professeurs d'origine. CLUB ANGLAIS : 03-01-72.

**Relations**

**SOLITAIRES**

qui redoutent la bêtise autant que la vulgarité et qui souhaitent communiquer, sortir, voyager, vous lier ou vous marier en des conditions optimales d'estime.

Cabinet RUCKEBUSCH

32 ans d'expérience

nous vous recevons sur rendez-vous et vous faciliterons avec la tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres selon vos aspirations.

à PARIS 8<sup>e</sup> 5, rue du Cirque (Rond-Point des Champs Élysées) TEL : 720.02.78/720.02.97

à LILLE 59 4 & 6 rue Jean Bart - TEL : 54.86.71/54.77.42

**Rencontres**

Ne restez plus seuls... Venez nous rejoindre. Nous sommes un groupe d'amis avant des « gais camarades » artistes, touristes, sportifs. COLETTE LESURE T. 546-95-14.

**Psychanalyse**

Psychanalyse - psychothérapie individuelle et de groupe. I.C.S.T. : 226-26-79 et 720-22-34.

**Spectacles**

A. S. VOUS ACCOMPAGNE au spectacle de votre choix. Pratique, simple, sécurisant. TEL : 089-09-08.

**VACANCES - TOURISME - LOISIRS Mer - Montagne - Campagne**

CANNES bord mer locations mobiliers. Ecrire GUILLET propriétaire 30, bd Eug.-Gazagnaire.

LE BETTEX (Hauts-Sevres) altitude 1.500 m. APARTÈMENT tout confort grand living avec cheminée, chère, cuisine avec lave-vaisselle, 4 et 6 lits séparés à proximité des remontées-pénies, vue sur LE MONT-SLANC à louer pour 24 personnes.

**OFFREZ-VOUS**

une cure de santé dans une ambiance chaleureuse au nouvel

**HOTEL LE FLOREAL**

A VENICE TEL : (02) 28-44-40.

**voiture**

**5 à 7 C.V.**

FORD TAUNUS 1975, 2 CV, 1800 cm<sup>3</sup>, 4000 km, état excell. État, 10.500 F à débattre. Téléphone : 285-38-88 (bureau).

Colaborat. Simca-Chrysler vend HORIZON L.S. 15 avril 1978, 4.500 km, bleu métallisé, toutes options, état impeccable, la soir 974-84-74. Bureau : 95-14-00, poste 40-75.

A vendre R 5 GTL, modèle 78, 1800 cm<sup>3</sup>, 4000 km, état excell. État, 19.500 F. - Téléphone : 228-43-02. Domicile 982-78-30, après 19 h.

**8 à 11 C.V.**

Vends S.M. 1972 à amateur, état excell. 4000 km, 74, ou (38) 62-30-31, heures bureau.

**PARTICULIER VEND**

**B.M.W. - 2002**

première main, très bon état, 98.000 km, 12.000 F. Téléphone : 973-45-45.

**12 à 16 C.V.**

**ROVER 3500 B.A.**

VOITURE DE DIRECTION Garantie un an + crédit. 222-91-16.

**de 16 C.V.**

**PORSCHE CARRERA 3.1**

Nombres options, 20.000 km. Téléphone : 828-98-45.

Vds FERRARI 308 ET 4, juillet 1975, 30.000 km, vert métallisé. Prix 80.000 F. - Tél. 672-26-95.

**divers**

**VOITURES DIRECTION**

604 TL, TO, aut., très bon, 78.

604 TL, TO, 5 vit., très bon, 78.

604 TL, TO, métallisé, 0 km, 78.

604 SL, autom., réfrigérée, 78.

304 Diesel, métallisé, 78.

104 SL, métallisé, 78.

104 GLS, 78.

**JAGUAR**

neuf et occasion

WILSON E. JAGOUR

116, R. DU P. LAURENT, 92350 VALLEUILLOIS. TEL : 789-52-50

**LEYLAND Montparnasse**

VOUS PROPOSE

nos nouveautés Saison 1979

**ROVER 3500-2600**

**JAGUAR et MINI**

49, bd du Montparnasse, Paris-6<sup>e</sup>. 548-97-49 - 223-91-16.

**demandes d'emploi**

**DIRECTEUR TECHNIQUE en Réalisations Industrielles**

- expérience de la gestion, d'importants travaux de niveau international ;
- 48 ans, formation architecte ;
- homme de contact, excellent négociateur ;
- maîtrise anglaise et espagnole ;

cherche situation éventuellement MISSIONS courtes ou longues durées.

Ecrire n° 2.110 et le Monde à Publicité, 5, rue des Italiens - 75227 PARIS-9<sup>e</sup>.

**DAME** compagne encore jeune ch. emploi chez nous au domicile, peut conduire, voyage. Ecrire C.P. 111, boulevard de République, 93216 ANDERNOY. Tél. après 19 h. 16 (36) 82-16-41.

**CADRE P.** div. D.E.C.S., plus années exp. comptable, compt. générale, immobilisation, amortissement, déclaration C.A., déclaration fiscale et charge sociale, cherche place chef comptable ou adjoint chef comptable, ou poste responsabilité dans moyennes ou grandes entreprises. Ecr. n° 6.099, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75027 Paris-9<sup>e</sup>.

**JEUNE JOURNALISTE**

25 ans, cherche emploi PARIS REDACTEUR ou SECRÉTAIRE DE REDACTION. PRÉF. en ÉDITION. BNE EXP. DU SECRÉTARIAT. Ecr. n° T.111 M. Régie-Press, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**JOURNALISTE**

licencié en formation scientifique, 15 ans exp. prof. Rubriques et administration, santé, consommation. cherche collaboration régulière dans moyennes ou grandes entreprises. Ecr. n° T.117 M. Régie-Press, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2<sup>e</sup>.

**Jeune femme** secrétaire de direction, bnes réf., bne orientation. Post. cadre, état très propre. Tél. : 828-44-01

**J.H.** aide-comptable 1<sup>er</sup> échelon, C.A.P. comptabilité 1<sup>er</sup> degré, 4 mois exp. serv. compt. gén. ch. pl. stable à partir 1<sup>er</sup> oct. Ecr. n° 6.100, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75027 Paris-9<sup>e</sup>.

**J. F. 31 a.**, lic. psycho. biblot. document., bne réact., bachelier débutant, cherche poste stable. Ecr. n° 277, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75027 Paris-9<sup>e</sup>.

**J. H.** sérieux réf. bachelier rech. représentation exclusive au Toulon, ligne de rayon, articles ménagers, verrerie, orfèvrerie, articles de sport. Possibilité de contact à Paris. Ecrire n° 6.104, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75027 Paris-9<sup>e</sup>.

**perdu-trouvé**

PERDU PASSEPORT égyptien au nom de SAID GAFFER. Le rapporter ambassade d'Égypte.

ORTABLI







SPORTS

# LE SICOB

XXIX<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

## Le traitement de textes premier maillon du bureau du futur

L'AUTOMATISATION des travaux de bureau, réalisée par le biais de nouveaux modes de saisie, de transmission, de reproduction et de dactylographie des messages écrits, bouleversera dans l'avenir l'organisation du travail et les rapports professionnels et humains des secteurs administratifs des entreprises. L'impact sur l'emploi risque aussi d'être important. Les recherches et les réalisations liées à cette automatisation ont donné naissance à un terme nouveau : « bureautique », défini dans un document contributif au rapport Nora-Médec sur l'Informatisation de la société comme étant « la gestion des messages formels et des textes dans les organisations, sans analyse ni traitement de leur contenu ». Les machines à écrire à mémoire — réalisant du traitement de textes — constituent actuellement la plus grande part de la bureautique et connaissent les développements techniques les plus significatifs.

Cela préfigure bien plus qu'une simple révolution dactylographique : la transmission des textes et leur traitement se

passeront de plus en plus du support qu'est le papier. En effet ce seront des cartes ou des disques magnétiques que l'on transportera d'une machine à mémoire à une autre, ou à un ordinateur ; dans d'autres cas, la transmission d'un texte entre deux appareils s'effectuera tout bonnement par une ligne téléphonique, et rien n'interdit que cela ait lieu la nuit, quand les tarifs sont moins chers, un responsable trouvant ainsi au petit matin des lettres ou un gros rapport prêts, dactylographiés automatiquement pendant la nuit. Ce dernier type d'opération se dénomme « courrier électronique » et englobe la télécopie.

Des groupes multinationaux, comme I.B.M. ou Xerox, imaginent le « bureau du futur » et intègrent le traitement de textes, dans une chaîne de machines, le reliant à un ordinateur — dont il peut interroger le fichier ou la banque de données, — à un télex, à un autre système de traitement de textes, à un photocopieur ou à une imprimante à laser, ou à une imprimante sur microfilm (COM : computer output microfilm)...

En France, on commence petit à petit à être sensibilisé à ces questions — un congrès de bureautique s'est tenu à Grenoble en mars dernier, — mais beaucoup moins qu'aux Etats-Unis par exemple. L'intérêt reste cependant faible, et lors d'un récent congrès international sur le traitement de textes — Syntopticon — organisé par l'International Word Association (IWA), qui a eu lieu à Washington en juillet dernier, les Français ont brillé... par leur absence. Néanmoins, des fabricants nationaux sont présents au SICOB, tel Sécra, qui propose un système de traitement de textes de haut de gamme, dénommé « France ».

Le congrès de Washington a confirmé les orientations techniques actuelles : généralisation du système d'impression « à pétales » ; utilisation des écrans de visualisation — affichant une page entière, s'ils sont à tube cathodique, ou une ligne, s'ils sont à plasma ; développement des options de télécommunications ; arrivée des lecteurs optiques ; électronique des matériels — donc diminution du nombre de pièces mécaniques.

### UNE ORGANISATION DU TRAVAIL DIFFÉRENTE

L'ORGANISATION dactylographique n'ayant pratiquement pas changé depuis des décennies, il est encore difficile d'évaluer l'impact que peut avoir l'introduction des machines à écrire à mémoire dans l'organisation du travail administratif, ainsi que sur les emplois de secrétaires et de dactylographes. Des réalisations pratiques dans des sociétés montrent une grande diversité dans la manière d'utiliser ces machines. Une estimation a néanmoins été tentée par le CERREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), qui a effectué une enquête auprès de six établissements et entreprises à Paris et dans la proche banlieue et a interrogé vingt-trois personnes au cours de trente-cinq entretiens.

En règle générale, les machines ont été achetées à un moment où il fallait faire face à une inflation de la dactylographie. Elles n'ont donc nullement entraîné de licenciements, mais ont suivi un blocage ou une réduction de l'embauche, le personnel « excédentaire » ayant été reconverti à d'autres fonctions dans l'entreprise.

Les modes organisationnels qui ressortent de l'enquête structurent ces entreprises en trois groupes :

- Le premier est basé sur un « contenu » maximum de la machine et la spécialisation de l'opérateur. Parmi les exemples cités, une compagnie d'assurances,

une entreprise de presse, une société de publicité. Dans les deux premiers cas, l'essentiel du travail de frappe de l'entreprise est réalisé par un pool. Une opératrice est affectée à chaque machine. Dans la compagnie d'assurances, la nouvelle organisation a permis de réduire l'effectif du pool de soixante-quatre à quarante personnes. L'entreprise de presse, quant à elle, a établi une norme de rendement de quatre-vingt lettres par jour et par dactylo, et son pool de dactylos exécute parfois certains travaux lorsque l'ordinateur ne peut les prendre en charge. Enfin, la société de publicité produit des messages publicitaires destinés à être lus par un speaker sur une antenne radio. Le même message doit être lu chaque fois sur une feuille de papier différente. D'où l'intérêt d'une machine à mémoire. Un responsable de l'entreprise estime

qu'avec six machines on économise le triple de personnel.

- Dans le second groupe, la machine à mémoire est considérée comme un service, et le fonctionnement automatique n'est pas utilisé en permanence. « La machine est soit à la disposition d'une personne qui l'utilise en frappe ordinaire ou en frappe automatique, selon ses besoins, soit à la disposition de plusieurs personnes qui l'utilisent généralement en automatique ».
- Le troisième groupe, quant à lui, réunit deux applications originales : la préparation de masquettes, qui sont ensuite transmises à un service d'impression, et l'enregistrement de données et de programmes, lorsque le langage le permet, sur des cartes magnétiques. Ces cartes sont ensuite utilisées sur une machine d'I.B.M., une 72 CM, en connexion avec l'ordinateur.

corrections et d'effacement des machines à mémoire jouent pleinement leur rôle. On constate, en définitive, qu'une machine donnée ne détermine pas de façon exacte un contenu d'emploi, et « responsable, demandeur et opératrices apprennent la machine petit à petit ».

D'une manière générale, l'utilisation de machines à mémoire accroît la demande dactylographique, de la même façon qu'un photocopieur augmente la production de photocopies. Car la machine, offrant de nouvelles possibilités et facilités, on hésite moins à faire faire des travaux

qui, auparavant, n'auraient pu être faits avec une machine classique et un personnel insuffisant. Il est possible, ainsi, de faire face à certains coups de feu, sans faire appel à du personnel supplémentaire. « La machine à mémoire augmente considérablement la productivité dactylographique des postes équipés. Il est couramment admis, par les responsables d'entreprises et par l'encadrement des services dactylographiques qu'il faudrait un effectif doublé, voire triplé, pour assurer la même quantité de travail sans équipement automatisé ».

Mais si le temps de frappe devient moins important, les temps de préparation et d'organisation sont plus longs. Il faut ainsi prévoir la mise en page de façon à donner à la machine des ordres cohérents. Il faut aussi classer et stocker les textes enregistrés sur supports magnétiques, cartes ou disques souples. Toutes ces opérations exigent des opératrices des qualités professionnelles nouvelles et accrues, où sont nécessaires l'attention, la concentration, la mémoire. En fait, il y a une exigence plus grande des qualités demandées à une dactylo.

CHRISTIANE GALUS.  
(Lire la suite page 33.)

#### Trois modes d'utilisation

On distingue trois principaux modes d'utilisation des machines à mémoire. Dans le premier cas, on réalise des lettres types et on constitue un « bréviaire » utilisable assez longtemps, qui sera en possession des dactylos et des cadres : l'émetteur d'un message écrit n'a qu'à cocher dans le bréviaire les paragraphes qu'il souhaite voir figurer dans sa lettre ; la dactylo va chercher dans la mémoire magnétique de la machine les paragraphes en question, qui

seront dactylographiés automatiquement.

Dans le second cas, une lettre ou un texte sont enregistrés pour un temps assez court, et surtout pour être reproduits en un nombre d'exemplaires assez important. Le traitement de textes en concurrence ici le sténail et la reprographie. Dans le dernier cas, enfin, il y a simplement frappe d'un texte plus ou moins important avec corrections d'antour successives. Là, les procédures de

### Un marché en évolution

Un grand nombre de fabricants se pressent sur le marché mondial du traitement de textes. On trouve côté à côté aussi bien des groupes multinationaux — I.B.M., Burroughs, Rank Xerox, Olivetti... — que des sociétés plus modestes qui proposent dans l'ensemble une grande variété de machines. En France, il semble qu'il y ait place actuellement pour deux types de matériels de traitement de textes : le « bas de gamme », en fait une machine à écrire de troisième génération, comme celle que vient de sortir Olivetti, le TES 401, destinée à toutes les entreprises qui hésitent à s'engager dans le traitement de textes ; le « haut de gamme », constitué de machines plus puissantes, avec une grande capacité de stockage de textes, pouvant communiquer entre elles ou avec un ordinateur, dotées d'un écran de visualisation. De nombreuses machines de ce type sont proposées cette année par les fabricants. Le marché français n'est certainement pas assez important pour les assimiler

toutes, il y aura donc une sélection sévère...

En face d'eux, les fabricants trouvent des responsables d'entreprises hésitants, pas très bien informés et intéressés par le gain de temps et d'argent que pourraient leur procurer des machines performantes. Aussi les machines à écrire à mémoire ont-elles pénétré très lentement en France, bien que l'on constate depuis deux ans une accélération du mouvement. Ainsi, selon la dernière enquête réalisée par l'Institut Rémy-Genton (1), le parc français des machines à mémoire atteignait, au milieu de 1977, le chiffre de 10 347 unités — contre 5 796 en 1975, — ce qui représente 2 500 ventes par an, dont six sur dix sont le fait d'I.B.M., et une progression annuelle, depuis deux ans, de 33,9 %. En 1980, le parc français devrait être de 25 000 machines. La firme Olivetti avance le chiffre de 27 200. Elle fournit également les chiffres européens et américains qui figurent dans le tableau ci-dessous.

Le parc français est surtout parisien — six machines à

mémoire sur dix sont installées à Paris et en région parisienne — et il est très jeune, car plus de la moitié est en place depuis 1975, les deux tiers depuis 1974. Enfin, il fonctionne de manière intensive : deux tiers des établissements équipés emploient les machines trois à cinq jours par semaine, et quatre heures et plus par jour ; un quart d'entre eux les utilisent en permanence sept heures et plus par jour.

**Une baisse des prix ?**

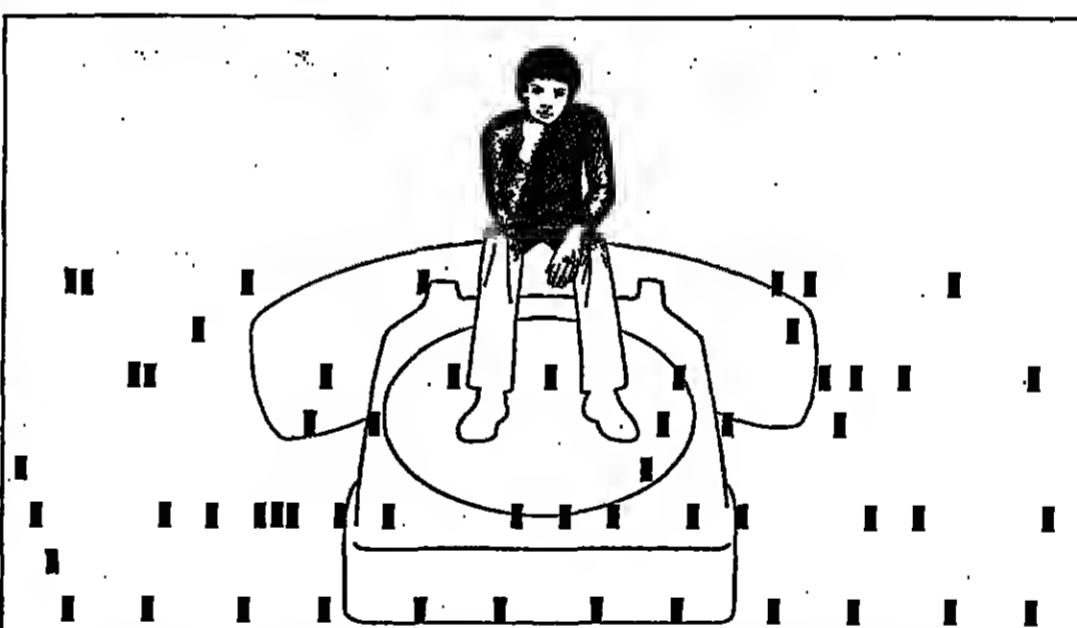
Jusqu'à présent, le premier prix de ces machines était d'environ 30 000 francs. On atteint les chiffres de 60 000 à 70 000 francs pour le milieu de gamme, et 100 000 à 200 000 francs pour le haut de gamme. Or, cette année, une société du groupe pétrolier Exxon, Oyx, a introduit sur le marché américain plusieurs machines à mémoire, dont la plus simple a un prix de 6 700 francs. I.B.M. a relevé le défi en sortant en mai dernier, encore aux Etats-Unis, deux machines à mémoire électroniques vendues pour 8 040 francs environ. Les prix des machines à mémoire sont élevés, car les acheteurs sont peu nombreux, et les fabricants doivent amortir leurs dépenses de recherche et de développement dans ce domaine. L'expansion du marché devrait permettre — en principe — une baisse des prix — C.G.

(1) Note de synthèse sur le marché français du traitement de textes. Mai 1978, Institut Rémy-Genton.

**Le parc des machines de traitement de textes**

|                       | Parc installé en 1977 | Parc total fin 1977 |
|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| Allemagne             | 9 280                 | 35 760              |
| Grande-Bretagne       | 3 000                 | 14 580              |
| France                | 2 189                 | 10 490              |
| Autres pays européens | 2 929                 | 5 000               |
| TOTAL EUROPE          | 17 400                | 70 830              |
| ETATS-UNIS            | 83 000                | 412 000             |

(sources OLIVETTI)



## Les réseaux pensants

Une économie de l'information peut-elle succéder à une économie industrielle ?

Comment la téléinformatique transforme-t-elle le travail humain ?

Quelles différences existe-t-il entre techniques de communication et communication humaine ?

Pour la première fois, techniciens et chercheurs en sciences humaines ouvrent le débat.

« Les réseaux pensants » Télécommunications et société sous la direction de Alain Giraud, Jean-Louis Missika et Dominique Wolton. 58 F

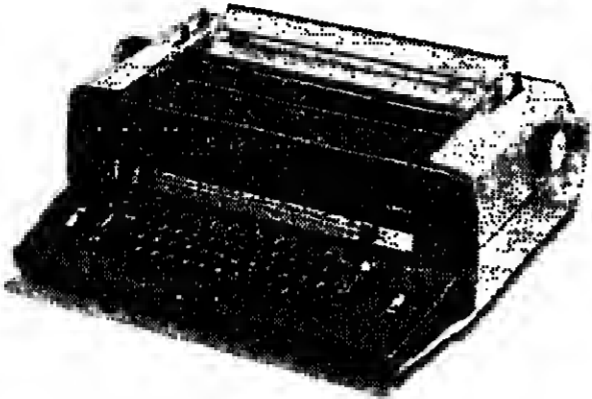
Collection technique et scientifique des télécommunications.

Pour commander l'ouvrage : « Les réseaux pensants » Télécommunications et société, sous la direction de A. Giraud, J.-L. Missika et D. Wolton - 58 F - (prix au 15 sept 1978), adressez-vous à votre libraire ou retournez ce bon accompagné de votre règlement, aux Editions Masson, 120, boulevard Saint-Germain, 75280 Paris cedex 06. (Commande par correspondance : joindre 5 F de participation aux frais de port).

Nom et adresse : \_\_\_\_\_

MASSON

# FRAPPEZ EN DOUCEUR.



**FACIT**

TOUT POUR LE BUREAU, TOUT POUR VIVRE MIEUX.

FACT - 308, rue du Pdt S. Allende - 92700 Colombes - Tél.: 780.71.17.

Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

## ALSPA présente au SICOB 78 la gamme la plus complète de produits d'automatisme



**DIAMA 30:** Pour surveillance et conduite centralisée. DDC ou SPC avec processeur MTS 30.30. Surveillance synthétique et détaillée sur écran cathodique en couleur. Edition sur imprimants des relevés, rapports et bilans journaliers. Compilation des programmes FORTRAN en temps réel. Dialogue guide opérateur.

**SEM 30:** Pour gestion des temps de présence. Quel que soit le type d'horaires (horaires fixes, horaires variables, horaires postes 2 x 8, 3 x 8 etc.).

**SYCODIS 30.40:** Pour centralisation et collecte d'informations avec traitement par microprocesseur.

**APS 30 & SPAC:** En gamme la plus complète d'ordinateurs programmables séquentiels.

ALSPA entre heures de votre occurrence sur son stand N° 3453, niveau 3, zone D.E. du mercredi 20 septembre au vendredi 23 septembre de 9h 30 à 18h sans le dimanche.

## LES IMPRIMANTES : des dizaines de pages par seconde

Triomphe de l'électronique, l'ordinateur est également un des plus importants consommateurs mondiaux de papier. Aux nobles compétitions des unités centrales, exprimées en millions d'opérations par seconde, répondent prosaïquement les centaines de pages imprimées chaque minute. De l'humble machine à écrire aux fruits les plus précieux des techniques du laser et de la photographie, ce sont quelques centaines de milliers d'imprimantes pour ordinateur qui sont construites chaque année.

Le marché mondial des imprimantes pour ordinateur est estimé en 1978 à 3 milliards de dollars environ, dont plus de 85 % en provenance des Etats-Unis. La moitié est le fait des constructeurs d'ordinateurs universels, pour qui ces imprimantes font partie des périphériques, qui équipent normalement leurs systèmes. L'un d'entre eux, Control Data, se signale toutefois en construisant des imprimantes — comme d'ailleurs de nombreux autres types de périphériques — qu'il vend à ses confrères, lesquels les revendent ensuite sous leur propre marque (\*).

Le marché, pour 12 % environ, est à mettre à l'actif de constructeurs de mini-ordinateurs et de petits systèmes de gestion. Là aussi, certains exploitent le succès de quelques produits pour devenir à leur tour fournisseurs d'imprimantes : les plus connus en France sont Digital Equipment et la firme française Logibaz. Le solide, enfin, soit 38 à 40 % des imprimantes, est produit par des sociétés indépendantes qui en font une spécialité et pratiquent donc systématiquement la procédure O.E.M. ou s'adressent à une clientèle finale soucieuse d'économie (la spécialisation permet souvent de proposer une imprimante « compatible » avec celle d'un grand constructeur à un prix inférieur au tarif de celui-ci). Les constructeurs indépendants sont fort nombreux. Citons, par exemple, Centronics, Dataproducts, Documentation Management (Allemagne), Okidata (Japon), Printrix, Sycor, Tally, et d'autres encore, généralement spécialisés dans tel ou tel type d'impression. Les techniques d'impression sont en effet fort nombreuses et répondent à des caractéristiques différentes en matière de performances et de prix.

On distingue les imprimantes « caractère » des imprimantes « lignes ». Les premières, dont la vitesse d'impression est (relativement) limitée, coûtent en moyenne quelques dizaines de milliers de francs. Elles s'adressent aux petits et moyens systèmes informatiques et leur marché représente environ 500 millions de dollars par an. Les secondes, qui équipent surtout les grands systèmes, sont plus rapides. Enfin, à la pointe de la technique, les imprimantes sans impact atteignent des vitesses impressionnantes (plusieurs dizaines de pages par seconde). I.B.M., Siemens, Xerox sont les pionniers de l'imprimante à laser, qui n'est encore économiquement justifiée que pour des centres de calcul éditant plus d'un million de pages par mois, ce qui représente déjà plusieurs milliers d'utilisateurs potentiels. J.-M. C.

### CENTRE TECHNIQUE INFORMATIQUE

Abonnez-vous au GUIDE EUROPEEN DES PRODUITS LOGICIELS

- Une information sûre, collectée par des ingénieurs indépendants, validée par les fournisseurs logiciels disponibles en France.
- Deux éditions annuelles.
- Le C.T.I. décrit actuellement 800 produits logiciels, dont 300 logiciels systèmes et 500 logiciels d'application.
- C'est un document du Centre Technique Informatique (C.T.I.) du ministère de l'Industrie. L'information est collectée par le Centre d'Expérimentation de Projets (C.E.P.).

Pour tous renseignements écrire à : G.E.P.L.-C.T.I. BP 105, 78150 LE CHESNAY.

## Les techniques d'impression

### Les imprimantes à impact :

La façon la plus simple de concevoir une imprimante pour ordinateur est d'utiliser le principe de la machine à écrire. L'ordinateur transmet à l'imprimante, les uns après les autres, les caractères à imprimer, en indiquant pour chacun d'eux, de façon codée, la nature du caractère et son emplacement. Une « tête d'écriture » porte en relief le dessin de tous les caractères possibles. Elle se déplace devant le papier jusqu'à l'emplacement indiqué, s'oriente en fonction du caractère choisi, et frappe le papier à travers un ruban encreur. Les caractères d'une même ligne sont frappés les uns après les autres : on dit qu'il s'agit d'une imprimante-caractères. La vitesse d'impression, limitée par le déplacement mécanique et l'orientation de la tête, ne dépasse guère une centaine de caractères par seconde (cps).

### Les imprimantes sans impact :

La nécessité d'exercer une pression mécanique sur le papier — l'impact — limite les vitesses d'impression qu'il est possible d'atteindre. Elle est en outre souvent bruyante. Depuis quelques années sont apparues des « imprimantes sans impact ». Par exemple, l'imprimante thermique utilise une tête d'impression matricielle dont certains points, sélectionnés au moyen du caractère à représenter, chauffent à distance un papier sensible. Leur vitesse se limite, en pratique, à quelques dizaines de caractères par seconde, recherchant surtout l'avantage du silence et du prix (mais le papier utilisé est plus coûteux qu'un papier ordinaire). Plus rapide (plusieurs milliers de cps), l'imprimante électrostatique charge d'électricité statique un papier spécial qui attire les particules d'encre. D'autres procédés, électrolytiques ou électrographiques, partagent avec les précédents l'inconvénient de devoir faire appel à des papiers spéciaux. L'imprimante à jet d'encre, elle, utilise un papier ordinaire. Une fine gouttelette d'encre, chargée électrostatiquement, est projetée sur le papier en traversant un champ électrique commandé par un déviateur qui impose la trajectoire des gouttelettes. Enfin, l'imprimante à laser combine le très haute « définition » (plusieurs milliers de points par centimètre carré) autorisée par le laser avec les techniques de photocopie classiques pour atteindre des vitesses très rapides (20 000 lpm) avec un graphisme excellent, mais à des prix encore très élevés.

On obtient une imprimante-lignes en disposant, au moins en principe, d'autant de têtes d'écriture qu'il y a de caractères dans une ligne. L'ordinateur indique simultanément à l'imprimante tous les caractères d'une même ligne, et ces derniers sont imprimés quasi simultanément. Les vitesses s'expriment cette fois-ci en lignes par minute (lpm). Elles s'élevaient de quelques centaines de lignes par minute à 3 000 lpm dans les modèles les plus récents.

Avec ces techniques, le jeu de caractères différents (chiffres, lettres, majuscules, minuscules, symboles, etc.) qu'il est possible de représenter est physiquement prédéterminé. Il faut changer la tête d'écriture pour avoir un autre jeu.

Une autre méthode consiste, non plus à imprimer des caractères entiers, mais des points successifs. Le texte est découpé en lignes de points, de façon comparable au découpage en lignes d'une image sur un téléviseur. Chaque caractère est formé d'une mosaïque de points, sachant qu'une matrice de sept lignes de cinq colonnes permet de représenter de façon lisible n'importe quel caractère courant. Ces imprimantes matricielles sont généralement des imprimantes-caractères (mais il existe aussi des imprimantes-lignes matricielles). Elles présentent le

(\*) Une ligne comporte généralement entre 100 et 150 positions distinctes. Compte tenu de la matrice estimation, considérer que l'unité de vitesse « lignes par minute » (l.p.m.) est équivalente au même ordre que l'unité « caractères par seconde » (c.p.s.).

## TÉLÉCOMMUNICATIONS — COMMUNIQUE — TÉLÉCOMMUNICATIONS

A notre époque où les entreprises se développent, se décentralisent, la distance entre les hommes ne doit plus constituer un obstacle à la circulation des informations et des idées.

Les décisions doivent se prendre rapidement avec la participation de toutes les personnes intéressées quelle que soit la distance qui les sépare. Pour répondre à ce besoin, l'ADMINISTRATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS a créé un nouveau service qui est mis en place et commercialisé par la COMPAGNIE FRANCE CABLES ET RADIO :

**LA TÉLÉCONFÉRENCE AUDIOGRAPHIQUE**  
Appelée aussi AUDIOCONFÉRENCE, elle permet, à partir de

studios publics (Télécentres) ou privés (installés dans les locaux des entreprises), la mise en relation de deux ou plusieurs groupes de personnes éloignés les uns des autres. Les participants peuvent converser librement, comme s'ils étaient autour de la même table, s'identifier (signalisation), échanger des documents (Téléscopie), projeter des vues (projecteur de microfiches), appuyer un exposé par un schéma (téléécriture) et même faire participer un correspondant téléphonique à une prise de décision (accès téléphonique). C'est actuellement un des outils de communication entre groupes présentant le meilleur rapport Service rendu/Prix.

Pour avoir davantage d'informations sur ce nouveau service, il vous suffit de vous rendre au stand des TÉLÉCOMMUNICATIONS au SICOB (\*) ou de vous adresser à :

### LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Direction des Affaires Commerciales Téléinformatique et Réseaux Spécialisés  
20, rue des Cases, 75007 PARIS. Tél. : (1) 550-34-27.

FRANCE CABLES ET RADIO  
Département  
TÉLÉCONFÉRENCE  
2, rue du 4-Septembre,  
75002 PARIS. Tél. : (1) 073-58-20.

(\*) Stand des Télécommunications sur le « PARVIS » devant le C.N.I.T.

## OBBO VOUS OFFRE UNE CONSULTATION GRATUITE POURQUOI?

Parce que votre comptabilité doit être adaptée à votre entreprise. Parce que vous devez connaître l'état de votre trésorerie. Parce que vous avez besoin de bilans prévisionnels. Parce que la manipulation doit être simple. Parce que son coût doit être peu élevé. Parce que vous devez suivre tous vos clients. Parce que chaque entreprise est un cas particulier et que les solutions OBBO vont du simple décalage au mini-ordinateur plus sophistiqué. Sur simple demande, et sans engagement, OBBO mettra à votre disposition un conseil de votre région pour traiter votre cas.

**OBBO** Systèmes de comptabilité pour une meilleure gestion. SICOB : Niveau 1 Stand B.C. 1282  
OBBO - 9, rue de Maubeuge - 75009 PARIS - tél. : 280.68.78 et 878.25.50

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Raison sociale: \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

# HOTEL SHERATON

MONTPARNASSE, Capitale SHERATON à deux pas de Saint-Germain-des Prés à 6 stations de métro des Champs-Élysées.

Le plus grand hôtel de la Rive Gauche  
Un restaurant raffiné le Montparnasse 25, le bar Coréil.  
1.000 chambres spacieuses. Parking.

\*\*\*\* LUXE

TEL. 260.35.11 Paris-Sheraton Hotel  
AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

## VENEZ PARLER LE NOUVEAU LANGAGE DE L'ENTREPRISE

Télé au Sicob STAND 3453 - NIVEAU 3 - ZONE D.E.

سكرا من الامم

trans

des pa

L.T.A.M

Le Téléphone Automatique



صحة من الامل

# Transpac: le «téléphone» de l'ordinateur

**L**e réseau Transpac, présenté au SICOB et mis en service au cours du quatrième trimestre 1978, sera la première application, en France, de la «télématique» publique, que le rapport de M.M. Simon Nora et Alain Minc, sur l'informatisation de la société définit comme l'«intégration croissante des ordinateurs et des télécommunications». La télématique, à la différence de l'électronique, ne véhicule pas un courant électrique, mais de l'information, c'est-à-dire du pouvoir. « Elle ne constitue pas un réseau de plus, mais un réseau d'une autre nature, faisant jouer, entre eux, images, sons et mémoires: elle transformera notre modèle culturel. » Le courrier électronique, le journal à domicile, la vidéo-conférence, le terminal domestique, sont peut-être pour demain. Quelle est la place du réseau

Transpac dans cet enchevêtrement ? « Bénéficiant de la capillarité du réseau téléphonique, pratiquant l'égalité devant le service public, améliorant l'équilibre entre les grandes entités et les petits et moyens utilisateurs, Transpac peut être considéré comme possible de l'informatique. » Le rapport conclut à la nécessité de réviser le lancement de ce réseau public de transmission de données par paquets.

Le gouvernement, qui a conçu Transpac, en 1975, et qui l'a baptisé officiellement le 19 juillet 1977, n'avait pas de souci à se faire sur le développement de la demande en matière de téléinformatique. Les entreprises et les administrations souhaitent en grand nombre composer leurs ordinateurs ou accéder à de nouvelles banques de données. Le

marché est en expansion rapide puisque le taux moyen de croissance du nombre d'installations terminales est évalué à 25 % par an pour la période allant de 1975 à 1985.

Jusqu'à présent, les systèmes disponibles, en France, présentaient de sérieux inconvénients. Ils étaient hétérogènes en matière de matériel, de traitement et de restitution de l'information. Ils étaient chers, et seuls les gros utilisateurs, par exemple les banques, pouvaient louer aux P.T.T. Des liaisons entre leur ordinateur central et leurs agences périphériques.

Comme cela se préparait à l'étranger, le gouvernement a décidé de coordonner et d'homogénéiser le réseau de téléinformatique. Pour ce faire, Transpac était le moyen idéal: il s'agissait de créer un réseau national,

et donc accessible sur tout le territoire; un réseau public, c'est-à-dire capable de satisfaire les besoins des gros et des petits utilisateurs, d'autant mieux que la tarification serait indépendante de la distance; enfin un réseau cohérent de telle sorte que les matériels (Sitra, Olivetti ou I.B.M., par exemple) puissent « dialoguer » et se connecter avec les réseaux étrangers par le canal du réseau européen Eurocom.

Pour persuader la clientèle potentielle de la validité de Transpac, le gouvernement a posé trois principes: le développement du service en dehors du cadre des P.T.T., la participation systématique des usagers et la fixation de prix attractifs.

Malgré les protestations des syndicats du personnel des P.T.T. et la grogne de certains ingénieurs des télécommunications, il

a été constituée une société d'économie mixte, Transpac, chargée de gérer le service. « Deux raisons ont poussé à cette solution », explique M. Yvon Le Bars, ancien directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux P.T.T. et président-directeur général de la nouvelle société. « La télé-informatique est à mi-chemin entre les télécommunications et l'informatique, et notre politique commerciale doit être aussi dynamique que celle des sociétés de services en informatique. » Autrement dit, la grille des salaires de la fonction publique ne permettant pas d'attirer

et de conserver des cadres commerciaux, il fallait abandonner le statut public traditionnel.

En 1980, la société Transpac se présentera comme une entreprise de cent cinquante à deux cents personnes, le oue du secteur public et du secteur privé. Présent dans les installations spécifiques et travaillant en liaison avec les agences commerciales et avec les « boutiques » des télécommunications, ce personnel sera l'interlocuteur unique des usagers. Les télécommunications resteront chargées de l'entretien et de la réparation des lignes.

**La participation des usagers**

Dernière chose « politique », la participation des usagers a commencé, dès 1975, avec la constitution d'un groupe d'intérêt économique, le GERFAC, qui comprend, en plus des administrations intéressées, Air France, la Banque de France, la B.N.P., le C.E.A., le Crédit agricole, le Crédit lyonnais, E.D.F.-G.D.F., Havas, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Renault, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain-Poul-à-Mousson et la Société générale. Le GERFAC a été associé à la définition de Transpac, aux plans technique, économique et tarifaire.

Le GERFAC disparaîtra, en 1979, pour laisser place à la société UTIPAC, club « ouvert » des utilisateurs, qui possèdera 28 % du capital (20 millions de francs) de Transpac contre 67,5 % pour l'Etat et 5 % pour le personnel des P.T.T. « Cette structure est très intéressante », déclare M. Le Bars. « En effet, en tant que clients, les utilisateurs seront associés d'un bon rapport qualité-prix. En tant qu'actionnaires, ils veilleront à la bonne marche de l'entreprise. Nous souhaitons que les petites et moyennes entreprises entrent dans UTIPAC pour participer, elles aussi, à cette concertation, pour être par conséquent d'une prise de participation de leurs groupements professionnels. »

Troisième « arme »: les prix. Fonctionnant, dès son ouverture, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et dans toute la France, TRANSPEC ne sera pas cher. La brochure d'information, publiée en septembre 1977 par les télécommunications, fournit des exemples parlants.

D'abord celui d'un petit utilisateur: la société X emploie vingt personnes. Son propriétaire trouve trop onéreux l'achat d'un mini-ordinateur de gestion. Il envisage de connecter un terminal avec clavier, écran et imprimante sur un centre de traitement situé à 215 kilomètres qui assurera la paie, la facture et la comptabilité. Il a le choix entre une liaison spécialisée normale (vitesse 1 200 bits/seconde, c'est-à-dire mille deux cents unités d'information élémentaire par seconde), dont le coût mensuel s'élève à 5 300 francs, et un raccordement à Transpac, dont le coût mensuel d'excès ne dépasse pas 850 F. Les tarifs de Transpac varient en fonction de la quantité d'information véhiculée et non selon la distance des communications établies. En prime, Transpac per-

## Des paquets circulant en tous sens

**P**OUR que deux ordinateurs ou, plus souvent, un terminal et un ordinateur, puissent échanger de l'information, le plus simple est de les relier par un câble. Ce « réseau » élémentaire est sans doute le mieux adapté à des transmissions sur quelques dizaines de mètres. Au-delà, le prix du câble est prohibitif, le problème de sa pose difficilement soluble.

Autre possibilité: relier chaque ordinateur à un téléphone, et appeler l'un avec l'autre. Les P.T.T., c'est leur métier, établissent alors une liaison: il suffit de ne jamais décrocher pour qu'elle soit maintenue en permanence (il vaut mieux prévenir l'administration!). Le réseau est constitué sans que l'utilisateur ait eu à se préoccuper de son trajet. Il n'y a pas à payer la facture... qui sera lourde.

Mieux solution: un ordinateur appelle l'autre chaque fois que de l'information doit être transmise. Ensuite il « décroche ». C'est par cette méthode de commutation de circuits que se font actuellement les pinpats des transmissions entre ordinateurs. Elle est simple et disponible. A cela près, elle n'a guère que des inconvénients.

1) L'établissement de la communication demande plusieurs secondes: souvent plus longtemps que la transmission des données. Il arrivera que la ligne ne soit pas libre. Si les appels sont fréquents, on sera conduit à maintenir la liaison établie pendant quelques heures. La facture s'alourdira en conséquence.

2) La liaison téléphonique n'est pas un simple fil métallique qui conduit à peu près d'importe quel endroit à la voix humaine, elle ne laisse passer que certaines fréquences. La théorie de l'information indique alors que la capacité de transmission est limitée.

Dans le cas du téléphone, on peut, au mieux, atteindre un débit de 2 400 bits par seconde, ce qui est souvent insuffisant. Un réseau expérimental, Caducée, a d'ailleurs été créé en 1972 pour fournir des liaisons à plus grand débit.

3) Rien n'est prévu en cas d'incident. L'ordinateur est assimilé à un utilisateur humain du téléphone, suffisamment intelligent pour se débrouiller, pour comprendre à demi-mot, pour faire répéter son interlocuteur si la transmission devient trop manuelle, pour recomposer le numéro en cas de coupure, éventuellement pour alerter les réclamations. L'ordinateur n'a pas l'ombre de telles capacités, sauf à faire un

énorme travail de programmation.

4) Une analyse des transmissions montre que l'ordinateur ne « parle » absolument pas comme un humain: il émet le plus souvent des messages très brefs, ne durant qu'une fraction de seconde et a besoin de savoir un peu vite que le message a été bien reçu. Son débit est extrêmement haché, et la durée d'utilisation réelle n'est que 1 à 2 % du temps pendant lequel la communication est établie.

Le besoin d'un réseau adapté à la transmission de données est donc évident depuis longtemps, ainsi que la nécessité de recourir à la commutation de circuits pour passer à la commutation de paquets. Dans cette technique, il n'y a pas de liaison physiquement identifiable qui soit affectée

à une communication donnée. Les artères du réseau transportent des paquets de données d'origines et de destinations différentes; un certain nombre de usages du réseau agissent chaque paquet, lorsqu'il y passe, vers telle ou telle direction. Alors qu'en téléphonie (commutation de circuits) tout le travail de commutation se fait avant le début de la transmission d'information, en commutation de paquets, il se fait en permanence, pendant la transmission.

Le travail de commutation est donc bien supérieur, et exige des matériels différents, des centraux téléphoniques. En revanche, les artères de transmission, qui, elles, peuvent être prélevées sur le réseau du téléphone, sont beaucoup mieux utilisées.

naux d'utilisation peu fréquente ou transportant peu d'informations, l'accès direct n'est pas justifié: il demande l'affectation d'une liaison permanente entre le terminal et un point d'accès du réseau. Il est possible d'accéder à Transpac via le téléphone ou le télex. La vitesse de transmission est alors limitée à 300 bits par seconde dans le premier cas, à 50 bits dans le second. En revanche, l'utilisateur est tel déchargé du travail de constitution des paquets: il envoie son message octet par octet (1), et c'est le point d'accès qui construit les paquets, en regroupant les octets et en leur adjoignant les informations de contrôle qui permettent de les acheminer, et aussi de vérifier que la transmission se fait sans erreur. Les erreurs de transmission peuvent souvent être corrigées par un point du réseau; celui-ci peut parfois redemander la transmission d'un paquet: dans d'autres cas, il signalera au destinataire que l'erreur a été décelée et non corrigée. Le taux résiduel d'erreurs non décelées est évalué à un bit erroné pour dix milliards de bits transmis.

Tout le fonctionnement de Transpac repose sur les appareils qui équipent les nœuds du réseau. Ceux-ci sont constitués d'ordinateurs Mitra-126 et de modules de commutation, construits respectivement par S.E.M.S. (ex-C.I.L.) et par la filiale de Philips, T.R.T. Les Mitra-126 (1) y en a au moins deux, pour assurer la continuité du service, et plus si le trafic est important) établissent les circuits virtuels en plaçant dans la mémoire des modules de commutation, les informations nécessaires à l'acheminement des paquets. Chaque module, eux aussi, en nombre redondant, peut gérer les communications avec cinq cents abonnés.

**MAURICE ARVONNY.**

(1) Suite de huit «0» ou «1» représentant un caractère alphabétique ou numérique.

mettra à la société d'accéder à la banque de données de la fédération du bâtiment.

Voici l'exemple d'un usager plus important: un organisme installé dans ses centres de province six terminaux demandant des travaux à un centre de traitement installé à Paris. La vitesse des liaisons est de 4 800 bits/seconde. Les lignes sont utilisées à 60 % de leur capacité normale. L'utilisation de liaisons spécialisées coûterait à la société 34 691 francs par mois, celle du réseau Caducée, 33 775 francs et celle du réseau Transpac 27 067 francs. « Par ces tarifs, nous voulons convaincre nos grands utilisateurs, propriétaires d'un réseau privé de télé-informatique, de l'abandonner au profit du réseau public », précise M. Le Bars.

Deux cent cinquante entreprises ont été contactées. Il faudra en raccorder trois mille au minimum pour rentabiliser les investissements prévus par les télécommunications, soit 180 millions de francs déjà réalisés et 1 milliard de francs en dix ans. L'échéancier, qui a été arrêté par les pouvoirs publics, fixe la capacité initiale de Transpac à mille cinq cents abonnés. La seconde tranche, livrable à la fin de 1980, portera ce nombre à quatre mille cinq cents. En 1985, les études prévoient vingt-cinq mille abonnés assurant plus de la moitié du trafic français de transmission de données.

**ALAIN FAUJAS.**

**Double nœuds, puis vingt-cinq**

computation par paquets, ont choisi cette seconde approche. Elle a le gros avantage de permettre une régulation: si l'y a un risque de saturation, le réseau refuse les communications nouvelles, mais continuera à transmettre au même rythme celles qui sont établies. Avec l'approche datagramme, la saturation se traduirait par un ralentissement général. Il ne serait pas possible de garantir une vitesse de transmission. Pour Transpac, cette vitesse, qui peut atteindre 48 000 bits par seconde, est un paramètre que l'abonné choisit en demandant son raccordement au réseau.

Si les échanges d'informations entre deux ordinateurs sont si importants que le circuit virtuel devrait être établi pendant plus de 90 % du temps, il est possible d'affecter à cette relation un circuit virtuel permanent. Auquel cas il est inutile d'envoyer des messages d'appel ou d'interruption: tout se passe comme si une ligne privée relierait les deux ordinateurs.

Dans le cas opposé de termi-

nalisation normale de Transpac est l'accès direct. L'abonné demande aux P.T.T. d'établir une liaison spécialisée entre son ordinateur et un nœud ou un point d'accès secondaire. Les données qu'il émettra ou recevra seront découpées en paquets de longueur inférieure à 128 octets (groupes de huit bits) qui seront acheminés indépendamment les uns des autres, le réseau préservant toutefois leur ordre. Pour ce faire, deux approches sont possibles.

L'une est le datagramme analogue au service postal. Chaque paquet porte l'adresse du destinataire: il est envoyé sans préavis. Cette technique a été expérimentée dans le réseau Cyclades, en informatique et automatique (I.R.I.A.).

L'autre approche est celle du circuit virtuel, plus proche du téléphone. L'émetteur envoie un premier message, réduit d'ailleurs à un seul paquet de structure particulière qui demande l'accès au réseau. Le nœud qui le reçoit établit un trajet, passant éventuellement par d'autres nœuds, et avertit le premier d'entre eux. De proche en proche, le message va au destinataire, et quand tous les nœuds du trajet sont prévus, l'émetteur reçoit un message d'accusé de réception. Les messages de contrôle ont priorité sur les autres paquets qui transigent dans le réseau, ce qui permet de constituer le circuit virtuel en moins de 15 secondes. Dès que cet est fait, l'émetteur envoie ses paquets d'information, sans adresse: le réseau a mémorisé le trajet à suivre, et chaque nœud orientera le paquet dans la bonne direction lorsqu'il s'y présentera, jusqu'à ce que l'émetteur envoie un message final qui effacera des mémoires le circuit virtuel.

Les P.T.T., comme d'ailleurs toutes les administrations étrangères installant des réseaux de

Poste "Mains libres" T.H.P. pour téléphoner à distance et sans décrocher votre combiné

Interphone Duplex Electronique avec rappel automatique du poste occupé - V.M. 220

INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS 110 Avenue Pierre Brocasse et Metekoff est au

SICOB STAND 2 E 2516 du 23 au 29/9/78

**Air Canada. 6 jours par semaine, un vol Paris-Montréal-Toronto\*.**

6 jours sur 7, à 11 h 25 \*\*, vous pouvez prendre le vol 871. Il vous amène directement à Montréal, puis continue jusqu'à Toronto où vous trouvez des correspondances pour la Côte Ouest.

Avec Air Canada, vous voyagez dans des 747 ou L 1011 Tristars spacieux et confortables. Dans nos "cabines internationales", destinées aux hommes d'affaires, vous bénéficiez d'un service prioritaire: vous avez à votre disposition des journaux, des magazines et des revues économiques. Notre service, particulièrement rapide, est assuré par un personnel parlant français. En première classe comme en classe économique.

Un seul appel aux Air Canadiens suffit pour réserver votre billet, votre chambre à l'hôtel ou pour louer une voiture.

Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous maintenant: Air Canada, Service Tourisme, Paris: 24, boulevard des Capucines - Tél.: 320.14.15 - Lyon: 63, rue Edouard Herriot - Tél.: (78) 42.43.17.

\* 5 vols par semaine après le 22 octobre  
\*\* 10 h 25 à partir du 1<sup>er</sup> octobre  
11 h 00 à partir du 31 octobre.

Une compagnie de bonne compagnie.

**AIR CANADA**

**L.T.A.M.**

Une solide expérience des techniques de pointe de la téléphonie. Plus de 25.000 lignes électroniques temporaires sont déjà assurées par les techniciens L.T.A.M.

L'expérience d'hommes sûrs pour un équipement téléphonique fiable.

**Le Téléphone Automatique Mixte**  
38, RUE DE LIÈGE 75008 PARIS  
TELEPHONE 622.01.19  
TELEX 641739 F

**DBBO VOUS OFFRE UNE CONSULTATION GRATUITE POURQUOI**

**VENEZ PASSEZ LE NOUVEAU LANGAGE DE L'ENTREPRISE**

**AIR CANADA**

6 jours sur 7, à 11 h 25 \*\*, vous pouvez prendre le vol 871. Il vous amène directement à Montréal, puis continue jusqu'à Toronto où vous trouvez des correspondances pour la Côte Ouest.

Avec Air Canada, vous voyagez dans des 747 ou L 1011 Tristars spacieux et confortables. Dans nos "cabines internationales", destinées aux hommes d'affaires, vous bénéficiez d'un service prioritaire: vous avez à votre disposition des journaux, des magazines et des revues économiques. Notre service, particulièrement rapide, est assuré par un personnel parlant français. En première classe comme en classe économique.

Un seul appel aux Air Canadiens suffit pour réserver votre billet, votre chambre à l'hôtel ou pour louer une voiture.

Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous maintenant: Air Canada, Service Tourisme, Paris: 24, boulevard des Capucines - Tél.: 320.14.15 - Lyon: 63, rue Edouard Herriot - Tél.: (78) 42.43.17.

\* 5 vols par semaine après le 22 octobre  
\*\* 10 h 25 à partir du 1<sup>er</sup> octobre  
11 h 00 à partir du 31 octobre.

Une compagnie de bonne compagnie.

**AIR CANADA**



**AIR CANADA**

6 jours sur 7, à 11 h 25 \*\*, vous pouvez prendre le vol 871. Il vous amène directement à Montréal, puis continue jusqu'à Toronto où vous trouvez des correspondances pour la Côte Ouest.

Avec Air Canada, vous voyagez dans des 747 ou L 1011 Tristars spacieux et confortables. Dans nos "cabines internationales", destinées aux hommes d'affaires, vous bénéficiez d'un service prioritaire: vous avez à votre disposition des journaux, des magazines et des revues économiques. Notre service, particulièrement rapide, est assuré par un personnel parlant français. En première classe comme en classe économique.

Un seul appel aux Air Canadiens suffit pour réserver votre billet, votre chambre à l'hôtel ou pour louer une voiture.

Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous maintenant: Air Canada, Service Tourisme, Paris: 24, boulevard des Capucines - Tél.: 320.14.15 - Lyon: 63, rue Edouard Herriot - Tél.: (78) 42.43.17.

\* 5 vols par semaine après le 22 octobre  
\*\* 10 h 25 à partir du 1<sup>er</sup> octobre  
11 h 00 à partir du 31 octobre.

Une compagnie de bonne compagnie.

**AIR CANADA**

**AIR CANADA**

6 jours sur 7, à 11 h 25 \*\*, vous pouvez prendre le vol 871. Il vous amène directement à Montréal, puis continue jusqu'à Toronto où vous trouvez des correspondances pour la Côte Ouest.

Avec Air Canada, vous voyagez dans des 747 ou L 1011 Tristars spacieux et confortables. Dans nos "cabines internationales", destinées aux hommes d'affaires, vous bénéficiez d'un service prioritaire: vous avez à votre disposition des journaux, des magazines et des revues économiques. Notre service, particulièrement rapide, est assuré par un personnel parlant français. En première classe comme en classe économique.

Un seul appel aux Air Canadiens suffit pour réserver votre billet, votre chambre à l'hôtel ou pour louer une voiture.

Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous maintenant: Air Canada, Service Tourisme, Paris: 24, boulevard des Capucines - Tél.: 320.14.15 - Lyon: 63, rue Edouard Herriot - Tél.: (78) 42.43.17.

\* 5 vols par semaine après le 22 octobre  
\*\* 10 h 25 à partir du 1<sup>er</sup> octobre  
11 h 00 à partir du 31 octobre.

Une compagnie de bonne compagnie.

**AIR CANADA**

**AIR CANADA**

6 jours sur 7, à 11 h 25 \*\*, vous pouvez prendre le vol 871. Il vous amène directement à Montréal, puis continue jusqu'à Toronto où vous trouvez des correspondances pour la Côte Ouest.

Avec Air Canada, vous voyagez dans des 747 ou L 1011 Tristars spacieux et confortables. Dans nos "cabines internationales", destinées aux hommes d'affaires, vous bénéficiez d'un service prioritaire: vous avez à votre disposition des journaux, des magazines et des revues économiques. Notre service, particulièrement rapide, est assuré par un personnel parlant français. En première classe comme en classe économique.

Un seul appel aux Air Canadiens suffit pour réserver votre billet, votre chambre à l'hôtel ou pour louer une voiture.

Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous maintenant: Air Canada, Service Tourisme, Paris: 24, boulevard des Capucines - Tél.: 320.14.15 - Lyon: 63, rue Edouard Herriot - Tél.: (78) 42.43.17.

\* 5 vols par semaine après le 22 octobre  
\*\* 10 h 25 à partir du 1<sup>er</sup> octobre  
11 h 00 à partir du 31 octobre.

Une compagnie de bonne compagnie.

**AIR CANADA**

**AIR CANADA**

6 jours sur 7, à 11 h 25 \*\*, vous pouvez prendre le vol 871. Il vous amène directement à Montréal, puis continue jusqu'à Toronto où vous trouvez des correspondances pour la Côte Ouest.

Avec Air Canada, vous voyagez dans des 747 ou L 1011 Tristars spacieux et confortables. Dans nos "cabines internationales", destinées aux hommes d'affaires, vous bénéficiez d'un service prioritaire: vous avez à votre disposition des journaux, des magazines et des revues économiques. Notre service, particulièrement rapide, est assuré par un personnel parlant français. En première classe comme en classe économique.

Un seul appel aux Air Canadiens suffit pour réserver votre billet, votre chambre à l'hôtel ou pour louer une voiture.

Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous maintenant: Air Canada, Service Tourisme, Paris: 24, boulevard des Capucines - Tél.: 320.14.15 - Lyon: 63, rue Edouard Herriot - Tél.: (78) 42.43.17.

\* 5 vols par semaine après le 22 octobre  
\*\* 10 h 25 à partir du 1<sup>er</sup> octobre  
11 h 00 à partir du 31 octobre.

Une compagnie de bonne compagnie.

**AIR CANADA**



# INFORMATIQUE ET CONDITIONS

**L**e développement considérable de l'informatique dans tous les secteurs de la vie économique et sociale, sa large « démocratisation » constituent une véritable révolution, dont on ne peut pas encore toutes les conséquences. Aux grands ordinateurs de naguère, mis en œuvre et exploités par une minorité de spécialistes, a succédé une multitude de petits outils puissants et peu coûteux reliés les uns aux autres dans des réseaux qui pénètrent toutes les activités humaines, scientifiques, administratives, industrielles, commerciales, médicales, artistiques. Tout

employé peut désormais être directement aux prises avec ces outils grâce à un dispositif d'affichage à écran cathodique relié à un clavier alphanumérique. Ce nouveau mode de communication utilisé soit temporairement, soit de façon continue, tend à se généraliser : soixante-quinze mille terminaux sont actuellement utilisés en France. En 1985 leur nombre devrait atteindre quatre cent mille.

Le travail sur terminal engendre un changement profond des habitudes et des schémas opératoires clas-

siques de ce que l'on appelle généralement le « travail de bureau ». Il n'est pas étonnant que ce type d'activité soutienne une quantité de problèmes, certains réels et identifiables, d'autres moins évidents ou latents.

Les problèmes posés sont variés et complexes. L'atelier de saisie des données est le principal point noir ; l'opérateur se consacre uniquement à l'entrée des données dans l'ordinateur par l'intermédiaire du clavier relié au dispositif d'affichage ; le nombre des tâches secondaires est diminué au maximum ; la tâche

est restreinte, parcellisée, répétitive, privée de contenu. A long terme, elle est contraignante, engendrant fatigue et stress. En revanche, chaque fois qu'il y a un dialogue avec l'ordinateur, un élément de recherche, l'activité est plus équilibrée et mieux acceptée.

Amélioration de la vision, aménagement des postes, des sièges et surtout désengagement des tâches : la possibilité de mutation d'une tâche «aylorisée» en une tâche revalorisée pourrait être une des vertus de l'informatique, mais elle dépend de facteurs organis-

## Il n'y a pas de fatalité

**F**ACE à la montée des critiques, les informaticiens répondent volontiers : certes, avec l'informatique des années 60, il y a eu des bavures en matière de conditions de travail, mais aujourd'hui avec l'informatique nouvelle (temps réel, minis, micros, bureautique...), ces bavures ne sont plus à craindre (sous-entendu : continues à faire confiance aux techniciens).

Pourtant les observations portant sur un grand nombre de situations sont nettement plus alarmistes : elles font apparaître le renforcement d'une tendance antérieure à la déqualification du travail de bureau, ainsi que des problèmes nouveaux concernant l'équilibre physique et psychique du travailleur.

L'un des points noirs de l'infor-

matique, c'est bien l'atelier de saisie, intermédiaire indispensable entre les services émetteurs d'informations et l'ordinateur : les opératrices de cet atelier, les « perfos », transcrivent sur cartes perforées ou supports magnétiques divers les informations portées sur les différents documents de saisie.

De fait, dans la plupart des ateliers de saisie, les postes de travail sont alignés face au bureau de la monitrice, qui assure les liaisons avec l'extérieur, distribue les lots de documents entre les perfos, intervient en cas de difficulté (document illisible...).

Les perfos doivent reproduire fidèlement, et souvent rapidement, les chiffres et les lettres figurant sur les documents de saisie, en se posant le moins de

questions possible sur la pertinence des informations ; l'absentéisme est endémique (le nombre de postes de saisie est inférieur à l'effectif théorique), les crises de nerfs fréquentes ; zmusique d'ambiance, gymnas tique de pause, mutation de celles qui « craquent » : la médecine du travail protège ici l'individu... et l'ordre social.

Dans l'un de ces ateliers, pourtant, il n'y a pas de monitrice : chacune des deux opératrices occupe à tour de rôle pendant une semaine l'une des deux fonctions suivantes :

— La fonction de « monitrice de service » (liaisons avec l'extérieur, préparation du travail et consignes de priorité, intervention en cas de difficulté, éléments de gestion de l'atelier) ;

— Celle de « boy » (tâches d'attente et de maintenance diverses, assistance à la monitrice de service).

En outre, les deux opératrices « de semaine » assurent la perforation des programmes pour le compte des analystes-programmeurs, et une partie du travail courant et le planning est un peu serré. Chaque jour en fin de matinée, la monitrice de service peut décider, en fonction de la charge de travail prévisible pour l'après-midi, de libérer une ou plusieurs de ses camarades ; inversement, certains jours, elle demandera que quelques-unes restent plus longtemps le soir pour finir le travail.

Chaque opératrice a orienté et aménagé son poste de travail comme elle l'entendait ; au mo-

ment du passage à l'encodage magnétique, chacune a pu choisir, après une période d'essai (du matériel), entre deux types de menu-claviers.

Dans cet atelier, les délais sont tenus sans crise de nerfs, et avec un taux d'erreurs limité ; l'effectif a diminué en dix ans (deux opératrices se sont arrêtées de tra-

vailer à la naissance de leur deuxième enfant, et n'ont pas été remplacées) alors que le nombre d'applications a augmenté ; l'absentéisme est faible (5 % hors maternité). Les opératrices apprécient la liberté qu'elles ont d'organiser leur travail, notamment celles qui ont connu des ateliers plus traditionnels.

### La parcellisation des tâches

Un autre point noir de l'informatique traditionnelle est la parcellisation des tâches dans les services « utilisateurs ». Pourtant, là non plus, il n'y a aucune fatalité technique : ainsi, au service gestion du personnel d'un grand service public, chaque agent « gestionnaire » assure la totalité des opérations administratives concernant un ensemble de personnes « gérées ». Pour ces agents, l'automatisation apporte quelques changements mineurs dans la façon de travailler, mais l'essentiel de leur rôle et de leur qualification a été préservé.

Inversement, l'informatique nouvelle, remède miracle d'après certains, peut parfaitement être associée à une organisation «aylorienne» du travail. Ainsi, dans les services production et ministères de certaines compagnies d'assurances, s'implantent aujourd'hui de nombreux terminaux à écran, permettant de consulter et de mettre à jour en temps réel le fichier des assurés et des contrats. En réalité, autour de systèmes techniques identiques ou très voisins, deux types d'organisation se mettent en place :

— Dans l'un, les anciens « rédacteurs » ne refusent pas de se mettre une partie du temps devant un écran, et les anciens dactylos apprennent progressivement à traiter une affaire de A à Z ;

— Dans l'autre, l'élite masculine des rédacteurs continue à cantonner les « petites mains » dans les tâches subalternes inopulantes et se frappe sur un clavier.

Ces exemples démontent une première indication sur les marges de manœuvre qui peuvent ou non être employées, aux différentes étapes de la conception informatique.

C'est dans ce contexte que se développent actuellement deux types de recherches complémentaires : les unes visent à renforcer l'expertise ergonomique des concepteurs, sans modifier fondamentalement les méthodes de conception ; les autres, à ouvrir les méthodes de conception pour qu'un plus grand nombre de facteurs dans l'entreprise puissent peser, à l'heure des choix, en faveur de bonnes conditions de travail.

### L'ergonome au secours du concepteur

L'initiative peut venir des constructeurs ; ainsi, Philippe Humbert et Yves Gâteau interviennent-ils dans la conception des nouveaux produits C.I.L.-H.B. :

— Le premier, au niveau des matériels : terminaux basés, « à tout faire », pour lesquels le poids de l'ergonome est faible ; d'une part, en effet, ces appareils sont soumis à une concurrence sauvage dans laquelle les considérations de prix sont largement prédominantes ; d'autre part, la demande porte sur des appareils « nus », et le constructeur ne maîtrise ni l'habillage ni l'implantation, qui seront le fait de l'utilisateur ; ou terminaux spécialisés (de saisie, de guichet, de caisse...) constituant des hauts de gamme dans lesquels les aménagements proposés par l'ergonome sont plus facilement incorporés ;

— Le second, au niveau des logiciels : par exemple, pour permettre à l'opérateur d'un poste de saisie spécialisé de choisir entre plusieurs modes opératoires (affichage en tableau, en grille ou ligne par ligne ; saisie rubriquée par rubrique ou par groupe de rubriques ; ordre des rubriques totalement libre).

L'initiative peut venir également des utilisateurs ; ainsi, Jean Tanguy, chargé d'études ergonomiques à la Shell, s'est spécialisé dans les problèmes de vision posés par les écrans (terminaux lecteurs de microfiches) ; il explore, en particulier, dans des situations réelles de travail, les possibilités de fonctionnement « en positif » (caractères sombres sur fond clair, comme dans le travail sur papier).

De même, le responsable d'un important projet d'automatisation d'une grande administration publique s'appuie actuellement sur l'équipe d'André Bissacrot, ou terminaux spécialisés (notamment éclairer les choix des terminaux, en évaluant les « maquettes » proposées par les différents constructeurs).

De son côté, le laboratoire de physiologie du travail et d'ergonomie du CNAM (professeur Wisner), poursuit ses recherches concernant les postes de correcteurs sur écran dans un certain nombre d'entreprises de presse : l'un des objectifs est d'identifier et d'évaluer les différentes composantes du travail mental, en les reliant à des paramètres maîtri-



Destinés aux jeunes professionnels de l'ère informatique.

Nous sommes au SICOB : Stand 3300, Niveau 3, Zone C.

## Les cinq nouveaux calculateurs Hewlett-Packard utilisent la logique informatique à partir de 389 F.t.t.c.\*

Logique ordinateur.

Ces 5 nouveaux calculateurs HP utilisent la notation polonaise inverse : une initiation intéressante à la logique ordinateur.

Cette notation permet de résoudre facilement les problèmes complexes, en mettant en œuvre une logique simple : celle de l'informatique.

Encore plus performants : nouvelles fonctions, précision accrue.

Un affichage plus grand, incliné, non directif et très lisible grâce à la séparation des chiffres par groupes de trois. Un message codifié annonce la nature exacte de l'erreur de manipulation.

Ces 5 nouveaux calculateurs Hewlett-Packard sont les premiers à offrir le test automatique micro-programmé qui contrôle toutes les fonctions du calculateur.

En vente chez nos distributeurs agréés.

| SCIENCES   |  |   | AFFAIRES   |   |
|--|--|---|--|---|
|  |  |   |  |   |
| HP-31E<br>4 mémoires.<br>Nombreuses fonctions mathématiques, 3 unités d'angles, conversions métriques.<br>389,98 F.t.t.c.* | HP-31E<br>15 mémoires.<br>Toutes les caractéristiques du HP-31E, plus les fonctions hyperboliques.<br>Nombreuses fonctions statistiques sur 2 séries de variables.<br>538,60 F.t.t.c.* | HP-33E<br>3 mémoires, 49 lignes de programme.<br>Vous initie à la programmation : branchements directs et conditionnels, sous-programmes.<br>670,32 F.t.t.c.* | HP-37E<br>7 mémoires et 3 registres financiers.<br>Spécialisé dans les calculs de marges et de prix d'intérêt, jusqu'à 20 groupes distincts et d'amortissements.<br>533,56 F.t.t.c.* | HP-38E<br>20 mémoires et 5 registres financiers.<br>Programmable.<br>Fonction inédite : calcul du taux d'intérêt, jusqu'à 20 groupes distincts de 99 flux chacun (fordit, crédit-bail).<br>817,32 F.t.t.c.* |

\*Prix pratiqués dans nos bureaux de vente Hewlett-Packard : Orsay : Z.I. de Courtabœuf, Ezully ; Chemin des Moulins, Toulouse : 30, chemin de la Cipière, Rennes : 2, allée de la Bourgonnette, Le Blanc-Mesnil ; Centre d'Affaires Paris-Nord, rue de la Commune de Paris, Aix-sur-Provence : Le Ligourès, place Romée-de-Villeneuve.

HEWLETT PACKARD

France : B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78 25

**telesystems**  
SOCIÉTÉ DE SERVICE EN INFORMATIQUE  
116, rue du Bac 75007 Paris - TEL 544 39 96  
TÉLÉINFORMATIQUE ET TRANSMISSIONS DE DONNÉES  
STAGES DE FORMATION  
Renseignements et inscriptions à TELESYSTEMES  
Département Formation  
40, rue du Cherche-Midi, 75008 PARIS - TEL 544 39 13

**COMPOSEZ VOUS-MÊME LE CLASSEMENT LE PLUS SIMPLE LE PLUS PRATIQUE**

**burobox**  
LE SYSTÈME DE CLASSEMENT COMPLET  
EXTENSIBLE, DIVISIBLE, TRANSFORMABLE POUR LE BUREAU, L'ATELIER, LA MAISON EN PERMANENCE A VOS MESURES  
En vente chez votre fournisseur habituel  
Sans engagement, demandez à ACB, 71, rue Copernic, 92155 Issy-les-Moulineaux, documentation III ; et adresses des revendeurs spécialisés, Tél. : 554-47-50

**SICOB** Niveau 4  
Zone D.C. Stand 1457

سكرا من الالاحل



# CONDITIONS DE TRAVAIL

Bonne et des objectifs de principe assignés à un projet d'automatisation.

L'amélioration des conditions de travail devant l'écran cathodique implique, par conséquent, la prise en compte de la « globalité » d'une situation de travail, c'est-à-dire l'ensemble des exigences que ce travail impose, tant sur le plan de la charge physique que sur le plan de la charge mentale. Plusieurs équipes de recherche, en France (Conservatoire national des arts et métiers, Institut national de recherche et de sécurité, compagnie I.B.M.) et à l'étranger, ont entrepris des

études dans les différents domaines qui se rapportent à l'activité sur terminaux. Elles seront d'autant plus efficaces qu'elles auront été élaborées en amont possible de la chaîne, qui va de la conception du matériel et de la tâche à son exécution, en fournissant notamment aux constructeurs des éléments utiles à la conception du matériel, en définissant aussi des éléments de normalisation à partir de données pertinentes relatives à la charge visuelle et à la charge physique des opérateurs.

ROSSY ELIAS ET ROBERT AUDRAN (\*)

## technique

habiles par le concepteur : la méthode utilisée (étude du mouvement des yeux sur l'écran, et éventuellement des documents de référence) est suffisamment légère pour ne pas gêner le correcteur dans son travail normal, tout en fournissant les éléments d'une étude rigoureuse.

Les premiers résultats ont montré par exemple que la « stratégie » de l'opérateur, c'est-à-dire son mode opératoire réel pour lire le texte, repérer les erreurs et les corriger, dépendait notamment :

De l'organisation du travail : aide à la correction effectuée dans la foulée ou par le même opérateur, ou en deux temps successifs par deux opérateurs différents ; correction purement « logicienne » ou correction à l'aide du texte d'origine.

De la nature du texte à saisir : petites annonces, résultats des courses, textes rédactionnels.

Une telle recherche devrait pouvoir déboucher peu à peu sur des recommandations de portée générale pour les concepteurs chargés du « dialogue » à l'écran (problèmes de présentation des informations, de codification, etc.).

Autre type d'initiative : un groupe de chercheurs et de médecins du travail, toulousains

lance une étude épidémiologique sur les conséquences pour la santé du travail sur écran. Seule une telle étude peut éclairer convenablement un domaine où, pour l'instant, les avis d'experts sont quelque peu contradictoires.

Enfin, les concepteurs peuvent obtenir une aide utile d'ergonomes « praticiens » issus ou non des milieux de la recherche scientifique et travaillant au sein d'organismes de conseil et d'intervention.

Ce premier type de recherches vise donc à renforcer le savoir ergonomique des concepteurs de systèmes informatiques. Reste ensuite à faire prendre les bonnes décisions.

Prenez à nouveau un exemple simple dans le domaine de la saisie des données : dans un terminal de saisie étudié récemment par un constructeur, il avait été d'abord prévu d'incorporer un dispositif permettant à l'opérateur d'avoir en permanence à son poste de travail le manuel d'instructions, et de pouvoir le consulter facilement ; ce dispositif, d'un coût limité, augmentait l'autonomie de l'opérateur par rapport à la machine. Il n'a finalement pas été retenu, même en option, les ingénieurs commerciaux craignant une réaction négative des moniteurs et chefs d'atelier, dont l'avis, pése lourd dans les décisions d'achat.

### De meilleures décisions

L'objectif du deuxième type de recherches, c'est précisément d'aboutir à de meilleures décisions à travers une plus grande diffusion, au sein de l'entreprise, du savoir ergonomique, mais aussi informatique.

L'ANACT vient de mettre au point, et de tester dans un certain nombre d'entreprises, une grille d'analyse des conditions de travail adaptée au tertiaire administratif. Cette grille permet d'évaluer un poste administratif sous l'angle des conditions de travail, de comparer entre eux plusieurs postes, de comparer un poste existant avec un poste résultant d'un projet d'automatisation, de comparer plusieurs variantes d'un même projet d'automatisation.

A titre d'exemple, cette grille est en cours d'utilisation :

— Dans l'un des établissements une caisse de retraite, où sont implantés depuis six mois une première série de terminaux à cran ; l'objectif est de faire le point sur ces nouveaux postes de travail et d'en tirer des enseignements pratiques avant d'appliquer à la fois le nombre de terminaux et le nombre d'applications traitées sur chacun d'eux ;

— Dans une agence d'une banque de dépôts, désignée comme « pilote » pour la mise

au point d'un système de terminaux de guichet ; cette fois, les programmes ne sont définis qu'à 50 % au niveau du prototype, et même, un coût et un délai de reprogrammation sont tolérables avant le lancement définitif, pour tenir compte de l'évaluation des conditions de travail ;

— Dans un organisme de crédit, au niveau de l'étude d'opportunité d'une application nouvelle dans un service ; l'objectif est cette fois de mettre la direction générale devant un choix explicite entre plusieurs « solutions socio-techniques », ayant des implications différentes au plan des effectifs et des conditions de travail.

C'est une autre approche qui est actuellement proposée par Bruno Bodin, responsable du département éducation de C.I.L.-H.B. Elle consiste, dans le service où une automatisation est envisagée, à doter les employés et l'encadrement d'un outil méthodologique leur permettant d'analyser leur mode de fonctionnement actuel, et de proposer éventuellement, dans un langage directement utilisable par des analystes-programmateurs, une nouvelle organisation ; et les spécifications fonctionnelles d'une application informatique.

Les analyses sont réalisées par

un « groupe d'étude » inter-hiérarchique animé par un professionnel de la conduite de réunion ; des spécialistes fonctionnels de l'entreprise (notamment : informatique) apportent une information à la demande sur les possibilités et les contraintes des différentes solutions techniques ; un apport ergonomique peut également être effectué à la demande du groupe.

Les décisions sont prises par un « groupe de pilotage », dont font en principe partie des représentants du personnel désignés par le comité d'entreprise.

Le cabinet Geste réalise actuellement pour le compte de la mission informatique du ministère de l'Industrie un guide pratique permettant au chef de projet, à chaque étape de la conception, d'affiner progressivement le bilan social prévisionnel de l'application ; ayant ainsi réuni les informations pertinentes concernant l'évolution probable des effectifs, du contenu du travail, de la structure des qualifications, etc., le chef de projet peut alors prendre l'initiative d'une discussion avec d'autres responsables de l'entreprise, ou répondre aux questions des représentants du personnel.

Parallèlement, et dans une perspective voisine, la mission informatique et l'ANACT ont confié à l'équipe d'ARTE, proche des milieux syndicaux, une étude concernant les besoins d'information des représentants du personnel sur les projets d'automatisation ; la loi sur les comités d'entreprise prévoit en effet une telle information, mais les conditions pratiques de son application effective ne semblent pas réunies ; quelle information est-elle nécessaire ? De quels moyens comptent-ils disposer ?

Toutes les approches mentionnées ici sont en réalité complémentaires ; d'une part les problèmes de conditions de travail ne se traitent effectivement qu'au niveau du petit groupe de salariés placés dans des conditions identiques ou très voisines ; mais à l'inverse, dans tout projet informatique, bien des choix resteront longtemps encore centralisés.

Notons enfin le rôle déterminant que peuvent jouer les divers groupes de réflexion ou associations d'utilisateurs ; ainsi :

— Le Centre d'expérimentation des packages (C.E.P.), qui met au point pour ses adhérents un guide d'ergonomie appliquée à l'informatique ;

— Le Groupe de recherche sur les écrans de visualisation (GREV), qui réunit un ensemble d'experts et d'entreprises « tertiaires » autour des problèmes de confort visuel ;

— Les Informaticiens de la fonction publique, qui viennent de créer un groupe d'étude sur les conditions de travail.

(\*) Médecins à l'Institut national de recherche et de sécurité.

## ÉCRANS CATHODIQUES : les contraintes peuvent être atténuées

Si l'amélioration générale des conditions de travail relève d'une action complexe et parfois délicate, celle de la charge visuelle et des postures sur écran cathodique pose moins de problèmes épineux.

C'est la fonction visuelle qui est sollicitée en priorité devant le terminal. Un séminaire organisé récemment à Genève, sous l'égide de la Société d'ergonomie de langue française, a tenté de faire le point sur cet aspect essentiel.

Dans les activités classiques, la lecture courante des documents est facilitée par le contraste — que l'on qualifie de positif — entre le noir des lettres imprimées et le fond blanc du papier. Les valeurs de luminosité (1) de l'ordre de 100 cd/m<sup>2</sup> sont recommandées, soit à l'éclairage artificiel, soit à l'éclairage naturel, soit à l'éclairage mixte. Ces valeurs de la vision en ambiance lumineuse (vision photopique). On réalise ainsi un confort visuel basé sur un rapport équilibré des luminances dans le champ visuel ; les surfaces claires sont de préférence situées dans le plan central du champ et les surfaces sombres à la périphérie.

Devant l'écran cathodique, ces éléments de confort visuel sont défectueux : le contraste est « négatif » (caractères clairs sur fond foncé) et relativement faible, même dans les meilleures conditions de réglage. L'opérateur regarde un écran foncé ou peu éclairé ; l'œil doit s'adapter à un niveau bas de luminosité (vision photopique faible ou mésopique).

Dans cette situation, l'œil est particulièrement sensible à la lumière et la vision centrale est bien plus perturbée par des stimulations périphériques parasites résultant des sources lumineuses environnantes (lumières, fenêtres). La conception, des bureaux modernes, qui vise à assurer un environnement visuel agréable pour une large gamme d'emplois (grandes baies vitrées, niveau d'éclairage élevé, murs et plafonds clairs), s'est révélée peu adéquate à l'installation des terminaux d'ordinateurs.

Ainsi un éclairage bien conçu pour un travail sur papier ne

l'est-il pas nécessairement pour un travail sur écran cathodique. Il peut être au contraire franchement mauvais. Les difficultés rencontrées dans la recherche d'une solution tiennent au fait que l'automatisation des travaux dans les bureaux impose l'exécution en parallèle de travaux « photopiques », lors de la prise d'information sur des documents placés à proximité de l'écran, et « photopiques » lors de la lecture sur écran. Dans ces conditions, l'oculté visuelle de près est particulièrement sollicitée et elle ne s'exerce pas dans des conditions satisfaisantes.

Deux processus interviennent d'une manière particulièrement active : l'effort d'accommodation (2) et l'effort de convergence, destinés à améliorer la netteté de l'image. Ces efforts constants expliquent les troubles visuels évoqués par les opérateurs, qui consistent généralement en picotements des yeux, sensations de brûlure, douleurs ou niveaux des globes oculaires et, plus rarement, maux de tête.

### Une fatigue visuelle plus précoce

L'apparition de la fatigue visuelle peut être différée par l'introduction d'arrêts dans le travail. Il ne semble pas, jusqu'à maintenant, que ce type de travail engendre une altération chronique de l'œil ou de la fonction visuelle (c'est du moins la conclusion du séminaire de Genève). Par contre, les petits défauts visuels (légère hypermétropie, petit astigmatisme) non corrigés entraînent une fatigue plus précoce et plus importante. Il faut souligner, par conséquent, l'importance d'un examen approfondi de la fonction visuelle avant l'affectation d'un opérateur à un poste comportant une visualisation électronique ? Cet examen permettra le dépistage éventuel d'amétropie et pourra être recommandé une correction adéquate, qui diminue, de façon considérable, la fatigue visuelle.

Des contraintes de nature posturale peuvent rendre pénible une activité prolongée devant l'écran. Dans un bureau class-

que, l'objet de la tâche visuelle est situé horizontalement, le position de travail conduit à maintenir la tête inclinée vers le tâche (lecture, écriture). Cette position assise et légèrement penchée vers l'avant sollicite pour les muscles du dos et rend de ce fait l'attitude confortable. Il en va autrement dans le cadre d'un terminal où la tâche visuelle est située verticalement ; l'axe de la vision subit un relèvement de 20 degrés par rapport à celui nécessaire au traitement des documents écrits. A cause de la disposition de l'écran et aussi de l'activité sur clavier, la position de l'opérateur exige une certaine rectitude du tronc entraînant même une légère lordose lombaire (« les reins sont cambrés »). L'électromyographie enregistrée lors des contractions musculaires importantes des muscles du dos qui expliquent la fréquence des douleurs dorsales.

Des études récentes recommandent un siège avec un trent dossier, légèrement concave vers l'avant dans sa partie supérieure et convexe dans la région lombaire ; ce siège offre un appui lombaire efficace et des possibilités de détente pour l'ensemble de la musculature du dos.

Les études sur l'aménagement du poste de travail doivent prendre en compte l'ensemble de l'équipement utilisé : table de travail, siège, écran, clavier et leurs interrelations optiques au cours de l'activité. Un projet intéressant, avancé par des chercheurs allemands, propose des écrans réglables en hauteur et en déviation (angles variant entre 45 degrés et 80 degrés), susceptibles de le rôle de rendre la posture moins gênante et de protéger la vision contre les reflets intempestifs.

Docteurs R.E. et R.A.

(1) Quotient de l'intensité lumineuse d'une surface par l'aire apparente de cette surface reçue par l'observateur.  
(2) Faculté de l'œil de se mettre au point sur des objets situés à des distances différentes et qui s'exerce par modification de la courbure du cristallin grâce aux petits muscles ciliaires ; le contour du cristallin est modifié de telle façon que l'image se forme exactement sur la rétine.

## UNE ORGANISATION DU TRAVAIL DIFFÉRENTE

(Suite de la page 29.)

Les machines à mémoire impliquent ordre et organisation, et il faut supporter aussi le bruit et les cadences de travail nouvelles.

**Étude**  
Choix du matériel

**Réalisation**  
Efficacité Souplesse

**Entretien**  
Maintenance Rapide d'intervention

SOCIÉTÉ ANONYME PARISIENNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
RUE MICHEL-ANGE, 75016 PARIS  
TÉLÉPHONE : 743.14.16

Aussi fait-on habituellement appel à un personnel en général jeune, d'un niveau plus élevé que la moyenne, intéressé par ces nouvelles machines et capable d'adaptation ; le recrutement est rarement externe.

La formation est au départ assurée par le fournisseur du matériel. Pour chaque machine vendue, deux opérateurs sont en général formés par le fabricant, pendant deux à cinq jours, suivant la complexité du matériel. Les fabricants, I.B.M. particulièrement, regrettent que l'éducation nationale ne forme pas les secrétaires et dactylos à ces machines. Ces dernières continuent à apprendre la dactylographie sur des machines classiques, et ignorent tout du travail sur mémoires magnétiques. Et les constructeurs pensent qu'il vaudra un moment où ne pourront plus faire face à la demande, et que les écoles publiques devront prendre le relais.

Enfin, le travail sur machines à mémoire, s'il est incontestablement valorisant pour l'utilisatrice, « opératrice », de lui apporte pas toujours un supplément de salaire, ce que l'on peut juger anormal, étant données les qualités professionnelles demandées.

CHRISTIANE GALUS.

**Le Monde**

Service des Abonnements  
5, rue des Italiens  
75001 PARIS - CEDEX 03  
C.C.P. 4287-23

ABONNEMENTS  
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.  
115 F 216 F 305 F 408 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
285 F 388 F 575 F 768 F

ÉTRANGER  
(par messageries)

— BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS - SUISSE  
143 F 263 F 388 F 518 F

— TUNISIE  
189 F 349 F 508 F 660 F

Par voie aérienne  
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèques postaux (trois fois) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (de 2 à 3 semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## Syndicat National des Installateurs en Télécommunications parce qu'un service public ne peut pas rendre tous les services.

Les Installateurs en Télécommunications, dont le professionnalisme est garanti par le label «SNIT» (syndicat représentatif de la profession) sauront par une étude personnalisée concevoir, installer et entretenir le réseau «dimensionné» de votre Entreprise, faisant appel aux techniques de pointe de l'Électronique, utilisant des matériels temporels ou spatiaux. Chaque Entreprise, selon son secteur d'activité, sa taille, son implantation géographique, est confrontée à des besoins spécifiques en matière de Télécommunications internes et externes.

La sophistication extrême de ces installations implique un service de maintenance rigoureux que seuls les Installateurs peuvent assurer, conscients des conséquences graves qu'entraînerait la défaillance d'une installation.

C'est pourquoi les Installateurs qui assurent 80% des installations complexes au niveau national, avec le concours de leurs 15 000 salariés, restent plus que jamais des partenaires indispensables dans les Télécommunications. C'est aussi pourquoi plus de 350 000 entreprises ont déjà fait appel aux Installateurs, dont la vocation est de parfaire et de mettre en œuvre les techniques des Télécommunications.

Les besoins quantitatifs et qualitatifs d'une Entreprise pour qui la communication est vitale, ne sont pas ceux d'un simple usager dépendant d'un Service Public.

TEL. 727.97.49 5, RUE HAMELIN 75116 PARIS

**MUSIQUE : LAISSEZ JOUER LES ENFANTS**

Ce mois-ci, dans **Le Monde de la Musique**, un dossier complet et pratique sur l'éducation musicale. Également, une interview imaginaire de Mozart, Giuliani, Nougaro, Archie Shepp ; les petites annonces et tous les concerts du mois à Paris et en Province. Chaque mois **Télérama** et **Le Monde** vous proposent

**Le Monde de la Musique**. Chez votre marchand de journaux, 7 F.

**LE MONDE DE LA MUSIQUE**

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.



ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Union soviétique

Le déficit commercial s'est creusé à l'égard des pays occidentaux

De notre correspondant

Moscou. — Contrairement à l'année dernière, la balance commerciale soviétique a enregistré un déficit au premier semestre de 1978. Alors que, pour la même époque de 1977, l'excédent commercial s'élevait à 33 millions de roubles (1), le solde négatif est, cette année, de 789 millions. Si l'on considère uniquement les échanges avec les pays capitalistes, les plus importants pour la balance des entrées et des sorties de devises, la situation est la même : le déficit est passé de 1,4 milliard de roubles à 1,9 milliard de roubles, en augmentation de 35,7 %.

Ce résultat est dû à la coïncidence de deux phénomènes : un net ralentissement de l'ensemble du commerce extérieur soviétique, dont le volume global n'a augmenté que de 7,3 % par rapport à la période correspondante de 1977 contre 12,2 % de 1978 à 1977 (depuis 1971, la croissance des échanges de l'U.R.S.S. avec le reste du monde n'avait jamais été aussi faible) ; une relance des achats soviétiques aux pays capitalistes occidentaux, qui ont augmenté de 7,9 %, après une baisse de 7,8 %. Cette reprise a été surtout marquée au deuxième trimestre, alors qu'au premier la diminution observée en 1977 se poursuivait.

Dans le même temps, les exportations soviétiques vers les pays à monnaie forte auraient plutôt tendance à stagner. On peut expliquer cette situation tant par la persistance de la crise économique occidentale que par l'incapacité des Soviétiques à développer leurs ventes dans les pays industrialisés avancés. L'augmentation exceptionnelle des exportations soviétiques vers l'Allemagne fédérale (plus 24,4 %) tient essentiellement aux accords de compensation passés avec les industriels allemands lors de la signature de contrats.

Il ne faut pas toutefois exagérer l'augmentation des achats soviétiques à l'Occident, qui, avec 5,8 milliards de roubles, se situe à peine au niveau du premier semestre de 1978. Il est encore trop tôt pour savoir si, après avoir freiné nettement leurs importations en 1977, les Soviétiques sont de nouveau obligés d'acheter des produits et des biens de consommation occidentaux. L'aggravation du déficit pourrait d'ailleurs les inciter à modérer,

une fois encore, leurs achats. Il n'est pas indifférent de noter à ce sujet que le déficit des échanges U.R.S.S.-Etats-Unis représente plus d'un tiers du déficit global de la balance commerciale soviétique au premier semestre. Or, les ventes américaines à l'U.R.S.S. sont essentiellement composées de céréales, la part des produits non agricoles ayant tendance à diminuer.

Une autre composante de ce déficit est représentée par la disparition du traditionnel excédent enregistré dans les échanges avec la Grande-Bretagne. Les ventes britanniques à l'U.R.S.S. ont augmenté de 76,3 % pendant les six premiers mois de cette année (par rapport à la période correspondante de 1977) à la suite de la signature de nombreux contrats industriels.

La France, pour sa part, se maintient au cinquième rang des fournisseurs de l'Union soviétique. Les exportations françaises ont augmenté de 4,9 % au premier semestre, après une baisse de 8,8 % l'année dernière, et l'on en croit les statistiques soviétiques (selon les chiffres français la diminution des exportations a été beaucoup plus forte). Le déficit soviétique vis-à-vis de la France est resté pratiquement au même niveau (autour de 100 millions de roubles).

Les ventes françaises à l'U.R.S.S. subissent, à partir de 1980, les conséquences de la chute brutale des contrats industriels, dont le volume est passé de 6,6 milliards de francs en 1976 à 2,7 milliards en 1977, puis à 1 milliard pour les neuf premiers mois de cette année.

DANIEL VERNET.  
(1) 1 rouble équivaut au cours officiel à 6,50 F.

Algérie

Les États-Unis participent à la foire d'Alger après cinq années d'absence

De notre correspondant

Alger. — En l'absence du président Boumediène, qui participe à Damas au sommet du Front de la fermeté, c'est le colonel Ahmed Ben Cherif, ministre de l'environnement, de la bonification des terres et de l'hydraulique, qui

L'année 1978 pourrait toutefois marquer un tournant dans la vie de la foire, une des plus importantes du bassin méditerranéen. L'accent a été mis, cette année, sur la participation nationale et sur la nécessité de faire de cette manifestation un instrument efficace des relations économiques. Les sociétés nationales ont donc été invitées à faire un effort particulier et même à organiser des « journées », à l'instar des pavillons étrangers. En revanche, la participation du secteur privé algérien est dérisoire — cinq firmes seulement, — ce qui ne saurait surprendre. Les autorités ayant décidé une nationalisation totale du commerce extérieur.

Trente-sept pays seulement, auxquels il faut ajouter la République arabe sahraïenne démocratique (R.A.S.D.) et la Palestine, sont présents sur le territoire des Pils machines, contre

Baisse de la participation française

Les premiers visiteurs ont pu constater une relative diminution de la valeur et de la variété du matériel exposé. C'est, entre autres pays, le cas pour la France, qui, avec ses 11 000 mètres carrés de surface d'exposition (750 mètres carrés de moins qu'en 1977), reste, de loin, en tête des pays exposants quant à l'étendue de son pavillon. Les firmes automobiles, toutes présentes, y sont pour beaucoup, et notamment Renault, qui présente toute la gamme de ses productions. Il est vrai que la Régie n'a pas perdu tout espoir d'enlever un jour le marché de l'usine de cent mille voitures d'Oran et surtout celui d'une autre unité, beaucoup plus modeste, qui permettrait de construire annuellement cent mille autobus et véhicules utilitaires.

a inauguré, le 20 septembre, la quinzième Foire internationale d'Alger. Pendant deux semaines, cette manifestation, qui reçoit chaque année plus d'un million de visiteurs, va constituer un pôle d'attraction pour les Algériens.

ans, en effet, seule une partie du matériel exposé (25 % en 1977) peut être vendue sur place dans le cadre d'un contingent d'importation. Le reste doit être rapatrié et les douanes — c'est le moins que l'on puisse dire — ne facilitent pas cette opération. Certaines P.M.E., y ayant laissé des plumes, sont peu disposées à affronter ce type de risque à un moment où elles doivent subir en France même une conjoncture difficile.

La baisse relative de la participation française ne fait, somme toute, que refléter le climat morose régnant dans les relations commerciales franco-algériennes depuis plus de deux ans. En 1977, la part de la France dans les importations algériennes n'était que de 24 %. Elle est inférieure à 22 % pour les quatre premiers mois de 1978. Si le montant des exportations françaises reste élevé en valeur absolue (8,8 milliards de francs français en 1977), c'est dû pour l'essentiel à l'exécution de contrats déjà anciens et à la vente de pièces détachées de petit outillage. Mais il y a bien longtemps qu'aucune affaire d'envergure n'a été traitée. Il n'est pas surprenant dès lors que la France soit de plus en plus laconnée par la R.A., qui pourrait bien lui ravir prochainement sa place de deuxième partenaire commercial de l'Algérie.

Réchauffement

La phase de réchauffement dans laquelle sont entrées les relations entre Paris et Alger, depuis qu'avec le renouveau du président mauritanien Moktar Ould Daddah un faible espoir de paix est apparu dans l'affaire du Sahara occidental, permet cependant un nouvel optimisme. Au début du mois de septembre, une mission du groupe régional d'études pour la construction en Algérie (GRECAL), organisme créé à l'initiative de la chambre de commerce franco-arabe de Lyon, a séjourné à Alger pour étudier avec les responsables la possibilité de signer un contrat portant sur la réalisation de dix mille logements. Un groupe de P.M.E. de Rennes s'intéresse également au marché de la construction et une entreprise française déjà installée en Algérie pourrait se voir confier un marché de deux mille cinq cents logements à Tizi-Ouzou. Les dirigeants algériens sou-

haitent se voir accorder, pour ce type d'opération, un financement important. Cette exigence pourrait être prise en considération du côté français, dans la mesure où les firmes choisies seraient appelées à fournir, non seulement de la matière grise (étude, conception et conduite des travaux) mais également tous les éléments nécessaires (menuiseries, peintures, etc.) ce qui augmenterait dans de notables proportions la part rapatriable. Paris pourrait prélever des demandes algériennes un ordre d'autant plus attentif que, depuis deux ans, la cénobie brutale des transactions a nettement réduit le volume des prêts consentis. La réactivation des opérations commerciales dépendra toutefois, au cours des prochains mois, de l'évolution des rapports politiques, notamment du rôle que jouera Paris dans le conflit du Sahara.

DANIEL JUNQUA.

Finlande

La balance devrait être excédentaire

(De notre correspondant.)

Helsinki. — Consensus politico-économique et foi en des jours meilleurs. Tels sont les traits qui dépeignent le mieux la rentrée parlementaire finlandaise, marquée le 18 septembre par la présentation du projet de loi de finances pour l'année 1978. Fait rare : les grandes lignes du budget avaient été publiées deux semaines plus tôt sans avoir essuyé de critiques trop sévères.

Le projet, dont le premier objectif déclaré est le soutien de l'emploi, comporte 43,5 milliards de marks finlandais (1) de dépenses publiques (46 milliards de francs), soit une augmentation de 16 % par rapport à 1978 (14 % seulement si l'on tient compte d'un nouveau mode de calcul). Le budget 1978 est bâti sur une prévision de croissance économique de 3,5 % en 1979, une stabilisation du taux de chômage à son niveau actuel (7,6 % de la population active), un taux d'inflation de 7,5 %, une balance commerciale excédentaire.

Dans l'esprit de la politique du gouvernement centre-gauche et communistes dirigé par M. Borsari, le projet de budget servira les grands objectifs économiques que le gouvernement s'est fixés à sa naissance : lutte contre le chômage et l'inflation, soutien de la compétitivité des entreprises, redressement de la balance des paiements, encouragement des investissements et de la demande.

Le projet fait apparaître un énorme déficit de 5 milliards de marks (12 % du projet), qui sera comblé, comme l'accoutumée, par des emprunts à l'étranger. L'optimisme modéré affiché par beaucoup d'experts pour l'évolution favorable de la conjoncture depuis le début de l'année.

En juillet, la hausse des prix à la consommation était de 7 %. On estime que l'inflation avoisinera 8 % en 1978 contre 13 % en 1977.

Le redressement de la balance commerciale constitue un autre facteur positif : un excédent de 3 milliards de marks (2,1 milliard de francs) est attendu pour cette année. Les exportations, encouragées par différentes dévaluations et une meilleure compétitivité des entreprises, devraient augmenter cette année de 16 % en valeur. La faiblesse des importations résulte pour le moment du gel des investissements et de l'endettement des entreprises.

Après le pic de deux cent mille chômeurs atteint l'hiver dernier (9 % de la population active), le nombre des sans emploi restera élevé (7 % environ) malgré l'amélioration du début de l'année.

PAUL PARANT.

(1) 1 mark finlandais vaut environ 1,06 franc.



Advertisement for CAPELOU, featuring a mattress and the text 'MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES', 'TRÉCA EPEDA SIMMONS', 'EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI', 'CAPELOU', 'Seule adresse de vente', '57, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE PARIS 12<sup>e</sup> • Métro Parmentier Tél. 357.46.35'.

Advertisement for the République Algérienne Démocratique et Populaire, Ministère du Commerce, Société Nationale de Commercialisation des Textiles et des Cuir, SM - COTEC. Text: 'Rectificatif avis d'appel d'offres international paru le 13-9-78, p. 39. Le véritable numéro de l'appel d'offres international concernant la fourniture de fils et fibres textiles type tissage est : 01-79-DAP (TISSAGE) Le reste dans changement.'

Advertisement for ILC International Language Centre, 20, Passage Dauphine, 75006 Paris. Text: '23 septembre, 1<sup>er</sup> cycle des cours d'anglais. Téléphoner à nos hôtesses : 325.41.37. L'anglais vivant bien enseigné, plus vite appris.'

Advertisement for SAS, featuring the text 'PARIS COPENHAGUE', 'NON STOP SUR DC 9', '3 FOIS CHAQUE JOUR AVEC SAS', '742.06.14', '26 villes en Scandinavie par Scandinavian Airlines'.

سكنا من الامل



صوتنا من الراحل

# AGRICULTURE THOMSON

## La crise de la pomme de terre

« Si j'avais laissé ma terre en friche, je n'aurais rien perdu »

Lille. — René Burgault à Seclin, à quelques kilomètres de Lille. Une façade nette ; briques de pays, portes et fenêtres fraîchement repeintes en blanc. Sur le côté, le porche grand ouvert sur une cour pavée qui coupe un carré de gazon ; de longs bâtiments blancs, aussi nets que la façade, qui abritaient le bétail autrefois. Mais il n'y a plus de bêtes dans cette ferme. M. Jean-Marie Crinquette exploite les 45 hectares de terre que lui ont légués ses parents il y a vingt-cinq ans. Il a fait de la pomme de terre, des betteraves et des céréales. Il travaille seul, s'appuyant sur sa coopérative de conditionnement, sur la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), et fait appel à des entreprises pour l'arrachage des betteraves. Sa femme tient la comptabilité. Le fils unique s'occupe aussi d'agriculture, mais à la ville, dans des bureaux. Reviendra-t-il un jour prendre en charge les 45 hectares ? Rien de moins sûr ; les parents espèrent, mais ils en doutent.

M. Crinquette, la bonne cinquante, carré de teint rosé, s'exprime calmement, tranquillement même. La pomme de terre ? Cela ne va pas du tout.

« Vous allez comprendre, dit-il, c'est très simple. J'ai 10 hectares de pommes de terre et ma récolte, l'an dernier, a été de 350 tonnes vendables, car il y a environ 10 % de perte. On m'a payé 8 à 9 centimes le kilo. Le coût de production des pommes de terre à l'hectare se situe aux environs de 11 000 francs. J'ai dû acheter une arachideuse-débardeuse en copropriété avec quelques exploitants voisins. Faites le calcul : j'ai perdu presque 7 millions d'anciens francs. Et cette année ce sera la même chose, même si le kilo passe à 16 centimes. Je vais encore perdre quelques millions. Ce n'est plus possible. Nous ne pouvons pas continuer dans ces conditions.

— Mais alors pourquoi planter des pommes de terre ?

« Nous l'avons toujours fait. Le Nord est une terre à pommes de terre ; et puis il faut aux agriculteurs des plans d'assolement. Or la pomme de terre et la betterave sont de très bonnes aides d'assolement. Si j'avais laissé mon terrain en friche, j'en aurais eu beaucoup moins de mal et je n'aurais rien perdu... De toute façon, j'ai commencé à réduire ma production cette année de 10 %. Pour l'an prochain, j'ai acheté mes plants, mais j'ai encore diminué les surfaces. Sapez-vous que la production de 20 000 tonnes se réalise maintenant autour d'ici ; il n'y a pas si longtemps, nous étions encore 25 000 tonnes.

De notre correspondant

« C'est possible. Mais, vous savez, on y va avec des pieds de plomb dans les manifestations. Nous n'avons pas été élevés comme cela, mais il y a la solidarité. Alors il faut être. Comment ne peut-on pas comprendre que nous demandons seulement à être payés normalement pour un travail difficile ? »

M. Crinquette ne connaît pas que ces difficultés. Sa terre, proche de la ville, est menacée. Une mesure d'expropriation a été envisagée pour l'extension de la zone industrielle de Seclin. « Cela dure depuis huit ans. Nous avons un moment prospecté dans d'autres régions pour trouver de la terre. C'était un cauchemar. Et si parait maintenant que cela ne se fera pas. Mais, pour être rassurés nous attendons la décision officielle. »

Fessiniste, M. Crinquette ? Non pas. Il fait face à la récolte de pommes de terre sera bonne cette année. L'arrachage a débuté le 15 septembre, mais il sait déjà qu'il aura travaillé pour rien. Il va perdre quelques millions. A moins que...

« Comment voulez-vous que, dans ces conditions, les fermes se tournent vers l'agriculture ? Pour nous, il suffit de vendre à ne pas trop écorner le capital difficilement acquis. Mais, pour les jeunes, pensez-vous qu'ils puissent de soulever au gouvernement et sur un ton assez menaçant. Croyez-vous que nous allons connaître de nouvelles manifestations ? »

De notre correspondant

« C'est possible. Mais, vous savez, on y va avec des pieds de plomb dans les manifestations. Nous n'avons pas été élevés comme cela, mais il y a la solidarité. Alors il faut être. Comment ne peut-on pas comprendre que nous demandons seulement à être payés normalement pour un travail difficile ? »

M. Crinquette ne connaît pas que ces difficultés. Sa terre, proche de la ville, est menacée. Une mesure d'expropriation a été envisagée pour l'extension de la zone industrielle de Seclin. « Cela dure depuis huit ans. Nous avons un moment prospecté dans d'autres régions pour trouver de la terre. C'était un cauchemar. Et si parait maintenant que cela ne se fera pas. Mais, pour être rassurés nous attendons la décision officielle. »

Fessiniste, M. Crinquette ? Non pas. Il fait face à la récolte de pommes de terre sera bonne cette année. L'arrachage a débuté le 15 septembre, mais il sait déjà qu'il aura travaillé pour rien. Il va perdre quelques millions. A moins que...

« Comment voulez-vous que, dans ces conditions, les fermes se tournent vers l'agriculture ? Pour nous, il suffit de vendre à ne pas trop écorner le capital difficilement acquis. Mais, pour les jeunes, pensez-vous qu'ils puissent de soulever au gouvernement et sur un ton assez menaçant. Croyez-vous que nous allons connaître de nouvelles manifestations ? »

GEORGES SUEUR.

### POUR FREINER L'ACCUMULATION DES EXCÉDENTS

## Bruxelles préconise le gel du prix du lait dans l'ensemble de la Communauté

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). — Il faut stopper l'accroissement actuel de la production laitière et pour cela « geler », voire baisser les prix garantis. Une telle politique sera pénible pour les petits producteurs ; on devra prévoir en leur faveur des aides directes aux revenus. Tel est, résumé, le sens d'un rapport que la Commission européenne vient d'adresser aux Etats membres et qui fera l'objet d'un premier échange de vues mardi lors de la session de rentrée des ministres de l'Agriculture des Neuf.

La Commission ne fait pas encore de proposition formelle ; elle veut auparavant connaître le sentiment des gouvernements membres, mais annonce clairement la couleur : le rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande de produits laitiers n'est possible qu'en réduisant le soutien actuellement accordé aux producteurs. Plusieurs méthodes sont envisageables. On pourrait mettre en place un système de quotas de

production. La Commission indique très nettement qu'elle n'y est pas favorable : une telle politique dirigiste serait, selon elle, difficile à manier et aboutirait inévitablement « à la création d'inéquités entre les producteurs de leurs ou régions de la Communauté ». Il est également possible de jouer sur le niveau des prix garantis, comme celui de la taxe de responsabilité (qui est payée par les producteurs) ou encore de subordonner à certaines conditions l'accès aux organismes d'intervention. Les préférences de la Commission vont à la première de ces formules, le « gel » ou la baisse des prix garantis (en unités de compte), car, dit-elle « outre sa simplicité, elle présente l'avantage de ne pas nuire en cause le fonctionnement de l'économie de marché ». Le « gel » des prix, pour être rendu socialement supportable, devrait être accompagné répétitivement d'aides directes en faveur des petits exploitants.

PHILIPPE LEMAITRE.

### « Ma production est déjà déterminée »

— Pourquoi ne pas faire uniquement de la betterave ?

« Ce n'est pas possible : nous sommes tenus par des quotas qui

### Faits et chiffres

- Affaires**
  - La conserverie Sopromer de Lorient, mise en liquidation de biens en février 1977, est reprise par la société Européenne L'Effectif initial de dix-sept personnes devrait être porté à soixante-quinze en trois ans.
  - La société Dufardim-Montbard-Somenor de Seclin (Nord), filiale d'ingénierie et de Mécanique Vallourec, vient d'obtenir la commande d'une usine de tubes en Yougoslavie. Le contrat d'une valeur de 140 millions de francs a été signé avec l'entreprise le 11 octobre.
  - Les sociétés Cubanon et Jam'oo (chaînes de distribution d'articles de sport) ont décidé de regrouper leurs services de distribution ; le nouvel ensemble représente trois cent vingt points de vente, les enseignes et l'autonomie financière des deux sociétés étant maintenues.
- Conditions de travail**
  - Une expérience de temps partiel au ministère du Travail et de la participation. — Les pères et mères de famille, ayant un enfant de moins de seize ans, qui sont employés au ministère du Travail auront la possibilité, pendant le quatrième trimestre de 1978, de s'absenter le mercredi moyennant une réduction proportionnelle de leur salaire.
- Monnaies et changes**
  - La vente d'or mensuelle du Trésor américain qui a eu lieu mardi est effectuée à des prix allant de 212,68 à 213,21 dollars l'once, pour un cours moyen de 212,76 dollars, légèrement inférieur à celui des enchères d'août (213,50 dollars).
  - Le gouvernement américain a annoncé en août que le montant des ventes d'or sera porté à 750 000 onces par mois en novembre prochain.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

|          | COURS DE JOUR |         | SEIZI MOIS     |                | SEIZI MOIS     |                |
|----------|---------------|---------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|          | + bas         | + haut  | Rep. + en Dég. | Rep. + en Dég. | Rep. + en Dég. | Rep. + en Dég. |
| E.-U.    | 4,3715        | 4,3819  | - 75           | - 45           | - 150          | - 110          |
| can.     | 3,2780        | 3,2799  | - 78           | - 48           | - 140          | - 100          |
| en (100) | 2,3250        | 2,3345  | + 85           | + 120          | + 170          | + 220          |
| DM       | 2,2400        | 2,2470  | + 68           | + 90           | + 140          | + 170          |
| franc    | 2,2610        | 2,2670  | + 30           | + 50           | + 20           | + 50           |
| S. (100) | 11,2200       | 11,2600 | + 240          | + 100          | + 410          | + 260          |
| Y.       | 2,7720        | 2,7820  | + 150          | + 120          | + 330          | + 280          |
| (1 000)  | 2,2900        | 2,3120  | - 280          | - 220          | - 270          | - 210          |
| £        | 2,6300        | 2,6370  | - 375          | - 310          | - 720          | - 620          |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

|           | 31/8   | 3/8/8   | 31/8   | 3/8/8  | 31/8    | 3/8/8  | 31/8    | 3/8/8  |
|-----------|--------|---------|--------|--------|---------|--------|---------|--------|
| M.        | 31/8   | 3/8/8   | 31/8   | 3/8/8  | 31/8    | 3/8/8  | 31/8    | 3/8/8  |
| E.-U.     | 0 7/8  | 8 13/16 | 8 3/4  | 9 1/8  | 8 15/16 | 9 1/10 | 8 15/16 | 9 1/4  |
| Irish     | 4 3/8  | 5 1/8   | 5 1/8  | 6 1/8  | 5 1/8   | 6 1/8  | 5 1/8   | 6 1/8  |
| S.        | 8 1/4  | 9 1/4   | 8 1/4  | 9 1/4  | 8 1/2   | 9 1/4  | 8 1/2   | 9 1/2  |
| Y.        | 1/8    | 3/8     | 1/4    | 3/8    | 1/4     | 3/8    | 1/4     | 3/8    |
| (1 000)   | 11 3/4 | 12 1/4  | 12 1/4 | 13 1/4 | 11 5/8  | 12 3/8 | 12 1/8  | 13 1/8 |
| C. franc. | 6 7/8  | 7 1/8   | 7 3/4  | 8 1/4  | 8 3/8   | 9 1/8  | 8 3/8   | 9 1/8  |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

### CONFLITS

**La grève des contrôleurs aériens**

PEU DE PERTURBATIONS ATTENDUES

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a déclaré, dans une déclaration écrite, rendue publique jeudi 21 septembre, l'absence de contrôleurs aériens qui ont entamé, le vendredi matin 22 septembre, une nouvelle grève de solidarité. Il y a une limite à la reconnaissance syndicale pour tout et à tout propos, affirme-t-il. L'Administration, indique M. Le Theule, veillera à ce que la qualité du service soit assurée. Elle tirera, sur le plan des indemnités, les conséquences qui s'imposeraient. Il précise, en outre, « et la tâche des contrôleurs de la navigation aérienne est très particulière, leur situation dans la fonction publique est exceptionnelle, que ce soit en matière de rémunération, de conditions de travail, d'horaires et de congés. Il doit en être tenu compte ».

Les aiguilleurs du ciel, réunis jeudi 21 septembre dans les quatre centres de contrôle régionaux, ont étudié les modalités de reprise de leur action dont ils n'ont pas précisé la date. Ce mouvement ne devrait pas entraîner de graves perturbations.

\* Renseignements : Air France, 854-12-34 (Boissy), 535-68-00 (Orly) ; Air Inter, 687-12-13 ; U.T.A. 666-12-13 ; Oxygène, 678-12-13 ; Aéroport de Boissy, 882-22-30.

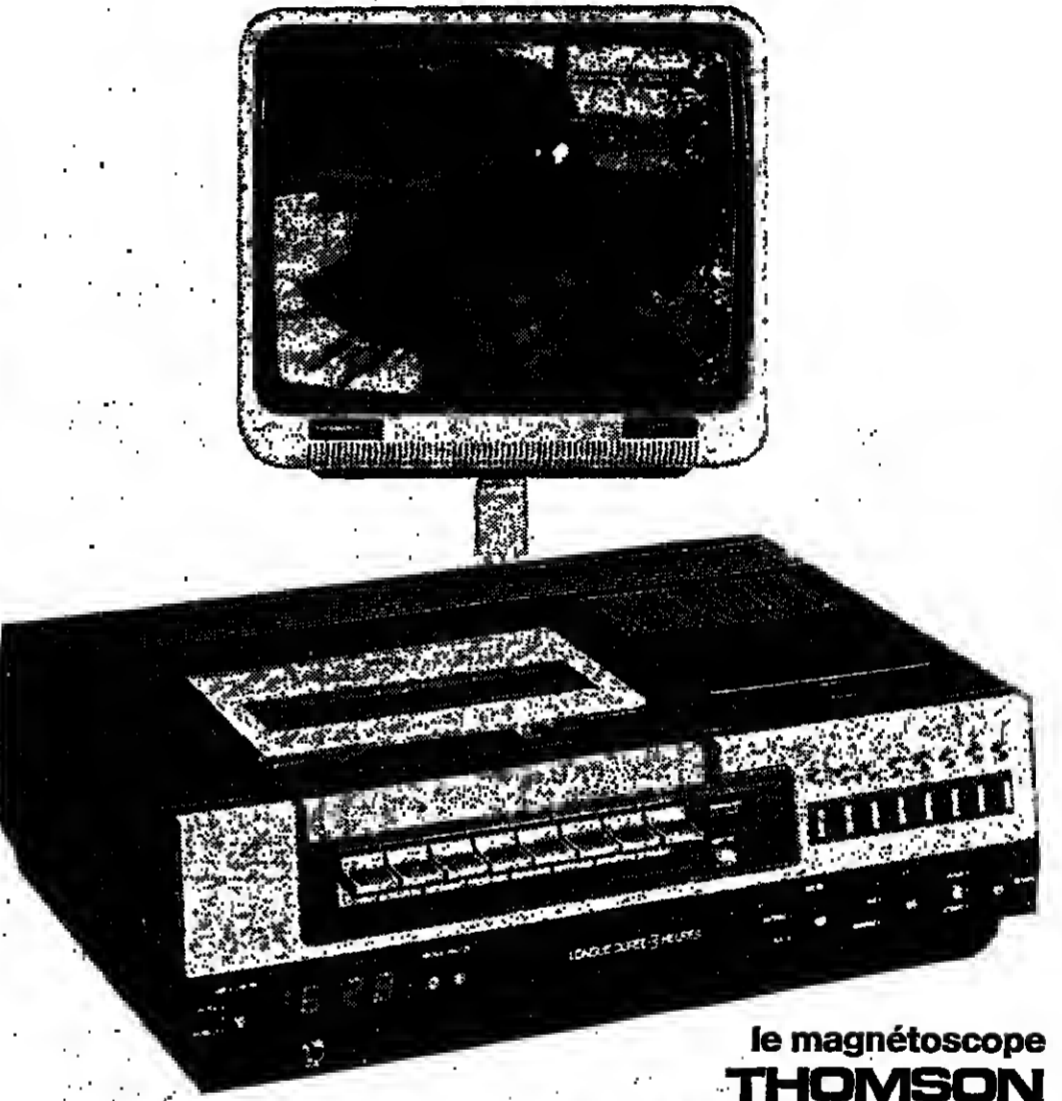
● A Méru (Oise), l'évacuation de l'usine des Jeux éducatifs Numman, occupée depuis quatre jours par quatre-vingt salariés sur un effectif de deux cent cinquante personnes, a été prononcée le 21 septembre, par le juge des référés du Beauvais. Les grévistes, à l'arpel de la C.F.T., réclament une augmentation uniforme de 400 francs.

**NOUVEAU**

**Mazzanti Sa**

audio-vidéo

**REGARDEZ UNE CHAÎNE IL ENREGISTRE L'AUTRE PENDANT 3 HEURES**



le magnéscope THOMSON est immédiatement disponible

Ce nouveau système vidéo-cassettes-couleurs est conçu pour que vous ne ratiez plus un seul film, un seul match sportif, aucun grand moment de la télévision.

Car non seulement il enregistre une émission pendant que vous en regardez une autre, mais il se mettra en marche et s'arrêtera automatiquement pendant votre absence. Ainsi, c'est vous qui déciderez de l'horaire de vos programmes favoris.

Ses nouvelles cassettes couleurs, que vous pourrez ré-utiliser à votre gré, ont été mises au point pour 3 heures d'enregistrement.

La cassette de 3 heures ne coûte que 158 F... Possibilités de crédit et de crédit-bail.

Venez découvrir cette nouveauté mondiale

**Mazzanti Sa**

audio-vidéo

Vidéo, HiFi, Radio, Magnétophones Télévisions...

30 bis, Route de la Reine, 92100 BOULOGNE (Porte de St-Cloud)

Tél : 605.72.72 604.35.22

NOU... Adress... Ville... Code postal

RECA  
EPEDA  
MONS  
OU

PARIS COPENHAGUE

(Publité)

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE**  
**ET DES INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES**  
 Entreprise Nationale SONATRACH

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**ET INTERNATIONAL**  
 (ÉQUIPEMENT DE GRANDES CUISINES)

La D.T.P. lance un avis d'appel d'offres concernant les équipements de :

- 1) Restaurant de Hassi-Messoud, 8.000 repas par jour ;
- 2) Restaurant des Bases de vic de Hassi-R'Mel - Rhourds Noum - In Aménas et Tin Pouyé (T.P.T.) ;
- 3) Boulangerie des Bases ;
- 4) Buvanderie des Bases ;
- 5) Équipement des foyers.

Les entreprises intéressées pourront retirer le dossier de ses affaires au Service Génie Civil - Entreprise Sonatrach - Base les Vergers, ELHADRAM/ALGER, à partir du 10 septembre 1978.

Les plis seront adressés à M. le Directeur des Travaux Pétroliers, 2, rue du Capitaine-Azzoug, H. Dey, ALGER, sous double enveloppe cachetée au plus tard le 25 octobre 1978.

L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante : « Appel d'offres national et international - Équipement de grandes cuisines - A ne pas ouvrir ».

(Publité)

**Bonne Année**

**Chez Citroën dès le 23 septembre, c'est 1979.**

CITROËN...TOTAL

(Publité)

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE**  
**ET DES INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES**  
 Entreprise Nationale SONATRACH

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**ET INTERNATIONAL**

La D.T.P. lance un appel d'offres pour l'acquisition d'équipements et fourniture de machines-outils et outillages pour la Cité Industrielle - SUD.

Les Entreprises intéressées pourront retirer les dossiers auprès du Service Travaux Entretien - Les Vergers/ALGER.

Les plis seront adressés à M. le Directeur des Travaux Pétroliers, 2, rue du Capitaine-Azzoug, Côte Rouge, H. Dey, ALGER, sous double enveloppe cachetée au plus tard le 30-09-78.

L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante : « Appel d'offres concernant l'affaire citée ci-dessus, à ne pas ouvrir ».

(Publité)

**Bonne Année**

**Chez Citroën 1979 commence bien.**

Crédit Bonne Année, Ecoplan sans dépôt de garantie.

Venez profiter des solutions Citroën à vos problèmes d'argent. Avec le crédit Bonne Année\* vous ne paierez la 1<sup>re</sup> traite qu'en 1979. Ecoplan\*\* vous propose des formules sans dépôt de garantie.

\*1<sup>re</sup> échéance en 1979. \*\*Location longue durée avec ou sans option d'achat. Marque déposée. Sous réserve d'acceptation du dossier.

(Publité)

**Bonne Année**

**Chez Citroën on fête la gamme 79.**

Dès le 23 septembre venez découvrir toute la gamme 79. La CX Diesel 2500 5 vitesses, la GSX3 avec son nouveau moteur 1299 cm<sup>3</sup>, tous les autres modèles et bien sûr la Visa.

(Publité)

**LANVIN**

*Voici pour les amoureux du confort une merveilleuse robe de chambre. Entièrement coupée et cousue à la main dans les ateliers Lanvin, elle est en drap de satin pure laine doublée de soie naturelle.*

15, Faubourg St-Honoré, Paris - tél. 265 14-40

(Publité)

**Bonne Année**

**Dès le 23 septembre, la VISA vous présente ses vœux.**

3,69 m seulement pour ne pas encombrer, mais un espace intérieur de grande voiture et 4 portes pour être plus pratique. Un hayon arrière pour faciliter l'accès au coffre et une banquette rabattable pour doubler le volume de celui-ci. Deux moteurs, trois finitions et plein de coloris pour répondre aux goûts et besoins de chacun.

**math-sup Médecine et Pharmacie**  
arrivé préparatoire à temps complet  
 sections spéciales pour littéraires  
 CEPEP, rue Clément Marot de Valenciennes  
 122.94.34 ou 765.89.19

**Le Monde**  
 RÉALISE CHAQUE SEMAINE  
**UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE**  
 réservée aux lecteurs résidents à l'étranger  
Exemplaire spécimen sur demande

**SOCIAL**

**Les cadres tels qu'ils sont ... ou tels qu'ils voudraient être**

Le SICOB, qui a ouvert ses portes le 20 septembre à Paris, va être l'occasion de débats sur le comportement des cadres. Deux enquêtes, l'une de la SOFRES, l'autre de B.V.A. (Brulé-Villa-Associés), serviront de base à ces discussions : elles sont complétées par un sondage de la COFREMCA sur un sujet proche, que publie « l'Expansion » de septembre.

Salariés ou patrons, au sein d'une petite ou d'une grande entreprise, ingénieurs ou gestionnaires, Parisiens ou provinciaux, jeunes ou vieux, les cadres sont évidemment loin d'être homogènes. L'enquête de la SOFRES, réalisée courant juin auprès de mille cadres pour la compte du SICOB confirme les stéréotypes plus qu'elle n'en informe vraiment ; le sondage opéré à la même époque par la COFREMCA auprès de trois cents jeunes cadres supérieurs souligne, lui, l'importance des préoccupations qualitatives dans ce milieu.

Signe du temps, la perte de prestige et le crise d'autorité sont constatés par deux cadres sur trois dans la première enquête. La hiérarchie passe moins lourde ; les méthodes modernes de gestion favorisent une plus large autonomie des cadres. Ceux-ci étant désormais jugés sur leurs résultats, la concurrence entre eux est plus vive et leur position moins assurée face au chômage. D'où un climat morose, qui porte parfois aux jugements sombres.

Pour eux, les intellectuels et les enseignants ne comprennent rien aux problèmes des entreprises (opinion de 76 % des personnes interrogées) ; les firmes devraient participer à l'organisation de l'enseignement (80 %). Les « self made men » sont jugés préférables aux « bêtes à concours » (66 %), les anciens élèves des grandes écoles apparaissent au public questionné comme une « mafia » (82 %) plus riche de relations que de véritables compétences.

Si peu de cadres ont envie de créer leur propre affaire (29 %), c'est faute d'argent (78 % des cas) et de goût du risque (73 %) ; l'esprit d'entreprise manque plus que les bonnes idées (79 %). Les patrons ne sont pas jugés sans courage, mais on les trouve paralysés par l'administration et les syndicats (81 %).

Jugements sombres à l'évidence, souvent contredits au cours de l'enquête (qui pourra développer la concurrence, favoriser les P.M.I., sinon l'Etat ?) ; et même infirmes par la conclusion : 82 % des cadres sont optimistes quant à l'avenir économique de leur entreprise, 63 % jugent positive l'action du nouveau gouvernement en ce domaine.

La sensibilité des « jeunes cadres supérieurs » est plus marquée à gauche, si l'on croit le second sondage, celui de la COFREMCA ; ce public ap-

paraît moins attentif aux valeurs « matérialistes ». L'interventionnisme les horrite moins, et 60 % d'entre eux sont favorables au développement de la protection sociale collective (alors qu'à l'inverse, 60 % des cadres de cinquante ans considèrent qu'on est déjà allé trop loin dans ce sens).

Interrogé sur les choses qui lui paraissent essentielles, le cadre supérieur de trente ans place en premier la liberté et l'initiative dans l'organisation de son travail (46 %), puis l'intérêt de ce travail (38 %). Viennent nettement au second rang l'avancement rapide (9 %), la sécurité de l'emploi (10 %), même un salaire élevé (23 %). Près de 80 % des jeunes cadres accepteraient d'être moins bien payés et de consacrer davantage de temps à leur travail, pourvu que celui-ci fût intéressant et épanouissant.

Ce qui manque le plus au jeune cadre, c'est « le temps de vivre, de consacrer du temps pour soi, pour sa famille ». L'enquête fait apparaître au total trois profils caractéristiques : le « battant », l'individualiste, le contestataire. Le premier se sent plus proche de la direction, songe davantage à ses revenus, apprécie MM. Giscard d'Estaing et Barre ; la troisième soutient la gauche, préfère M. Michel Rocard, veut avoir davantage de temps pour vivre avec les siens, croit à la planification ; l'individualiste est, selon les cas, plus proche de l'un ou de l'autre.

Les cadres supérieurs d'entreprises privées de plus de cinq cents salariés et d'établissements publics ont, de leur côté, été interrogés sur leur philosophie de l'organisation du travail et des relations humaines dans l'entreprise. L'enquête a été menée par B.V.A. (Brulé-Villa-Associés) auprès de vingt-cinq établissements. Elle sera présentée au SICOB le 27 septembre, lors d'un forum « Mieux vivre au bureau ». D'une manière assez surprenante, ces cadres qui ont des responsabilités à haut niveau dans leurs entreprises respectives rejoignent pour l'essentiel les conclusions et les souhaits émis par les employés lors d'une enquête sur le même sujet, menée en 1977 par la C.R.E.A.C. (Centre de recherches et d'études appliquées à la créativité). Les éléments qu'ils considèrent comme importants à la « qualité de la vie au bureau » les bonnes relations humaines, un aménagement des locaux fonctionnel, des horaires souples et, surtout, l'intérêt pour le travail, ce dernier point étant obtenu en informant le personnel sur la finalité des tâches à accomplir, en lui donnant plus de responsabilité, en lui laissant organiser son travail, et en atténuant les rapports hiérarchiques. Selon ces cadres supérieurs, l'application de tels changements se traduirait par une productivité accrue pour l'entreprise, la travail étant de meilleure qualité et réalisé plus rapidement ; le personnel serait, lui, plus heureux.

صكنا من الامل



صحة الامم

SOCIAL

LES RÉACTIONS AU PLAN GOUVERNEMENTAL SUR LA SIDÉRURGIE

La C.F.D.T. veut faire de la grève du 25 septembre le point de départ d'une action pour une négociation tripartite

La commission des finances de l'Assemblée nationale doit examiner, dans sa séance du 5 octobre, les deux projets de loi relatifs à la création de la Caisse d'amortissement pour l'acier et aux relations financières entre l'Etat et cet organisme. Le syndicat C.F.D.T. de la sidérurgie lorraine appelle à la grève à partir

du 25 septembre pour « aboutir à une négociation tripartite » sur l'ensemble des problèmes des forges lorraines. La date du 25 septembre — qui est aussi celle retenue par la C.G.T. pour la grève — avait en fait été arrêtée dès le mois de juin par l'intersyndicale, qui préparait une journée d'action à laquelle le parti

communiste avait annoncé qu'il s'associerait. Désormais la C.F.D.T. veut faire de cette date le point de départ d'un mouvement plus long et plus spectaculaire, bien qu'elle ne connaisse pas encore l'attitude qu'adoptera la C.G.T. en la matière.

• Dans les milieux politiques

• M. Mitterrand, au cours d'une réunion électorale tenue jeudi soir 21 septembre dans le département de la Moselle, a évoqué la situation de l'industrie sidérurgique. Il a accusé le gouvernement d'avoir « tué et dissimulé la réalité pour faire le mauvais coup au lendemain des élections ». Il a estimé que « par les mesures prises, l'Etat laisse l'argent des contribuables compenser les pertes de l'argent privé ».

Le premier secrétaire du P.S., M. Michel Rocard, a dénoncé « la scélératesse qui consiste le don de 36 milliards pour trente-six mille pertes d'emplois ».

• M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du parti socialiste : « Les mesures gouvernementales ne sont pas un plan. Le parti socialiste voulait que l'Etat assure le commandement de ce secteur en prenant des participations majoritaires dans les grandes sociétés sidérurgiques... Nous étions pour une meilleure répartition de nos meilleurs produits en matière d'acier, une organisation de ceux sur lesquels on ne peut plus commercialement se débiter et la recherche de profits nouveaux en compensation. Ce sont les produits nouveaux qu'on veut lancer dans la sidérurgie française ? »

avant la discussion budgétaire

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES ENTENDENT DÉBATTRE DU PROBLÈME DE L'EMPLOI

Réuni jeudi 21 septembre au Palais Bourbon le groupe communiste de l'Assemblée nationale a décidé, « le gouvernement s'étant refusé à convoquer l'Assemblée en session extraordinaire » dès le début de septembre (le Monde du 14 septembre), de poser la question préalable (1) avant la discussion budgétaire afin que le grave problème de l'emploi soit débattu sur le « Parlement ». Dans la déclaration lue à l'issue de leur journée d'études, les députés communistes déclarent que « l'autoritarisme gouvernemental s'exprime de plus en plus brutalement », et estiment que « le projet de budget pour 79 est un budget d'austérité forcée, de chômage et d'inflation » dans le contenu même duquel se trouve le caractère démagogique des propos de Biais et de Ramillet ». Constatant que « le soir de la recherche le consensus pour la gestion capitaliste de la crise », il note qu'« il est courageux dans cette voie par les idées de position au P.S. qui, dès avoir refusé l'imposition en 1978, la victoire du programme commun, affirme aujourd'hui l'existence de larges convergences entre sa politique et celle du pouvoir ».

1) Déposé immédiatement après l'adoption du gouvernement et du rapporteur, son objet est de faire voter un texte à l'Assemblée sans qu'il y ait lieu à débiter son adoption ou son rejet du texte à l'Assemblée duquel a été soulevé, c'est-à-dire, en circonstance, du projet de loi de finances pour 1979. Dans la discussion, les députés communistes peuvent seuls intervenir l'ouverture d'un débat d'opinion contraire au gouvernement ou le président ou rapporteur de la commission salués au fond.

La C.E.E. continuera d'appliquer le « plan Davignon »

De notre correspondant Bruxelles (Communauté européenne). — M. Davignon, le commissaire responsable de la politique industrielle, est satisfait des résultats du plan antitrust de la Communauté. Les distorsions imposées aux industriels neuf en matière de niveaux de production et de prix ont porté les fruits puisque les prix indiqués par les entreprises se situent en moyenne à un niveau inférieur de 25 % à ce qu'ils étaient il y a quinze mois. De même, les arrangements de limitation et de prix conclus avec les fournisseurs extérieurs de la Communauté « fonctionnent d'une manière satisfaisante pour les deux parties ». « Il dit-huit mois, a observé Davignon, on se demandait si on avait encore une place dans l'industrie communautaire pour la sidérurgie. Le marché, une fois l'incertitude éliminée grâce au plan Davignon, fait apparaître qu'il est

tout à fait possible à une industrie sidérurgique compétitive, c'est-à-dire restructurée, de produire sans perte dans chacun des pays de la C.E.E. » Le principal enjeu aujourd'hui est la restructuration, a ajouté M. Davignon : les programmes en cours dans tous les Etats membres sont considérables. Selon le commissaire, les gouvernements membres sont parfaitement conscients, en concevant ces programmes, de la nécessité de tenir compte de la dimension européenne, donc de se concerter activement avec les voisins. Pour faciliter le succès de l'opération de restructuration entreprise d'un bout à l'autre de la Communauté, la Commission de Bruxelles poursuivra en 1979 l'application du plan antitrust, c'est-à-dire sa politique d'encadrement du marché. Ph. L.

LE CONGRÈS DE LA C.G.T.

Les candidats à la commission exécutive n'ont jamais été si nombreux

La C.G.T. continue la préparation de son congrès, qui se réunira le 26 novembre. Le rajeunissement des instances dirigeantes en est un élément important.

du secteur liberté, droit et action juridique, auteur du livre les Français du patronat. Les égyptistes souhaitent qu'une femme vienne, à cette occasion, rejoindre les trois militantes que compte déjà l'équipe confédérale.

« Au bureau confédéral, on enregistrera trois modifications par rapport à la composition de l'organisme issu du dernier congrès. M. André Bertelot, trésorier, qui a abandonné ses fonctions au début de 1978, en raison du déroulement de sa carrière dans l'administration des finances, a été remplacé par M. Ernest Deiss, venu de cette même administration. M. René Duhamel, chargé du secteur international, prend sa retraite. Ses fonctions sont reprises par M. Pierre Dupont, élu au printemps dernier, n'ayant pas demandé le renouvellement de son mandat de secrétaire général de la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale). Le troisième départ est celui de M. Marcel Callet, chargé

Un intérêt accru

À la commission exécutive, composée d'une centaine de membres, une vingtaine de sièges sont à pourvoir pour des raisons diverses : retraite, mutations, convenances personnelles, etc. Quelque cent vingt-cinq candidatures sont annoncées. C'est la première fois que la compétition est aussi élargie. Dans le passé, le nombre des candidats n'excédait guère celui des postes vacants. Cet afflux devrait donner un intérêt accru à l'élection et à la composition de la commission exécutive qui sortira du congrès.

• Dans les milieux patronaux

Une opération chirurgicale courgeuse mais peut-être réversible ? déclare M. Jacques Ferry

« La profession fera tout ce qui dépend d'elle pour que ce débat soit convenablement informé à partir de données objectives et en dehors de toute polémique », a déclaré jeudi 21 septembre M. Jacques Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie, en commentant les déclarations prises par le gouvernement pour sauver les entreprises de la faillite.

« C'est une opération chirurgicale courgeuse dont nous avions dénoncé depuis longtemps le caractère irréversible. (...) Le gouvernement a pris les véritables dimensions des problèmes auxquels notre industrie est actuellement confrontée (...), les contraintes imposées aux entreprises de la sidérurgie, de manière quasi ininterrompue depuis vingt-cinq ans, dans le domaine des prix et de la politique de l'emploi. Ces contraintes ont freiné les progrès de la productivité et progressivement réduit la capacité de financement propre des entreprises. » M. Ferry a ensuite laissé percer son amertume à l'égard de la procédure utilisée par le gouvernement : « La reconstitution des fonds propres des entreprises (...) n'est pas critiquable. Mais les conséquences négatives et injustes qui ont été prises quant au sort réservé aux anciens actionnaires risquent de limiter sérieusement les possibilités ultérieures de reconstituer auprès de l'actionariat privé traditionnel les relais escomptés. »

M. Ferry n'exclut donc pas la possibilité de voir la participation de l'Etat à des établissements que des banques revendent à un secteur privé, à l'exclusion, bien sûr, des anciens actionnaires, qui, a-t-il souligné, n'ont pas été oubliés par le gouvernement. « Il y a qualité de contradiction évidente et choquante » le fait d'avoir annoncé à l'avance que les dirigeants des entreprises

concernées seraient changés sans attendre que les nouveaux conseils d'administration se soient réunis et aient statué.

• M. Robert Fabre : « On est obligé d'être très sévère sur des solutions que nous autres, radicaux de gauche, avions préconisées depuis déjà longtemps, mais elles ne vont pas tout à fait dans le même sens. (...) L'Etat prend une participation qui ne correspond pas aux engagements : on laissera jouer aux banques un rôle dont on peut se demander s'il sera bénéfique ou au contraire difficile à jouer, puisqu'il n'y a pas le contrôle du crédit bancaire que nous demandons. »

• M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R. : « Le poids insupportable des dettes qui grevent la sidérurgie française rendait nécessaire un plan d'austérité financière. Le projet présenté par le gouvernement paraît répondre au problème d'ensemble ainsi posé. (...) Nous estimons que cet effort nécessaire n'a pas de conséquences humaines dramatiques et que le plan acier s'accompagne donc d'un véritable plan social avec toutes garanties d'emplois correspondants à ceux qui seront forcément supprimés. »

• M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain : « Le P.R. se félicite que le gouvernement ait pris à bras le corps le problème de la sidérurgie française (...). Il faudra aller plus loin et qu'il se manifeste par des mesures concrètes la solidarité de la nation envers les salariés et les familles touchées par ces graves événements. Le parti républicain demande que soit négociée entre les partenaires sociaux de la sidérurgie une convention sociale permettant d'assurer la réinsertion professionnelle des salariés dont les emplois seront supprimés et que soit mis en œuvre une politique de création d'emplois dans les régions concernées. »

• Dans les milieux syndicaux

• M. Henri Kruswald, secrétaire confédéral de la C.G.T. : « La prise de participation de l'Etat dans la sidérurgie n'a rien à voir avec la nationalisation que nous réclamons depuis longtemps. Il s'agit surtout d'éponger les dettes avec l'argent des contribuables et d'avantages des détenteurs du capital. Et si, fait qui se voit, les travailleurs qui défendent eux-mêmes notre industrie, que le gouvernement s'applique à démanteler. » A propos des difficultés d'action militaire, M. Kruswald a précisé : « La C.G.T. prendra, seule et nécessairement, les initiatives appropriées à chaque situation. Ceux qui voudent l'union finissent toujours par y revenir. »

Al Bank Al Saudi Al Fransi

(The Saudi-French Bank)

P. O. BOX 1 JEDDAH, SAUDI ARABIA

est heureuse d'annoncer l'ouverture de sa succursale, le

23 septembre 1978, à

RIYADH

Adresse : Airport Road P.O. Box 1290 Téléphone : 60284 - 60288 - 63769 Téléx : 201428 SJ SAFRIA Câbles : SAFBANK

JEDDAH - RIYADH - DAMMAM - AL KHOBAR

Une société anonyme saoudienne en association avec BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

LES TRANSACTIONS BOURSIÈRES SUR LES VALEURS SIDÉRURGIQUES VONT FAIRE L'OBJET D'UNE ENQUÊTE DE LA C.O.B.

La Commission des opérations de Bourse (C.O.B.) va ouvrir une enquête sur les transactions qui ont été effectuées, ces jours derniers, lors de la cotation d'un certain nombre de valeurs de sidérurgie à la Bourse de Paris, et cela pour la période précédant l'annonce du plan de restructuration gouvernemental, publié le 20 septembre 1978. Il s'agit des sociétés Chiers-Châtillon, Donata-Nord-Est-Loigny, Marine-wendel, Sacilor et Usinor, et Neuve-Maison-Châtillon (à la Bourse de Nancy), dont la cotation a été suspendue le 21 septembre jusqu'à nouvel avis. Après avoir monté à partir du vendredi 15 septembre, ces valeurs ont brutalement baissé mardi 19 septembre et mercredi 20 septembre, avant que soient connues les modalités de reconstitution du capital des sociétés concernées. En même temps, le volume des transactions portant sur ces titres se gonflait quelque peu. Les conclusions de l'enquête de la C.O.B. seront rendues publiques.

LE SEUL PARIS-TÉHÉRAN TOUS LES JOURS SANS ESCALE.

Réservation auprès de votre agence de voyages ou chez Iran Air au 225.99.06+

Horaires valables jusqu'au 31 octobre. Départ 1 heure plus tôt à partir du 1<sup>er</sup> octobre.



autres tels qu'ils sont, qu'ils voudraient être

prenez faire un tour de voir le heliport de

# AUTOMOBILE

## L'électronique conquiert la grande série

Deux nouveautés françaises seront particulièrement remarquées au prochain Salon de Paris. L'une et l'autre se distinguent par leur emploi de l'électronique sur des modèles de grande série : Citroën équipe le bicylindre de sa Visa 4 CV d'un

allumage électronique intégral qui lui procure les performances d'un quatre cylindres de plus l'orte cylindrée, et Chrysler présente une Horizon SX automatique dotée d'un programmeur de vitesse et d'un ordinateur de bord. Les

systèmes adoptés par les deux firmes sont évidemment perfectibles, mais ils sont les prémices d'une évolution importante de l'automobile (« Le Monde » du 31 mai 1978).

### La Chrysler Horizon SX : automatismes à l'américaine

La Chrysler Horizon n'est plus une nouveauté (*Le Monde* du 24 janvier) mais sa dernière version, la SX, recèle tant d'automatismes qu'elle peut être considérée comme la berline aménagée à l'américaine la plus petite du monde. Les qualités routières en plus.

manement devient rapidement une habitude même dans les trafics denses. Une lacune importante subsiste : le pied droit libéré d'une partie de ses contraintes n'a pas de place de repos. Un réaménagement du pédalier est à l'étude tant sur l'Horizon SX que sur la nouvelle 1309 SX qui bénéficie également du programmeur, à l'exception de l'ordinateur.

#### Direction assistée sur la 1309 SX

Les deux voitures sont équipées en série d'une boîte automatique fabriquée par Chrysler aux Etats-Unis. Pour cela leur puissance a été développée : l'Horizon adopte le moteur 1443 cm<sup>3</sup> de la nouvelle G.L.S. qui a été porté à 83 CV DIN. Ses qualités routières sont notablement amplifiées, la voiture devenant à la fois brillante et extrêmement confortable. Des allures soutenues deviennent possibles dans un climat de détente extrêmement favorable à la sécurité.

La tenue de route n'est pas critique tant elle semble accrues aux possibilités de la voiture, de même que le freinage. En cela l'Horizon SX apparaît comme le modèle mieux réussi de Chrysler.

Quant au « programmeur » de vitesse, son action est caractérisée par un phénomène de pompage d'autant plus sensible que l'allure maintenue est lente ; une variation continue de 7 à 9 km/h autour de la vitesse choisie est moins perceptible à 130 km/h qu'à 80 km/h où les réaccélération périodiques peuvent être désagréables.

La 1309 SX, quant à elle, reçoit un moteur 1592 cm<sup>3</sup> développant 88 CV DIN. Son fonctionnement est celui d'une bonne berline automatique, mais ses performances paraissent limitées et métamorphose du modèle nous paraît moins évidente que dans le cas de l'Horizon. Elle bénéficie toutefois d'une direction assistée toute nouvelle, mais semble-t-il onéreuse.

MICHEL BERNARD.

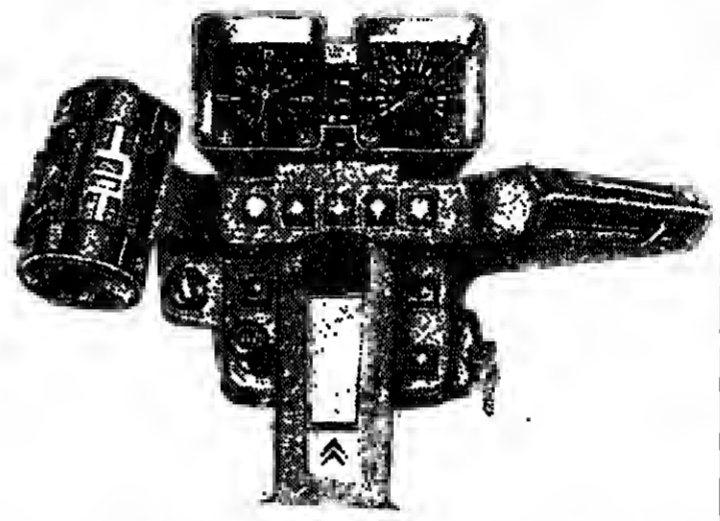
\* Prix : Horizon SX, 7 CV, 33 300 F (G.L.S. 23 800 F) ; 1309 SX, 8 CV, 41 500 F (1309 GT, 34 900 F). Consommations conventionnelles : Horizon SX, 7,3/8,3/9,6 ; 1309 SX, 8,4/10,5/10,5.

(1) L'ordinateur est également proposé en option sur l'Horizon G.L.S. au prix de 742 F.

### La Citroën Visa : le refus des gadgets

L'allumage électronique intégral mis au point par Thomson-C.S.F. (*Le Monde* du 15 février 1978) n'est pas la particularité la plus spectaculaire de la Visa. Encore faut-il préciser qu'il n'équipe que les 4 CV (Spécial et Club). La 5 CV (Super) semble identique à quelques détails près, mais les modèles sont en fait très différents : les deux premiers sont de vraies Citroën, le dernier l'est un peu moins.

Ils ont tous en commun l'originalité incontestable de leur carrosserie et d'un tableau de bord qui, à lui seul, est déjà un événement (cliché ci-dessous).



L'ensemble des commandes « plus-route-out » est regroupé sur un commodo cylindrique à portée des doigts de la main gauche, les réglages de la ventilation et du chauffage se situant à main droite, derrière le volant.

La Visa est une cinq portes compactes dont les cotés extérieurs sont très proches de la berline 104 Peugeot, dont elle adopte le sous-ensemble. La banquette arrière est rabattable d'un bloc et dégage un coffre très moyen (280 à 674 dm<sup>3</sup> sous tablette). La visibilité est exceptionnelle pour la catégorie, notamment à l'avant, où l'absence du capot (très plongé) et le champ visuel peut être un handicap en conduite urbaine.

Le frein à disque à l'avant et le levier de vitesses au plancher commandé une boîte de 5 vitesses. La suspension, à l'arrière, est dérivée de celle de la 104. L'adhérence à la route est exceptionnelle, mais le roulis est important en virage serré. L'impression générale est celle qui pourrait procurer une « super 2 CV » qui a pris des forces (36 ch. DIN à 5 500 t/min.) et le sens des convenances ; le bruit du bicylindre est toujours présent, mais il rappelle celui des Panhard d'autrefois et a été considérablement atténué, au point d'être couvert parfois par les bruits de roulement. Dans sa version 4 CV, la Visa est une voiture polyvalente, nerveuse en ville, alerte sur la route, peu gourmande (7 litres de super à forte allure) et capable d'excellentes moyennes sur autoroute, sans écraser l'accélérateur pour cela. L'impression de sécurité qu'elle procure ainsi que sa maintenance peu contraignante sont des atouts suffisants pour quelle soit rapidement la voiture populaire la plus répandue en France. — M. B.

\* Prix : Spécial, 22 600 F ; Club, 23 300 F ; Super, 23 800 F. Plus de nombreuses options. Consommations conventionnelles : Spécial et Club, 5,7/6 ; Super, 6,2/8,4/8,4.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### De Dietrich

Au 30 juin 1978 et après dotation aux amortissements d'une somme de 18 600 000 F contre 17 810 000 F en 1977, la situation financière du groupe De Dietrich se compare à celle de l'année précédente comme suit :

|   |               |              |
|---|---------------|--------------|
|   | 30 juin 1977  | 30 juin 1978 |
| Bénéfice net de l'exercice hors plus-values | 11 487 078,18 | 12 177 287,9 |
| Redistributions des filiales                | 1 963 804,20  | 2 234 190    |
| Plus-value nette de cession d'actif         | 4 030 000     |              |

Il est précisé que ce résultat a été atteint avec un chiffre d'affaires net de 547 millions de francs, marquant une progression de 7 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

À la fin 1978, le chiffre d'affaires, en progression de 12 %, par rapport à celui réalisé à la même date de l'exercice précédent, s'élève à 608 millions de francs, dont 90 millions de francs ont été obtenus à l'exportation.

En conséquence, une assemblée des actionnaires a été convoquée en février 1978, à l'effet d'approuver les modifications statutaires correspondantes et de nommer les membres du conseil d'administration. Il sera proposé à ce conseil de nommer président l'actuel président du conseil de surveillance, M. Michel Caplain. De même, il lui sera proposé d'appeler à la présidence M. Maxime Robert et Malet.

En outre, le président nommera M. Oubok directeur général des services financiers.

REGNA TEC INTERNATIONAL  
Le capital de la R.T.I. a été porté à 900 000 F et atteint 1 500 000 F au début de l'année 1978.

La société REG. filiale japonaise du groupe, dénommée REGTEC, a obtenu la majorité des actions de la E.T.I.

### COMPAGNIE FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Le conseil d'administration de la Compagnie Financière de Développement des Entreprises s'est tenu le mardi 19 septembre 1978, sous la présidence de M. Jean de Dreux.

Les résultats de l'exercice 1977-1978 qui s'est terminé le 30 juin 1978, tel qu'ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la société font apparaître un bénéfice d'exploitation de 21,2 millions de francs.

Le bénéfice net ressort à 59,7 millions de francs. Après affectation d'une somme de 43 200 000 F à la réserve de plus-values à long terme le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un coupon net de 420 F assorti d'un droit fiscal de 2,13 F, identique à celui de l'exercice précédent.

Il sera, en outre, proposé à cette assemblée d'approuver la réévaluation des immobilisations non amortissables de la société, effectuée en application de la loi n° 75-122 du 23 décembre 1975, et, en conséquence, la dotation à la réserve de réévaluation de la somme ainsi déduite, soit 155 516 647 F.

L'assemblée générale extraordinaire sera convoquée pour le 31 octobre 1978.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Dans sa réunion du 21 septembre 1978, le conseil d'administration de Jacques Borel International a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire, dont l'objet sera d'autoriser le conseil d'administration à augmenter éventuellement en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, le capital de la société d'un montant maximum de 100 millions de francs.

L'assemblée générale extraordinaire sera convoquée pour le 31 octobre 1978.

## AFFAIRES

### LA C.F.D.T. CRITIQUE LES CONDITIONS DE REPRISE DU GROUPE BOUSSAG PAR LES FRÈRES WILLOT

Après M. Pierrat, député socialiste des Vosges, qui, le 20 septembre, avait dénoncé l'incertitude d'une politique gouvernementale qui n'accorde aucune garantie aux travailleurs, la fédération C.F.D.T. de l'habillement, suifs et textiles (Habil'at) a dénoncé le « cadavre » fait par le gouvernement au groupe Willot lors de la reprise du groupe Boussac. Analysant le protocole d'accord signé entre ce groupe et le tribunal de commerce, le syndicat souligne que toutes les garanties financières et industrielles ont été accordées au groupe Willot par les pouvoirs publics sans aucune contrepartie, alors que dans le même temps l'avenir de l'emploi chez Boussac n'est aucunement garanti.

« Dans cette affaire, poursuit la C.F.D.T., les Willot ne sont pas en danger, au contraire, ils ont gagné en 1981 ou 1982. Bien au contraire.

### LE BRÉSIL N'ACHÈTERA PAS DE SURRÉGÉNÉRATEUR À LA FRANCE

Le Brésil n'envisage pas de passer un accord avec la France pour l'achat d'un réacteur nucléaire surrégénéré au cours de la prochaine visite, du 4 au 8 octobre, du président Giscard d'Estaing, a déclaré, jeudi 21 septembre, M. Antonio Azeredo de Silveira, ministre brésilien des affaires étrangères. « Le Brésil, a précisé le ministre, va exécuter dans son intégralité l'accord nucléaire passé avec l'Allemagne, et ce pays le fera aussi. On ne peut exclure cependant la possibilité d'une coopération française, bien que cela doive être un peu. Sous plusieurs aspects, nous allons avoir besoin de la coopération des pays avancés dans le domaine nucléaire. » — (A.F.P.)

Le Brésil a signé un contrat avec l'Allemagne fédérale, aux termes duquel l'industrie allemande livrera huit centrales nucléaires, une usine d'enrichissement de l'uranium et une installation de traitement du combustible irradié. La valeur de ce contrat, signé en 1975, était de 12 milliards de deutschemarks (27 milliards de francs).

ils sont encasés rapidement 400 à 500 millions de francs (...) correspondant aux stocks et créances de Boussac. » Ils n'ont pris aucun engagement formel de poursuivre l'exploitation au-delà du 31 décembre 1979 et donc de sauvegarder l'emploi. »

La C.F.D.T. affirme enfin que le plan du groupe Willot est « un plan de liquidation et non de relance. (...) Le chiffre de mille huit cents licenciements est une dupes. L'on peut craindre que ce chiffre double dans les mois qui viennent. En conséquence, la C.F.D.T. demande qu'une commission d'enquête parlementaire soit créée pour étudier cette affaire.

### ROUSSEL-UCIAF ET TAKEDA ONT CRÉÉ UNE FILIALE COMMUNE

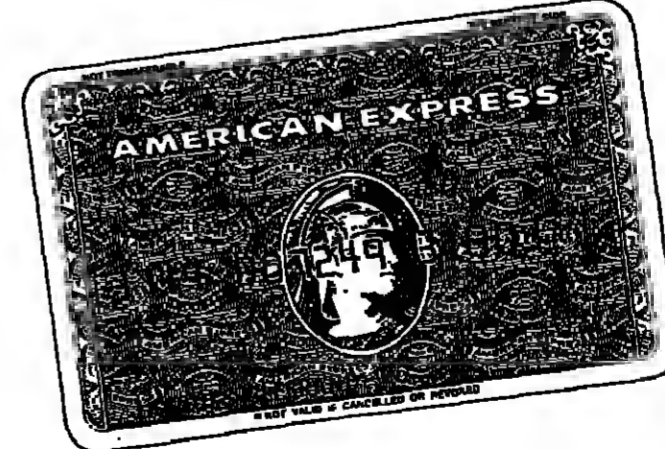
Le groupe Roussel-Uclaf et la firme japonaise Takeda Chemical Industries viennent de créer en France une filiale commune, Cassenne-Takeda, au capital de 5 millions de francs, destinée à fabriquer et commercialiser des produits pharmaceutiques mis au point au Japon par le Centre de recherches de Takeda.

Dans un premier temps, Takeda détient 5 % du capital, Roussel-Uclaf 45 %, et les laboratoires Cassenne, filiale de Roussel-Uclaf, 50 %. Dans l'avenir, les deux partenaires contrôleront chacun la moitié du capital de la nouvelle société.

Le groupe français Roussel-Uclaf, dans le capital duquel se trouve le groupe allemand Hoechst, détient la majorité à quatre filiales japonaises, qui ont réalisé en 1977 un chiffre d'affaires consolidé de 73 millions de francs. Le chiffre d'affaires total du groupe, 1 294 millions de francs, est réparti pour 61 % à l'étranger, principalement en Europe (1 milliard de francs).

Takeda, qui emploie près de treize mille personnes, a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires consolidé d'environ 6 800 millions de francs.

## En 3 jours, vos affaires vous appellent à Francfort, Rome, Lisbonne avec escale à Madrid. Combien perdez-vous au change ?



La Carte American Express est un moyen de paiement international. En changeant de pays, vous n'avez plus besoin de changer de monnaie. Ne partez pas sans elle. Pour la demander, tél. : 073.09.09 (24 h/24). American Express Carte-France - 11, rue Scribe, 75009 Paris.



صوتنا من الامم



صحة من الالاح

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 21 SEPTEMBRE

Bonne séance
Déjà perceptibles mercredi, les excellentes dispositions de la Bourse de Paris ont été confirmées jeudi à l'occasion des opérations mensuelles de liquidation. L'ordonnancement de telles séances sont peu favorables aux mouvements de hausse. Or l'indice instantané a gagné 0,78 % par rapport à la veille. Une liquidation à l'austère, le gain est de 3,95 %.

LONDRES

La baisse se poursuit
La baisse se poursuit à la suite de la frive chez Ford, première notation contre la limitation des dépenses. Recul des pétroles et des mines d'or en liaison avec le métal.

NEW-YORK

Après sept séances consécutives de baisse, Wall Street a connu une reprise technique jeudi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 3,86 points à 861,14. Toutefois, le nombre de titres en baisse (500) est plus important que celui des hausses.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BABCOCK-FIVES. - La société Fives-Cail-Babcock va prendre la cotation de la Bourse de Paris.
THOMSON-ERICSSON. - Le chiffre d'affaires semestriel arrêté au 30 juin 1978 s'élevait à 617 millions de francs (E.T.), soit une progression de 18,6 %.

VALEURS

Table of stock prices for various companies in Paris, London, and New York, including columns for 'Cours', 'Dernier cours', and 'VALEURS'.

VALEURS

Table of stock prices for various companies in Paris, London, and New York, including columns for 'Cours', 'Dernier cours', and 'VALEURS'.

BOURSE DE PARIS - 21 Septembre - COMPTANT

Table of Paris stock market data for September 21st, including columns for 'VALEURS', 'Cours', and 'Dernier cours'.

VALEURS

Table of stock prices for various companies in Paris, London, and New York, including columns for 'Cours', 'Dernier cours', and 'VALEURS'.

VALEURS

Table of stock prices for various companies in Paris, London, and New York, including columns for 'Cours', 'Dernier cours', and 'VALEURS'.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data, including columns for 'VALEURS', 'Précéd.', 'Premier cours', 'Dernier cours', and 'Compt. précédent'.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data, including columns for 'VALEURS', 'Précéd.', 'Premier cours', 'Dernier cours', and 'Compt. précédent'.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data, including columns for 'VALEURS', 'Précéd.', 'Premier cours', 'Dernier cours', and 'Compt. précédent'.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies, including columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'COTE DES CHANGES'.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices, including columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'MARCHÉ LIBRE DE L'OR'.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices, including columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'MARCHÉ LIBRE DE L'OR'.

FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INVESTIR 5.000 F

affaires structurées. Romantisme de Madrid



## UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. **IBÉES**  
— QUALITÉ DE LA VIE : « Yoga et yogaisme », par Gabriel Matzneff.
- 3. **ETRANGER**  
— Les prolongements des accords de Camp David.
- 4. **ASIE**  
— CAMBODGE : L'ancien ministre Lou Nol appelle la communauté internationale à boycotter les Khmers rouges.
- 4. **DIPLOMATIE**
- 4. **PROCHE-ORIENT**
- 5. **EUROPE**
- 6. **AFRIQUE**  
— REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : Les pays occidentaux condamnent l'initiative multilatérale de Pretoria en Namibie.
- 6. **AMERIQUES**  
— ARGENTINE : Un ancien parlementaire menacé d'être déporté dénonce la répression.
- 8 à 10. **POLITIQUE**  
— L'élection législative partielle de Paris.
- 11. **SOCIÉTÉ**  
— « Rendre à la justice sa crédibilité », (V), par Pierre Arpaillange.
- 12-13. **JUSTICE**  
— « Rendre à la justice sa crédibilité », (V), par Pierre Arpaillange.
- 13-14. **EDUCATION**  
— LIBRES OPINIONS : « Qui a peur de Vincennes ? », par Jean Gottégnan.
- 14-15. **MÉDECINE**
- 16. **EQUIPEMENT - RÉGIONS**

**LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME**  
Pages 17 à 21

- Le « tourisme-hygiène » sous l'objectif de Erika Böhler
- Classe : Un loup de Pologne.
- Jardinage : Une fleur pour un monarque.
- Plaisirs de la table : Vichy en suivant le guide.
- Philatélie : Jeux ; Hippisme.

- 23 à 26. **CULTURE**  
— MUSIQUE : L'enregistrement public de Pelléas à Lyon.
- 28. **SPORTS**  
— PRESSE  
— LETTRES
- 29 à 33. **LE XXIX<sup>e</sup> SICOB**
- 34 à 38. **ECONOMIE**  
— Echanges internationaux, Les Etats-Unis participent à la Foire d'Alger.  
— SIDÉRIE : Les réactions au plan gouvernemental de sauvetage.

**LIRE ÉGALEMENT**  
RADIO-TELEVISION (25)  
Annonces classées (37 et 38) ; Aujourd'hui (14) ; Caract (28) ; Journal officiel (14) ; Loto (14) ; Météorologie (14) ; Mots croisés (14) ; Bourso (40).

### La baisse du dollar s'accompagne d'une vive poussée du deutschemark

Le dollar a continué de baisser, à Tokyo, vendredi 22 septembre, revenant de 183 yens à 187,5 yens, après avoir même touché les 187 yens à l'ouverture, pour la première fois depuis le 18 août. A Paris, au contraire, il a légèrement monté à l'ouverture (4,35 francs contre 4,33 francs jeudi). Mais c'est parce que la franc a diminué : la livre a été cotée 5,66 francs (contre 5,63), le deutschemark 2,24 francs (contre 2,23), le franc belge 14,26 francs (contre 14,18) pour 100 francs belges.

La baisse du dollar sur les grandes places a eu pour effet d'accroître encore les tensions qui régnaient depuis déjà plusieurs semaines à l'intérieur du « serpent ». Le franc belge, le florin et les couronnes danoise et norvégienne sont en per-

le video-cassettes couleur

**Betamax**

s'achète chez

**SONY.**

18, rue La Fayette - 75001-25  
DÉMONSTRATION IMMÉDIATE

Le numéro du « Monde » daté 22 septembre 1978 a été tiré à 559 449 exemplaires.

A B C D E F G

### DANS UN DISCOURS A BAKOU

## Un règlement global n'est possible au Proche-Orient qu'avec la participation de l'O.L.P.

declare M. Brejnev  
De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion de la remise de l'Ordre de Lénine à Bakou, M. Brejnev a prononcé, ce vendredi 22 septembre, un discours dans lequel il a évoqué la situation internationale. Il s'est contenté d'abord de quelques sujets, sans doute parce que son état de santé ne lui permet plus de parler très longtemps. Il est surprenant cependant qu'il n'ait pas dit un mot de la Chine, sauf d'une manière détournée, à propos du renforcement de la sécurité en Asie et la suite de la révolution en Afghanistan.

Après s'être félicité des résultats de ses rencontres en Crimée avec les dirigeants des partis frères, M. Brejnev a critiqué les pays capitalistes et en particulier les Etats-Unis, accusés de vouloir relancer la course aux armements. Il a d'autre part mis en cause le gouvernement de Washington.

Il a posé trois questions : les négociations sur la limitation des armements stratégiques, la campagne pour les droits de l'homme et la réduction des échanges commerciaux. A propos des SALT, il a regretté l'attitude des Etats-Unis, qui freinent les négociations alors qu'un peu de « bon sens politique » permettrait d'obtenir un résultat positif. Les campagnes de propagande menées en Occident autour de quelques personnes hostiles au régime soviétique, y compris des agents payés par les services secrets occidentaux, constitue selon M. Brejnev, une ingérence

dans les affaires intérieures de l'O.L.P.S. « contraire à l'esprit et à la lettre des accords d'Hel-sinki ».

Accusant l'O.T.A.N. de vouloir relancer la course aux armements, M. Brejnev s'est dit que seule « aggravation de la conjoncture internationale » provoquée par certains milieux occidentaux qui désirent « une nouvelle édition de la guerre froide ». Il a fait allusion à la proposition soviétique de convention sur la non-utilisation de l'arme nucléaire contre les pays qui ne la possèdent pas, indiquant que « tous les Etats, grands et petits, ont droit à une sécurité garantie ».

M. Brejnev s'est pris à la rencontre de Camp David qui, comme toutes les tentatives de « solution séparée », ne peut que « rendre la situation explosive. Il n'est pas sûr qu'il y ait eu une véritable négociation, mais un règlement authentique du conflit au Proche-Orient, c'est le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés en 1967, le respect inconditionnel des droits légitimes du peuple arabe de Palestine, y compris son droit à la création d'un Etat indépendant, la garantie des droits politiques pour les Etats de la région, compris naturellement Israël. Un tel règlement global n'est possible qu'avec la participation de toutes les parties intéressées, dont l'Organisation de libération de la Palestine ».

## « On ne peut fonder la paix sur un accord bilatéral »

affirme à Alger le ministre belge des affaires étrangères  
De notre correspondant

Alger. — M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères, a quitté Alger jeudi soir, 21 septembre, à l'issue d'une visite de deux jours au cours de laquelle il a été reçu, mercredi, par le président Boumediène. Le chef de l'Etat algérien, qui s'apprêtait à partir pour Damas, a signé, en termes vifs, les accords conclus par le président Sadate à Camp David. Au cours d'une conférence de presse, M. Simonet a exprimé, au contraire, l'admiration du gouvernement de Bruxelles pour les efforts déployés par MM. Carter, Begin et Sadate. « Aucune chance, si faible soit-elle, de faire la paix, ne peut être négligée », a-t-il dit. « De surcroît, il n'aurait pas été bon, dans l'état actuel des relations internationales, que les Etats-Unis eussent un échec diplomatique ».

Le ministre estime cependant que le processus mis en œuvre à Camp David ne pourra être déterminant que s'il s'étend à toutes les parties concernées sans exclure les Palestiniens. « On ne peut fonder la paix au Proche-Orient », a-t-il affirmé, « sur un accord bilatéral, si ce n'est à la limite, à la limite, à la limite ». Il faut parvenir à un arrangement global, et un certain nombre de positions israéliennes paraissent inévitables,

si l'on veut arriver à un accord de ce type ».

La visite de M. Simonet a cependant été dominée par les relations bilatérales qui ont nettement progressé depuis 1970, notamment dans le domaine commercial. Les exportations belges vers l'Algérie ont été élevées en 1977 à 10 milliards de francs belges alors que les achats (pétrole et minéral de fer surtout) atteignent 2,9 milliards.

Au mois de mars, des sociétés belges ont obtenu le premier partenariat africain de Bruxelles, avant même le Zaïre. Le déséquilibre des échanges n'inquiète pas outre mesure les Algériens : la livraison de gaz est prévue pour l'été 1981, de 5 millions de mètres cubes de gaz par an leur rapportera 8 milliards de francs belges et permettra de corriger l'inégale balance.

Un contrat signé avec Distrigaz devait entrer en vigueur en 1980, mais des difficultés survenues tant du côté algérien que belge ont retardé le démarrage. Les Belges ont pris du retard) expliquent ce décalage. En attendant, les dirigeants belges vont étudier la possibilité d'importer du brut algérien. Bruxelles a, naturellement, bénéficié ces derniers temps du ralentissement des échanges entre Paris et Alger. La société 'Au Hot' a ainsi rendu quelque trois cents autobus à la Régie des transports urbains algériens et doit en livrer deux cents autres.

Au mois de mars, des sociétés belges se sont vu confier par la S.N.L.B. (Société nationale des lignes et bois) la réalisation de deux trains à moteur, d'un bâtiment, au prix de 3,5 milliards de francs belges.

● Grève S.N.C.F. : un train sur cinq à Austerlitz. — Le service des trains de la banlieue de Paris-Austerlitz est assuré, ce vendredi 22 septembre, à raison d'un train sur cinq, à la suite d'un mouvement de grève déclenché par les agents de conduite de la région de Paris-Sud-Ouest, qui a débuté jeudi à 20 heures, et doit se terminer samedi à 6 heures. Les rapides et express circulent normalement. Les trains régionaux de Marseille devraient subir des perturbations du 25 septembre à 4 heures au 26 septembre à 18 heures.

● Par suite d'une erreur typographique, notre code barre a fait figurer des chiffres fantaisistes relatifs à un certain nombre de valeurs de sidérurgie (Usinor, Sacilor, Denain - N.-E., Chiers-Châtilion) dont la cotation a été suspendue le 21 septembre jusqu'à une date indéterminée.

**pianos hammm**

135 à 139 rue de Rennes Paris 75006  
Près de la Gare Montparnasse Tél. 544.38.66  
vous proposent aussi les

**pianos RAMEAU**  
héritier de la tradition française

### L'avenir des sociétés du groupe Terrin

## Le personnel de Sud-Marine est appelé à voter sur la reprise du travail

Après une réunion, ce vendredi matin 22 septembre, à l'Union locale C.G.T. de Marseille, le personnel de la société Sud-Marine (l'une des treize du groupe Terrin) a été appelé à se prononcer sur un texte en quatre points :

- Reprise du travail le mardi 28 septembre ;
- Demande de rencontre entre les pouvoirs publics et les responsables du groupe AMREP, afin d'officialiser les engagements pris par ce groupe à propos de deux points délicats : le statut de la réparation navale et le maintien des effectifs ;
- Poursuite des discussions dans la réparation navale ;
- Suspension du processus des licenciements à la SPAT et aux Ateliers provençaux (deux autres sociétés du groupe Terrin).

D'autre part, tandis que continue la polémique entre M. Defferre et les communistes sur le plan de sauvetage présenté par le maire de Marseille, la C.G.T., par voie d'huissier, a introduit une sommation interpellative, afin de faire appel du jugement du tribunal de commerce qui confie Sud-Marine et la SAM en location-gérance à la société AMREP.

De notre correspondant

Marseille. — « Au-delà des querelles, des oppositions qui peuvent dresser certains d'entre nous les uns contre les autres, je veux lancer un appel à l'union, à tous, qu'ils soient syndicalistes, hommes politiques, travailleurs, hommes d'affaires : unissons-nous pour sauver d'abord Sud-Marine et la SAM, pour sauver ensuite l'ensemble de la réparation navale marseillaise ».

Considérant que le « naufrage » de Terrin serait catastrophique pour l'économie et l'avenir de la ville, M. Defferre a jéré tout le poids de son autorité politique et morale dans la bataille qu'il a commencé à livrer le jeudi 14 septembre, en proposant à la ville, à l'Etat et les collectivités locales, rachète les actifs du groupe de réparation navale. On sent chez le maire de Marseille une volonté de ne rien faire qui puisse créer l'irréparable.

En faisant de nouvelles propositions spécifiques pour Sud-Marine et la SAM, mardi soir, et en demandant une reprise transitoire du travail, M. Defferre espère créer un choc psychologique destiné à rassurer les industriels qui, comme l'AMREP et la COMEX, se déclarent prêts à

### LE GOUVERNEMENT TIENDRA PROCHAINEMENT UN CONSEIL SUR LA TÉLÉMATIQUE

## « Le gouvernement va prochainement délibérer (1) sur la suite à donner aux suggestions du rapport Nora sur l'information de la société »

Ces actions, a précisé le ministre de l'Industrie, à l'occasion de l'inauguration du vingt-neuvième SICOB (voir notre supplément pages 28 à 33). Le ministre va proposer à ses collègues diverses mesures pour développer des applications nouvelles de l'informatique et de la télématique. Ces actions, a précisé le ministre, concernent principalement les domaines suivants : « l'automatisation de la production industrielle ; la bureautique ; les banques de données et les systèmes de télématique permettent leur consultation à distance par l'usage simultané du téléphone et du téléviseur domestique ; l'informatique adoptée aux petites entreprises ; l'informatique assistée par ordinateur ».

### Une première expérience de courrier électronique

De son côté, M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., vient d'annoncer la réalisation, au cours du premier trimestre 1979, d'une première expérience de courrier électronique entre la France et les Etats-Unis. Ce nouveau service, baptisé « téleposte », permettra d'acheminer, en moins de deux heures, des messages écrits entre Paris et New-York sous forme de télécommunications. Cette initiative commune des postes américaines et françaises suscite des réserves de la part des télécommunications françaises. Ces-ci redoutent que ce système ne garantisse pas le secret de la correspondance et qu'il consacre la mainmise d'une firme américaine sur le marché international de la téléopie.

(1) Prévu initialement pour le 15 septembre, le comité interministériel sur la télématique a été repoussé à une date ultérieure, en raison notamment du dossier sidérurgique qui a mobilisé le ministère de l'Industrie.

**Breguet**

NOUVEAUX CRÉDITS P.I.C.

Sevilla, 278 m<sup>2</sup>, 8 pièces, 3 s.d.b., garage : 2 voitures. - 1 de nos 15 modèles.

## LE VRAI CONFORT.

Le vrai confort d'une maison individuelle, c'est avant tout l'espace. Aussi Breguet ne construit que des maisons spacieuses (90 m<sup>2</sup> pour la plus petite 4 pièces, 275 m<sup>2</sup> pour une 8 pièces) dans de grands jardins. On peut y recevoir tout en préservant les habitudes et l'intimité de chacun : vastes living de 30 à 65 m<sup>2</sup> ouverts sur le jardin par des portes-fenêtres, 2 à 3 s.d.b., chambre des parents traitée comme un véritable appartement indépendant. Leur construction est traditionnelle ; leurs équipements et finitions de grande qualité : lavabos, vasques encastrés, moquettes et papiers peints luxueux. Et elles sont si près de Paris que vous y vivrez au large et au calme en conservant vos activités parisiennes. (Nouveaux crédits P.I.C.)

**BREGUET CONSTRUIT VOTRE MAISON SUR DES TERRAINS DE 500 A 2000 M<sup>2</sup>. TOUT PRES DE PARIS.**

Domaine de Bouffémont, à Bouffémont (95570). A 21 km de Paris. En lisière de la forêt de Montmorency. Maisons de 121 à 156 m<sup>2</sup> s.d.b. Terrains 500 à 800 m<sup>2</sup>. Tél. 901.35.53.

Domaine de Montmagnan, à St-Witz (95470). A 25 km de Paris. En lisière de bois, à 5 km de la forêt d'Ermenonville. Maisons de 135 à 278 m<sup>2</sup>. Terrains 700 à 1.800 m<sup>2</sup>. Tél. 471.56.55. Fermé le mardi et mercredi.

Domaine de Grassy, à Grassy (77410). A 24,5 km de Paris. Au calme, à côté d'un merveilleux parc. Maisons de 134 à 243 m<sup>2</sup>. Terrains 800 à 1.000 m<sup>2</sup>. Tél. 028.30.09. Fermé le mardi et mercredi.

Domaine du Mont Chaillet, à Chaillet (77600). A 29 km de Paris. En lisière de bois, au calme. Maisons de 134 à 243 m<sup>2</sup>. Terrains 800 à 1.000 m<sup>2</sup>. Tél. 028.14.00. Fermé le mardi et mercredi.

Domaine de Bois la Croix, à Fontainebleau-Combaux (77340). A 18 km de Paris. Au calme. Maisons de 134 à 243 m<sup>2</sup>. Terrains 800 à 1.000 m<sup>2</sup>. Tél. 028.64.83.

Domaine de l'Ormeau, à la Courneuve-en-Ile (94510). A 15 km de Paris. Dans une campagne verdoyante. 4 types de maisons de 134 à 278 m<sup>2</sup>. Terrains 500 à 800 m<sup>2</sup>. Tél. 933.71.20.

Domaine du Réveillon, à Villiers-en-Bois (94440). A 18 km de Paris. Dans un cadre en lisière de bois. A 300 m du centre-ville. Maisons de 134 à 278 m<sup>2</sup>. Terrains 800 à 1.000 m<sup>2</sup>. Tél. 933.10.02. Fermé le mardi et mercredi.

Domaine de Toufflers, à Bouffémont (95570). A 21 km de Paris. En lisière de bois. Maisons de 134 à 278 m<sup>2</sup>. Terrains 800 à 1.000 m<sup>2</sup>. Tél. 905.68.22.

**DANS CHAQUE DOMAINE, VISITE DES MAISONS MODÈLES TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H.**

ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONÉZ AUX DOMAINES POUR RECEVOIR NOTRE LUXUEUSE DOCUMENTATION GRATUITE

سكيا من الاجل